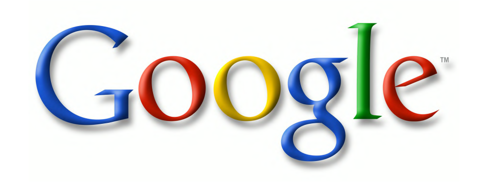
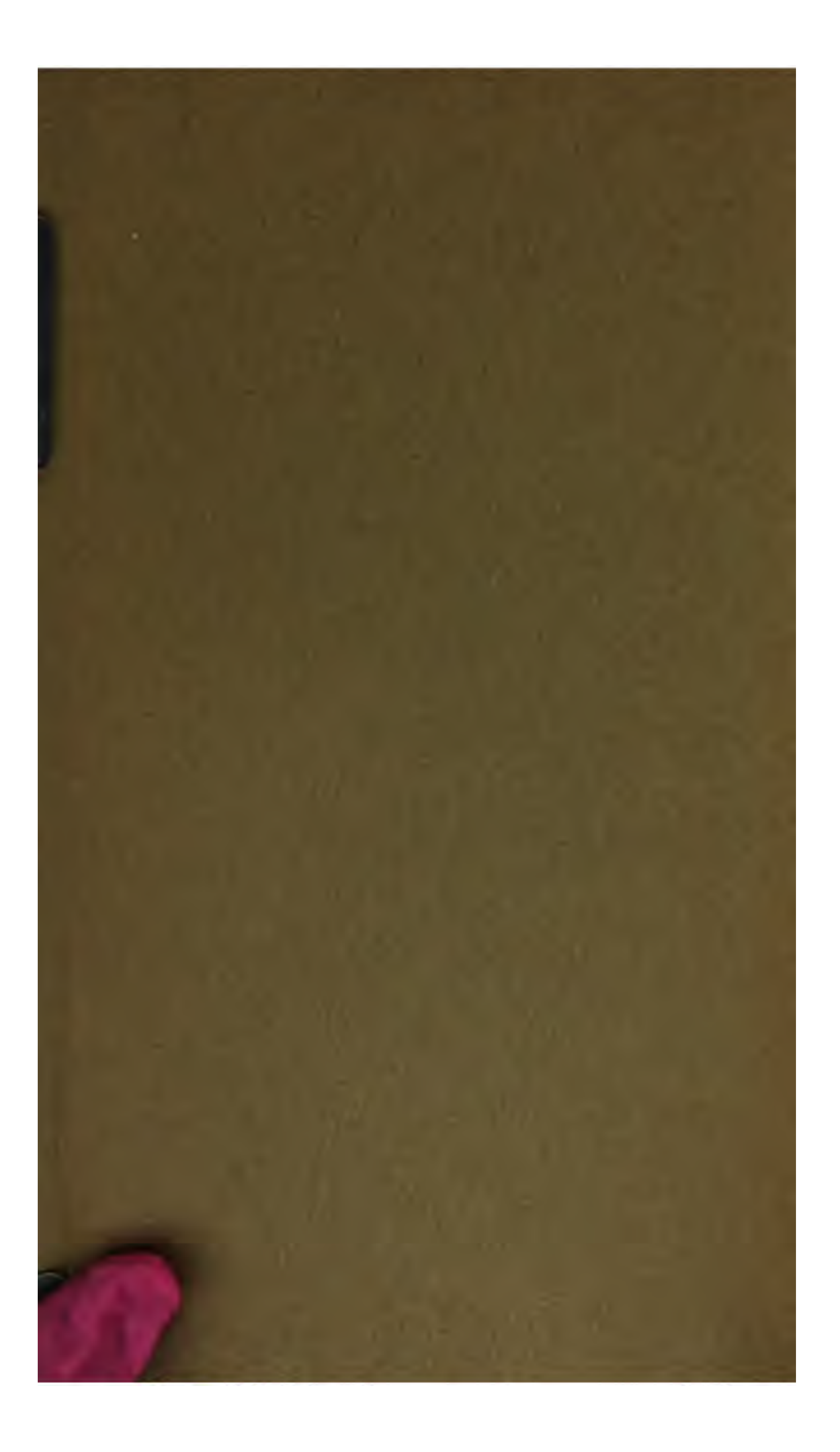



3 3433 06737896 2

1. France — Biog.
2. " — Hist., 1789 – 1815





L'HONNEUR

FRANÇAIS.

I.

L'HONNEUR

FRANÇAIS.

I.

De l'Imprimerie de P. N. Rougeron, rue de l'Hirondelle, hôtel Salamandre, n.° 22.

[Brayer de Beauregard, Jean Baptiste Louis] 1770-1834.

L'HONNEUR FRANÇAIS,

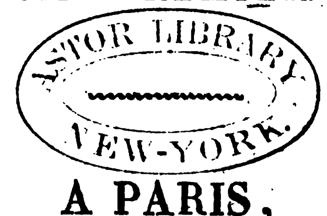
OU

TABLEAU des Personnages qui, depuis 1789 jusqu'à ce jour, ont contribué, à quelque titre que ce soit, à honorer le nom français.

Un avantage inappréciable de l'honneur considéré comme ressort politique du Gouvernement, est de créer dans le sein de la Nation un esprit public, c'est-à-dire de disposer tous les esprits à un accord parfait et unanime de tout ce qui peut tendre au bien de l'Etat, et de les porter à confondre tous les intérêts particuliers avec l'intérêt commun.

(ESSAI SUR L'HONNEUR).

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ LÉOPOLD COLLIN, Libraire, rue Gît-le-Cœur, N.° 4.

1808.

PLAN DE L'OUVRAGE.

PREMIER VOLUME (*Partie Militaire*).

CHAPITRE PREMIER, consacré à SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI, *pag.* 1—41.

II. *Armée de terre.* Les événemens les plus mémorables qui ont signalé les diverses campagnes, depuis 1792 jusqu'à la paix de Tilsit, sont rappelés à leur date, ainsi que les actions qui honorent les militaires qui s'y sont distingués. On a joint à ce tableau les noms des différens corps des principaux fonctionnaires, des savans et hommes de lettres qui ont fait partie de l'expédition d'Egypte. Ce Chapitre est précédé d'une Introduction, où l'auteur passe en revue les généraux et officiers supérieurs morts au champ d'honneur. 70—351.

III. *Guerre de la Vendée.* Dans la I.re Partie de ce Chapitre, l'auteur indique les chefs qui ont honoré le parti républicain. Dans la II.e il passe en revue les chefs vendéens qui se sont distingués, soit par leur bravoure, soit par de belles actions. 352—384.

SECOND VOLUME (*Partie Civile*).

L'HONNEUR

L'HONNEUR FRANÇAIS.

CHAPITRE PREMIER.

La parole d'un grand homme est presque toujours le cachet de son ame, l'empreinte de son caractère, la loi de son siècle et la leçon de l'avenir (Extrait de la lettre de S. Exc. M.r H. B. Maret, ministre-secrétaire d'État, en adressant au sénat celle de S. M. l'Empereur et Roi, datée d'Elchingen, le 26 vendémiaire an 14) (27 octobre 1805).

CAMPAGNES D'ITALIE.

Ans 4 et 5 (23 septemb. 1795 au 21 sept. 1797).

Les premières campagnes des Français furent remarquables par cette explosion subite qui, précipitant vers nos frontières un million de soldats, mit l'enthousiasme et le courage aux prises avec l'expérience; celles d'Italie donnèrent à l'Europe un spectacle plus étonnant encore. L'observateur y voit le génie d'un héros luttant contre la science des capitaines les plus versés dans l'art militaire; la valeur

française franchissant tout ce que la nature et l'art peuvent opposer de difficultés. Si tant de hauts faits excitent notre admiration, quelle sera celle de la postérité, lorsqu'elle apprendra que, dans le cours d'une seule campagne qui n'a été qu'une suite de batailles, l'Italie entière a été conquise ; que trois armées ont été successivement détruites, que plus de cent cinquante drapeaux sont restés entre les mains des vainqueurs ; que quarante mille Autrichiens ont déposé leurs armes ; enfin, que trente mille Français et un guerrier de vingt-huit ans ont opéré ces prodiges.

Laissons à l'historien le soin de nous décrire ce fameux passage des gorges de la Brenta, cette marche rapide et inattendue de nos troupes qui surpasse ce que César rapporte des légions romaines dans ses Commentaires (1) ; c'est à lui d'appeler notre attention sur ce guerrier jeune encore, poursuivant le vieux Wurmser dans des défilés (2), jusqu'à-

(1) Les légions romaines faisoient, dit-on, vingt-quatre milles par jour; nos brigades en faisoient trente et se battoient tous les jours.

(2) Voici ce que rapporte le général Bonaparte, en

lors inaccessibles aux armées, déconcertant les projets de son ennemi qu'il force de se retirer dans Mantoue, bientôt se rendant maître de cette forteresse sur laquelle la maison d'Autriche avoit fondé ses dernières espérances, et qui sembloit inexpugnable par le nombre des combattans, la réputation du général qui s'y etoit renfermé, et les approvisionnemens considérables dont elle étoit

---

rendant compte de la bataille de Bassano, qui eut lieu le 22 fructidor an 4 (8 septembre 1796).

« Nous sommes dans ce moment à la poursuite d'une division de huit mille hommes, que Wurmser avoit fait marcher sur Vienne, et qui est le seul reste de cette armée formidable qui menaçoit, il y a un mois, de nous enlever l'Italie. En six jours nous avons livré deux batailles et quatre combats; nous avons pris à l'ennemi vingt-un drapeaux, nous lui avons fait seize mille prisonniers, parmi lesquels plusieurs généraux : le reste a été tué, blessé ou éparpillé. Nous avons dans les six jours, toujours nous battant dans des gorges inexpugnables, fait plus de quarante-cinq lieues, pris soixante-six-pièces de canon, avec leurs caissons, leurs attelages, une grande partie du grand parc de l'armée, et des magasins considérables répandus sur toute la ligne que nous avons parcourue ». (Extrait de la campagne d'Italie pendant les années 4 et 5).

pourvue; scellant enfin tant de triomphes par la sagesse de ses traités. Peut-on s'empêcher d'admirer cet art avec lequel le général Bonaparte sait enivrer de gloire son armée, et défendre à la fois l'Italie de l'avidité d'une troupe condamnée depuis deux ans aux plus difficiles privations, sur les stériles rochers de Gênes; ce ménagement avec lequel il sait neutraliser l'influence des divers partis; ce soin qu'il apporte à adoucir le fléau de la guerre (1) !

Dans le cours de cette campagne, nous

---

(1) Le général Bonaparte, avant de pénétrer dans le Tirol, fit précéder son entrée dans cette contrée de l'Allemagne d'un manifeste adressé aux habitans, dans lequel on remarque ce passage :

« Tiroliens, quelle qu'ait été votre conduite passée, rentrez dans vos foyers, quittez les drapeaux tant de fois battus, et impuissans pour les défendre. Ce n'est pas quelques ennemis de plus que peuvent redouter les vainqueurs des Alpes et d'Italie ; mais c'est quelques victimes de moins que la générosité de ma nation m'ordonne de chercher à épargner.

» Nous nous sommes rendus redoutables dans les combats, mais nous sommes les amis de ceux qui nous reçoivent avec hospitalité ». (Campagne d'Italie pendant les années 4 et 5).

ne voyons qu'un guerrier habile, maintenant ses institutions par des jugemens sévères ; nourrissant la guerre avec la guerre; au milieu de tant de combats et dans l'ivresse de tant de victoires, conservant son caractère de générosité ; aussi empressé à rendre justice à ses compagnons d'armes (1), qu'à faire va-

---

(1) Après la sanglante journée d'Arcole, le général Bonaparte écrivit au général Clarke une lettre pour le consoler de la perte du jeune Elliot, officier de la plus grande espérance, tué sur le champ de bataille. Il en écrivit une également à madame Muiron, épouse de l'officier de ce nom, que le sort des combats n'avoit pas plus épargné. Nous la rapporterons en entier.

« Muiron (*) est mort à mes côtés sur le champ de bataille d'Arcole; vous avez perdu un mari qui vous étoit cher; j'ai perdu un ami auquel j'étois depuis long-temps attaché : mais la patrie perd plus que nous deux, en perdant un officier distingué autant par ses talens que par son rare courage. Si je vous puis

(*) M. Geruzet Muiron, aide-de-camp du général Bonaparte, né à Reims d'une honnête famille de commercant, avoit servi, depuis les premiers jours de la révolution, dans le corps de l'artillerie, et s'étoit spécialement distingué au siége de Toulon, où il fut blessé en entrant, par une embrasure, dans la célèbre redoute anglaise.

I...

loir leurs services, et se montrant l'ami des sciences (1), tantôt en faisant élever un monu-

---

être bon à quelque chose, à vous ou à son enfant, je vous prie de compter entièrement sur moi ».

Cette lettre étoit accompagnée d'une lettre au directoire exécutif, dans laquelle le vainqueur d'Arcole faisoit valoir avec tout l'intérêt de l'amitié les services de l'ami qu'il pleuroit.

(1) Quelque temps après son arrivée à Milan, le général Bonaparte adressa à la municipalité de Pavie et de Milan la lettre suivante.

Au quartier-général de Milan, le 5 prairial an 4.

« Je désire, messieurs, que l'université de Pavie, célèbre à bien des titres, reprenne le cours de ses études. Faites donc connoître aux savans professeurs et aux nombreux écoliers de cette université que je les invite à se rendre de suite à Pavie, et à me proposer les mesures qu'ils croiront utiles pour activer et redonner une existence plus brillante à la célèbre université de Pavie.

Le même jour il en adressa une à l'astronome Oriani, dans laquelle on remarque ce passage.

« J'invite les savans à se réunir, et à me proposer leurs vues sur les moyens qu'il y auroit à prendre, ou les besoins qu'ils auroient pour donner aux sciences et aux beaux arts une nouvelle vie et une nouvelle existence. Tous ceux qui voudront aller en France seront accueillis avec disctinction par le gouverne-

ment en l'honneur de Virgile (1), tantôt en se détournant de sa route pour aller visiter la

---

ment. Le Peuple Français ajoute plus de prix à l'acquisition d'un savant mathématicien, d'un peintre de réputation, d'un homme distingué, quel que soit l'état qu'il professe, qu'à celle de la ville la plus riche et la plus abondante. Soyez donc, citoyens, l'organe de ces sentimens auprès des savans distingués qui se trouvent dans le Milanais ».

(1) Le village de Pietole, situé dans le Seraglio, près de Mantoue, est cet ancien lieu d'Andes où Virgile étoit né; et les champs qui l'environnent furent une des munificences d'Auguste célébrée par ce grand poète; ils portent encore le nom de *Champs Virgiliens*. Ils avoient probablement autant souffert pendant le blocus et le siége de Mantoue que pendant les guerres du triumvirat; mais, pour le bonheur de leurs habitans, le vainqueur de l'Italie n'étoit pas moins qu'Octave homme de goût; Virgile étoit dans sa mémoire, et devoit une seconde fois, après dix-huit siècles, protéger sa patrie. Le général Bonaparte, après la reddition de Mantoue, donna l'ordre que l'ancien patrimoine du prince des poètes latins fût distingué, et que ses colons fussent indemnisés de toutes les pertes que la guerre avoit pu leur occasionner.

Le général Miollis fit élever, au milieu d'un bos-

I....

presqu'île de Sermione (1), patrie de Catulle : et dans cette conquête qui nous a rendus maîtres d'une des plus belles contrées de l'Europe; qui a reculé les frontières de la France en lui donnant au nord le Rhin, au midi les Alpes pour barrières; qui lui a restitué la Corse; qui l'a mise à même de fermer tous les ports de l'Italie aux Anglais et de paralyser leur flotte dans la Méditerranée, compterons-nous pour rien ces conquêtes faites en faveur des sciences et du goût? Comment apprécier le Laocoon, la Vénus de Médicis, l'Apollon du Belvedère, l'Antinoüs du Vatican, et tous ces chefs-d'œuvre qui enrichissent aujourd'hui le Musée Napoléon; ces tableaux des plus grands maîtres, dont un seul fut apprécié un million (2); ces objets qui ont accru le

---

quet de chênes, de myrtes et de lauriers, le monument consacré à la mémoire de ce poète immortel.

(1) Vers la fin de l'an 5 (septembre 1797), lorsque Bonaparte se rendit de Milan à Perseriano pour y négocier la paix de Campo-Formio, il se détourna, en passant entre Brescia et Peschiera, pour aller visiter la presqu'île de Sermione.

(2) Le Saint Jérôme du Dominicain.

domaine de l'histoire naturelle (1), ou qui ont ajouté de nouvelles richesses à celui de la littérature (2)?

---

(1) Parmi les objets qui ont été déposés au musée d'Histoire naturelle, on remarque :

L'herbier d'Haller, celui d'Aldrovande, la collection de substances volcaniques de Spallanzani, celle de marbres et pierres fines de l'institut de Bologne ; les minéraux du P. Pini, etc.

(2) Parmi les objets déposés à la bibliothèque Impériale ou à l'Institut, on distingue :

Les manuscrits de la bibliothèque Ambroisienne et de celle de Brera, ceux de l'abbaye de S. Salvador de Bologne ; les donations faites à l'église de Ravenne, sur papyrus, en 490 et 491 ;

Un manuscrit des *antiquités* de Joseph, sur papyrus ;

Un autre sur l'histoire des papes ;

Un Virgile manuscrit ayant appartenu à Pétrarque, avec des notes de sa main ;

Des manuscrits de la main de Galilée sur le flux et reflux, sur les fortifications ;

Un carton des ouvrages de Léonard de Vinci ;

Douze manuscrits de Vinci sur les sciences ;

Les tables anatomiques de Haller, avec des additions et des corrections de sa main ;

Cinq cents manuscrits de la bibliothèque du Vatican,

FAITS HISTORIQUES.

Lonado, 17 thermid. an 4 (4 août 1796).

L'armée française en Italie venoit d'essuyer quelques revers ; l'inquiétude en France étoit grande, mais la confiance dans les talens de son général l'étoit encore davantage, et elle ne fut pas trompée. L'ennemi qui nous avoit surpris le poste de *Salo*, et enlevé celui de *Corona*, fut battu à Lonado et à Castiglione, et nous reprîmes nos intéressantes positions. Wurmser, pressé dans Mantoue, reçut un corps de vingt-cinq mille hommes, et voulut encore forcer le destin. De son côté, le général Bonaparte donnoit des ordres pour réunir toutes les colonnes de l'armée. Il se rendit lui-même à Lonado le 7 thermidor (4 août), pour voir les troupes qu'il en pourroit tirer, lorsqu'en entrant dans cette place, il y reçut un parlementaire qui sommoit le commandant de se rendre, parce que, disoit-il, il étoit cerné de tous côtés. Le général Bonaparte répond : *Allez dire à votre général que s'il a voulu insulter l'armée française, je suis ici ; que c'est lui-même et son corps qui sont prisonniers ; qu'il est une des colonnes coupées par nos troupes à Salo, et par le passage de Brescia à Trente ; que si dans huit minutes*

il n'a pas mis bas les armes, que s'il fait tirer un seul coup de fusil, je fais tout fusiller. Débandez, dit-il, les yeux à monsieur; voyez le général Bonaparte, son état-major au milieu de la brave armée française; dites à votre général qu'il peut faire une bonne prise : allez. — On redemande à parlementer. Pendant ce temps, tout se dispose pour l'attaque, le chef de la colonne ennemie demande a être entendu; il propose de se rendre, il veut capituler. — Non, répond le général, vous êtes prisonniers de guerre. — Ils veulent demander à se consulter. — Le général donne ordre de faire avancer les grenadiers, l'artillerie légère, et d'attaquer. Il quitte le général ennemi, qui aussitôt crie : nous sommes tous rendus! (Extrait des fastes de la légion d'honneur) ».

Le paragraphe suivant, extrait de la lettre que le général Bonaparte adressoit au directoire, en pluviose an 5, mérite d'être cité; on y remarquera la générosité avec laquelle il relève la conduite du vieux guerrier qu'il a vaincu. An 5 (22 septem. 1796 au 21 sept. 1797).

« Je me suis attaché à montrer la généro-

sité française vis-à-vis de Wurmser, général âgé de soixante-dix ans, envers qui la fortune a été, cette campagne-ci, très-cruelle, mais qui n'a pas cessé de montrer une constance et un courage que l'histoire remarquera. Enveloppé de tous côtés après la bataille de Bassano, perdant d'un seul coup une partie du Tirol et son armée, il ose espérer de pouvoir se réfugier dans Mantoue, dont il est éloigné de quatre à cinq journées, passe l'Adige, culbute une de nos avant-gardes à Cerca, traverse la Molinella et arrive dans Mantoue. Enfermé dans cette ville, il a fait deux ou trois sorties ; toutes lui ont été malheureuses, et à toutes il étoit à la tête. Mais outre qu'il étoit obligé de surmonter des obstacles très-considérables que lui présentoient nos lignes de circonvallation, hérissées de pièces de campagne, il ne pouvoit agir qu'avec des soldats découragés par tant de défaites, et affoiblis par les maladies pestilentielles de Mantoue. Ce grand nombre d'hommes qui s'attachent toujours à calomnier le malheur, ne manqueront pas de chercher à persécuter Wurmser (1) ».

(1) Dans les différentes actions qui avoient eu lieu

L'Empereur honorant le malheur des blessés ennemis.

De tout temps les Français se sont distingués par leur caractère de générosité et de loyauté dans les guerres qu'ils ont soutenues. Après la bataille de Dettingen (1744) où les

---

depuis le 11 thermidor jusqu'à la prise de Trente, les Autrichiens avoient perdu,

Tués et blesssés	8,000	24,661 hommes.
Prisonniers.	13,661	
Désertés, ...	de 2 à 3,000	

Cent cinq pièces de canon ;
Deux cent dix caissons ;
Quatre cents chevaux de houlans.

Tel fut le sort de cette colonne, forte de trente bataillons tirés de l'armée du Rhin, et l'élite des troupes autrichiennes, destinées à reconquérir l'Italie.

Si le dessein de Wurmser et ses instructions l'obligeoient à empêcher que le théâtre de la guerre ne se transférât de l'Italie sur le Danube, on ne peut nier qu'il n'eût manœuvré avec habileté au moment où, après la bataille de Roveredo, il songea à diviser ses forces, et à en jêter brusquement la majeure partie sur la gauche. Il étoit plus que douteux en effet que, même en rassemblant tout son monde, et défendant successivement les diverses positions qui s'offroient entre Trente et Bolzano, il ne les vît pas emporter par cette ardeur française, à laquelle rien ne

Anglais s'attribuèrent la victoire, parce qu'ils échappèrent à leur perte qui paroissoit inévitable, le duc de Cumberland, qui les commandoit, recommanda ses blessés au maréchal de Noailles, qui en eut le plus grand soin. Le général Bonaparte, non seulement donna la plus grande attention à ce que les vaincus fussent secourus après la victoire, mais il offrit le premier, dans une circonstance

---

sembloit pouvoir résister, et que, chassé vers Brixen, il n'arrivât à Inspruck, ayant perdu son armée dans cette longue vallée que forme et parcourt l'Adige. Dans la suite de revers qu'il éprouvoit, c'étoit beaucoup d'essayer de ramener son ennemi en plaine, de l'obliger à revenir sur ses pas malgré ses victoires, et d'augmenter par l'espérance la résistance des défenseurs de Mantoue, dont la prise seule pouvoit terminer le destin du Milanais, et décider les résolutions du cabinet de Vienne sur l'Italie.

Fidèle à ce plan, que la raison ne désapprouve point, Wurmser, malgré ses malheurs continuels, l'a suivi avec constance et courage, et l'a couronné par une défense opiniâtre, qui lui a mérité plus de gloire qu'à tous les généraux allemands qui l'avoient précédé ou qui l'ont suivi en Italie (Extrait de la campagne du général Bonaparte en Italie pendant les années 4 et 5, pag. 136 et 137).

mémorable, l'exemple du respect qu'on leur doit. Après une sanglante action en Italie, il salua, en ôtant son chapeau, un convoi de malheureux blessés de l'armée ennemie, en ajoutant ces mots remarquables : *Honneur au courage malheureux*. Ce trait de bonté et de grandeur, imité par les généraux qui l'entouroient, seroit resté ignoré parmi beaucoup de traits semblables, si les relations étrangères ne l'eussent fait connoître ; il a été le sujet d'un magnifique tableau exposé au salon de 1806 (1).

Dans le temps où, à vingt-cinq lieues de Vienne, Bonaparte accordoit une suspension d'armes aux généraux Bellegarde et Meerfeld, et qu'après l'avoir signée, il traçoit la limite des armées qui n'avoit été déterminée qu'après une longue discussion, pour les corps des généraux Bernadote et Joubert, il leur dit : *Où croyez-vous, messieurs, que soit le général Bernadote ? Peut-être est-il arrivé à Fiume,* dit M. de Bellegarde. *Non, reprit*

---

(1) Ce tableau, que nous devons à M. Debret, élève de M. David, est placé dans une des salles du Corps législatif.

Bonaparte, *il est dans mon salon, et vous verrez sa division à une demi-lieue d'ici. Mais,* continue-t-il, *où pensez-vous que soit le général Joubert? Peut-être à Inspruck,* répondit M. de Bellegarde, *si toutefois il a pu faire tête à la colonne de grenadiers qui arrive de l'armée du Rhin : eh bien,* dit Bonaparte, *il est aussi dans mon salon, et sa division n'est pas à plus de deux lieues.*

Ces deux réponses étonnèrent d'autant plus les Autrichiens, qu'en ce moment même leur général venoit d'envoyer des détachemens considérables pour soutenir les provinces de la Carniole et du Tirol, par où il croyoit que devoient pénétrer les généraux Bernadote et Joubert; et c'étoit pendant que les ennemis se disséminoient ainsi, que le général *Bonaparte* avoit réuni dans un espace d'environ six lieues carrées, toutes ses forces, montant à peu près à 46,000 hommes.

Après le traité de Léoben, le général Desaix profita de ses loisirs pour voler en Italie, et visiter cet autre théâtre de gloire. Aussitôt que le général Bonaparte fut instruit de son arrivée, il fit mettre à l'ordre

ces

ces paroles si honorables pour celui qui en étoit l'objet.

« Le général en chef avertit l'armée d'Ita-
» lie que le géneral Desaix est arrivé de
» l'armée du Rhin, et qu'il va reconnoître
» les positions où les Français se sont im-
» mortalisés ».

Expédition d'Egypte.

L'objet de la conquête de l'Egypte n'étoit point d'asservir une contrée, mais de recréer des établissemens commerciaux, de rétablir des relations avec un pays qui servit long-temps de communication entre l'Europe et l'Asie. Il falloit le conquérir par les lois autant que par les armes, il falloit utiliser ses mœurs, ses habitudes, sa religion; c'est ce que fit le général Bonaparte. Après avoir été en Italie le génie de la victoire, il voulut être en Afrique celui de la civilisation (1).

---

(1) Le premier soin du général Bonaparte, aussitôt son arrivée en Egypte, fut de créer au Caire un institut, à l'instar de celui de France, qui eût pour objet de s'occuper,

1.° Du progrès et de la propagation des lumières en Egypte;

2.° De la recherche de l'étude et de la publication

Cette expédition, que l'histoire doit envisager comme une des époques les plus mémorables des temps modernes, nous présente un héros alliant les conceptions de la politique aux vastes combinaisons de la philosophie, respectant les préjugés d'un peuple ignorant et superstitieux, le flattant pour l'attacher aux Français, donnant la plus grande solemnité à ses fêtes pour démentir les craintes qu'on lui avoit fait concevoir qu'ils n'attentassent à sa religion, plaçant à côté des usages de l'Orient les usages de la France; subjuguant ainsi par la force de l'exemple, par l'autorité de la raison, et n'employant jamais la persécution et l'intolérance; enfin, mettant à profit toutes les ressources de son génie pour asseoir notre établissement dans le pays.

Cette expédition aura laissé d'immortels souvenirs, qui peut-être un jour ranimeront dans cette contrée les arts et les institutions sociales. L'histoire du moins ne taira pas ce qu'ont fait les Français pour y reporter les connoissances de l'Europe. Elle dira par quels efforts ils

---

des faits naturels, industriels et historiques de cette contrée (*Voyez* l'Egypte considérée sous le rapport des sciences, tome 3).

l'avoient conquise, par quelle sagesse, par quelle discipline ils l'ont si long-temps conservée, et peut-être en déplorera-t-elle un jour la perte comme une nouvelle calamité du genre humain. (*Voyez* la relation de la campagne du général Bonaparte en Egypte, par le général Berthier, chef de l'état-major général de l'armée.)

FAITS HISTORIQUES.

Les combats de Rasmanié et de Cheibress servirent à fixer la manière d'attaquer l'ennemi. Parvenu à six lieues du Caire, le général en chef apprend que les vingt-trois beys s'étoient réunis avec toutes leurs forces sur les hauteurs d'Embabé, défendues par soixante pièces de canon, il excite aussitôt le courage de ses troupes par cette grande idée : *Du haut de ces pyramides, songez que quarante siècles nous contemplent.*

Actes de clémence.

A l'exposition de 1806, M. Rigo plaça deux tableaux ayant pour objet de rappeler le souvenir de deux actes de clémence qui doivent trouver ici leur place. Le premier a pour titre : Clémence de S. M. l'Empereur envers le divan en Egypte.

Le général Bonaparte, après la prise de la ville du Caire, avoit institué un divan, composé de soixante des habitans les plus recommandables de cette capitale. Chacune des nations, qui composent la population de l'Egypte, étoit placée sous l'influence toute puissante de Napoléon, par des hommes qui parloient sa langue et qui suivoient sa loi. Le peuple ne sentoit point peser sur lui la main du vainqueur. Cependant on voit éclater dans la capitale de l'Egypte le soulèvement le plus formidable qui ait jamais menacé une colonie à son berceau.

Le divan n'avoit rien fait pour prévenir cette insurrection. Napoléon châtia à la fois son imprévoyance et la révolte des habitans, en cassant l'assemblée qui les représentoit. Quand, après deux mois de tranquillité, il se fut assuré du repentir du peuple, il lui rendit ce conseil public dont il l'avoit privé.

Le peintre a choisi le moment où, une députation du divan étant introduite auprès du général en chef environné de ses officiers, Napoléon ordonne à l'interprète de répéter aux cheiks de la loi ces propres paroles : » Dieu m'a ordonné d'être clément et miséricordieux pour le peuple. J'ai été clément et

miséricordieux envers vous......... J'ai été affligé de votre révolte, et je ne vous ai privé que pendant deux mois de votre divan; mais aujourd'hui je vous le restitue; votre bonne conduite a effacé la tache de votre rebellion ».

Clémence de S. M. l'Empereur envers une famille arabe.

Le 14 messidor an 6, l'armée d'Orient, commandée par le général Bonaparte, pénètre dans Alexandrie par la brèche. Les habitans faisoient du haut de leurs terrasses un feu très-meurtrier sur nos colonnes. Les femmes, les enfans excitoient par leurs cris le courage de leurs maris et de leurs pères. Un des principaux habitans s'étoit fait remarquer par une résistance désespérée; les soldats avoient escaladé sa maison, ils l'en arrachoient avec fureur; ils se disposoient à l'immoler sur les corps de leurs compagnons d'armes, quand la femme de cet Arabe s'élance au devant du général Bonaparte qu'elle distingue parmi les combattans; suivie de sa fille éplorée, elle jette entre les bras du général son jeune enfant: Bonaparte sourit à l'innocence du fils, à la confiance de la mère, et d'un geste il sauve la vie au père. Cet acte d'une clémence

si difficile à pratiquer au milieu du tumulte d'un assaut, et dans cet échange forcené de violence et de meurtres ; cet acte de clémence retint l'indignation des Français, il appaisa la fureur des Turcs, et les armes leur tombèrent des mains.

Le général Bonaparte, passant par Jaffa, visite un hôpital de pestiférés, brave avec calme le fléau le plus menaçant, ose toucher un bubon pestilentiel, et, par cette action, qu'on peut regarder comme l'héroïsme de la bienfaisance, ramène l'espoir dans ce séjour de la mort.

M. Gros nous a conservé le souvenir de ce trait sublime dans un tableau qui a fait partie de l'exposition de l'an 13, (15 septembre 1805).

CONSULAT.

Le général Bonaparte apprend que la France est en proie à de nouveaux déchiremens. Les malheurs de la patrie occupent toute sa pensée. Sa présence seule pourroit les prévenir; mais comment traverser une mer couverte de vaisseaux ennemis, sans courir les plus grands dangers? .... Cependant le mal presse; il faut trouver un moyen de salut. Le général Bonaparte n'hésite pas un instant. Le ciel, les élémens, la fortune, le génie de la France, tout le seconde; il arrive à Fréjus, et la France est sauvée. Il envisage la grandeur de nos maux, et ose exécuter ce que lui seul est en droit d'entreprendre. Au désordre on voit en un instant succéder l'ordre; les factions disparoissent et s'assoupissent devant une autorité publique qui leur étoit étrangère. La main puissante qui dirige nos destinées s'empresse de fermer les plaies de l'état. Nos vaisseaux traversent les mers pour ramener les proscrits dans leur patrie, le repos est rendu aux familles éplorées; au moment où toutes nos ressources sembloient épuisées l'abondance reparoît, l'in-

dustrie reçoit les plus grands encouragemens; les routes sont réparées, de nouvelles communications sont ouvertes au commerce (1); des canaux sont creusés, des ports sont construits (2), et la capitale offre chaque jour à l'étranger de nouveaux embellissemens; des asiles sont offerts à l'indigence; un code, réclamé de toutes parts et depuis si longtemps, garantit à chacun sa propriété; la justice reprend toute la dignité de son caractère; une police parfaite, et dont l'action est insensible, veille à la sûreté des individus; l'ordre s'établit dans les finances; la confiance publique renaît, le crédit national se fonde; maximes, lois, hommes en place, tout changea à la fois, et tant de prodiges, opérés dans l'espace de moins de trois ans, sont l'ouvrage d'un seul homme qui ose se dévouer au bon-

(1) Les routes du Simplon, du Mont-Genèvre et du Mont-Cenis, qui nous offrent un triple et facile accès en Italie; la route de Bingen à Coblentz, taillée dans des rochers inaccessibles.

(2) Le canal de l'Ourcq, celui de St.-Quentin, le canal destiné à unir la navigation de la Seine, de la Saône et du Doubs; le desséchement des marais; les travaux faits aux ports de Cherbourg et du Hâvre, à ceux d'Anvers et d'Ostende, etc.

heur d'une nation qui désespéroit de son repos et de sa fortune.

FAITS HISTORIQUES.

Le premier consul alla visiter, au Louvre, dans les derniers jours du mois fructidor an 9, l'exposition des produits de l'industrie, accompagné des consuls Cambacérès et Lebrun, et du ministre de l'intérieur. Il vit tous les portiques les uns après les autres, entretint chaque fabricant de son art, de ses difficultés, de ses ressources. Dans un moment où il avoit les yeux fixés sur une machine très-ingénieuse à tailler des vis, quelqu'un s'efforçoit de les lui faire porter sur deux flambeaux d'acier d'un beau poli..... *Cela est très-beau*, disoit-il, *et bon à mettre sous verre ; mais cette machine-ci est précieuse par son extrême utilité.*

Le premier consul, avant de quitter Milan, ordonne qu'il sera érigé, sur le mont Saint-Bernard, un monument à la gloire du général Desaix, tué à la bataille de Marengo, et qu'il sera placé une inscription qui rappellera les dernières paroles de ce grand capitaine, et

les noms des officiers qui faisoient partie de la division qu'il commandoit.

Ce monument est dû au ciseau de M. Moitte.

Voyage du premier Consul à Rouen.

Brum. an 11 (novembre 1802).

Avant d'entrer à Evreux, le premier Consul s'arrêta long-temps sur le champ de bataille d'Ivry; après que le maire et les principaux habitans lui eurent désigné les différentes positions des deux armées, il ordonna que la pyramide élevée sur le champ de bataille, et qui avoit été détruite pendant la révolution, fût rétablie.

Lorsqu'il passa à Elbeuf, on ne lui laissa pas ignorer qu'il n'est pas dans cette ville une maison qui ne soit une manufacture, et pas un homme qui ne soit employé à quelqu'une des opérations de la fabrique de draps. « *Cette ville*, répondit le premier consul, *est une ruche où heureusement il n'existe pas de frelons. Les magistrats sont heureux d'avoir à gouverner des hommes laborieux, le travail assure à la fois le repos de la société, et le bonheur de l'individu* ».

Décret impérial en faveur des sciences, des lettres et des arts, dont voici les dispositions. 24 fructidor an 12 (1804).

Au palais impérial, à Aix-la-Chapelle, le 24 fructidor an 12.

Napoléon, Empereur des Français, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, *salut* :

Etant dans l'intention d'encourager les sciences, les lettres et les arts qui contribuent éminemment à l'illustration et à la gloire des nations;

Désirant, non seulement que la France conserve la supériorité qu'elle a acquise dans les sciences et dans les arts, mais encore que le siècle qui commence l'emporte sur ceux qui l'ont précédé;

Voulant aussi connoître les hommes qui auront le plus participé à l'éclat des sciences, des lettres et des arts;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. I.er Il y aura de dix ans en dix ans, le jour anniversaire du 18 brumaire, une distribution de grands prix, donnés de notre propre main, dans le lieu et avec les solemnités qui seront ultérieurement réglés.

II. Tous les ouvrages de science, de littérature et d'arts, toutes les inventions utiles, les établissemens consacrés aux progrès de l'agriculture ou de l'industrie nationale, publiés, connus ou formés dans une intervalle de dix années, dont le terme précédéra d'un an l'époque de la distribution, concourront pour les grands prix.

III. La première distribution des grands prix se fera le 18 brumaire an 18; et conformément aux dispositions de l'article précédent, le concours comprendra tous les ouvrages, inventions ou établissemens publiés au concours depuis l'intervalle du 18 brumaire de l'an 7, au 18 brumaire de l'an 17.

IV. Ces grands prix seront les uns de la valeur de dix mille francs, les autres de la valeur de cinq mille.

V. Les grands prix de la valeur de dix mille francs seront au nombre de neuf, et décernés:

1°. Aux auteurs des deux meilleurs ouvrages de sciences, l'un pour les sciences physiques, l'autre pour les sciences mathématiques;

2°. A l'auteur de la meilleure histoire, ou

du meilleur morceau d'histoire, soit ancienne, soit moderne;

3°. A l'inventeur de la machine la plus utile aux manufactures;

4°. Au fondateur de l'établissement le plus avantageux à l'agriculture et à l'industrie nationale;

5°. A l'auteur du meilleur ouvrage dramatique, soit comédie, soit tragédie, représentée sur les théâtres français;

6°. Aux auteurs des deux meilleurs ouvrages, l'un de peinture, l'autre de sculpture, représentant des actions d'éclat ou des événemens mémorables, puisés dans notre histoire;

7°. Au compositeur du meilleur opéra représenté sur le théâtre de l'académie Impériale de musique;

VI. Les grands prix de la valeur de cinq mille francs seront au nombre de treize, et décernés :

1°. Aux traducteurs de dix manuscrits de la bibliothèque Impériale, ou des autres bibliothèques de Paris, écrits en langues anciennes ou langues orientales, les plus utiles soit aux sciences, soit à l'histoire, soit aux belles-lettres, soit aux arts.

2°. Aux auteurs des trois meilleurs petits poëmes, ayant pour sujet des événemens mémorables de notre histoire, ou des actions honorables pour le caractère français.

VII. Ces prix seront décernés sur le rapport et la proposition du jury composé des quatre secrétaires perpétuels des quatre classes de l'Institut, et des quatre présidens en fonctions, dans l'année qui précédera celle de la distribution.

Il est à remarquer que ce décret fut rendu dans le même lieu où Charlemagne, prince au dessus de son siècle par l'étendue de son génie, conçut l'idée de jeter en France les fondemens de l'enseignement (1).

(1) Ce prince, qui n'étoit pas seulement guerrier, mais qui avoit encore l'esprit et le goût des sciences, eut plus d'un motif, lorsqu'il établit le berceau des sciences à Aix-la-Chapelle, dans son propre palais, ou tout près, dans le voisinage.

Il jeta d'abord un coup-d'œil sur les écoles épiscopales et monastiques, qui étoient les seules où l'on enseignoit alors ; il n'eut pas de peine à apercevoir combien ces sciences étoient bornées ; mais il ne vit pas sans inquiétude le despotisme de l'état ecclésiastique fortifié par les fausses décrétales des papes, qui prenoient déjà racine ; il jugea combien ce despotisme

Voyage de l'Empereur à Troyes (1805).

L'Empereur, en visitant le parc et les environs du château de Brienne, s'étoit informé la veille d'une bonne femme qui occupoit une chaumière au milieu du bois, et chez laquelle S. M. pendant son séjour à l'école militaire, alloit quelquefois prendre du lait. Assuré qu'elle existoit encore, il se présenta seul chez elle et lui demanda si elle reconnoissoit Bonaparte. A ce nom la bonne femme tomba aux genoux de l'Empereur qui la releva avec la bonté la plus touchante, en lui demandant si elle n'avoit rien à lui offrir. — *Du lait et des œufs*, répondit-elle. L'Empereur prit deux œufs et ne quitta son hôtesse qu'après l'avoir assurée de sa bienveillance.

M. Leroy de Liancourt a perpétué le sou-

---

prendroit d'accroissement sous le gouvernement de ses enfans, ses successeurs, gouvernement qu'il prévoyoit devoir être foible; il resolut donc de faire un établissement scientifique dans de meilleurs principes, et de former des écoles pour la patrie; il choisit des savans dans toute l'Europe, qu'il réunit, entr'autres Alcuin et Théodulphe (*Voy.* l'Eloge historique de l'université de Paris).

venir de cette entrevue dans un tableau qui a fait partie de l'exposition de 1806.

CAMPAGNE DE 1805.

Cette étonnante campagne où chaque général, chaque officier, chaque soldat fit des prodiges de valeur (1), surpasse tout ce que les fastes militaires avoient offert jusqu'à ce jour à notre admiration. On voit un conquérant infatigable (2) ne prendre de repos que

---

(1) Dans cette campagne, l'Empereur n'eut à se plaindre que de l'impétuosité du soldat; le dix-septième d'infanterie légère, arrivé devant Ulm, se précipita dans la place; pendant toute la capitulation, il vouloit monter à l'assaut, et l'Empereur fut obligé de déclarer formellement qu'il ne vouloit pas d'assaut.

(2) « L'Empereur est l'ame et le courage de l'armée. Le temps est-il épouvantable? sommes-nous harassés par la marche, affoiblis par le besoin? l'*Empereur* paroît : le ciel devient serein, la fatigue se dissipe, le besoin ne se fait plus sentir, et quel soldat se plaindroit, quand il voit son *Empereur* marchant, se nourrissant, se couchant comme la troupe? On lui amène des voitures, il veut rester à cheval dans nos rangs; on lui prépare des palais, il dort au milieu de nous dans une grange. Où veut-il qu'on aille? Avec lui nous irons par-tout! et en

lorsqu'il

lorsqu'il s'est rendu maître de deux cents lieues de terrein, et cela en moins de temps que tout autre souverain n'en aurait mis à les parcourir; on voit le vainqueur prendre soin de l'honneur de ceux dont il a triomphé (1); leur laisser leurs arsenaux, leurs armes; recevoir, dans tous les pays qu'il traverse, les acclamations des vaincus, s'occuper sur le champ de bataille des moyens d'adoucir les maux inséparables de la guerre (2),

vérité, c'est sans risque. Il a poussé les calculs au point que les trois quarts du temps il n'a pas besoin de notre courage; il se sert plus de nos jambes que de nos bras, et a moins l'air de faire la guerre que de jouer une partie d'échecs sur le terrain, etc.» (*Voy.* le Moniteur du 11 brumaire an 14 (2 novembre 1805), relativement à un écrit intitulé : la Vie du Soldat Français).

(1) S. M., en entrant dans Vienne, laissa aux habitans leurs armes (*Voyez* la proclamation du 6 nivose an 14). Ce bienfait, dont les siècles passés n'offrent pas d'exemple, distingue Napoléon de tous les conquérans qui l'ont précédé; il est le seul qui ait laissé à son ennemi subjugué toutes les ressources de la guerre.

(2) Un décret du 22 brumaire an 14 (13 novembre 1805) porte ce qui suit :

« Il sera formé dans l'ancien couvent des Récol-

et traiter les prisonniers comme ses propres soldats (1).

Les sentimens de reconnoissance pour le héros redoublent encore, quand on considère que la victoire n'a pas coûté une seule larme au citadin paisible, que l'entrée des troupes françaises différoit peu de celle d'un corps national qui seroit venu y maintenir la tranquillité. C'est la première fois peut-être qu'une armée victorieuse a réussi en si peu de temps à fermer toutes les blessures, à calmer toutes les douleurs des vaincus.

Si l'on jette les yeux sur le tableau qu'offrit la France pendant qu'elle fut privée de son souverain, l'étonnement succédera à l'ad-

---

lets de Coblentz un hôpital spécialement destiné au traitement des blessés et des malades curables.

» L'hospice sera de quatre cents lits, en outre des cellules disposées pour y recevoir les personnes attaquées de folie, etc. »

(1) Cinquante mille Autrichiens furent disséminés sur les divers points de l'Empire; par-tout ils furent accueillis avec l'intérêt qu'inspire le courage malheureux; par-tout on leur prodigua soulagement et consolation, par-tout enfin ils éprouvèrent que chez les Français un ennemi vaincu est un ami.

miration. Jamais la confiance ne fut mieux établie, la sécurité plus grande, le maintien des lois plus assuré, la vigilance des magistrats plus active, les différentes parties de l'administration mieux surveillées, les arts plus encouragés et les travaux, tendant à l'embellissement ou à la salubrité de la capitale, plus étendus, qu'au milieu d'une guerre dont la plupart des Français auroient à peine soupçonné l'existence, sans le bulletin de l'armée, ou sans les théâtres (1) qui prenoient

(1) Tous les théâtres de la capitale s'empressèrent à l'envi de célébrer nos victoires; les dépêches de la grande armée étoient lues par les acteurs, et elles étoient accueillies avec des transports de joie; l'admiration et la reconnoissance envers nos braves guerriers et le héros qui les commandoit étoient unanimes dans toutes les classes. Une très-jolie pièce de circonstance, que MM. Etienne et Nanteuil donnèrent à cette époque, sous le titre de *Réveil d'Epiménide*, offre une idée très-ingénieuse qui fut saisie avec enthousiasme par le public; c'est lorsqu'Epiménide, réveillé après quelques années de léthargie, encore effrayé des progrès des Russes et du nom de Suwarow, jette les yeux sur la carte mise sur la table, lit: *Royaume de Bavière, royaume de Wirtemberg, prise de Vienne*, et s'écrie que *cette carte est du temps de Charlemagne.*

soin de nous entretenir de ses triomphes(1).

FAITS HISTORIQUES.

Après la journée d'Ulm, l'Empereur dit en parlant des acclamations dont il étoit l'objet, malgré l'extrême fatigue du soldat : « *Ils ont raison de m'aimer ; si je force leur marche* (2), *c'est pour épargner leur sang* ».

S. M. qui n'avait cessé d'être à cheval au milieu des routes les moins praticables, et par le temps le plus affreux, avait ses habits trempés depuis six heures, et considérait tranquillement des prisonniers autrichiens qui défiloient en sa présence ; un d'eux, officier de marque, témoignoit hautement sa surprise de voir ce monarque partager avec tant de courage les fatigues du simple cavalier :

---

(1) L'armée française, en un mois, vola des sables de Boulogne jusqu'aux rives du Danube, et dans un si court espace fit soixante mille prisonniers, s'empara de deux cents canons et de quatre-vingt-dix drapeaux.

(2) Par-tout on entendoit le soldat répéter ces mots : *L'Empereur a trouvé une nouvelle méthode de faire la guerre ; il ne se sert que de nos jambes et pas de nos baïonnettes.*

« Puisque votre maître, lui dit alors S. M. a voulu absolument me rappeler que j'ai été soldat, il reconnoîtra bientôt, j'espère, que la pourpre et la dignité impériale ne m'ont pas fait oublier mon premier métier ».

Du camp impérial d'Elchingen, 29 vendémiaire an 14 (22 octobre 1805).

Napoléon, Empereur des Français, et roi d'Italie,

Considérant que la grande armée a obtenu, par son courage et son dévouement, des résultats qui ne devoient être espérés qu'après une campagne; et, voulant lui donner une preuve de notre satisfaction impériale, nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. Ier. Le mois de vendémiaire de l'an 14 sera compté comme une campagne à tous les individus composant la grande armée.

Ce mois sera porté comme tel sur les états pour l'évaluation des pensions, et pour les services militaires.

II. Nos ministres de la guerre et du trésor public sont chargés de l'exécution du présent décret.

Arrivée de l'armée française dans Vienne.

Bataille d'Austerlitz (1).

11 frimaire an 14 (3 novemb. 1805). Deux jours avant l'action, l'empereur alla lui-même reconnoître l'armée russe; elle occupoit une excellente position. Il examina toute la ligne avec sa lunette acromatique, et au bout de quelques instans il dit aux généraux qui l'escortoient : *Il en coûteroit trop de sang pour les déloger de là.* En rentrant dans son bivouac, qui consistoit en une mauvaise cabane de paille, sans toit, que lui avoient faite les grenadiers: « *Voilà la plus belle soirée de ma vie ; mais je regrette de penser que je perdrai bon nombre de ces braves gens. Je sens, au mal que cela me fait, qu'ils sont véritablement mes enfans, et en vérité je me reproche quelquefois ce sentiment, car je crains qu'il ne finisse par me rendre inhabile à faire la guerre* ».

---

(1) Cette mémorable journée est aussi indiquée dans quelques bulletins sous la dénomination de *Bataille des trois Empereurs*, parce que l'Empereur Napoléon, l'Empereur de Russie et l'Empereur d'Autriche y commandèrent en personne.

Le 10 frimaire, S. M. fit à l'armée une proclamation, dans laquelle on remarque ce passage :

« Soldats, je dirigerai moi-même vos bataillons ; je me tiendrai loin du feu, si, avec votre bravoure accoutumée, vous portez le désordre et la confusion dans les rangs des ennemis ; mais si la victoire étoit un moment incertaine, vous verriez votre Empereur s'exposer aux premiers coups : car la victoire ne sauroit hésiter dans cette journée sur-tout, où il y va de l'honneur de l'infanterie française, qui importe tant à là gloire de toute la nation ».

La veille de la bataille (1), l'Empereur parcourut tous les postes, toute la nuit il fut sur pied, se fit voir dans divers groupes, entendit de vieux soldats qui se félicitoient

(1) Pendant la nuit qui précéda la bataille, l'armée se rappelant que cette journée étoit l'anniversaire du couronnement de Napoléon, imagina de donner à l'Empereur une illumination générale. Des feux de joie furent allumés de toutes parts ; tous les piquets des bivouacs, toutes les baïonnettes entourées de paille, parurent enflammées au même instant, et répandirent une clarté qu'on put apercevoir de plusieurs lieues à la ronde.

de ce que Napoléon surpassoit tous les exploits du grand Fréderic dans les lieux mêmes qui en avoient été le théâtre. De jeunes conscrits racontoient des traits célèbres de l'histoire grecque et romaine; l'enthousiasme étoit à son comble parmi les braves, et par allusion à l'anniversaire du couronnement de S. M., tous les soldats lui promirent pour le lendemain un *bouquet*.

En passant devant le 28.e de ligne, où se trouvoient beaucoup de conscrits du Calvados et de la Seine-Inférieure, l'Empereur lui dit: « J'espère que les Normands se distingueront aujourd'hui ». L'Empereur, qui connoît la composition de chaque régiment, dit à chacun son mot, et ce mot arrivoit et parloit au cœur de ceux auxquels il étoit adressé, et devenoit leur mot de ralliement au milieu du feu. Il dit au 57.e: « Souvenez-vous qu'il y a bien des années que je vous ai surnommé *le Terrible* ». Il faudroit nommer tous les régimens de l'armée qui se distinguèrent dans cette journée; il n'en est aucun qui ne fit des prodiges de bravoure et d'intrépidité. L'Empereur disoit: « J'ai livré trente batailles comme celle-ci, mais je n'en ai vu aucune où la victoire ait été si décidée et les destins si

peu balancés. La garde à pied pleuroit de rage de n'avoir pu donner. Comme elle demandoit absolument à faire quelque chose : « Réjouissez-vous, lui dit l'Empereur, vous devez donner en réserve ; tant mieux si l'on n'a pas besoin de vous aujourd'hui ».

FAITS HISTORIQUES.

Lors de la visite que l'empereur d'Autriche fit à Napoléon, S. M. dit à ce prince, en le faisant approcher du feu de son bivouac : « Je vous reçois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois ». L'empereur d'Autriche répondit, en riant : « Vous tirez si bon parti de cette habitation, qu'elle doit vous plaire ».

Après l'entrevue qui eut lieu entre l'Empereur des Français et l'empereur d'Autriche, le général Savary accompagna ce prince pour savoir si l'empereur de Russie adhéroit à la capitulation. Il trouva les débris de l'armée russe sans artillerie ni bagages et dans un épouvantable désordre : il étoit minuit; le général Meerfeld avoit été repoussé de Godding par le maréchal Da-

voust ; l'armée russse étoit cernée, pas un homme ne pouvoit échapper. Le prince Czartorinski introduisit le général Savary près de l'empereur. « Dites à votre maître, lui cria ce prince, que je m'en vais ; qu'il a fait hier des miracles ; que cette journée a accru mon admiration pour lui ; que c'est un prédestiné du ciel, qu'il faut à mon armée cent ans pour égaler la sienne ; mais puis-je me retirer avec sûreté : Oui, sire, lui dit le général Savary, si V.M. ratifie ce que les deux empereurs de France et d'Autriche ont arrêté dans leur entrevue.— Eh! qu'est-ce ? — Que l'armée de V.M. se retirera chez elle par les journées d'étape qui seront réglées par l'Empereur, et qu'elle évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne. A cette condition j'ai l'ordre de me rendre aux avant-postes qui vous ont déjà tourné, et d'y donner ses ordres pour protéger votre retraite ; l'*Empereur* voulant respecter l'ami du *premier Consul* (1). —

---

(1) L'Empereur s'étoit concilié l'amitié et l'admiration de Paul I.er, en lui renvoyant, en l'an 10 (1802), six mille prisonniers qu'il avait fait habiller à ses frais.

Pour l'honneur de la Russie, nous ne devons point

Quelle garantie faut-il pour cela ? — Sire votre parole. — Je vous la donne. — Cet aide-de-camp partit sur-le-champ au grand galop, se rendit auprès du maréchal Davoust, auquel il donna ordre de cesser tout mouvement et de rester tranquille.

Après la bataille d'Austerlitz, l'Empereur passa en revue les différentes divisions de l'armée. Arrivé au premier bataillon du 4.e régiment de ligne, qui avoit été entamé dans cette affaire et y avoit perdu son aigle, l'Empereur lui dit : « Soldats, qu'avez-vous fait de l'aigle que je vous avois donnée ? Vous aviez juré qu'elle vous serviroit de point de ralliement, et que vous la défendriez au péril de votre vie ; comment avez-vous tenu votre pro-

---

passer le fait suivant sous silence. Lorsque les généraux Grouchy et Pérignon furent pris, le grand duc Constantin, qui les vit couverts de sang et de blessures, leur amena son chirurgien, leur offrit sa bourse, et vint lui-même deux fois par jour savoir de leurs nouvelles. Sa cuisine fut aux ordres des généraux français jusqu'à leur convalescence. Dans la dernière campagne, l'empereur de Russie n'a pas traité avec moins d'égards les Français qui sont tombés en son pouvoir.

messe ? » Le major répondit que le porte-drapeau ayant été tué dans une charge, au moment de la plus forte mêlée, personne ne s'en étoit aperçu au milieu de la fumée ; que cependant la division avoit fait un mouvement à droite ; que le bataillon avoit appuyé ce mouvement, et que ce n'étoit que long-temps après qu'on s'étoit aperçu de la perte de son aigle ; que la preuve qu'il avoit été réuni et qu'il n'avoit point été rompu, c'est qu'un moment après il avoit culbuté deux bataillons russes et prit deux drapeaux, dont il faisoit hommage à l'Empereur, espérant que cela leur mériteroit qu'il leur rendît une autre aigle. L'Empereur fut un peu incertain, puis il dit : « Officiers et soldats, jurez-vous qu'aucun de vous ne s'est aperçu de la perte de son aigle, et que si vous vous en étiez aperçus, vous vous seriez précipités pour la reprendre, ou vous auriez péri sur le champ de bataille ; car un soldat qui a perdu son drapeau a tout perdu ? ». Au même moment mille bras se lèvent : « Nous le jurons et nous jurons aussi de défendre l'aigle que vous nous donnerez avec la même intrépidité que nous avons mise à prendre les drapeaux que nous vous présentons ». — « En ce cas, dit en souriant l'Em-

pereur, je vous rendrai donc votre aigle ».

Après la défaite des Russes, les débris de cette armée regagnèrent la Pologne. Leur fuite fut si précipitée, qu'ils laissèrent derrière eux les routes couvertes de canons, de caissons et de charriots de bagages. Dans la plupart des bourgs et villages où entrèrent les corps français détachés à la poursuite du général Kutusow, ils trouvèrent des granges et des églises remplies de blessés et de malades russes, abandonnés sans aucune espèce de secours. Le général Kutusow s'étoit contenté de faire placer sur les portes des écriteaux portant en langue française: *Je recommande ces malheureux Russes à la générosité de l'Empereur Napoléon et à l'humanité de ses braves troupes.*

En rentrant dans Vienne, le premier soin de l'Empereur fut de travailler au bonheur de la France. Plusieurs décrets, datés du château de Schœnbrun (1), portent l'empreinte de la sollicitude de S.M. pour la prospérité de

---

(1) Maison de plaisance de l'empereur d'Allemagne, à deux lieues de Vienne.

son peuple, et il pourvut à la subsistance des habitans de Vienne. En lisant ce passage, ne croit-on pas voir Henri IV assiégeant la ville de Paris et y faisant conduire des vivres? Enfin, il ne voulut point quitter cette cité sans donner aux Viennois de nouveaux gages de sa générosité. Voici la proclamation qui fut publiée à cet effet:

« Habitans de la ville de Vienne, j'ai signé la paix avec l'empereur d'Autriche. Prêt à partir pour ma capitale, je veux que vous sachiez l'estime que je vous porte et le contentement que j'ai de votre bonne conduite pendant le temps que vous avez été sous ma loi. Je vous ai donné un exemple inouï jusqu'à présent dans l'histoire des nations. Cent mille hommes de votre garde nationale sont restés armés, ont gardé vos postes; votre arsenal tout entier est demeuré en votre pouvoir, et pendant ce temps là je courois toutes les chances les plus hasardeuses de la guerre; je me suis confié en vos sentimens d'honneur, de bonne foi, de loyauté; vous avez justifié ma confiance.

» Habitans de Vienne, je vois que vous avez tous blâmé la guerre que des ministres,

vendus à l'Angleterre, ont suscitée sur le continent. Votre souverain est éclairé sur ces ministres corrompus; il est livré tout entier aux grandes qualités qui le distinguent, et désormais j'espère pour vous et pour le continent des jours plus heureux.

» Habitans de Vienne, je ne me suis pas montré parmi vous, non par dédain ou par un vain orgueil; mais je n'ai pas voulu distraire en vous aucun des sentimens que vous deviez à un prince avec qui j'étois dans l'intention de faire une prompte paix. En vous quittant, recevez, comme un présent qui vous prouve mon estime, votre arsenal intact, que les lois de la guerre ont rendu ma propriété. Servez-vous-en toujours pour le maintien de l'ordre. Tous les maux que vous avez soufferts, attribuez-les aux malheurs inséparables de la guerre, et tous les ménagemens que mon armée a apportés dans vos contrées, vous les devez à l'estime que vous avez méritée ».

Schœnbrun, le 6 nivose an 14 (26 décembre 1805).

Signé, NAPOLÉON.

Visite de S. M. l'Empereur à Joui.

Le 20 juin 1806, S. M. l'Empereur accompagné de S. M. l'Impératrice, et suivi d'une partie de sa cour, se rendit à Joui pour y visiter la belle manufacture de toiles peintes de M. Oberkampf. L'Empereur parcouroit les salles de travail, examinoit avec soin les détails, et jugeoit d'un œil exercé les procédés et les résultats. Le créateur de cet établissement répondoit aux questions de S. M. avec modestie et simplicité.

Arrivé dans la prairie où l'on fait sécher les toiles, l'Empereur s'arrête tout à coup, et regardant M. Oberkampf avec surprise, *Quoi !* lui dit-il, *vous n'avez pas l'étoile de la légion ? Non, sire, c'étoit l'honneur que je souhaitois le plus. Voilà la mienne*, continue l'Empereur, en lui donnant celle qu'il détacha vivement de sa boutonnière ; *j'aime à récompenser ceux qui servent leur patrie comme vous. C'est dans vos ateliers*, ajouta-t-il, *qu'on fait bonne et sûre guerre à l'ennemi ! au moins n'en coûte-t-il pas une goutte de sang à mon peuple.*

M. Oberkampf se montra digne par sa reconnoissance

reconnoissance de la récompense qui lui étoit donnée d'une manière si délicate et si imprévue. Le fils de M. Oberkampf reçut l'accueil propre à élever l'ame d'un jeune homme. Un Anglais, prisonnier de guerre, qui s'étoit rendu utile a l'établissement, obtint sur-le-champ un sauf-conduit qu'il sollicitoit en vain depuis long-temps ; une pension assignée sur sa cassette récompensa les services et les longs travaux du doyen des ouvriers.

Plusieurs scènes pleines d'intérêt et de charme avoient succédé à la première et à la plus touchante. L'Impératrice, qui les avoit contemplées avec une vive émotion, termina la dernière en faisant les caresses les plus aimables aux jeunes enfans de M. Oberkampf. Quand l'Empereur quitta l'établissement, on put s'apercevoir que sa bonté et celle de l'Impératrice laisseroient des traces durables dans le cœur des hommes utiles, simples et laborieux dont il avoit daigné animer les travaux et les efforts par son auguste présence (Extrait de la Notice des ouvrages de peinture des artistes vivans, exposés au Musée Napoléon, le 15 septembre 1806).

CAMPAGNES DE 1806 et 1807.

La paix de Presbourg avoit mis un terme aux hostilités ; l'Empereur livré aux soins de ses états n'avoit plus qu'une seule pensée, celle de consolider le bonheur des Français, lorsque de nouveaux cris de guerre se firent entendre, et forcèrent S. M. de rouvrir le temple que la journée d'Austerlitz (1) sembloit avoir fermé pour long-temps.

Napoléon part, et quinze jours sont à peine écoulés, que nos troupes ont vengé, à Iéna, l'affront fait à Rosbac (2). Cette journée n'est

---

(1) On rapporte que l'Empereur, avant de quitter Paris, rassembla ses ministres, et leur dit : « Je suis innocent de cette guerre, je ne l'ai provoquée en rien, elle n'est point entrée dans mes calculs. Que je sois battu, si elle est de mon fait. Un des principaux motifs de la confiance dans laquelle je suis que mes ennemis seront détruits, c'est que je vois dans leur conduite le doigt de la Providence qui, voulant que les traîtres soient punis, a tellement éloigné toute sagesse de leurs conseils, que, lorsqu'ils pensent m'attaquer dans un moment de foiblesse, ils choisissent l'instant même où je suis le plus fort ».

(2) Ce fut le 25 septembre que l'Empereur quitta Paris; le 6 octobre il étoit à Bamberg, et le 13 octobre eut lieu la bataille d'Iéna. L'Empereur, après

que le prélude de plus grands triomphes, l'aigle prussienne fuit devant le génie de Napoléon, Berlin est en notre pouvoir, et bientôt l'on voit des places, qui avoient autrefois arrêté sous leurs murs une nombreuse armée pendant des mois entiers, se rendre en moins de temps à des corps détachés de nos légions. Tant de prodiges opérés en quelques jours, et lorsque la plupart des Français soupçonnoient à peine que S. M. avoit quitté la capitale, n'ont rien qui étonne, c'est tout ce que l'on avoit droit d'attendre d'un héros qui nous a familiarisés depuis si long-temps avec la victoire; mais ce qui doit véritablement exciter notre admiration, c'est de voir la modération du vainqueur contraster avec la jactance de l'ennemi, la clémence qu'il exerce envers les coupables, l'attention qu'il apporte à adoucir les maux inséparables de la guerre(1), la générosité avec laquelle il offre à son en-

---

avoir traversé le camp où s'est donnée la bataille de Rosbac, qui fut si funeste à la France en 1757, ordonna que la colonne qu'avoit fait ériger en cet endroit le grand Frédéric, fût transportée en France.

(1) Madame la princesse Sophie Albertine, au-

nemi l'olivier de la paix (1), le respect qu'il porte à la mémoire d'un grand roi, l'accueil qu'il fait aux vieux compagnons de ce monarque (2), la protection qu'il accorde aux éta-

---

jourd'hui abbesse de Quedlinbourg, crut devoir quitter son abbaye après les succès de l'armée de l'Empereur; mais, rassurée par les sentimens de grandeur et de modération de ce prince, elle y revint et n'y éprouva aucun désagrément.

Dans le palais qu'habitoit l'Empereur à Berlin, se trouvoit la sœur du roi de Prusse, princesse électorale de Hesse-Cassel. L'Empereur ordonna à son grand maréchal du palais de veiller à ce qu'elle ne fût pas incommodée du bruit des mouvemens du quartier-général.

(1) Quelque temps avant la bataille d'Iéna, l'Empereur écrivit au roi de Prusse une lettre, dans laquelle on remarque ce passage qui caractérise si bien la sensibilité de S. M.

« Le succès de mes armes n'est point incertain. Vos troupes seront battues; mais il en coûtera le sang de mes enfans; s'il pouvoit être épargné par quelqu'arrangement compatible avec l'honneur de ma couronne, il n'y a rien que je ne fasse pour épargner un sang si précieux. Il n'y a que l'honneur qui à mes yeux soit encore plus précieux que le sang de mes soldats » (*Voyez* la lettre de S. M. au roi de Prusse, datée de Gera le 13 octobre 1806).

(2) L'Empereur, pendant son séjour à Berlin,

blissemens consacrés aux progrès des sciences (1), le désir qu'il a d'accroître le domaine des arts, enrichi par ses conquê-

---

témoigna une considération particulière pour le général Mollendorf. Voici ce qu'on en rapporte dans les nouvelles de Berlin, à la date du 16 décemb. 1806.

« Le feld-maréchal Mollendorf, le compagnon du grand Frédéric, et qui a toujours été opposé au parti de la guerre, reçoit chaque jour de S. M. I. des preuves de son estime et de sa bienveillance; il a eu l'honneur de dîner avec elle, avant son départ de Berlin, et il vient de recevoir tout récemment une preuve de l'intérêt que l'Empereur lui porte. S. A. le prince Alexandre, major-général de la grande armée, lui a écrit, par ordre de l'Empereur, que son traitement de feld-maréchal lui seroit payé à dater du 13 octobre, et qu'à l'avenir des fonds seroient régulièrement faits, chaque mois, pour satisfaire à ce paiement ».

(1) L'université d'Iéna a joui pendant cette guerre, comme tous les établissemens semblables, de la protection de sa Majesté, qui a voulu qu'on respectât ses priviléges et ses intérêts.

Après la prise de Leipsik, S. M. s'entretint avec les membres de l'université de cette ville, leur adressa les questions les plus intéressantes sur l'état de la littérature en Allemagne, sur le système de Leibnitz, de Kant, sur les progrès de la chimie, etc.

tes (1), le soin avec lequel il s'attache à perpétuer le souvenir des braves morts au champ d'honneur (2).

---

(1) M. Denon, directeur général des Musées, fit expédier pour Paris les objets d'arts et les tableaux les plus précieux provenant de Berlin, de Brunswick et du palais de l'électeur de Hesse.

(2) Au milieu de ses conquêtes et de ses triomphes, l'Empereur voulut qu'un monument national et digne de son objet transmît à la postérité la gloire des armées françaises et les grandes actions qui les honorent. (*Voyez* le décret daté de Posen, du 2 décembre 1807).

Par un décret daté d'Osterode, S. M. ordonna qu'il seroit fait, avec le métal de vingt-quatre pièces de canon prises à la bataille d'Eylau, une statue equestre, représentant, dans son costume de cuirassier, le sénateur et général de division d'Hautpoul, commandant la deuxième division de cuirassiers de la grande armée.

Par un autre décret rendu au camp impérial de Varsovie, elle ordonna que le pont, construit sur la Seine en face du Champ de Mars, porteroit le nom d'*Iéna*; que le quai à construire près du pont seroit appelé *Debilly*, du nom du général tué dans cette bataille; que les colonels *Houdard-Lamothe*, *Marigny*, *Dullembourg*, etc. tués dans la même affaire, donneroient leurs noms aux rues projetées dans ce quartier de la capitale.

Quelle tâche pour l'historien, quand il aura à nous entretenir d'un souverain qui, placé à quatre cents lieues de sa capitale, distingue de ce coup-d'œil qui embrasse l'Europe entière, les moindres détails du gouvernement intérieur (1); surveille les provinces les plus reculées de son Empire; administre en même temps qu'il combat; qui le soir d'une victoire signe les lettres de grace en faveur d'une famille infortunée (2), donne l'ordre d'ériger une statue à d'Alembert (3); qui fait en un mot, au milieu du tumulte des armes, sa principale

---

(1) Un décret, daté d'Osterode, porte qu'il sera établi, dans l'un des hospices de Montpellier, un cours théorique et pratique d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes.

Un autre, daté de Finckenstein, porte qu'il sera ouvert un concours sur la maladie connue sous le nom de *croup*, dont le prix sera de douze cents livres pour le meilleur ouvrage sur le traitement de cette maladie.

(2) Le 17 février, S. M. signa les lettres de grace en faveur des nommés François *de Gore* et Anne *Aufroi*, son épouse.

(3) Du camp d'Osterode l'Empereur envoya l'ordre de payer, sur ses propres fonds, la statue de

occupation du maintien des principes sociaux et des institutions civiles.

FAITS HISTORIQUES.

L'Empereur, étant à cheval pour se rendre de Wittemberg à Potzdam, fut surpris par un orage, et mit pied à terre dans la maison du grand veneur de Saxe. S. M. fut fort étonnée de s'entendre appeler par son nom par une jolie femme; c'étoit une Egyptienne, veuve d'un officier français, de l'armée d'Egypte, et qui se trouvoit en Saxe depuis trois mois; elle demeuroit chez le grand veneur de Saxe, qui l'avoit recueillie et honorablement traitée.

L'Empereur lui fit une pension de douze cents francs, et se chargea de placer son enfant. « C'est la première fois, dit l'Empereur, que je mets pied à terre pour un orage; j'avois le pressentiment qu'une bonne action m'attendoit là ».

---

d'*Alembert*, et de la faire placer dans le lieu que l'Institut jugeroit le plus convenable.

Actes de clémence.

Le prince d'Hatzfeld, quelques instans après qu'il eut reçu une audience de l'Empereur, fut arrêté. Il auroit été traduit devant une commission militaire et inévitablement condamné à mort. Des lettres de ce prince au prince Hohenlohe, interceptées aux avant-postes, avoient appris que, quoiqu'il se dît chargé du gouvernement civil de la ville, il instruisoit l'ennemi des mouvemens des Français. Sa femme, fille du ministre Schulembourg, vint se jeter aux pieds de l'Empereur : elle croyoit que son mari étoit arrêté à cause de la haine que le ministre Schulembourg portoit à la France. L'Empereur la dissuada bientôt, et lui fit connoître qu'on avoit intercepté des papiers dont il résultoit que son mari faisoit un double rôle, et que les lois de la guerre étoient impitoyables sur un pareil délit. La princesse attribuoit à l'imposture de ses ennemis cette accusation qu'elle appeloit une calomnie. « Vous connoissez l'écriture de votre mari, dit l'Empereur, je vais vous faire juge ». Il fit apporter la lettre interceptée, et et la lui remit. Cette femme, grosse de plus

de huit mois, s'evanouissoit à chaque mot qui lui découvroit jusqu'à quel point étoit compromis son mari dont elle reconnoissoit l'écriture. L'Empereur fut touché de sa douleur, de sa confusion, des angoisses qui la déchiroient. Eh bien! lui dit-il, vous tenez cette lettre, jetez-là au feu; cette pièce anéantie, je ne pourrai plus faire condamner votre mari ». Cette scène touchante se passa auprès de la cheminée. Madame d'Hatzfeld ne se le fit pas dire deux fois. Immédiatement après, le prince de Neufchâtel reçut ordre de lui rendre son mari. La commission militaire étoit déjà réunie. La lettre seule de M. d'Hatzfeld le condamnoit; trois heures plus tard il étoit fusillé.

Peu de jours après l'entrée de l'armée française à Berlin, l'Empereur passa la revue du corps du maréchal Davoust, nomma à toutes les places vacantes, et récompensa tous les braves. Il réunit ensuite les officiers et sous-officiers en cercle, et leur dit: « Officiers et sous-officiers du troisième corps » d'armée, vous vous êtes couverts de gloire » à la bataille d'Iéna; j'en conserverai un

» éternel souvenir. Les braves qui sont morts,
» sont morts avec gloire ; nous devons désirer
» de mourir dans des circonstances aussi glo-
» rieuses ». En passant la revue des douxième, soixante-unième et quatre-vingt-cinquième régimens de ligne qui avoient perdu le plus à cette bataille, l'Empereur fut attendri de savoir morts ou grièvement blessés, beaucoup de ses vieux soldats dont il connoissoit le dévouement et la bravoure depuis quatorze ans.

Proclamation de l'Empereur et Roi.

« Soldats ! vous avez justifié mon attente, et répondu dignement à la confiance du Peuple Français. Vous avez supporté les privations et les fatigues avec autant de courage que vous avez montré d'intrépidité et de sang froid au milieu des combats. Vous êtes les dignes défenseurs de ma couronne et de la gloire du grand peuple : tant que vous serez animés de cet esprit, rien ne pourra vous résister. La cavalerie a rivalisé avec l'infanterie et l'artillerie : je ne sais désormais à quelle arme je dois donner la préférence.... Vous êtes tous bons soldats. Voici les résultats de nos travaux.

« Une des premières puissances de l'Europe, qui osa naguère nous proposer une honteuse capitulation, est anéantie. Les forêts, les défilés de la Franconie, la Save, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversé en sept ans, nous les avons traversés en sept jours, et livré dans l'intervalle quatre combats et une bataille. Nous avons précédé à Potzdam, à Berlin, la renommée de nos victoires. Nous avons fait soixante mille prisonniers, pris soixante-cinq drapeaux, parmi lesquels ceux des gardes du roi de Prusse, six cents pièces de canon, trois forteresses, plus de vingt généraux. Cependant près de la moitié de vous regrettent de n'avoir pas encore tiré un seul coup de fusil. Toutes les provinces de la monarchie prussienne, jusqu'à l'Oder, sont en notre pouvoir.

» Soldats, les Russes se vantent de venir à nous. Nous marcherons à leur rencontre; nous leur épargnerons la moitié du chemin; ils retrouveront Austerlitz au milieu de la Prusse. Une nation qui a aussitôt oublié la générosité dont nous avons usé envers elle, après cette bataille, où son empereur, sa cour, les débris de son armée, n'ont dû leur salut qu'à la capitulation que nous leur avons

accordée, est une nation qui ne sauroit lutter avec succès contre nous.

» Cependant tandis que nous marchons au devant des Russes, de nouvelles armées, formées dans l'intérieur de l'Empire, viennent prendre notre place pour garder nos conquêtes. Mon peuple tout entier s'est levé indigné de la honteuse capitulation que les ministres prussiens, dans leur délire, nous ont proposée. Nos routes et nos villes frontières sont remplies de conscrits qui brûlent de marcher sur vos traces. Nous ne serons plus désormais les jouets d'une paix traîtresse, et nous ne poserons plus les armes que nous n'ayons obligé les Anglais, ces cruels ennemis de notre nation, de renoncer au projet de troubler le continent, et à la tyrannie des mers.

» Soldats, je ne puis mieux vous exprimer les sentimens que j'ai pour vous, qu'en vous disant que je porte dans mon cœur l'amour que vous me montrez tous les jours.

De notre camp impérial de Potzdam, le 26 novembre 1806.

Signé NAPOLÉON.

Séjour de l'Empereur à Potzdam.

L'Empereur Napoléon a donné dans cette guerre, toutes les fois que les occasions s'en sont présentées, des preuves de son admiration, de sa vénération pour Frédéric. Il voulut voir la chambre où il est mort, défendit qu'on y dérangeât rien, ôta lui-même l'épée de ce grand roi (1) et son baudrier qui pen-

---

(1) La translation aux Invalides de l'épée de Frédéric le Grand, qui eut lieu le 18 mai 1807, offrit un spectacle plein d'intérêt. Dans aucune circonstance peut-être les sentimens de reconnoissance et d'admiration pour nos armées et l'auguste chef qui les a conduites à la victoire ne se manifestèrent avec plus d'énergie, d'enthousiasme.

Nous croyons intéresser le lecteur, en rapportant le passage suivant du discours que prononça à cette occasion M. de Fontanes, président du corps législatif.

« Lorsqu'autrefois dans cette ville, maîtresse du monde, un illustre Romain venoit suspendre aux murs du Capitole les dépouilles du royaume de Macédoine, il ne put se défendre d'une profonde émotion, en songeant aux exploits d'Alexandre, et en contemplant les calamités répandues sur sa maison; le héros de la France n'a pas été moins attendri quand il est entré dans ces palais tristes et déserts, que rem-

doient au mur. Il les envoya comme des monumens précieux à Paris. Lorsque les drapeaux pris sur les Prussiens furent transportés en France, il défendit qu'on les fît passer dans la ville de Potzdam, lieu où est mort Frédéric, et où tout rappelle sa mémoire, etc. (Extrait de la campagne des armées françaises en Saxe et en Pologne, sous le commandement de S. M. l'Empereur et Roi, en 1806 et 1807).

Proclamation.

Au quartier-général impérial. A Posen, le 2 décembre 1806.

« Soldats, il y a aujourd'hui un an, à cette heure même, que vous étiez sur le champ mémorable d'Austerlitz. Les bataillons russes épouvantés fuyoient en déroute, ou, enveloppés, rendoient les armes à leurs vainqueurs.

---

plissoit autrefois, avec autant d'éclat, le héros de la Prusse. On l'a vu saisir, avec un religieux enthousiasme, cette épée dont il fait un si noble don à ses vétérans; mais il a défendu que les armes et les aigles prussiennes, que tout cet amas de trophées conquis sur les descendans d'un grand roi, traversassent les lieux où sa cendre repose, de peur d'affliger ses mânes et d'insulter son tombeau ».

Le lendemain, ils firent entendre des paroles de paix; mais elles étoient trompeuses. A peine échappés, par l'effet d'une générosité peut-être condamnable, aux désastres de la troisième coalition, ils en ont ourdi une quatrième. Mais l'allié, sur la tactique duquel ils fondoient leur principale espérance, n'est déjà plus. Ses places fortes, ses capitales, ses magasins, ses arsenaux, deux cent quatre-vingts drapeaux, sept cents pièces de bataille, cinq grandes places de guerre sont en notre pouvoir. L'Oder, la Wartha, les déserts de la Pologne, les mauvais temps de la saison n'ont pu vous arrêter un moment. Vous avez tout bravé, tout surmonté; tout a fui à votre approche.

» C'est en vain que les Russes ont voulu défendre la capitale de cette ancienne et illustre Pologne; l'aigle française plane sur la Vistule. Le brave et infortuné Polonais, en vous voyant, croit revoir les légions de Sobieski de retour de leur mémorable expédition.

» Soldats, nous ne déposerons point les armes que la paix générale n'ait affermi et assuré la puissance de nos alliés, n'ait restitué à notre commerce sa liberté et ses colonies.

nies. Nous avons conquis sur l'Elbe et l'Oder, Pondichéry, nos établissemens des Indes, le Cap de Bonne-Espérance et les colonies espagnoles. Qui leur donneroit le droit de faire espérer aux Russes de balancer les destins ? Qui leur donneroit le droit de renverser de si justes desseins ? EUX ET NOUS NE SOMMES-NOUS PAS LES SOLDATS D'AUSTERLITZ ? »

Signé, NAPOLÉON.

La bataille d'Eylau étant un de ces événemens dont l'histoire est avare, même de nos jours, le directeur général du musée Napoléon a cru de son devoir de se saisir de ce sujet, et de le proposer par la voie publique, aux peintres d'histoire. Il a demandé en conséquence à S. M. la permission de proposer aux artistes d'en faire chacun une esquisse, qui sera jugée par la quatrième classe de l'Institut. Le tableau sera de même grandeur que celui de l'hôpital de Jaffa, et le prix sera de seize mille livres ; il sera de même exécuté en haute lisse, par la manufacture des Gobelins. Les deux esquisses que la classe de l'Institut jugera avoir mérité un premier et un second *accessit*, seront honorées chacune d'une médaille d'or de six cents livres.

M. Denon, en envoyant une description faite sur le champ de bataille, a choisi le moment où l'Empereur vient porter indistinctement des secours et des consolations aux honorables victimes des combats.

PROGRAMME.

L'Empereur visite le champ de bataille de Preuss-Eylau, le 9 février 1807.

L'armée française, victorieuse, le 8 février 1807, à Preuss-Eylau, avoit bivouaqué pendant la nuit, sur le champ de cette mémorable bataille, que l'armée russe, complètement battue, avoit abandonné précipitamment pendant cette même nuit.

Le 9, à la pointe du jour, l'avant-garde de l'armée française poursuivoit l'ennemi sur tous les points, et trouvoit les routes de Kœnisberg couvertes de morts, de mourans et de blessés russes abandonnés, ainsi que canons, caissons et bagages.

Vers midi, l'Empereur monta à cheval (1),

(1) Il étoit accompagné des princes Murat et Berthier; des maréchaux Soult, Davoust, Bessières; du grand écuyer de Caulaincourt; de ses aides-de-camp-généraux Mouton, Gardanne, Lebrun; de plusieurs

il passa en revue plusieurs divisions des maréchaux Soult, Augereau et Davoust, qui se trouvoient encore sur le champ de bataille, et parcourut successivement toutes les positions qu'avoient occupées la veille les différens corps français ou russes. La campagne étoit entièrement couverte d'une neige épaisse, sur laquelle étoient renversés des morts, des blessés et des débris d'armes de toute espèce. Des traces de sang contrastoient par-tout avec la blancheur de la neige; les endroits, où avoient eu lieu les charges de cavalerie, se rémarquoient par la quantité de chevaux morts, mourans ou abandonnés; des détachemens de Français et de prisonniers russes parcouroient en tous sens ce vaste champ de carnage, et enlevoient les blessés, pour les transporter aux ambulances de la ville. De longues lignes de cadavres russes, de blessés, de débris d'armes et de havre-sacs abandonnés, dessinoient d'une manière sanglante la place de chaque

autres officiers de sa maison, ainsi que d'un piquet de chasseurs de la garde, et des princes et officiers gardes d'honneur polonais.

bataillon et de chaque escadron. Les morts étoient entassés sur les mourans au milieu des caissons brisés ou brûlés et des canons démontés.

L'Empereur s'arrêtoit à chaque pas devant les blessés, les faisoit questionner dans leur langue, les faisoit consoler et secourir sous ses yeux. On pansoit devant lui ces malheureuses victimes des combats; les chasseurs de sa garde les transportoient sur leurs chevaux; les officiers de sa maison faisoient exécuter ses ordres bienfaisans. Les malheureux Russes, au lieu de la mort qu'ils attendoient, d'après l'absurde préjugé qu'on leur imprime, trouvoient un vainqueur généreux; étonnés, ils se prosternoient devant lui, ou lui tendoient leurs bras défaillans, en signe de reconnoissance. Le regard consolateur du grand homme sembloit adoucir les horreurs de la mort, et répandre un jour plus doux sur cette scène de carnage.

Un jeune hussard lithuanien, auquel un boulet avoit emporté le genou, avoit conservé tout son courage au milieu de ses camarades expirans; il se soulève à la vue de l'Empereur: « César, lui dit-il, tu veux que

je vive, eh bien ! qu'on me guérisse, je te servirai fidèlement comme j'ai servi Alexandre».

Signé, DENON.

FAITS HISTORIQUES.

Lorsque le bulletin de la bataille d'Eylau, inséré dans les journaux français, parvint à l'armée, l'on remarqua que les pertes des Français avoient été exagérées et les avantages diminués. On prétend que ces observations étant parvenues à l'Empereur, S. M. dit : « Un père, qui vient de perdre ses enfans, ne goûte aucune des chances de la victoire ; quand le cœur parle, la gloire même n'a plus d'illusion » (Extrait du journal de Paris, 6 avril 1807).

CHAPITRE DEUXIÈME.

Quæ regio in terris nostri non plena laboris!
VIRG.

ARMÉE DE TERRE.

La Nation Française, en changeant la forme de son gouvernement, appela sur elle l'attention de l'Europe. Les souverains ne virent pas avec indifférence un nouvel ordre de choses qui ne paroissoit pas devoir se borner à de simples changemens politiques. Le signal du combat fut donné, et la lutte s'engagea par-tout au même instant. La France, attaquée sur tous les points, déchirée au dedans par les factions, réduite à elle seule, se trouva forcée de recourir à des moyens aussi extraordinaires que les circonstances dans lesquelles elle se trouvoit placée. Un appel fait à six cent mille réquisitionnaires, incorporés depuis dans nos anciennes légions, des ateliers d'armes et de munitions (1) établis dans la

(1) En 1793, la convention nationale décréta une

proportion de nos besoins, la mettent bientôt à même d'alimenter dix armées (1), et de déployer ces ressources formidables contre lesquelles ont depuis échoué tous les efforts des diverses coalitions. Cet appel fait à la bravoure

---

fabrication extraordinaire de fusils dont Paris fut le centre. Les places publiques furent transformées en ateliers. On créa de nouveaux établissemens pour les diverses fabrications d'armes; dix-huit fonderies de canon furent ajoutées aux deux autres existantes en 1789; des artistes procédèrent au départ des cloches, dont le cuivre pur fut porté aux fonderies, après que l'on en eût séparé les matières étrangères.

(1) *Composition de nos armées au mois de mai* 1793.

Armée du Nord et des Ardennes,
— de la Moselle,
— du Rhin,
— des Alpes,
— d'Italie,
— des Pyrénées Orientales,
— des Pyrénées Occidentales,
— des côtes de la Rochelle depuis la Gironde jusqu'à Nantes,
— des côtes de Brest depuis Nantes jusqu'à St.-Malo,
— des côtes de la Manche depuis St.-Malo jusqu'à Dunkerque.

française est également entendu des savans, qui se disputent aussi la gloire de partager nos triomphes. Les uns concourent par leurs travaux à perfectionner les machines et les instrumens de guerre, d'autres publient des procédés chimiques, ou mettent à la portée de tous les citoyens des procédés utiles et les connoissances nécessaires pour la fabrication des canons et des armes de toute espèce (1). En moins de neuf mois, douze millions de

---

(1) En publiant des recherches qui ont si puissamment contribué aux succès de nos armes, la reconnoissance publique a apprécié ce qu'elle doit à MM. Monge, Bertholet et les autres savans dont nous aurons occasion de parler dans la suite de cet Ouvrage. Parmi ceux dont il faut déplorer la perte, nous distinguerons M. Lavoisier, à qui la chimie a de si grandes obligations, et qui nous a affranchi du tributs que nous payions à l'étranger pour le salpêtre.

Le général Meusnier, mort en 1793 au siége de Mayence, qui, après avoir publié plusieurs découvertes importantes sur la chimie, s'étoit livré à de grandes recherches sur la direction des aérostats.

Le jeune Clouet, enlevé trop tôt aux arts, qui, en créant l'art de l'aciérie, a rendu ce métal indigène en France;

L'ingénieux Conté, dont l'industrieuse activité n'a

livres de salpêtre sortent des entrailles de la terre, tandis qu'auparavant cette lente opération ne s'élevoit pas à un million par année; la chimie crée une méthode de raffiner et de sécher en vingt-quatre heures des milliers de cette matière, et tandis que la chirurgie s'occupe des moyens de faire tourner au profit de l'humanité des instrumens de mort (1), un

---

pas été moins appréciée en Allemagne qu'en Egypte;

Le général d'Arçon, général du génie et membre du Sénat Conservateur, mort en 1800. Il fit le siége de Breda, dont il se rendit maître le 24 février 1793. C'est aussi à ses talens qu'on dut la prise de Gertruidemberg. L'époque de la célébrité de cet officier remonte aux fameuses batteries flottantes de son invention, qui auroient pu faire tourner le siége de Gibraltar à l'avantage de la France. On a de lui les ouvrages suivans: *De la force militaire dans ses rapports conservateurs, réponse aux Mémoires de M. de Montalembert, sur la fortification dite* Perpendiculaire, 1790; *Considérations militaires et politiques sur les fortifications*, 1795.

(1) M. Percy, membre de l'Institut, alors chirurgien en chef de l'armée de Sambre et Meuse, a senti que les mêmes machines, qui portent la mort chez l'ennemi, pouvoient porter aux camps des secours à nos blessés. Ces voitures longues et suspendues, que notre artillerie légère emploie si utilement pour le

habile mécanicien trouve le secret de correspondre en quelques minutes aux plus grandes distances (1) ; d'autres savans, voulant mettre à profit une des plus belles découvertes de la physique, planent sur les camps ennemis, en observent les positions, enseignent à nos soldats le point où le succès pourroit couronner l'audace, ceux où la sagesse commande

---

transport des artilleurs et de leurs munitions ; ne sont plus destinées simplement à renfermer la foudre qui doit détruire des hommes, elles cachent dans leurs flancs les instrumens et tout ce qui est nécessaire au traitement de nos blessés et à la conservation de nos braves ; sur leur dos elles portent ceux qui en doivent faire usage, et les bras d'Esculape semblent disputer à ceux de Mars leurs victimes.

(1) La découverte du télégraphe, due à M. Chappe, mort il y a peu d'années, date de l'an 5 ; le premier moment de son existence fut signalé par la nouvelle de la prise de Condé sur nos ennemis. La convention la reçut au commencement d'une de ses séances, rendit un décret qui déclaroit que Condé s'appelleroit Nord-Libre, et le télégraphe lui annonça, pendant cette même séance, que le décret étoit parvenu à sa destination.

Les ballons avoient contribué au gain de la bataille de Fleurus, le télégraphe en fit gagner aussi beaucoup. Par ce moyen, le Gouvernement étoit présent

de rester sur la défensive (1); enfin, tout se réunit pour repousser l'ennemi de nos frontières et conquérir son territoire. C'est ainsi que, pendant que Syracuse étoit assiégée, le génie d'Archimède inventoit ces machines qui causèrent tant de maux aux Romains assiégeans.

Nous voilà arrivés au moment où doivent briller des talens qui, sans la révolution peut-être, seroient restés dans une éternelle obscu-

---

à toutes les armées, et les généraux au conseil. Chaque jour l'ordre se distribuoit de Paris à Strasbourg, à Lille, à Madrid, à Milan, non à course de cheval, mais en quelques minutes ; et le Gouvernement, éloigné de cent lieues, savoit le sort d'une bataille avant même que les villes voisines eussent appris qu'il s'en étoit donné une. De là cette promptitude étonnante de mesures, cet accord dans les mouvemens des armées, qui déconcertèrent tant de fois les ennemis. Pendant qu'ils attendoient des ordres de Vienne ou de Londres, ceux du Gouvernement français étoient déjà exécutés ; et lorsque les ordres étoient arrivés de Vienne ou de Londres, le plan des choses d'après lequel ils étoient motivés, étoit tellement changé, que la plupart des opérations de la coalition étoient fausses.

(1) Les aérostats furent employés avec succès à la bataille de Fleurus.

rité. Des jeunes gens, qui n'avoient point été destinés à la profession des armes, passent tout à coup d'une existence douce à la vie la plus dure, échangent les jouissances qui accompagnent la fortune contre les privations inséparables du métier de soldat; au lieu de lit n'ont pour reposer que de la terre humide et souvent couverte de neige, et chaque jour voit paroître sur le sol français des braves de tous les rangs et de tous les âges, tout expérimentés, tout invincibles, et qui semblent aux yeux de l'Europe étonnée réaliser ce que l'histoire des temps fabuleux nous raconte de ces soldats sortant de terre, autour des premiers fondateurs de la fameuse Thèbes.

A mesure que les opérations militaires se compliquent, et que la guerre devient une science plus difficile, nos généraux, forcés d'en suivre les progrès, deviennent de plus en plus habiles par l'effet de l'expérience; une noble émulation, l'amour de la gloire, viennent encore ajouter à leurs généreux efforts, et à la suite de quelques campagnes, les officiers les plus accoutumés à vaincre sont forcés de céder à ces jeunes guerriers, qui, depuis, ont fait tomber au pouvoir de la France

les plus redoutables forteresses, et qui ont agrandi avec le temps le domaine de l'art militaire. A la tête de nos armées, nous voyons des chefs, aussi recommandables par leurs talens que par leurs vertus, commander la discipline par la sévérité de leurs mœurs, le courage par leur exemple, prodiguer la clémence à des prisonniers ennemis, inspirer l'amour du nom français aux villes mêmes qui éprouvent la force de leurs armes, maintenir un tel ordre parmi nos troupes, que les habitans s'aperçoivent à peine qu'ils sont conquis, soumettre enfin le droit de la guerre à des règles puisées dans les sentimens généreux ; et tandis que les uns s'empressent de protéger les lettres (1), ou se livrent à des

---

(1) Les savans n'apprendront pas sans intérêt que l'exemple de l'amour porté aux sciences leur a été donné par le général *Lacombe Saint-Michel*, à l'occasion des opérations militaires du siége de Peschiera ; et au moment où elles se continuèrent, ce citoyen, amateur éclairé des lettres, se transporta dans la presqu'ile de *Sermione*. Il la parcourut toute entière, reconnut les ruines antiques qu'elle contenoit, fit faire plusieurs fouilles, pour découvrir des portions de bâtisses enfouies dans la terre, visita les souterrains et retrouva l'alignement des anciens fondemens de la mai-

recherches qui ont pour but l'application des sciences exactes à celui de tous les arts dont

---

son de Catulle. Il en fit lever le plan par son aide-de-camp, le chef de bataillon *Melloni*. Cet officier, rempli de talens, dessina, en outre, d'après nature, plusieurs points de vue, tirés des ruines de la maison de Catulle.

Le général voulant célébrer d'une manière plus particulière, la mémoire du poète latin qui avoit autrefois habité *Sermione*, donna, sur les lieux mêmes, une fête brillante en l'honneur de Catulle; les généraux, les officiers français et polonais qui avoient assisté au siége de Peschiera, y furent invités, ainsi que plusieurs habitans de *Sermione*, entr'autres le poète Anelli et sa famille (*).

Durant le repas, le général Lacombe Saint-Michel et le poète Anelli récitèrent et chantèrent tour à tour des pièces de vers de leur composition, qui avoient le mérite d'être inspirées par ces lieux riches de poétiques souvenirs. Entr'autres toast analogues à la circonstance, on distingua ceux qui suivent :

« A *Catulle*, habitant de Sermione, le plus élégant des poètes latins, dont les productions respirent la grace et l'enjouement.

« A *Bonaparte*, protecteur des sciences et des beaux arts; il a donné l'exemple d'honorer les grands

(*) Ce poète est né et habite dans les mêmes lieux où Catulle a vécu; il cultive le genre de Métastase, et passe pour approcher de très-près de ce poète aimable.

les perfectionnemens ont le plus d'influence sur la destinée des empires, d'autres, à l'exem-

---

hommes, au milieu même des combats et dans le tumulte des armes. Il a célébré *Virgile* à Mantoue, et à rendu hommage à *Catulle* en visitant la presqu'île de Sermione.

« Au général en chef Brune; dans toutes les occasions il a favorisé les savans en Italie, et protégé les sciences et les beaux arts.

« Au géneral Miollis, protecteur des sciences et des beaux arts en Italie (*).

« Au général Lacombe Saint-Michel; il honore à Sermione la mémoire du poète Catulle, et cultive lui-même les lettres avec succès.

« Au poète Anelli; comme Catulle, il habita les rives du lac de Garda, et par ses talens il est l'émule de ce poète célèbre.

La mémoire de Catulle, près de deux mille ans après sa mort, ne fut pas inutile à son pays. Les habitans de Sermione moderne vinrent, au milieu de la fête donnée en l'honneur de leur compatriote, exposer aux généraux français combien il leur étoit onéreux de nourrir le détachement qui venoit de remplacer la garnison autrichienne, et firent connoître les dégats qu'ils

(*) C'est le général Miollis qui a exécuté les ordres du général Bonaparte, en faisant élever à Pietola, lieu de la naissance de Virgile, au milieu d'un bosquet de chênes, de myrte et de laurier, le monument consacré à la mémoire de ce poète immortel.

ple de César, quittent le champ de bataille pour décrire leurs victoires et celles de leurs

---

avoient essayés de la part de quelques-uns de nos soldats.

Le général Chasseloup, commandant supérieur des troupes, reçut avec la plus grande cordialité les habitans de Sermione, et fit expédier sur-le-champ et devant eux, par le chef de son état-major, l'ordre de faire partir de suite les troupes stationnées dans cette commune; il voulut encore que les dégâts fussent estimés, et que les habitans qui les avoient éprouvés en fussent indemnisés.

Ainsi tout concourut à faire de cette journée une époque mémorable pour les habitans de ce pays, et l'histoire confondra désormais, avec la renommée du poète, le souvenir de la courtoisie française qui sait si bien s'accorder avec la valeur, et du respect de nos généraux pour la gloire littéraire et pour l'humanité souffrante.

Par un arrêté du 5 ventose an 7, le général Championnet, commandant alors à Naples, fit élever à Virgile un monument en marbre, à l'endroit où se trouve son tombeau, près de la Grotta di Pozzuoli. Quelques mois auparavant, ce général avoit fait à Paris un envoi des plâtres d'Herculanum qui se trouvoient à Portici, et de plusieurs statues, entr'autres la Vénus Callipige, Caligula, Marc-Aurèle, un beau Mercure en bronze

compagnons

compagnons d'armes d'un style digne de la valeur qui les a remportés. Il suffit de parcourir nos annales pour y trouver à chaque page un de ces héros dont Plutarque nous a conservé le souvenir.

Qui de nous ne s'enorgueillira d'être Français en entendant prononcer les noms de Dampierre (1), de Custines, qui, par ses victoires, prépara la réunion de Mayence et de la rive gauche du Rhin; du jeune Beauharnais, dont la valeur avoit tant d'éclat; de Marceau, cet aimable guerrier qui donnoit à la patrie les espérances les plus brillantes, lorsqu'une mort glorieuse termina ses

---

et un Méléagre en rouge antique, beaucoup de bustes en marbre du plus grand prix.

Il ordonna, en outre, des fouilles à Herculanum, Pompéia, Stabia, Baïa, et à Santa-Agata (l'ancienne Capoue). Six cents ouvriers furent employés à ces fouilles, sous la direction du savant antiquaire Matthias Jarillo, qui a rédigé la plus grande partie du grand ouvrage publié par l'académie d'Herculanum, sur les antiquités de cette ville.

(1) Le général Dampierre fut tué à l'attaque des bois de Ruisme et Saint-Amand, le 8 mai 1793.

jours (1) ; de Dugommier (2), dont la vie offre tant de rapprochemens avec celle des

(1) Ce général fut tué à la bataille d'Altenkirchen, perdue par les Français. Nos grenadiers l'emportèrent sur un brancard qu'ils formèrent avec leurs armes. Marceau, malgré ses souffrances, opposoit un front serein aux alarmes de ses amis. Il leur dit : Je suis trop regretté. « L'archiduc Charles et le général Kray lui envoyèrent leurs chirurgiens. Bientôt son lit fut entouré de tous les généraux de l'armée ennemie. Rien n'étoit plus touchant que les regrets du vieux général Kray ; il resta long-temps près de son lit, triste et les yeux baissés ; il prenoit les mains du jeune héros mourant. Les hussards de Blanchenstein et de Barco, qui avoient le plus souvent combattu contre lui, voulurent le voir ».(Extrait de la gazette de France).

L'armée a élevé, à la mémoire du général Marceau, un monument près Coblentz, dans le fort qui porte aujourd'hui son nom.

La ville de Chartres, sa patrie, a payé également à ce guerrier son tribut de reconnoissance.

Marceau étudia l'art militaire pour lui-même ; dès 1791, il présenta au ministre de la guerre un traité de sa composition sur les évolutions militaires, qui a été rédigé depuis en grande partie.

(2) Le général Dugommier, commandant l'armée des Pyrénées Orientales, termina sa glorieuse carrière le

plus grands personnages de l'antiquité ; de Hoche (1), qui mit le comble à la gloire qu'il

---

25 brumaire an 3, à l'affaire qui eut lieu entre les troupes françaises et les troupes espagnoles.

« Lorsque sa mort fut annoncée à la Convention, le représentant Marec le loua en ces termes simples et touchans : « Mon cœur est pressé de rappeler à l'assemblée un fait qui honore le brave général que nous venons de perdre. il retrace l'antique pauvreté. C'est ici un trait de Camille et de Fabricius. Dugommier avoit perdu une immense fortune. Lorsqu'il fut nommé général de brigade, il vivoit à Paris dans un tel dénûment, qu'il fut obligé de solliciter, auprès de la convention, une avance de mille écus pour ses équipages. J'étois alors membre du comité de la marine : il vint m'y voir, et j'appuyai sa demande avec autant de zèle que d'attendrissement. Sans ce foible secours, Dugommier ne seroit peut-être pas parti ; et c'est à cette cause, si petite en apparence, qu'on doit les immortelles victoires de Toulon, de Collioure, de Saint-Edme, de Bellegarde, etc. qui placent Dugommier sur la ligne des célèbres généraux de l'antiquité ».

(*Voyez* le Cornélius Népos français, par M. Châteauneuf).

(1) En l'an 2 (1794), le général Hoche, après avoir conduit son armée pendant quatorze jours, marcha à travers les montagnes que la nature et l'art avoient fortifiées, qu'une artillerie formidable couronnoit, que la neige et la glace rendoient impraticables à tous

avoit acquise sur le Rhin par la pacification de la Vendée ; de Championnet (1), qui ren-

---

autres qu'à des soldats français, et opéra la jonction de l'armée de la Moselle à l'armée du Rhin.

En l'an 5 (1797), après la pacification de la Vendée, il passa au commandement en chef de l'armée de Sambre et Meuse.

Il mourut à Vetzlaër le 3 vendémiaire an 7 (24 septembre 1798). Son corps fut transporté en grande pompe à Coblentz, où il fut enterré à côté du général Marceau, dans le fort de Pétersbourg qui porte aujourd'hui le nom de *Fort Marceau*.

Peu de temps après, on éleva à la mémoire de ce général un mausolée dans les champs de Weissenthurn, et l'on fonda une rente perpétuelle de deux mille francs, pour servir à l'instruction de la jeunesse. L'instituteur, choisi par les habitans, jouit de cette rente sous la condition de veiller à l'entretien du monument. C'est à M. le sénateur Lefebvre, alors général de division, qu'on doit ce projet.

(1) Le général Championnet quitta l'armée de Sambre et Meuse à laquelle il étoit attaché en qualité de général de division, pour passer au commandement de l'armée d'Italie, et mourut à Nice au milieu de l'épidémie qui désola cette ville en l'an 7 (1799).

Voici la lettre que lui adressoit le directoire en l'an 5 (1797).

Paris, le 15 floréal.

« Vous avez, citoyen général, donné le signal de

dit son nom aussi illustre en Italie qu'il l'a été en Allemagne ; de Chérin (1), digne héritier

la victoire à l'armée de Sambre et Meuse, en commençant *les* opérations de cette campagne à la tête de votre brave division. Le succès des combats d'Ukrach et d'Altenkirchen est votre ouvrage, et le général en chef, Hoche, se loue souvent de la sagesse, des talens et du courage avec lesquels vous le secondez. Notre estime et notre confiance vous seront toujours acquises à de si justes titres ».

(1) Le général Chérin, chef de l'état-major de l'armée du Danube, mourut le 20 prairial an 7 (8 mai 1799), par suite de la blessure qu'il avoit reçue dans la journée du 15, en avant de Zurich.

Dès le matin, ce général monta à cheval pour parcourir la ligne qu'occupoit l'armée ; dans sa tournée, il aperçut un corps de tirailleurs français, qui, cédant, il est vrai, à une force supérieure, se retiroit en désordre. Remarquant que la conservation de la position importante sur laquelle il se trouvoit, étoit utile, il fit tous ses efforts pour ranimer et doubler même, s'il étoit possible, le courage des soldats qui l'entouroient : il se fit, dans cette occasion, un devoir de se mettre à leur tête, et ce fut à ce poste honorable, mais périlleux, qu'il reçut le coup fatal qui fut dirigé sur lui, par un tirailleur tirolien, caché derrière une maison située au-delà d'un ravin où les ennemis venoient d'être repoussés.

Chérin, né avec de la fortune, la consomma au ser-

6...

des vertus d'un citoyen, aussi recommandable par sa probité que par ses lumières ; de Joubert (1), si bien apprécié par Napoléon, et qui s'arrache des bras de l'hymen pour cueillir de nouveaux lauriers, hélas ! les

---

vice, et mourut pauvre, après avoir long-temps commandé, et avoir été long-temps chef d'état-major.

Il étoit fils de M. Chérin, généalogiste, homme aussi recommandable par sa probité que par ses lumières; il occupa même cette place jusqu'au 7 mai 1792, qu'il fut nommé au dix-huitième régiment d'infanterie de ligne.

Parmi une foule de traits qui lui ont acquis des droits à l'estime publique, nous ne citerons que ce dernier :

Ce général, guidant une de ses colonnes dans un chemin difficile, exhortoit les soldats à endurer patiemment les fatigues du voyage : « Cela vous est bien facile à dire, reprit avec insolence un de ses plus proches voisins, vous qui êtes monté sur un bon cheval ; mais nous, pauvres diables ! A ces mots, Chérin descend et propose gaîment au soldat mutiné de prendre sa place. A peine celui-ci fut-il monté, qu'un coup de feu, parti d'une haie, le frappe et le renverse. *Vous voyez*, dit froidement Chérin à sa troupe, *que la place la plus élevée est aussi la plus dangereuse*. Cela dit, il remonte sur son cheval, et continue sa route ».

(1) Ce général, employé dans la conquête d'Italie, s'élança, lui septième, dans les retranchemens enne-

derniers ; de Cafarelli Dufalga (1) que la mort moissonna presque sur le champ de

---

mis, et fixa la victoire à Gava, emporta de vive force la ville et le camp retranché qui la défendoit à Rivoli ; il développa sur-tout les plus grands talens dans la campagne du Tirol. Enfoncé avec sa division dans ce pays montueux et difficile, isolé du reste de l'armée, entouré d'un peuple aguerri, il força tous les passages, et opéra sa jonction avec l'armée qui le croyoit perdu. Le héros de l'Italie honoroit Joubert de son estime et de son amitié. En partant pour l'expédition d'Egypte, il dit à ses compagnons d'armes qui redoutoient les suites que pouvoit avoir son absence : « *Je vous laisse Joubert* ». Après la journée du 30 prairial (16 juin 1799), il fut nommé général en chef de l'armée d'Italie, pour s'opposer aux progrès des Russes, commandés par Suwarow, s'arracha des bras de l'hymen qu'il venoit de contracter avec mademoiselle de Montholon ; mais il fut tué en entrant en campagne, au commencement de la bataille de Novi, le 16 août 1799.

(1) Cafarelli Dufalga, général de division du génie, et membre associé de l'Institut, fut blessé devant St.-Jean d'Acre, le 8 floréal an 8 (28 avril 1800) ; en revenant au camp, quoique accablé de douleur, il dit en apercevant un mûrier : *Voilà de quoi faire de bonnes plates-formes, et c'est la quatrième fois que je le dis.*

Dans le cours de ses souffrances, il ne s'occupoit

6....

bataille, nom aussi cher aux sciences qu'à l'armée, et dont la vie nous présente le mé-

---

que des progrès du siége. Il se fit porter sur la crète d'une monticule qui dominoit la place, et y resta pendant la durée d'une attaque. L'estimable chirurgien en chef, Larrey, lui dit en défaisant le premier appareil de sa blessure : *Je crois, général*.... *Je vous entends*, lui répondit-il, *il faut couper le bras*. — Je le crains. — Tout de suite. — Il souffrit courageusement l'amputation, et mourut de la fièvre de suppuration.

Dans la retraite de l'armée, vers les bords de la Nahe, (16 frimaire an 4), il fut atteint d'un boulet à la jambe gauche dont il souffrit l'amputation le lendemain ; l'opération étoit à peine achevée, qu'il écrivit au général en chef une lettre sur les moyens qu'il jugeoit les plus propres à contenir l'ennemi. Son conseil fut suivi, et le détachement fut sauvé.

Le passage du Rhin à Dusseldorf fut dû en grande partie au général Cafarelli. Kléber et lui débarquèrent les premiers sur la rive opposée du fleuve où ils essuyèrent le feu redoublé de la mousqueterie ennemie. L'armée française les suivit, et le sein de l'Allemagne fut ouvert à nos légions.

Arrêté, lui et toute sa famille, sous le régime de la terreur, il prouva que dans la captivité l'ame du sage peut demeurer libre. Il consola, encouragea ceux qui partageoient sa situation, il sut les distraire par sa gaîté, les aider de ses secours dans les démarches qu'ils firent pour réclamer leur liberté. Il convertit sa prison

lange de l'héroïsme guerrier et du dévouement civique, d'une haute philosophie et d'une

---

en un sanctuaire d'étude; dans la perte de sa liberté, il sembla ne voir que de précieux loisirs acquis pour la méditation, son génie s'éleva même par l'effet de la persécution qu'il éprouvoit; glorieux de porter les fers de Socrate, il voulut les consacrer comme lui. Cette activité prodigieuse qui l'animoit se concentra toute entière dans la recherche des vérités qui tiennent à la prospérité sociale. (*Voyez* la vie de ce général, par M. Degerando, membre de l'Institut, lue à la séance de la deuxième classe, le 12 messidor an 9).

Un officier manquoit d'argent, il devoit marcher en Syrie, il lui restoit un instrument de mathématiques. Le général Cafarelli le sut, il vint à Ghize, et lui dit : «Vous voulez vendre votre étui, je l'achète, et comme un étui qui a descendu quelques degrés de latitude a beaucoup gagné, je le paie cent écus; il est à moi». On doit observer que, lors de la première révolte du Caire, ce général avoit été complètement pillé.

Le général en chef faisoit une reconnoissance à Souez. En allant aux fontaines de Moïse, il fallut traverser un bras de mer. On croyoit les eaux très-basses, et les guides arabes s'égarèrent. Le général, avec sa suite, fut obligé de marcher dans l'eau; chacun traînoit son cheval par la bride, sans pouvoir secourir son voisin. Cafarelli s'engageoit à chaque pas d'une manière effrayante, vu le peu de surface que présentoit l'extré-

pratique modeste de toutes les bonnes ac-

---

mité de sa jambe de bois pressant le sable. Un guide courageux voulut le secourir. « *Marche devant ton général*, lui dit-il, *et songe à toi ; nous sommes tous égaux durant le danger*. Qu'il nous soit permis d'ajouter à ces traits, qui n'ont pu donner qu'une foible idée des talens et des vertus de ce grand homme, quelques détails de son enfance.

Cafarelli souffrit, à l'âge de douze ans, la douloureuse amputation de la pierre qui ne lui arracha pas même une larme. Après avoir recueilli les derniers soupirs d'une mère qu'il avoit tendrement chérie, Dufalga, resté l'aîné d'une famille de dix enfans, s'en déclara le père. Héritier de plus de la moitié de la fortune (*), il rejeta un avantage que les lois lui assuroient, que la plus sévère délicatesse eût pu accepter, mais dont son cœur se trouvoit offensé. . . . Il mit donc tout en commun, ou plutôt il se réserva, pour sa part,

(*) La France étoit partagée en 1789, sous les rapports judiciaires, en pays de droit écrit où l'on suivoit les lois romaines, et en pays coutumiers où l'on suivoit les coutumes.

Dans les pays de droit écrit, tels que la Guienne, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, une partie de l'Auvergne, il existoit une coutume connue sous le nom de *droit d'aînesse*. Geoffroy, duc de Bretagne, dans une assemblée tenue en 1184, ordonna que les baronnies et les seules chevaleries appartiendroient aux seuls aînés, à charge de donner à leurs cadets des pensions alimentaires, proportionnées à leur naissance et à la valeur des terres.

Cet usage s'introduisit sur le modèle de la succesion à la couronne, qui étoit alors déférée aux aînés, et fut porté si loin en quelques endroits, qu'on crut devoir l'adoucir par divers tempéramens favorables aux cadets.

tions; de Kléber, dont le bras ne fut pas moins redoutable en Egypte qu'il l'avoit été à la coalition et aux ennemis de l'intérieur; de Baudot (1), et de tant d'autres braves associés à l'expédition d'Egypte.

---

les privations et les fatigues. Il trouva dans la modération de ses goûts, dans l'activité de sa vie, le moyen de pourvoir aux besoins de ses jeunes frères. Il les instruisit lui-même; il étendit à ses domestiques, aux enfans du village, les bienfaits de l'institution.

(1) Un jour le général en chef de l'armée du Rhin charge son aide-de-camp Baudot de traverser un pays ennemi, afin d'avertir un division du péril qui la menaçoit. Baudot obéit, ou plutôt se dévoue; excédé de fatigue, il s'arrête dans une auberge, et dans l'instant arrive un officier autrichien. Ils s'élancent sur leurs armes et sont près d'en venir aux mains; mais Baudot dédaigna de risquer sa vie; il savoit de quelle importance étoit le message qu'il avoit à remplir. Il prend le ton du sang-froid et propose à son adversaire l'alternative du combat ou d'un mauvais souper. Ce dernier avis est adopté: on soupe à la hâte et bientôt l'on se dit adieu.

Le général Baudot étoit attaché à la queue d'un cheval, au travers des déserts les plus arides. Un autre prisonnier, son compagnon d'infortune, tombant d'inanition, ne peut continuer la route. Nouveau Bayard, Baudot lui sacrifie le seul morceau de pain

Quel Français pourra voir sans émotion Desaix, partager avec ses soldats les besoins qu'ils ne peuvent satisfaire (1), rassurer par sa présence seule des paysans tremblans à l'approche de nos armées (2);

---

qu'il possédoit, et s'expose ainsi courageusement à ce même sort auquel il venoit d'arracher la victime.

(1) Du pain de munition, la soupe des soldats et de l'eau, voilà quelle étoit la nourriture du général Desaix pendant la campagne de 1794. Les commissaires des guerres lui envoyoient du pain plus délicat et du vin, il les recevoit avec simplicité et les faisoit porter aux hôpitaux. Sa probité intacte, son noble désintéressement égaloient sa frugalité. Après avoir traversé deux fois les contrées les plus riches de l'Allemagne, rentrant en France à Neuf-Brisac, on fut obligé de payer son souper. On pourra juger de son désintéressement par le trait suivant :

La caisse d'un prince d'Empire avoit été prise et déposée chez le général Desaix par les troupes. Il ordonne de la transporter chez le payeur général, et il gourmande quelques soldats qui la plaçoient sur la voiture avec effort et lenteur. — Notre général, répondent-ils, c'est parce qu'elle sort de vos mains qu'elle est si lourde.

(2) Un jour les troupes françaises entroient dans la Germanie, des paysans tremblans alloient abandonner leurs chaumières. Ils reconnoissent celui qui com-

n'écouter que la voix de l'humanité (1), imprimer son nom sur les ruines de l'antique Thèbes, et graver dans le cœur des Egyptiens le souvenir de la justice (2). Qui de

---

mande. — Ah! disent-ils, restons, c'est le général Desaix.

(1) L'humanité n'abandonnoit jamais le général Desaix dans les plus horribles scènes de carnage, dont une intrépidité presque téméraire redoubloit pour lui le danger. En l'an 5, lors du passage du Rhin, vainqueur et déjà poursuivant sur la rive droite l'ennemi qui, par le feu le plus terrible n'avoit pu l'arrêter, un coup de fusil qu'il a vu ajuster sur lui lui perce la cuisse et le blesse grièvement : il trouve encore la force d'aller jusqu'au soldat autrichien qui l'a blessé, et de le déclarer son prisonnier, pour lui sauver la vie.

(2) Desaix fut chargé de la conquête et du gouvernement important de la Haute Egypte, et il eut à combattre sans relâche contre Mourat-Bey qui s'y étoit retiré avec des débris de mamelucks, et qui toujours battu, mais renforcé par des mécontens et par les Arabes, ne cessoit de harceler dans tous les sens son vainqueur. Desaix déploya dans ce nouveau genre de guerre les talens dont il avoit donné déjà tant de preuves, et une activité, une constance infatigables. Il eut à surmonter la chaleur du climat, le manque d'eau et souvent d'alimens, l'ignorance des lieux et des positions, un peuple entier, animé par les plus

nous n'a versé des larmes amères en appre-

---

fortes passions de l'homme, la vengeance et le désir de conserver son culte. A force d'art et de valeur, les chefs Arabes et Egyptiens disparurent. Desaix réunit au courage la plus sévère probité. Cette vertu lui mérita de la part des habitans du Caire, le titre de *Sultan Juste*.

Qu'il nous soit permis d'ajouter à cette notice le passage suivant, extrait de l'éloquent discours que prononça M. le maréchal Berthier à l'hospice du mont Saint-Bernard, le 19 juin 1805, lors de l'inauguration du monument que S. M. fit ériger à la mémoire du général Desaix.

« L'histoire retracera cette campagne si féconde en prodiges; elle peindra Desaix traversant des pays inondés ou des déserts arides; s'avançant environné, harcelé de tous côtés par l'ennemi; obligé d'interroger à chaque pas un mameluck ou un Arabe, pour en tirer ce qu'il veut dire et même ce qu'il veut faire; livré à la faim, à la soif, à toutes les privations; campant sur des sables brûlans; gagnant chaque jour une victoire, et donnant à chaque victoire, à l'ennemi vaincu, le bienfait d'une institution nouvelle; conquérant par la force et civilisant par la douceur; détruisant ou dispersant dix mille hommes de cavalerie avec mille huit cents Français; triomphant enfin par la patience et la modération de la résistance que la barbarie, les préjugés, les mœurs et la religion apportèrent à la civilisation dans ces contrées. Quel bel éloge que celui d'un

nant la mort de ce nouveau Philoppemen, qui

---

capitaine dont la valeur est la moindre des vertus, d'un homme, dont la pureté, la douceur, l'austère simplicité, la naïveté même avoient quelque chose d'antique et de chevaleresque, et qui vivant, obtint de ses ennemis les titres les plus glorieux! Les Autrichiens l'appeloient *le brave*, *l'infatigable général*; ces êtres timides, ces foibles victimes des malheurs de la guerre, les mères, les enfans, les innocentes recluses le connoissoient sans le craindre, le revoyoient sans terreur, et disoient à son approche : *c'est le bon général*, et les Arabes, ce peuple farouche qu'il avoit combattu et subjugué, lui avoient décerné le titre sublime de *Sultan Juste*. Que de tels souvenirs sont éloquens! que l'ame est émue!

Desaix se baignoit dans le Nil, la troupe bivouaquée sur le bord venoit y remplir ses bidons, et pour avoir de l'eau plus propre, prioit le général d'en puiser un peu plus au large; Desaix prenoit les bidons et les rapportoit de suite.

Les lettres, qui ne perdent jamais le souvenir de ce qu'on a fait pour elles, ne laisseront point effacer la mémoire de ce général. Il les aimoit et les servoit, elles lui doivent cette sécurité inaccoutumée avec laquelle on a observé les monumens de l'ancienne Egypte, dans les lieux où jusqu'avant lui, l'ame étoit partagée entre l'admiration et le sentiment du péril de la vie.

croyoit ne point avoir assez fait pour la postérité (1).

---

(1) Le général Desaix fut frappé d'une balle à la bataille de Marengo, au commencement de la charge de sa division. Il mourut sur le coup, et n'eut que le temps de dire au jeune Lebrun, son aide-de-camp, qui étoit avec lui : *Allez dire au premier Consul que je meurs avec le regret de n'avoir point assez fait pour la postérité.*

Il n'avoit rejoint le quartier général que depuis trois jours, il brûloit de se battre, et avoit dit deux ou trois fois la veille à ses aides-de-camp : *Voilà long-temps que je ne me bats plus en Europe. Les boulets ne nous connoissent plus, il nous arrivera quelque chose.* Lorsqu'on vint, au milieu du plus fort du feu, annoncer au premier Consul la mort de Desaix, il ne lui échappa que ce seul mot : *Pourquoi ne m'est-il pas permis de pleurer ?* Son corps fut transporté en poste à Milan pour y être embaumé, et depuis, S. M. l'Empereur à fait ériger un monument à la mémoire de ce héros, sur le mont Saint-Bernard.

On pourroit appliquer à Desaix ce mot que le prince Eugène disoit en parlant, je crois, du maréchal de Boufflers : *Sa présence vaut plus de dix mille hommes.* Brave Desaix, ta modestie t'a encore trompé, même au moment où il est pardonnable de ne plus en avoir ; ta mémoire ne mourra pas plus que tes ser-

Je

Je ne dois point passer sous silence l'expédition de Saint-Domingue, dont les résultats malheureusement n'ont pas répondu aux efforts des héros qui y ont pris part. Si la fortune eût secondé leurs efforts et leurs talens, nous n'aurions pas des fleurs à jeter sur la tombe des braves Leclerc, Dugua, Richepanse (1), de Debelle (2), qui a secondé si puissamment les efforts de notre artillerie

---

vices, et c'est pour toi que semble avoir été fait ce vers :

Olli vita brevis, vitæ sed gloria multa.

(1) Richepanse, chef d'escadron en l'an 4 (1796), se distingua à la journée d'Altenkirchen et fut fait général sur le champ de bataille. Il se fit remarquer en outre, à l'armée du Rhin et à celle d'Italie, par plusieurs traits de bravoure.

(2) Voici la lettre qu'écrivoit le directoire exécutif en l'an 5 (1797) au général Debelle, commandant l'artillerie de Sambre et Meuse.

15 floréal an 5.

« Il est bien intéressant pour la république, général, de voir l'artillerie française conserver son ancienne supériorité; celle que vous commandez à l'armée de Sambre et Meuse s'est distinguée à la bataille de Neuwied par son audace, sa précision et sa célérité, et le directoire veillera toujours avec un soin particulier sur cette arme précieuse et savante.

légère ; de Vatrin (1), et de tant d'autres guerriers, dont la France ne cessera de pleurer le trépas.

Et vous, Valhubert (2), Debilly, que le

---

(1) Le général Vatrin a contribué beaucoup à nos succès en Allemagne et en Italie. Il se distingua surtout à la bataille de Marengo.

(2) Le général Valhubert, après s'être distingué dans différentes actions, et notamment à Marengo, reçut le 30 octobre 1802, une arme d'honneur et la lettre suivante, écrite de la main du premier Consul. « Je vous envoie un brevet d'honneur, je n'oublierai jamais les services que la bonne et brave vingt-huitième a rendus à la patrie ; je me souviendrai dans toutes les circonstances de votre conduite à Marengo ; blessé, vous voulûtes vaincre ou mourir sous mes yeux ».

A l'affaire d'Austerlitz, l'ordre du jour étoit de ne point dégarnir les rangs, pour enlever les blessés. Un éclat d'obus atteint le général Valhubert, lui fracasse la cuisse. Il tombe, on veut l'enlever. « *Souvenez-vous de l'ordre du jour*, dit-il à ses soldats, *vous me releverez après la victoire* ».

Le caractère du héros ne se démentit point à l'aspect de la mort ; il la vit d'un œil tranquille. Je meurs dans une heure, écrivit-il à l'Empereur. J'aurois voulu faire plus pour vous. Je ne regrette pas la vie, puisque j'ai participé à une victoire qui vous assure un règne

soldat trouvoit toujours au chemin de l'honneur; Morland (1), d'Hautpoul (2), chef intré-

heureux. Quand vous penserez aux braves qui vous étoient dévoués, pensez à ma mémoire. Il me suffit de vous dire que j'ai une famille, je n'ai pas besoin de vous la recommander.

Ses camarades lui consacrèrent un monument dans les plaines de la Moravie.

Par un décret de S. M. l'Empereur et Roi, le nom du brave Valhubert immortalisé une des places de la Capitale.

(1) Le colonel des chasseurs à cheval, Morland, fut tué à la bataille d'Austerlitz, d'un coup de mitraille, en chargeant l'artillerie de la garde impériale russe. Cette artillerie fut prisonnière; mais ce brave colonel trouva la mort.

(2) En 1795 (an 4), le général d'Hautpoul fut employé dans l'armée de Sambre et Meuse, sous les ordres du général Kleber. Il rendit alors un service signalé au général en chef et au général Lefebvre qui s'avançoient avec confiance accompagnés de leur état-major, et n'apercevant pas un détachement de Barco, soutenu de tout le régiment que l'on ne voyoit pas à cause des blés. Les généraux Kleber, Lefebvre et l'état-major étoient à vingt-cinq pas des cavaliers, et d'Hautpoul par un commandement, arrêta le détachement ennemi au moment où il se disposoit à les charger. Les Français fondent tous ensemble sur

pide de ces légions que vous avez conduites tant de fois à la victoire; Corbineau (1), Marigny, Lacuée (2), dont je ne puis pronon-

---

les Autrichiens que leur audace étonne, au point qu'ils tournent bride à l'instant, et vont reprendre le gros de l'armée.

Ce trait de présence d'esprit sauva le général français et les officiers qui l'entouroient d'une perte presque certaine.

Le général d'Hautpoul fut blessé à la bataille d'Eylau, et mourut quelques jours après.

Par un décret daté d'Ostérode, S. M. ordonna qu'il seroit fait avec le métal des soixante-quatre pièces de canon, prises à cette bataille, une statue équestre représentant dans son costume de cuirassier, ce général.

(1) Le colonel du cinquième régiment de chasseurs à cheval, M. Corbineau, reçoit trois blessures, a cinq chevaux tués sous lui; mais il emporte un drapeau. Ce brave, à pied, tout couvert de sang, cherche des yeux le prince Murat, l'aperçoit, se traîne près de lui, lui présente le gage de sa valeur, et retourne au combat. Un chasseur de son régiment, voyant son colonel blessé, veut le porter à l'ambulance: *Laisse-moi, camarade*, répond Corbineau, *n'ai-je pas mon drapeau pour me panser?* Il reçut enfin un coup de lance qui le mit hors de combat.

(2) Le colonel Lacuée, neveu de M. le conseiller d'état de ce nom, fut tué à la bataille d'Eylau.

cer les noms sans rappeler tout à la fois la douleur des familles et la gloire dont ces héros se sont couverts ; Fénérols (1), Macon (2), qui avez acquis tant de droits à l'estime des habitans de Leipsik ; Maupetit (3), Vallongne (4), et tant d'autres illustres et honorables

---

(1) Le général Fénérols fut tué au combat de Golymin en Pologne, le 26 octobre 1806. (*Voyez* l'oraison funèbre de ce guerrier, prononcée par M. l'abbé d'Alès-d'Anduze, vicaire général d'Arras, et aumônier de Sainte-Périne de Chaillot).

(2) Le 28 octobre 1806, le général Macon qui avoit porté la consolation dans Leipzik, par la discipline et l'ordre qu'il y avoit établi en sa qualité de gouverneur, mourut en emportant les regrets des habitans. Il fut déposé dans la tombe sénatoriale, qu'on orna à cet effet de cyprès, et sur laquelle on plaça l'inscription suivante :

« Son nom est dans les fastes de la gloire, et sa mémoire dans le cœur des habitans de Leipzik».

(3) Le colonel Maupetit, à la tête du neuvième de dragons, chargea dans le village de Wertingen. Blessé mortellement, son dernier mot fut : *Que l'Empereur soit instruit que le neuvième de dragons a été digne de sa réputation, et qu'il a chargé et vaincu aux cris de vive l'Empereur.*

(4) C'est vers le milieu de février 1806, peu de jours après l'entrée dans le royaume de Naples, de l'armée

victimes de la guerre, vous servirez long-temps de modèle à ceux qui sont appelés à

---

française, commandée par S. A. I. le prince Joseph Napoléon, que la place de Gaëte commença à être bloquée.

Le gouverneur, le prince de Hesse-Philipstadt, fut inutilement sommé de se rendre, en vertu des ordres de la régence, qui avoit remplacé provisoirement l'ancien gouvernement, ordres auxquels il ne voulut point se soumettre. Il fallut donc songer à former un équipage de siége qui n'existoit pas, et à tout préparer pour une opération qui présentoit de grandes difficultés. Outre les travaux du génie qui présentèrent beaucoup d'embarras, il en est plusieurs qui coûtèrent beaucoup de travail, particulièrement les communications pour l'artillerie; la nature du sol qui étoit de roc en plusieurs endroits, les rendit très-pénibles à faire; ces travaux furent dirigés pendant quelque temps par le général de génie Vallongue, que la France eut le malheur de perdre à ce siége. Ce brave officier, qui promettoit de faire beaucoup d'honneur à son corps, fut blessé mortellement d'un éclat de bombe, le 12 juin, restant à la batterie qu'il faisoit construire. Il mourut quatre jours après, emportant les regrets de tous les corps assiégeans. S. M. le roi de Naples en visitant la tranchée, le 27 juin, se fit montrer le lieu où ce général avoit été blessé; depuis elle a ordonné qu'il seroit érigé un monument à sa mémoire.

Le général de brigade Grigny avoit eu la tête em-

parcourir la carrière que vous avez terminée d'une manière si honorable.

Eloignons-nous pour un instant de ces héros qui ont rempli l'Europe de la célébrité de leurs noms, et plaçons-nous dans les rangs d'où ils font gloire d'être sortis. Le premier qui s'offre à nos regards est un brave dont les qualités et les vertus nous rappellent celles de son aïeul; à ce portrait il est facile de reconnoître le digne héritier de Turenne, le premier grenadier des armées françaises (1).

---

portée d'un boulet de canon dans les premiers jours du blocus. (*Voyez* la notice que nous a laissée, sur ce siége, le général de division Campredon. Moniteur, 12 septembre 1806).

(1) Théophile-Malo Corret La Tour-d'Auvergne, né à Carhaix en Bretagne, fit la campagne de Savoie en 1792, à la tête des grenadiers du régiment d'Angoumois : à l'armée des Pyrénées Occidentales, il commanda toutes les compagnies de grenadiers qui formoient l'avant-garde de l'armée; et cette colonne, surnommée l'*Infernale*, avoit presque toujours remporté la victoire, lorsque le corps d'armée arrivoit sur le champ de bataille.

Commandé en 1793 pour aller avec une petite troupe à la découverte de l'ennemi, il se trouva subitement en présence de dix mille Espagnols. Ce nombre ne déconcerta ni lui ni ses compagnons; ils

Je ne sais ce que nous devons le plus admirer dans ce guerrier, ou de cette modestie qui lui

---

en imposent quelque temps à l'ennemi par une contenance audacieuse et un feu bien dirigé; mais les munitions alloient manquer; La Tour-d'Auvergne le sait, il ordonne de cesser le feu. A cet ordre, quelques écervelés, qui n'étoient pas de sa compagnie, osent faire entendre ce cri terrible: *C'est un ci-devant, il veut aussi nous trahir.* — *Soldats*, cria l'intrépide chef à sa troupe, *vous me connoissez, je suis votre camarade, je suis votre ami; méprisez ces discours de fou, et nous sortirons de ce pas.*

Cependant les Espagnols jugeant, au silence des Français, qu'ils ne demandoient qu'à se rendre, s'approchent d'eux avec précaution. La Tour-d'Auvergne attend qu'ils soient bien à portée, et il fait diriger contre eux sa mousqueterie et ses pièces de campagne chargées à mitraille; le désordre se met parmi les ennemis; le commandant français en profite pour faire filer sa petite troupe, il se retire avec quelques prisonniers, sans avoir perdu un seul homme. On vouloit qu'il punît les séditieux: « *Je ne les connois ni les veux connoître; cette leçon leur suffit; ils seront plus dociles et plus confians une autre fois* ».

Instruit de cette action et de beaucoup de semblables, le comité qui gouvernoit alors nomma La Tour-d'Auvergne colonel du régiment ci-devant Champagne. Sur la lettre d'avis qu'il en reçoit, il assemble ses grenadiers. — Camarades, leur dit-il, je vous réunis

fait préférer l'estime et l'affection de ses compagnons d'armes à l'éclat des premiers em-

---

pour vous consulter et avoir votre avis. A ce propos, les grenadiers de s'entre-regarder en riant. — Eh! oui, reprend La Tour-d'Auvergne; je vous ai quelquefois donné de bons avis; aujourd'hui, il faut que ce soit vous qui m'en donniez. Le Gouvernement vient de m'envoyer un brevet de colonel, dois-je l'accepter? qu'en pensez-vous, mes enfans? — Les grenadiers, mornes et tristes, gardent le silence; enfin l'un deux le rompt et dit: Notre capitaine, non seulement ce grade, mais un grade bien supérieur vous est dû, depuis long-temps nous le savons, et toute l'armée à cet égard pense comme nous. Mais nous, nous perdrons donc notre père! . . . Nous ne pouvons, ajoutèrent les autres grenadiers, vous dissuader d'accepter cet avancement; mais nous, notre capitaine . . . . . ! Des larmes couloient des yeux. — Mes amis, reprit La Tour-d'Auvergne attendri lui-même, je vois que cela vous afflige; vous êtes contens de moi? — Ah! si nous le sommes! Mais vous, l'êtes-vous aussi de vos grenadiers? — Mes amis, content, très-content; vous êtes tous de braves gens, et je vous aime tous comme mes enfans. Je voulois votre avis, je le connois, je vais en conséquence renvoyer ma commission. — Mais, capitaine . . . . — Je n'écoute plus rien, je connois vos sentimens, cela me

plois auxquels ses connoissances militaires lui donnoient droit de prétendre, ou du géné-

---

suffit ; vous viendrez tous aujourd'hui dîner avec moi. Camarades, vous n'y manquerez pas.

Il laisse là ses grenadiers étonnés, attendris, et va ordonner un repas militaire et frugal. A l'heure marquée, les grenadiers arrivent. La Tour-d'Auvergne se place au milieu d'eux ; on dîne gaîment. A la fin du dîner, il verse à tous du vin, et se levant : Mes camarades, dit-il, renouvelons en ce moment un engagement mutuel, moi, de ne pas vous quitter, et vous, de m'être fidèles ; et il trinque avec eux tous, au milieu d'une joie, au milieu d'un ravissement inexprimables.

Un homme aussi désintéressé étoit encore un prodige de modestie. Toute la France applaudit à l'arrêté de S. M. alors premier Consul, qui lui conféroit le titre de premier grenadier de l'armée française ; lui seul s'en affligea. Le *considérant* sur-tout de l'arrêté du ministre de la guerre faisoit son tourment. Il faut l'entendre comme il s'en explique lui-même à son ami. « Un homme, dit-il, qui ne compta jamais avec sa patrie que pour briguer l'honneur de la servir, et qui rangea toujours parmi les choses les plus indifférentes les éloges, les honneurs, etc. pouvoit-il n'être pas vivement affecté de se voir loué en face et d'une manière qui ne ménageoit pas même sa pudeur...... *Ce* considérant *fera long-temps le tourment de ma vie*, disait-il ».

reux sacrifice qu'il fait à l'amitié (1), de son intrépidité dans les combats ou de son amour

---

(1) La Tour-d'Auvergne s'étoit retiré à Passy après la cessation des hostilités. Il quitta sa retraite et alla remplacer à l'armée le fils d'un de ses amis et son compatriote, M. Lebrigant, savant célèbre. Il sacrifie à la fois ses goûts, ses études, son repos, sa santé, son grade, son amour-propre, et court remplacer un jeune conscrit, porter en sa place le fusil et le sac, et marche en simple grenadier dans des rangs où tant d'années il marcha comme l'un des plus illustres capitaines.

Le 3 messidor an 8 (21 juin 1800), La Tour-d'Auvergne entra dans l'armée du Danube; il étoit à la tête des grenadiers de la 46.e demi-brigade, et combattoit avec eux sur la colline d'Oberhausen. Il aperçoit un houlan qui portoit une enseigne : il s'avance pour la lui arracher, et dans ce moment un autre accourt, et lui porte un coup de lance droit au cœur. Pendant trois jours les tambours des grenadiers furent voilés d'un crêpe, et son sabre d'honneur fut suspendu aux voûtes du temple de Mars (la grande église des Invalides), à la fête du 1.er vendémiaire an 9. La 46.e demi-brigade porte encore le cœur de ce brave renfermé dans une petite boîte de plomb suspendue au drapeau, et à chaque appel que l'on fait de la compagnie des grenadiers, son nom est rappelé par ces mots : *La Tour-d'Auvergne mort au champ d'honneur.*

pour l'étude (1); mais poursuivons : à chaque pas nous allons rencontrer des d'Assas (2).

---

(1) Ce modèle des guerriers portoit toujours dans les camps une plume, du papier, un Tite Live et un Horace; il consacroit ses loisirs à des recherches savantes pour perfectionner son Livre *des Origines Gauloises*. La mort l'a empêché d'achever ce Dictionnaire où il comparoit quarante-cinq langues.

(2) En 1760, le prince héréditaire de Brunwick, général en chef de l'armée hanovrienne, avoit fait toutes ses dispositions à la faveur de la nuit pour surprendre l'armée française. Louis d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, posté avec son régiment près du bois de Klostercamp (département de la Roër), et voulant s'assurer par lui-même de la position de l'ennemi, alla seul pour fouiller le bois; mais, à peine eut-il avancé quelques pas, qu'il se sentit entouré d'une troupe d'ennemis qui, la baïonnette au corps, le menacèrent de le tuer sur la place, s'il disoit un mot.

D'Assas, n'écoutant que son intrépidité, cria avec transport : A moi, d'Auvergne; ce sont les ennemis. Il expira à l'instant, et ses dernières paroles sauvèrent l'armée.

Pareil trait s'est renouvelé, en 1807, au siége de Dantzic, dirigé par M. le maréchal Lefebvre.

Fortunas, chasseur au 12.e d'infanterie légère, s'étant porté en avant, étoit tombé au milieu d'une colonne de Russes qui crioient : *Ne tirez pas, nous*

Ces traits de dévouement se sont tellement multipliés dans nos camps, qu'ils ont presque fait oublier le héros qui leur a servi de modèle. Ouvrons nos annales, chaque page nous offrira l'action d'un brave qui n'abandonne le champ de bataille que lorsque la perte de son sang a affoibli ses forces, ou si, dans sa convalescence, il va se livrer un grand combat, nous le verrons sortir de son lit, tromper la vigilance de son gardien et charger avec le régiment ou sans lui (1). Ici ce sont des soldats qui franchissent des fleuves à la nage, et le sabre aux dents parviennent sur l'autre rive, combattent et triomphent (2) ; là nous voyons

---

sommes Français. Menacé d'être tué s'il parloit, il s'écrie : *Tirez, tirez, mon capitaine, ce sont des Russes.*

(1) En 1793 Pellemeule, volontaire à l'armée du Nord, étoit retenu à l'hôpital pour quatorze blessures reçues à l'affaire de Mormale, il s'en échappa quelque temps après, et s'élança par une croisée haute de quinze pieds pour courir à Templeuve où il entendoit livrer un combat vif et disputé. S'étant jeté dans la mêlée, il sauva son général, et reçut huit blessures nouvelles.

(2) *Voyez* les Annales nécrologiques de la légion d'honneur.

une colonne de trois mille ennemis arrêtée par deux cents hommes privés de cartouches (1), tandis qu'un officier, secondé de trente Français à peine convalescens, délivre une place tombée au pouvoir de l'ennemi (2). En Helvétie, un jeune tambour, la baguette d'une main et le sabre de l'autre, pénètre dans les rangs et fait à lui seul plusieurs prisonniers ; en Allemagne, des braves enclouent des pièces de canon sous le feu de l'ennemi, des enfans même se font remarquer par des traits qui étonneroient

---

(1) *Voyez* les Annales nécrologiques de la légion d'honneur.

(2) Louis Pont, capitaine dans le 12.e bataillon de la Gironde, étoit en garnison au Fort Franc, le 29 prairial de l'an 7 ; il se rend à Modène distante de deux lieues, pour affaires particulières. Cette ville n'avoit pour toute garnison que deux cents hommes, la plupart malades, tirés de l'armée de Naples qui marchoit alors sur Plaisance. Le capitaine Pont va voir le commandant d'armes et reste à dîner avec lui. Pendant le dîner, quatre-vingts hussards autrichiens tentent un coup de main, surprennent la place, s'emparent des quatre portes, arrivent au galop chez le commandant, terrassent sa garde, et mettent tant de rapidité dans leur expédition, que lui-même et

chez des hommes, et doit-on être surpris de pareils faits d'après ce qui s'est passé de nos jours ? Nos armées n'ont-elles pas vaincu les élémens, triomphé des obstacles que leur opposoient à la fois l'ennemi, la nature du pays et la rigueur des saisons ? L'antiquité offre-t-elle quelque chose de comparable à ce passage des Alpes, exécuté dans la saison la plus rigoureuse ; (1) à ces marches entre-

---

ses convives ont à peine le temps de se lever pour courir aux armes. Un moment après le commandant est enveloppé et succombe sous le nombre.

Le capitaine Pont conserve son sang-froid, saute sur le cheval qui s'offrit à lui, prend le commandement, tue le premier hussard qui s'avance, court à la citadelle, y rassemble trente hommes à peine convalescens, mais pleins de courage et de bonne volonté, se met à leur tête, fond sur les hussards autrichiens, délivre d'abord cent Français qu'ils avoient déjà faits prisonniers, poursuit ensuite ces hussards de rue en rue, en tue une partie, met le reste en fuite, les chasse enfin entièrement de Modène, se ressaisit des portes, y place de nouvelles gardes, et en moins d'une heure, délivre cette place, la conserve aux Français, et y rétablit le calme et le bon ordre (Extrait des Annales nécrologiques de la légion d'honneur ».

(1) Pendant deux mille ans on a eu peine à conce-

prises à travers des rochers couverts de neige, des glaces aussi vieilles que le temps, des précipices affreux dont la vue seule fait pâlir d'effroi celui qui ose en mesurer la profondeur, où le soldat se trouvoit placé dans la cruelle alternative de trouver une mort probable s'il avançoit, ou certaine s'il demeuroit en place, où souvent une planche étroite et mise en travers sur le gouffre étoit la seule ressource à laquelle s'attachoit l'espérance de l'armée ? (1) et ce passage du Rhin tant vanté dans le siècle dernier par les historiographes et les poètes, comme un des faits militaires les plus hardis et les plus éclatans, a-t-il été autre chose depuis dix ans qu'une manœuvre ordinaire et une opération journalière ? Que peut-on opposer à cette conquête du Tirol, où nos

---

voir comment Annibal avoit pu conduire ses troupes, ses chevaux et sur-tout ses éléphans à travers les Alpes ; ce prodige, qui a été le sujet de tant de commentaires, a été renouvelé par Napoléon en 1800 (*Voy.* le passage des Alpes exécuté dans l'hiver de l'an 8 1800, par l'armée de réserve sous les ordres de S. M.)

(1) *Voyez* la Lettre de M. Philippe Ségur, officier de l'état-major de l'armée des Grisons sur la campagne du général Macdonald en 1800.

soldats

soldats eurent à triompher d'obstacles presqu'insurmontables, où il leur fallut escalader des rochers à pic, hauts de plusieurs centaines de pieds ? Enfin, les campagnes de 1806 et 1807 n'ont-elles pas effacé tout ce que l'histoire nous a transmis ?

Les annales des autres peuples offrent, sans doute, de grands traits de bravoure, mais ce n'est que dans les nôtres qu'on remarque chez le soldat ce dévouement sans bornes au milieu des plus grandes fatigues et de toutes les privations. Dans l'hiver affreux de 1794, nos troupes restèrent campées au milieu des glaces et des frimas, souvent sans bois à cause de l'éloignement des forêts, sans eau par le gel de toutes les fontaines, sans pain par l'impossibilité des arrivages. Entendit-on le moindre murmure dans le camp ? Lorsque notre armée, sur un sol étranger, au travers des sables brûlans de l'Egypte, étoit séparée par un désert de soixante lieues, ne trouvant dans cet intervalle que quelques puits peu abondans d'eau saumâtre, et aucune ressource pour subsister ; outre la faim et la soif, ces obstacles naturels, ayant encore à vaincre les obstacles de l'art, la moindre plainte a-t-elle échappé au soldat ? N'a-t-il pas donné des

preuves de la plus héroïque constance lors du mémorable blocus de Gènes. Ce caractère s'est-il démenti dans la captivité ? Les Français renfermés dans les cachots de l'Angleterre, placés entre les besoins les plus impérieux de la vie et les offres séduisantes de l'abondance, ont-ils oublié un seul instant leur caractère ? N'ont-ils pas contraint nos ennemis, étonnés de cette magnanimité, à leur accorder leur estime ? Trouverez-vous ailleurs que chez le soldat français cette gaîté imperturbable dans toutes les circonstances de la vie ? (1).

---

(1) Les deux anecdotes suivantes peignent d'un seul trait le soldat français.

C'est M. Denon qui parle :

« Notre mission, après avoir prévenu les Francs de se tenir sur leurs gardes, étoit de venir retrouver l'armée, qui devoit croiser, et nous attendre à six lieues du Cap brûlé. A midi, nous étions à trente lieues d'Alexandrie ; à quatre lieues, les gabiers crièrent *à terre* ; à six nous la vîmes du pont ; nous eûmes toute la nuit la brise ; à la pointe du jour je vis la côte à l'ouest, qui s'étendoit comme un ruban blanc sur l'horizon bleuâtre de la mer. Pas un arbre, pas une habitation ; ce n'étoit pas seulement la nature attristée, mais la destruction de la nature, mais le silence de la mort. La gaîté de nos soldats n'en fut pas altérée ; un

Le siége de Malte ne nous a-t-il pas offert

---

d'entr'eux dit à son camarade en lui montrant le désert : tiens, regarde, voilà les six arpens qu'on t'a décrétés. Le rire général que fit éclater cette plaisanterie peut servir de preuve que le courage est désintéressé, ou du moins qu'il a sa source dans de plus nobles sentimens. (Extrait du voyage dans la Basse et Haute Égypte. Tome 1, page 39).

« Dans la campagne de 1805, la fourniture de souliers avoit complètement manqué; mais les soldats avoient assez d'argent, fruit de quelques bonnes captures. Huit d'entr'eux imaginèrent de louer quatre des plus beaux carosses du pays; c'étoient ceux de la cour d'un petit prince allemand. Ils firent atteler à chacun six chevaux de poste, montèrent deux à deux dans les voitures, et se rendirent à quinze lieues de là, dans une petite ville où étoit le magasin. Les huit soldats y descendirent et se firent délivrer l'objet de leur voyage. Pendant ce temps là, le fracas de leur entrée dans la ville avoit mis tous les habitans sur pied; la foule entouroit le magasin et s'épuisoit en conjectures sur cette magnifique visite. Quel fut l'étonnement quand on vit les huit soldats partir du magasin, ayant chacun sous le bras une paire de souliers, se saluer avec une noble politesse, et monter gravement dans leurs carosses. Cette folie si originale, et qui ne pouvoit entrer que dans la tête du soldat français, fit pâmer de rire tous les spectateurs ».

le spectacle de la plus industrieuse activité? (1).

---

(1) Le général Vaubois, aujourd'hui membre du sénat conservateur, prit le commandement de Malte en juin 1798, époque à laquelle S. M. l'Empereur, alors chef de l'expédition d'Egypte, s'en rendit maître; il le conserva jusqu'au mois de septembre 1800, qu'il fut contraint de rendre cette place, faute de vivres et de munitions, aux forces combinées anglaises, russes et napolitaines.

Nous renvoyons le lecteur à la relation de ce siége dont la défense fait le plus grand honneur au général Vaubois, nous nous bornerons à rappeler ici les détails suivans que nous avons puisés dans la correspondance d'un officier de la garnison.

« Le premier hiver, le scorbut fit de grands ravages. Le général, pour remédier à un pareil désastre, engagea les soldats à la culture des végétaux. Ses sollicitations ne furent d'abord écoutées que par quelques canonniers, et leur premier essai fut recompensé par un bénéfice extraordinaire. L'intérêt et leur propre conservation déterminèrent de suite toute la garnison à imiter leur exemple, et bientôt toute la crête du rocher fut transformée en un jardin; on rapporta des terres où il n'y en avoit point. Les soldats, pour arroser, furent obligés d'aller chercher l'eau à de très-grandes distances et avec des peines incroyables. Ils la firent monter et descendre par dessus des remparts, qui, dans certaines parties, ont plus de quatre vingts

Ceux qui ont observé nos villes populeuses, cette agitation perpétuelle de la multitude livrée à ses affaires et au travail, n'ont-ils pas retrouvé ce tableau mouvant dans un camp où les troupes françaises ont séjourné quelque temps. N'a-t-on pas vu dans ces cités, construites en vingt-quatre heures, des rues tirées

---

pieds d'élévation, par des inventions et avec une patience admirables.

Ils s'exposèrent au feu de l'ennemi pour aller chercher l'herbe pour leurs lapins. Ces animaux qui se multiplient considérablement et les poulets, furent d'un grand secours à la garnison.

Le bœuf et le mouton depuis plus d'un an n'y étoient plus connus; l'hôpital depuis un temps indéfini n'avoit plus que du bouillon de cheval, du poisson, des œufs, des liqueurs et très-peu de vin.

Le marché se fournissoit journellement par les soldats de terre, en légumes, fruits, lapins, poulets, œufs, chiens, chats, rats, et enfin tout ce qui est susceptible d'être digéré; d'un autre côté, les marins vendoient des poissons et des coquillages.

Le général ne négligea rien pour prévenir l'ennui et faire oublier les privations. Il établit des écoles d'écriture, de calcul, de dessin et des salles d'armes et de danse (*).

(*) Un claveciniste de réputation composa plusieurs opéras, des soldats exécutèrent des ballets d'autant plus surprenans, que les danseurs s'étoient formés pendant le siége.

au cordeau et portant toutes le nom d'un grand homme mort en défendant sa patrie; des habitations commodes et bien décorées, des monumens et des inscriptions destinées à réveiller sans cesse dans l'ame du soldat des idées de gloire et de grandeur ? Avant de donner ici la description du camp de Boulogne, laissons parler M. Denon :

« Le second jour de notre établissement à Syenne, il y avoit déjà dans les rues des tailleurs, des cordonniers, des orfèvres, des barbiers français avec leur enseigne, des traiteurs et des restaurateurs à prix fixe. La station d'une armée offre le développement le plus rapide des ressources de l'industrie; chaque individu met en œuvre tous ses moyens pour le bien de la société. Mais ce qui caractérise particulièrement une armée française, c'est d'établir le superflu en même temps et avec le même soin que le nécessaire; il y avoit jardins, cafés et jeux publics, avec des cartes faites à Syenne. Au sortir du village, une allée d'arbres alignés se dirigeoit au nord; les soldats y mirent une colonne militaire, avec l'inscription : *Route de Paris, N° onze cent soixante-sept mille trois cent quarante ;* c'étoit quelques jours après avoir reçu

une distribution de dattes pour toute ration, qu'ils avoient des idées si plaisantes ou si philosophiques. La mort seule peut mettre un terme à tant de bravoure et de gaîté; les plus grands malheurs n'y peuvent rien ». (*Voyez* le Voyage de M. Dénon dans la Basse et la Haute Egypte, tome 2, p. 62).

Description du camp de Boulogne.

Chaque régiment avoit un jardin, chaque compagnie avoit son carré et un petit puits recouvert de verdure pour arroser les plantes qu'elle cultivoit.

Il est difficile de se faire une idée des formes élégantes que le soldat étoit parvenu à donner aux coquillages que la mer jette sur le rivage; les cuisines étoient construites en brique et revêtues de gazon, la plupart étoient couvertes et mettoient le soldat à l'abri des injures du temps, et les cheminées étoient faites avec autant de soin, de propreté qu'au milieu de nos villes; des terreins raboteux avoient été applanis; enfin, tous les obstacles que la nature semble avoir multipliés (dans ces parages sur-tout), avoient cédé à l'active industrie du soldat.

Le camp du général Oudinot se faisoit remarquer par une foule de beautés de détail.

Un des jardins du 13.e régiment d'infanterie légère présentoit dans sa petite étendue l'aspect du mont Saint-Gothard ; des rochers élevés, des cascades qui faisoient mouvoir un moulin, de jolies grottes, un tombeau entouré de saules pleureurs et de cyprès, formoient le paysage le plus pittoresque, le site le plus romantique.

Le camp du 61.e étoit remarquable par l'alignement de ses rues et sur-tout par une vaste place d'armes. Ce camp étoit traversé par un petit canal qu'avoient creusé les soldats pour faciliter l'écoulement des eaux. Il divisoit le camp en deux parties qui se communiquoient par plusieurs ponts, dont le principal étoit au centre en face de la baraque du colonel : en y arrivant par le tertre qui s'élevoit près de la garde du camp, il étoit impossible de jouir d'un spectacle plus varié, d'un coup-d'œil plus enchanteur, et dans ce pays où la nature ne présentoit auparavant que des sables arides, il sembloit que Flore eût transporté ses rians jardins autour du temple de Bellone.

Une superbe pyramide en gazon, de forme triangulaire, annonçoit le 51.e régiment; elle

étoit placée au milieu d'un tapis de verdure, entouré de balustrades en bois peintes avec goût, et orné à ses extrémités de vases en gazon parfaitement sculptés. Deux statues allégoriques étoient auprès du buste de l'Empereur, Minerve le couvrant de son égide et Prométhée l'animant avec le feu du ciel. On lisoit au dessus l'inscription suivante : *A l'Empereur Napoléon Bonaparte, le* 51.ᵉ *régiment.* Sur la façade au sud, on voyoit un cadran solaire, sur l'aiguille duquel on remarquoit cette légende : *Je marquerai bientôt l'heure de la victoire.* Sur la face à l'est, un autre cadran portoit cette inscription : *Chaque heure du soldat appartient à la gloire.*

Le 108.ᵉ régiment d'infanterie de ligne avoit élevé à la gloire de l'Empereur une pyramide de trente-cinq pieds de hauteur, elle étoit de bois peint en marbre, surmontée d'un globe et d'une étoile. Sur les diverses faces du piédestal, on lisoit les inscriptions suivantes : *A Napoléon* I.ᵉʳ, *le* 108.ᵉ *régiment d'infanterie de ligne : discipline, obéissance, honneur, patrie, amour, fidélité.* Ce monument étoit remarquable par sa noble simplicité et par la beauté de ses proportions.

La place d'armes de ce régiment étoit embellie de pilastres en gazon de forme pyramidale, qui, vus des dunes, offroient un point d'optique charmant. De petits fossés, creusés par les soldats, pour l'écoulement des eaux, avoient nécessité la construction de plusieurs ponts. Le 108.e avoit donné au principal le nom de *Pont d'Arcole;* à ses rues, les noms de *Joubert, Leclerc, Olivier*, et autres généraux célèbres (1).

La pyramide du 48.e régiment d'infanterie de ligne avoit vingt-cinq pieds de haut. Elle étoit surmontée d'une boule dorée, sur laquelle se trouvoit une renommée publiant les exploits des héros français. On lisoit sur le piédestal les inscriptions suivantes : *A Napoléon, Empereur des Français, le 48.e régiment d'infanterie.*

Ses talens, ses exploits, sa sagesse profonde,
L'ont placé pour toujours au faîte des grandeurs;
Il gouverne l'Etat, il règne sur les cœurs,
Et son nom vaut lui seul tous les titres du monde.

---

(1) On pouvoit, en écrivant à un soldat dans son camp, adresser la lettre comme dans une ville, à M. N., rue Joubert, N.° 20, auprès du pont de Lodi.

Cet ouvrage étoit vis-à-vis la rue de l'Empereur ; elle étoit ornée d'un bassin en gazon, de deux rangs de bornes garnies de coquillages, et terminée par le pont de Lodi. Les principales rues portoient les noms de *Championnet, Richepanse* et *La Tour-d'Auvergne*.

Le camp du 11.e régiment présentoit de jolis jardins et une foule d'emblêmes ingénieux. Parmi les baraques, on distinguoit sur-tout celle du colonel et celle du chef de bataillon Guigne, qui avoient figuré dans l'enceinte divers systêmes d'architecture militaire. Au centre d'un polygone s'élevoit un piédestal sur lequel étoit placé un Bacchus, tenant d'une main une coupe et de l'autre une grappe de raisin. Au centre des deux bataillons, on voyoit un groupe d'architecture grecque, destiné à placer les drapeaux. Sur un socle construit en gazon, on avoit élevé un piédestal quadrangulaire, orné d'arabesques; au dessus une Minerve posant une couronne de lauriers sur la tête de l'Empereur, et parmi plusieurs inscriptions on remarquoit la suivante: *Des monts affreux du grand St.-Bernard, son génie trace la bataille de Marengo; maître des événe-*

mens, tout cède à sa fortune; généreux autant que brave, il se venge des vaincus en leur donnant la paix.

Derrière ce monument une longue avenue, bordée de parapets en gazons, conduisoit à la baraque du colonel. Au centre d'un parterre où brilloient mille fleurs odoriférantes, s'élevoit un vaste trône, où le buste de l'Empereur dominoit sur le génie des arts et des sciences, dont il est le protecteur.

A tous ces monumens particuliers, il faut en ajouter un que le général Friant avoit fait ériger. Il étoit placé dans les dunes, à peu près au centre de la division. Son ensemble représentoit un frontispice d'ordre dorique, avec pilastres et colonnes.

Les moulures et les corniches étoient bien indiquées, malgré la difficulté de forcer le gazon à en suivre les contours. Le dessus de cet ouvrage étoit couronné d'une balustrade, et l'entablement se plioit pour former un fronton triangulaire brisé, au centre duquel étoit le buste de l'Empereur. Dans le tableau compris entre les deux pilastres, on lisoit cette inscription en lettres d'or: *Napoléon, vois tes enfans, tous te sont dévoués.*

Un parterre elliptique représentoit l'étoile de la légion d'honneur et d'autres compartimens. On montoit à ce monument par huit degrés de gazon. Les festons et les guirlandes, en haut et en bas du tableau, étoient dessinés en coquillages.

Le camp de la troisième division étoit placé à deux cents toises environ des glacis de la ville de Dunkerque, dans la fameuse enceinte des lignes que Turenne fit construire en 1658, pour faire le siége de cette ville.

Le camp étoit établi sur un terrain couvert de broussailles, entre les dunes qu'il touchoit presque par sa gauche, et des jardins appartenant à des habitans de la ville.

Des places d'armes avoient été établies en arrière des baraques des colonels, et servoient à exercer les recrues des régimens.

Les pyramides élevées à l'Empereur étoient du style le plus simple; les allégories dont elles étoient décorées exprimoient à la fois les sentimens de respect, d'amour et de reconnoissance dont sont animés tous les corps de l'armée.

Le principal monument, qui étoit au centre de la division, étoit de forme quadrangulaire. Le piédestal avoit sept pieds et demi de hau-

teur; des bas-reliefs ornoient ses quatre faces.

Le premier représentoit des guerriers prêtant serment de fidélité à l'Empereur.

Le deuxième, le génie qui a tracé notre nouvelle législation.

Le troisième, les sciences et les beaux arts protégés par la France sous les auspices de celui qui la gouverne.

Le quatrième, le dieu Mars appuyé sur un trophée, qui rappelle les nombreuses victoires du Peuple Français.

C'est ainsi que, placés sur des terrains arides, les soldats français étoient parvenus à construire de charmantes bourgades militaires. Ils avoient forcé la nature à étaler ses richesses dans des lieux qu'elle sembloit avoir condamnés à une éternelle stérilité; mais s'ils avoient embelli les dehors de leurs demeures, ils n'avoient pas moins songé à rendre l'intérieur aussi commode qu'agréable. Les baraques étoient de la plus grande propreté; bancs, chaises, tables, rien n'y manquoit. Il eût été difficile de trouver un ménage où tout fût aussi-bien ordonné.

C'est là que le vieux militaire racontoit à ses jeunes camarades toutes les batailles où il

s'é'oit trouvé ; c'est là que les soldats faisoient aussi leur petit plan de campagne, et amusoient la chambrée par des récits plaisans ou par des chansons militaires. Une particularité remarquable, et vraiment touchante, c'est qu'on voyoit de jeunes conscrits apprendre à lire et à écrire à de vieux militaires. Les soldats manioient dans le même jour le fusil, la rame et le râteau.

Le jour où sa Majesté visita la flottille, le chenal étoit couvert de barques, conduites les unes par des marins français et bataves, les autres par des grenadiers et des canonniers ; et à la précision des manœuvres, on ne distinguoit pas le matelot du soldat. (Extrait d'une lettre particulière datée du 27 thermidor an 12 (15 août 1804).

Tandis que les braves du camp de Boulogne érigeoient des monumens à la gloire de l'Empereur, les troupes campées dans la plaine de Zeyst, faisant partie de l'armée française en Batavie, commandée par le général Marmont, témoignoient également leur reconnoissance à S. M. en élevant une pyramide de 150 pieds.

Le jour de la distribution des aigles de la légion d'honneur fut celui de l'inauguration

de ce grand monument. Sur le terrain même où il alloit s'élever, l'armée se réunit, et, formée en quatre colonnes serrées, elle vit sortir de ses rangs les braves qui reçurent des mains de leur général cette étoile, gage honorable de la gratitude de la patrie et de l'Empereur.

Il faut avoir été témoin de l'enthousiasme des troupes pour s'en former une idée juste; il fut tel, qu'en trente-deux jours cette masse énorme fut terminée. Généraux, officiers, soldats, y concouroient avec une activité infatigable; les bataillons arrivoient au travail avec leurs drapeaux que l'on réunissoit en faisceaux au centre du monument; les tambours battoient la charge, les instrumens jouoient continuellement, et ces trente-deux jours de travaux ne furent vraiment qu'une fête militaire. Ces détails ne semblent-ils pas nous reporter à cette époque de notre révolution, où soixante mille individus de toutes les classes, de tout âge et de tout sexe creusèrent l'arène du Champ de Mars ? (1)

(1) L'assemblée constituante voulant réunir au 14 juillet 1790 les députés des divers corps de l'armée,

Ce

Ce qui distingue le plus ce monument de tous ceux qu'aient jamais exécuté les armées modernes, c'est qu'il est entièrement l'ouvrage de l'armée qui le créa, et que, pour l'élever en si peu de temps, il falloit une armée entière et cet accord unanime de toutes les volontés, de tous les sentimens d'admiration et de respect que Napoléon inspire à tous les Français.

Cette pyramide a été dessinée par M. Bou-

---

conçut l'idée de faire asseoir dans le pourtour du Champ de Mars quatre cent mille spéctateurs. Il falloit enlever plusieurs pieds de terre de la surface et la voiturer sur les bords, pour y former des gradins; mais ce travail n'avançoit pas et ce travail étoit immense. Les Parisiens craignirent que le champ ne fût pas prêt pour le 14 juillet. Ce fut alors qu'on vit un de ces traits qui caractérisent la vivacité de la nation française. On vit sortir successivement de tous les quartiers de la Capitale les habitans marchant deux à deux, chargés de pelles et de bêches et animés par une musique guerrière. Leurs femmes et leurs filles les accompagnoient; des prêtres et des religieux marchoient avec eux. Les ouvriers, les artistes des diverses professions prenoient plaisir à se réunir, précédés d'enseignes qui toutes exprimoient l'objet de cette réunion. On voyoit avec attendrissement des femmes délicates traîner la brouette ou manier la pelle.

ziez, chef de bataillon du génie, et gravée par M. Baltard.

Jusqu'ici nous n'avons eu qu'à admirer la bravoure de nos légions, leur héroïque constance au milieu de toutes les privations, cette activité sans cesse renaissante qu'offrent les exercices guerriers et les travaux de l'agriculture; mais, pour mieux apprécier encore le soldat, il faut l'étudier dans sa vie privée, le considérer dans l'exercice de ses devoirs et de toutes les vertus qui s'allient si bien à la bravoure.

Les bornes de cet ouvrage ne me permettent pas de publier toutes les belles actions qui pourroient trouver ici leur place, je me contenterai de citer les suivantes.

FAITS HISTORIQUES.

Attachement du soldat à la discipline et à ses chefs.

1792. Pie, grenadier français, ayant été blessé à la retraite de Quiévrain, à l'ouverture de la campagne de 1792, fut moins touché de ses blessures que du désordre de l'armée qui venoit de s'insurger, et de massacrer un de ses chefs, et dit au général: « Mon officier, achevez-moi, que je ne voie plus la honte de cette

journée ; vous voyez que je meurs à côté de mon fusil, avec la douleur de ne plus le porter ».

Il fut transporté à l'hôpital de Valenciennes, et l'assemblée nationale décréta l'inscription au procès-verbal, et lui envoya un sabre d'honneur.

Voici un exemple qui eût trouvé sa place dans l'histoire des beaux jours de la discipline romaine. « De jeunes miliciens avoient commis une faute légère ; ils se reconnurent coupables avant que le général Dugommier eût prononcé. A quelques jours de là le général disposoit tout pour livrer bataille ; la marche des troupes, le bruit des armes retentirent jusque dans la prison ; ces jeunes gens s'agitent et menacent d'en enfoncer les portes. Les gardes effrayés viennent dire au général que les prisonniers se révoltent ; il accourt : il voit des soldats qui frémissent d'être oisifs, et qui demandent des armes pour combattre avec lui. Dugommier attendri les délivre ; ils le suivent sur le champ de bataille. Après la victoire, ils se dérobent au pardon de leur général, et rentrent dans la prison pour donner

1793. (Armée des Pyrénées Orientales).

à l'armée un exemple unique de leur soumission et de leur repentir ».

Vendémiaire an 14 (octobre 1805).

L'Empereur passa en revue les dragons au village de Jucmarhausen, et se fit représenter le nommé Marente, dragon du 4.e régiment; au passage du Lech, il avoit sauvé son capitaine, qui, peu de jours auparavant, l'avoit cassé de son grade de sous-officier. S. M. lui donna l'aigle de la légion d'honneur. Ce brave soldat en la recevant, répondit : *Mon capitaine m'avoit cassé pour quelque faute de discipline; mais il sait que j'ai toujours été un bon soldat.*

Le général Thiébaut, dangereusement blessé, étoit transporté par quatre prisonniers russes; six Français blessés l'aperçoivent, chassent les Russes, et saisissent le brancard, en disant: *C'est à nous seuls qu'appartient l'honneur de porter un général français blessé.*

Le soldat préfère la mort à la honte d'être fait prisonnier.

Justin, soldat au 50.e régiment, dans une reconnoissance, au point du jour, fut surpris

et arrêté par quatre ou cinq ennemis. Regardant comme une honte d'être fait prisonnier, il se débat contre eux avec fureur, s'arrache de leurs mains, et pour ne pas y retomber, se précipite d'une roche où se passoit cette scène, accompagné dans sa chute d'une grêle de pierres et de mousqueterie. Couvert de blessures, au lieu de fuir, il ne songea qu'à se venger; il tira son coup de fusil, le rechargea pendant plusieurs minutes, et soutenoit un combat si inégal, lorsque les nôtres vinrent le dégager.

Héroïsme de la bienfaisance.

A l'attaque de Barra, Joseph Graille, grenadier du 2.e bataillon des Bouches du Rhône, (1792). poursuivoit, à travers les montagnes, quelques miliciens dont le feu avoit fort incommodé nos troupes. Il avoit déjà tiré plusieurs coups sur un d'eux resté en arrière, lorsqu'il rencontre un jeune enfant criant et pleurant après son père dont il avoit retardé la marche. Joseph Graille attendri met sur ses épaules cet enfant qui ne pouvoit plus se soutenir, et rentre après la prise de Barra, ayant toujours avec lui sa conquête. Il l'adopte pour

son fils. Ce tendre attachement est rompu au bout de quelques mois, par la mère qui vient le réclamer. Le grenadier le rend.

An 5(1796). Une femme émigrée s'étoit retirée avec son enfant à Augsbourg : elle croyoit que jamais les Français ne viendroient l'y troubler. A leur approche imprévue, cette mère effrayée ne songe qu'à sauver son enfant ; elle le prend dans ses bras : c'est la seule richesse qu'elle emporte. Elle sort ; dans son désordre, elle se trompe de porte, et au lieu de se rendre au camp des Autrichiens, elle tombe dans les avant-postes de l'armée française. En reconnoissant son erreur, elle s'évanouit. Les soins et l'humanité des soldats français ne purent parvenir à la rassurer. Les évanouissemens se succédoient rapidement. Le général, vivement ému, ordonne généreusement qu'on lui donne une sauve-garde, et qu'on la reconduise dans la ville où elle vouloit se retirer. Malheureusement son enfant fut oublié, et cette mère infortunée, dans l'égarement où elle étoit plongée, ne s'en aperçut pas.

Un grenadier le recueillit ; il s'informa du

lieu où l'on avoit conduit la mère : ne pouvant tout de suite lui reporter ce dépôt précieux, il fit faire un sac de cuir dans lequel il portoit toujours l'enfant devant lui ; on l'en plaisanta ; il se battit, et n'abandonna pas l'enfant ; toutes les fois qu'il falloit combattre l'ennemi, il faisoit un trou en terre, y déposoit l'enfant ; et après la bataille, venoit le reprendre. Enfin, on conclut un armistice ; ce grenadier fit une collecte parmi ses camarades ; elle rapporta vingt-cinq louis ; il les mit dans la poche de l'enfant, et alla le rendre à sa mère. La joie pensa lui coûter la vie, comme la frayeur avoit failli de la lui ravir. Elle se ranima enfin, pour combler de bénédictions le sauveur de son enfant.

(Extrait du Cornélius Nepos français).

Les dragons du régiment de Chartres, en garnison dans la ville du Mans, ayant manifesté, tant de jour que de nuit, leur zèle et leur vigilance pour la sûreté publique, la municipalité de cette ville fit remettre entre les mains du commandant, une somme pour être répartie à tous les soldats de son corps. Ces derniers acceptent cette gratification avec Novembre 1789.

reconnoissance, mais aussitôt ils délibèrent entr'eux de la faire tourner au profit des pauvres, et déposent, en conséquence, la somme chez un curé de cette ville, en lui disant: « Monsieur, nous n'avons pas besoin de cet argent; au moyen de notre solde, nous sommes assurés de notre vie, le pauvre ne l'est pas de la sienne, et nous vous prions de verser cette gratification dans la caisse destinée à secourir l'indigence ».

An 2, 29 germinal (18 avril 1794). Blondel, officier au régiment des carabiniers, dangereusement blessé, ne songeant plus qu'à sauver l'étendard, perce à travers l'ennemi; démonté par cinq coups de baïonnette que son cheval avoit reçus dans les flancs, il s'arrête auprès d'un maréchal de logis des chevaux-légers de Kinsqui, resté sur le champ de bataille. Dans l'instant Brador, officier de santé, arrive: Blondel lui montre ce brave Autrichien: *Tu vois qu'il va périr faute de secours; commence donc par lui.*

Ce trait qui s'est passé à la bataille d'Arlon, gagnée par les Français, a été rapporté par le général Delage, et se trouve dans les *Annales de la révolution.*

M. Gérard nous a conservé ce trait de générosité dans un tableau qui a fait partie de l'exposition de 1806.

Alexandre Stamply, sergent vaguemestre de la 9.e de ligne, faisant partie de l'armée d'Orient, se distingua par des actions de vertu, et donna à perpétuité sa haute-paie à son camarade devenu aveugle. An 7 (1799).

Bataille de Sédiman en Egypte.

L'armée française se trouvant forcée d'abandonner ses blessés, un d'eux que son camarade veut emporter lui fait voir l'inutilité de ce secours ; il lui montre l'ennemi qui approche, et lui observe qu'ils vont être deux victimes, tandis qu'il peut encore échapper à la mort : *Laisse-moi*, disoit-il, *tu pourrois te sauver, je te ferois périr* (1). L'ami du soldat qui rapportoit cette anecdote à M. De-

---

(1) Ce trait de générosité rappelle celui du chevalier de Lorda, qui lâche le matelot qui ne peut le reporter jusqu'au rivage (*Voyez* nos Annales militaires antérieurement à l'année 1789).

non, se reprochoit d'avoir cédé à l'amour de l'existence. . . . . .

1801. En l'an 9 il fut décerné un fusil d'honneur à M. Morin, sergent à la 90.e demi-brigade, qui, lors de la détresse de l'hôpital d'Anvers, avoit donné sa bourse, fruit de ses économies, pour être employée au soulagement de ses compagnons.

1806. Les Polonais, prisonniers avec l'armée prussienne, profitèrent de la générosité de l'Empereur, et retournèrent dans leur pays: plusieurs de ces soldats, affoiblis par les fatigues de la guerre, ne pouvoient continuer leur marche. Un détachement français, qui suivoit la même route, se chargea de leurs armes, et les aidoit à marcher. Un Polonais, plus fatigué que ses camarades, étoit assis sur le bord du chemin; les débris de sa chaussure et ses pieds meurtris prouvoient assez qu'il ne pouvoit aller plus loin. Un de nos soldats l'aperçoit, ouvre son havre-sac, en tire une paire de souliers, la lui chausse, et veut l'aider à marcher; mais sa blessure ne

lui permettant pas de le faire, alors les Français prennent son fusil, sa giberne et son sac, le soulèvent, le portent, et entrent ainsi dans la ville de Francfort sur le Mein. Les habitans de cette ville, touchés d'une conduite aussi libérale, applaudissoient à l'envi: de toutes parts on leur jettoit de l'argent; nos soldats le reçurent dans leurs schakos, et le portèrent gaîment au Polonais blessé et à ses compagnons d'infortune.

Trait de générosité.

Le trait suivant montre combien le Français, brave dans les combats, est généreux et humain dans la société. 1807.

M. l'Estienne de Tournacy, sous-lieutenant d'infanterie, étant à se promener près de la ville de Custrin, en Prusse, le long de l'Oder, le 6 novembre 1807, aperçoit un homme qui se noyoit. Dès l'instant, sans consulter le froid vif, ni l'accès de fièvre tierce qu'il attendoit, il jette bas sa culotte et son frac, s'élance à la nage dans le fleuve, et rend la vie, au péril de la sienne, à celui dont la mort prochaine étoit inévitable.

Ce jeune militaire, aussi courageux que bienfaisant, avoit fait treize prisonniers à la bataille d'Iéna; il avoit été blessé dangereusement dans une escarmouche, allant de Berlin en Pologne pour la bataille d'Eylau. Son père, commandant du même bataillon de Custrin, eut la modestie de ne pas publier ce trait d'héroïque générosité de son fils.

Désintéressement.

1793. Pétré, hussard au 9.e régiment, fut envoyé pour sauve-garde dans un village du Brabant. Des volontaires cherchant des effets cachés déterrent un coffre où tout le village avoit déposé son argent. Pétré arrive au moment où ils alloient le crocheter. Il tira son sabre, et par sa fermeté parvint à écarter les pillards. Il fit venir les habitans du village qui ouvrirent le coffre en sa présence. Il contenoit environ 90,000 francs. Les propriétaires de cet argent voulurent faire des présens à Pétré; mais celui-ci les remercia et leur dit : *En défendant votre argent, je n'ai fait que mon devoir. Vous ne me devez rien ; je vous exhorte seulement à le mieux cacher à l'avenir.*

Piété filiale.

Nous croyons devoir consigner ici un fait très-honorable pour le jeune militaire qui en fournit le sujet, et auquel a donné lieu le combat de Soldan, engagé le 26 décembre 1806, entre les troupes françaises aux ordres du maréchal Ney et les Prussiens.

M. Harmand Bourgoing, fils de M. Bourgoing connu par des ouvrages estimés et par des ambassades où il a mérité l'estime de sa cour, étoit impatient d'arriver à son corps, le 4.ᵉ régiment de dragons commandé par le brave colonel M. de la Motte. Ce jeune officier arriva à Varsovie le 18 décembre; son premier soin fut d'aller voir M. Maret, ministre d'état, qu'il avoit vu dans son enfance. Le ministre reçut avec bonté M. Bourgoing, et lui parla de son père avec intérêt et estime; le fils crut pouvoir surmonter sa timidité, et profiter de cette occasion pour exprimer avec combien de chagrin il voyoit celui-ci dans un oubli si absolu depuis deux ans, qu'on le prendroit presque pour une disgrace, et qu'il étoit désolé qu'on pût ainsi penser que l'Empereur ne le crût pas digne de sa confiance; ce

brave jeune homme termina sa conversation par ces paroles, pleines de tendresse filiale: *Monsieur, ou je périrai, ou je servirai mon père sur le champ de bataille.*

En effet, M. Bourgoing part de Varsovie le 22 décembre, et le 26 il a le bonheur de se trouver à l'affaire de Soldan: ce fut là que, dans l'attaque que fit le général ennemi Lestocq, M. Bourgoing, marchant avec le plus grand zèle et la plus grande intrépidité avec son brave colonel, contribua à repousser l'ennemi, à la prise de six pièces de canon, et au succès de cette brillante journée.

M. de la Motte se plut à faire connoître la valeur et les services de M. Bourgoing; son rapport fut mis sous les yeux de l'Empereur. M. Maret, qui avoit entendu dire au jeune officier qu'il périroit ou serviroit son père sur le champ de bataille, ne put s'empêcher de rappeler ce trait d'amour filial à l'Empereur. La grande ame du monarque en fut touchée; et pour en donner une preuve au fils, M. Bourgoing père fut nommé, dans le moment même, ambassadeur à Dresde (Extrait de la campagne des armées françaises en Prusse, en Saxe, en Pologne,

etc. sous le commandement de S. M. l'Emreur et Roi, en 1806 et 1807, tome 5).

L'éditeur de l'ouvrage qui nous a fourni ce trait sublime garantit l'exactitude de ce récit, qui ne se trouve point conforme à ce qui a été inséré dans quelques journaux, en observant que l'on a dénaturé le fait dans ceux-ci, et oublié que le colonel de la Motte et le 4.e régiment de dragons se sont également couverts de gloire par leur bravoure dans cette charge, qui a décidé du succès de l'action.

Lettre du jeune Ducourneau, *attaché à la grande armée, datée d'Huningue, le* 12 *avril* 1807.

« Mon tendre père, rassemble toutes les forces de ton ame, et dis comme Xénophon que nous avons lu ensemble : *Je savois que mon fils étoit mortel.*

» Je ne dois plus te déguiser mon état ; j'ai pris le germe de ma maladie dans les montagnes du Tirol ; le mal a été négligé, et je sens que j'en mourrai. Les médecins qui m'entourent ne m'ont pas caché ma situation ; je meurs bien jeune ; mon père, j'espérois soigner ta vieillesse.

» Console ma mère; dis-lui que je n'ai jamais perdu de vue les principes qu'elle m'avoit inspirés dans mon enfance. Dis à ma sœur Victoire que je l'ai toujours chérie.

» Rappelle à mes frères que l'Empereur avoit répandu ses graces sur moi pendant que j'étois sous les drapeaux de la grande armée; s'ils entrent dans la carrière militaire, je les prie d'acquitter ma dette envers mon Prince, en le servant avec zèle; j'aurois préféré mourir sous ses yeux et sur le champ de bataille.

» Pour dernière grace, mon tendre père, fais parvenir ma montre et les boucles d'or que tu m'avois données à mon frère Martial, qui doit être actuellement aux velites, et mon épée d'argent au capitaine Ducastins, mon ami, avec lequel j'ai combattu. Ce brave officier sera sensible à mon souvenir.

» Adieu, le meilleur des pères; quand tu recevras cette lettre, tu pourras me pleurer; car j'ai prié qu'on ne la fît partir que lorsque je ne serai plus. Adieu! adieu! »

Ce jeune homme, digne fils d'un père qui avoit honorablement servi son pays sous le dernier des Bourbons, dans les fonctions cumulées de garde-du-corps et de procureur

du

du roi, mourut en effet à Huningue quelques jours après avoir écrit cette lettre si touchante. L'Empereur, qui a l'œil à tout, daigna porter des consolations dans sa famille, en ordonnant que son frère puîné, Martial Ducourneau, seroit admis à l'école de Fontainebleau, comme élève du Gouvernement.

La 21.e légère protège les travaux de M. Denon en Egypte.

Nos braves, après avoir partagé en Egypte la gloire du Héros qui les avoit conduits à la victoire, voulurent aussi s'associer à la gloire de nos artistes.

Voici ce que rapporte M. Denon dans son Voyage de la Haute et Basse Egypte.

« Je fis un dessin de ce premier aspect (Thèbes), comme si j'eusse pu craindre que Thèbes m'échappât, et je trouvai, dans le complaisant enthousiasme des soldats, des genoux pour me servir de table, des corps pour me donner de l'ombre, le soleil éclairant de rayons trop ardens une scène que je voudrois peindre à mes lecteurs pour leur faire partager le sentiment que me firent

éprouver la présence de si grands objets et le spectacle de l'émotion électrique d'une armée composée de soldats dont la délicate susceptibilité me rendait heureux d'être leur compagnon, glorieux d'être Français ».

Conduite héroïque d'un militaire français, lors de l'inondation qui faillit submerger la ville de Flessingue dans la nuit du 14 janvier 1808.

Une fille de Flessingue, agée d'environ quinze ans, nommée Marie Anthenissen, s'étoit couchée dans une cuisine souterraine où l'eau n'avoit jamais pénétré, même dans les plus grandes inondations; mais dans la nuit du 14 cette cuisine fut inondée : la jeune fille cria au secours pendant plus d'une heure; plusieurs personnes qui habitoient cette maison accoururent pour la sauver, mais en vain. La cuisine étoit déjà remplie d'eau, et personne n'osoit hasarder à y descendre : les cris de l'infortunée avoient cessé pendant quelques instans; on croyoit qu'elle avoit succombé, lorsqu'on l'entendit crier de nouveau; le hasard voulut qu'un militaire français, nommé Antoine Lefin, soldat de la cinquième compagnie de chasseurs, arrivât

Cet homme intrépide se débarrasse de son habit, s'attache une corde sous les aisselles, et descend dans la cuisine; il appelle la jeune personne, qui répond : il s'élance près du lit, la trouve presque collée au plancher, sur son lit qui avoit été soulevé par les eaux. Il la saisit, la charge sur sa tête et la remonte dans la maison.

Traits de dévouement de plusieurs militaires, lors d'un incendie.

Dans la nuit du 16 au 17 nivose (6 janvier), An 7 (1799). le feu prit à la caserne des invalides stationnés au Mans. Une tuile qu'un malheureux vétéran avoit mis brûlante dans son lit, pour se préserver de la rigueur du froid, occasionna cet accident. Cette brique enflamme le drap, le feu se communique aussitôt à la paillasse, et le vieillard réveillé et suffoqué par la fumée crie *au feu*. L'alarme gagne de proche en proche, les voisins accourent, et dans trois minutes on voit arriver les soldats de la garnison. Officiers, soldats, tous s'occupent des moyens d'arrêter l'incendie. Une porte fort épaisse fermoit l'entrée de la chambre où étoit le feu. On n'a pas d'instrumens; on ne peut la

forcer, cependant les cris du vieillard se font entendre, et les tourbillons de fumée qui sortent par quelques vitres cassées annoncent que l'incendie fait des progrès. Alors M. Sayer, capitaine de la vingt-quatrième d'infanterie légère, ne consulte plus que les sentimens d'humanité qui l'animent; il prend une mauvaise échelle qu'il trouve par hasard sous sa main, l'applique au mur, et comme elle étoit trop courte, grimpe à la fenêtre, au risque de se précipiter de plus de vingt-cinq pieds sur le pavé, l'enfonce et entre dans la chambre. Là, il court au lit du vétéran, l'emporte dans un coin de la chambre, presqu'étouffé par la fumée et les pieds à demi-brûlés. Il serre dans ses bras le lit, la paillasse tout enflammée, et les jette par la fenêtre dans la cour. Il ouvre la porte. On apporte des seaux d'eau et de neige, et bientôt le feu qui consumoit le bois de lit est éteint.

Le 29 thermidor (17 août 1800), le feu s'étant manifesté au nord du village de Cassey, département de l'Aube, les militaires qui composoient l'armée de réserve à Reillie, ayant à leur tête le général Mallet, com-

mandant de camp, sortirent de leurs baraques et sortirent presqu'en masse au secours des propriétés menacées et de celles que la flamme avoit déjà atteint. Des militaires emportés par un zèle magnanime eurent les uns, les mains, les autres les jambes brûlées : de ce nombre fut M. Desortier, capitaine au premier régiment de hussards à pied.

Les officiers du deuxième bataillon complémentaire de la deuxième demi-brigade d'Orient, qui les premiers avoient pris cette touchante détermination, et ceux du deuxième régiment de hussards à pied, donnèrent une journée de leur paye pour soulager les malheureux incendiés.

Cet exemple fut suivi par l'état-major de l'armée.

Le 18 fructidor an 9, (11 septembre 1801), un fatal incendie consuma une partie du village d'Antume, dans le département du Jura. Les dragons du onzième régiment, en garnison à Dôle, déployèrent le plus grand zèle dans cette circonstance : non contens d'avoir arrêté l'incendie, ces braves militaires, officiers, sous-officiers et soldats, se réunirent et offrirent au maire de Dôle une somme de

cent cinquante livres pour être distribuée aux malheureux incendiés.

Dans la nuit du 7 messidor an 13 (26 juin 1806), vers les deux heures du matin, le feu prit chez le munitionnaire logé à la citadelle de Blaye.

M. Liénard, commandant de la place par *interim*, ayant été prévenu, accourut malgré la foiblesse de sa santé, à la tête de tous ses officiers : le danger qui menace la citadelle et la ville entière est bientôt su de la garnison; elle étoit composée de deux cents conscrits Belges, formant le deuxième bataillon du septième régiment de ligne, arrivés depuis trois semaines de la Belgique; aucun n'entend le français; des signes seuls peuvent transmettre les ordres, mais tous comprennent leurs officiers, courent en chemise à la maison qui alloit devenir la proie des flammes, les uns s'arment de haches, les autres plantent des échelles, d'autres y montent avec des seaux. Tous se disputent l'honneur d'arrêter l'incendie. Bientôt le toit est abattu dans toute sa circonférence, le bâtiment est isolé, le feu est coupé par-tout, et ils parviennent

à l'éteindre entièrement. Ces travaux s'exécutent avec tant d'ordre et de calme, que le sommeil des habitans n'en fut pas même troublé.

Traits qui honorent plusieurs conscrits.

Un conscrit conduit à l'arsenal son remplaçant et lui dit : c'est ma famille qui m'a obligé de me faire remplacer par vous, mais je ne puis souffrir qu'on me prive du droit de défendre et de venger ma patrie ; je ne vous quitte plus ; nous marcherons et vaincrons ensemble..... Il court, se fait inscrire et part. 1800.

Le nommé Lich, de la commune de Witry, département des Forêts, étoit en prison pour dettes. Son fils, conscrit de l'an 10, au lieu de tirer au sort avec ses camarades appelés à former le contingent de la commune, offre de marcher volontairement, si on veut lui donner une indemnité pécuniaire. Sa proposition est acceptée, il est inscrit sur le contrôle de l'armée active, reçoit la somme convenue, court à la prison, délivre son père, et satisfait d'avoir rempli ce devoir envers la 1801.

nature, il rejoint le huitième régiment de chasseurs à cheval.

Nancy, 21 frim. au 14 (1805). Un convoi de mille neuf cent soixante-deux prisonniers de guerre Autrichiens arrivoit au même instant que partoit le dernier détachement des conscrits du département de la Meurthe, qui venoit de toucher la solde de route; la misère affreuse de ces malheureux Autrichiens attendrit ces conscrits qui, par un sentiment spontané de cette générosité qui caractérise la nation française, s'arrêtent et distribuent à ces prisonniers la presque totalité de la solde qu'ils avoient reçue. Les prisonniers leur baisoient les mains, et exprimoient leur gratitude par des larmes.

Cette action généreuse, qui eut lieu dans la dernière campagne d'Allemagne, au mois de décembre 1805, a été l'objet d'un tableau exposé au musée Napoléon, le 15 septembre 1806, par M. Dunant, élève de M. Regnault.

1806. Joseph Guignet, de la commune des Aveniers, département de l'Isère, apprenant que son père alloit être arrêté pour dettes, court chez le sieur Bourjaillat, de la même commune, qui cherchoit un remplaçant pour son

fils. Joseph Guignet avoit toutes les qualités requises par les lois ; il s'offre, est accepté, paye la dette de son père, et part pour Grenoble.

On ne peut passer sous silence la conduite généreuse du sieur Jean-Jacques-Hippolyte Boyer, conscrit de 1807, du canton de Beaugency, département du Loiret, à qui le sort avoit accordé un des derniers numéros du dépôt de sa classe. Il apprend qu'un de ses amis se trouve placé dans le contingent actif du même canton pour 1808 ; il sait que le travail de ce jeune homme est le seul soutien d'une famille respectable, et qui n'a pas les moyens de se procurer un remplaçant ; il court chez son ami, et lui annonce qu'il est déterminé à partir pour lui ; la famille se réunit, le père veut faire des sacrifices ; Boyer s'offense, et proteste qu'il ne partira pas, si on lui offre d'autre récompense que l'amitié que cette famille a toujours bien voulu lui témoigner. L'acte de remplacement s'est fait, et Boyer est parti le 5 juin, emportant avec lui l'admiration de tous les cœurs sensibles. 1807.

Le département de l'Indre a offert un trait de dévouement non moins honorable. Au mi-

lieu des conscrits qui témoignoient la plus vive ardeur, on en voyoit un qui portoit sur sa figure la plus profonde tristesse. Ce contraste fixe l'attention ; on demande à cet homme la cause de son chagrin : il dit, avec l'accent du désespoir, avoir laissé sans ressources une famille éplorée dont il étoit seul le soutien. A ces mots, un conscrit de ce canton, qu'un numéro n'appeloit pas, demande à partir, et donne aussi l'utile exemple d'une action généreuse.

Le tirage de la conscription dans le canton de Vitteaux, (Côte-d'or) mérite d'être rapporté. Un jeune homme de Villy, amène le numéro 102 ; un autre, qui avoit le numéro 7, cherchoit un remplaçant ; il se présente pour faire une substitution qui est acceptée, et le prix de la convention pardevant notaire est une somme consacrée toute entière à acquitter des fermages arriérés que devoient ses parens. Ceux-ci n'étoient pas dans le secret des sacrifices que leur faisoit leur généreux fils.

Un jeune homme (Charles-Louis), fruit d'une de ces foiblesses, malheureusement

trop communes, avoit été déposé en nourrice, peu après sa naissance, qui est le 28 mars 1785, chez un cultivateur nommé Michel Chauvel, demeurant au village de Maupertuis, commune de Launey, près Alençon. La jeune mère de l'enfant faisoit exactement tenir les sommes nécessaires à sa nourriture et à son entretien. Il paroît qu'elle périt, comme tant d'autres, dans les proscriptions de 1794; dès-lors Chauvel ne toucha plus rien pour le jeune Charles-Louis; mais il s'étoit attaché à cet enfant doué d'un aimable caractère, d'une figure distinguée, d'un esprit agréable, et il ne voulut pas s'en séparer. Cette bonne action n'est pas restée sans récompense: conscrit en l'an 14, Charles-Louis tira un numéro favorable, et refusa ensuite des sommes considérables qui lui furent offertes pour remplacer de riches conscrits, ne voulant pas quitter son bienfaiteur. Au tirage qui eut lieu en 1807, Michel-Pierre Chauvel, fils de celui qui avoit élevé Charles-Louis, est appelé à faire partie de l'armée active. Chauvel, comme la plupart des pères, est réduit au désespoir; son fils lui est utile et cher, les remplacemens valent des sommes au dessus de sa fortune. Que deviendra-t-il?.... Le

jeune Charles-Louis, témoin de la désolation de la famille, ne délibéra pas : il ne songe plus au désir qu'il avoit de s'établir à Alençon ; il ne sent plus que la douleur de son ami, il se détermine à remplacer Michel-Pierre Chauvel. Le père ne consent à cette offre qu'à la condition que Charles-Louis acceptera une partie de sa modique fortune, qu'il veut lui assurer par un acte devant notaire. Là s'éleva un de ces débats de générosité dont les études de nótaires sont trop rarement le théâtre. Chauvel veut absolument que le remplaçant accepte deux cent cinquante francs de rente ; celui-ci refuse obstinément, et met à son départ l'expresse condition que la foible rente viagère de quatre-vingts francs sera le seul prix de son dévouement. Chauvel est forcé de céder à son généreux ami, et ne cesse de regretter que la médiocrité de sa fortune ne lui permette pas de conserver auprès de lui, avec un fils chéri, un ami si digne de l'être.

Joseph-Sylvestre Galemberti, fils d'un propriétaire aisé, d'une commune située dans le canton de Saluces (département de la

Stura), apprend que le fils d'un malheureux accablé d'infirmités est tombé au sort, qu'il est le soutien de toute une famille que son départ va réduire au désespoir. Ne consultant que le premier mouvement de son cœur, il se transporte à la chaumière du vieillard, lui rend la consolation en prenant la place de son fils. Galemberti a été dirigé sur le 18.e régiment de ligne.

Des Français, prisonniers dans la Romélie, mettent en fuite les brigands qui étoient venus piller la ville dans laquelle ils étoient détenus.

Les brigands qui désolent la Romélie s'étoient approchés d'une petite ville du côté de Varna, dans le dessein de la piller. Les habitans effrayés, avoient pris la fuite. Quarante prisonniers français, indignés de cette lâcheté, s'offrent au commandant pour chasser ces misérables. Leurs offres sont acceptées. On leur donne quatre canons en état de servir. Les brigands, qui ne s'attendent pas à cette résistance, et surpris par un feu très-bien nourri, furent obligés de lâcher prise, en laissant plus de cent cinquante morts.

Un adjudant commandant lègue, en mourant, une rente annuelle de 100 fr. au premier grenadier du régiment où il avoit servi.

M. l'adjudant - commandant, Chevalier, recommandable par ses services, et couvert d'honorables blessures reçues pendant les campagnes d'Italie, mourut à Stetin des suites d'une fracture à la jambe. Pendant sa maladie, il légua une rente annuelle de cent francs au premier grenadier du 64.e régiment de ligne, où il avoit servi, en la rendant réversible à perpétuité sur tous les grenadiers qui occuperont successivement ce grade.

Un sergent français se trouvoit logé à Neiss chez une vieille femme ; après souper, on le fait monter dans uue chambre au premier pour y passer la nuit. Le matin l'hôtesse, ne voyant point descendre le sergent, va frapper à sa porte ; point de réponse : seulement elle l'entendoit sangloter et jeter de temps en temps un cri lamentable.

La bonne femme, extrêmement effrayée, se décide pourtant à ouvrir la porte ; elle voit le sergent assis sur le lit, et versant des pleurs.

Lorsqu'il aperçoit l'hôtesse, il lui demande d'une voix entrecoupée : « D'où avez-vous eu ces draps de lit, ces oreillers, ces rideaux ? La femme répond qu'elle les avoit achetés. — De qui ? Où est-il ? Où pourrois-je le trouver ? — Ici, dans la ville : c'est un ancien hussard, qui, après avoir eu son congé, s'est acheté une petite maison où il vit au sein de sa famille. — Menez-moi chéz lui, tout de suite. Le sergent s'habille promptement, et se rend chez le hussard. Où as-tu eu les draps de lit, les rideaux et les oreillers que tu as vendus à cette bonne femme ? — C'est une partie du butin que je fis en Champagne, lorsque nous marchâmes sur Paris sous les ordres du duc de Brunswick. — Te rappelles-tu l'enfant qui, en mouillant tes mains de ses pleurs, te conjuroit, au nom de Dieu, de laisser à ses parens vieux et malades au moins le lit dans lequel ils étoient couchés ? — Que voulez-vous, en temps de guerre, ce que l'un laisse, l'autre le prend. — Tu ne me reconnois donc pas ? Moi, je me rappelle bien ton visage. Cet enfant dont tu rejetas les prières, cet enfant dont tu maltraitas les parens, c'étoit moi. Le hussard recula effrayé. Le sergent continue : Tu as pu repousser les prières d'un

enfant; mais, dis-moi, qu'as-tu fait des bijoux que tu arrachas à ma mère? — Je les ai vendus, je ne sais où. — Mes parens t'ont pardonné; hélas, il sont morts! Mais qu'as-tu fait de ma sœur que tu emmenois par force? — Elle est morte..... A ces mots, le sergent, transporté de fureur, lève le bras pour frapper.....; mais deux enfans se jettent à ses genoux, et demandent grace pour leur père..... A ce spectacle, le Français se calme et s'éloigne, en disant avec dignité: « Apprends à connoître les Français. Mes larmes ne purent te toucher jadis; celles de tes enfans me désarment. Je te pardonne; mais fais en sorte, par ton repentir, que Dieu te pardonne aussi».

Soldats d'Italie, premiers enfans adoptifs de la mère patrie, vous êtes venus partager nos dangers et nos conquêtes, vos noms seront cités avec éloge et reconnoissance. Et vous, généreux étrangers, légions polonaises, élevées, pour ainsi dire, dans nos camps, vous avez reçu votre plus noble récompense. Vous jouissez d'une législation sage, d'une civilisation perfectionnée, gage honorable, digne tout à la fois de vous et du héros vrai juge de la gloire, qui, le premier, a su changer

ger

ger le droit de conquête, et le fléau de la guerre en un moyen de félicité publique.

Dévouement héroïque.

Desilles, officier du régiment du roi infanterie, se trouvoit à Nancy le 31 août 1790, lorsque M. de Bouillé s'avança sur cette ville à la tête de quelques troupes, pour faire rentrer dans l'ordre la garnison qui s'étoit révoltée. Voyant qu'on alloit, à la porte Stainville, tirer sur une colonne de ce général et engager l'affaire, Desilles se jette sur les canons, empêche de faire feu, et arrache à plusieurs reprises les mèches des mains des canonniers; mais il finit par être la victime de son dévouement: les rebelles tirèrent sur lui, il reçut plusieurs balles, et mourut peu de temps après de ses blessures. 1790.

M. Le Barbier a exécuté en grand un tableau représentant cette action. Il est placé au temple de Mars (les Invalides).

Prise de Longwy.

Trois soldats d'artillerie, condamnés par un jugement de la cour martiale, sollicitèrent 1792, 23 août.

leur sortie de la prison, afin de coopérer à la défense de la place.

Des canonniers, pour ne point tomber au pouvoir de l'ennemi, s'échappèrent par les remparts des souterrains. Un d'eux mourut à la brêche de son canon, qu'il avoit allumée lui-même.

Prise de Verdun par les Prussiens.

1792, 2 septembre. Beaurepaire, commandant de la place, aime mieux se donner la mort que de capituler avec l'ennemi.

Siége de Thionville.

Cette place fut défendue par le général Wimpfen, et dut son salut autant au courage de la garnison qu'à la résistance que les habitans opposèrent aux attaques de l'armée prussienne.

Les assiégés, informés que le signal de l'ennemi étoit un coup de canon, attendirent patiemment jusqu'à minuit, les canonniers couchés à côté de leurs pièces.

Pendant que l'ennemi faisoit feu, les habitans étoient d'un sang froid et d'une tranquil-

lité admirable. Les personnes qui avoient été les plus maltraitées ne se plaignoient pas ; au contraire, on regardoit comme un honneur d'avoir reçu quelques bombes. Les assiégés avoient planté sur les remparts un cheval avec du foin à la bouche, et y avoient mis pour inscription : *Quand le cheval mangera ce foin, Thionville se rendra.*

« On vit, dit M. Chateauneuf (voyez la vie du général Wimpfen, au milieu des habitans les femmes les plus délicates se livrer aux travaux durs et pénibles du siége, porter des secours aux endroits les plus exposés, et danser autour des bombes qui tomboient dans la ville. Les canonniers, de leur côté, avoient fait une masse d'où l'on tiroit des récompenses pour ceux d'entr'eux qui visoient le plus juste. Celui qui démontoit une pièce, qui atteignoit une redoute de l'ennemi, étoit embrassé, couronné, aux cris de *vive la nation!* Les maladroits, au contraire, payoient une amende.

Joseph Closset, maréchal de logis au 5.e régiment de chasseurs, et Jacob Süss, hussard audit régiment, traversèrent deux fois l'armée des Prussiens pour porter et rapporter des dépêches essentielles au salut de la place.

Combat de Valmy.

1792, 19 septembre. Après l'affaire de Valmy, un député de la convention, envoyé près des armées, visita les hôpitaux. Arrivé au lit d'un jeune volontaire nommé Louis-Pierre Dubois, chasseur de la compagnie libre de l'Orient, département du Morbihan, il lui demande quelle étoit sa blessure : *J'ai perdu mon bras dans l'affaire du* 19, *mais j'en ai encore un autre au service de ma patrie*, répond Dubois.

Levée du siége de Lille.

1762, 8 octobre. Cette ville fut assiégée par un bombardement et une canonnade de huit jours consécutifs.

Lorsqu'une maison étoit devenue inhabitable, le voisin s'empressoit d'offrir l'hospitalité aux victimes du moment. Tout étoit en commun. *Buvez, mangez*, leur disoit-on, tant que ma provision durera: *La providence pourvoira à l'avenir*. Un ordre s'étoit naturellement organisé dans chaque quartier, dans chaque rue. Des vases pleins d'eau étoient à toutes les portes; pendant la nuit, la maison

étoit gardée par des veilleurs. Un boulet rouge venoit-il à pénétrer quelque part, un cri se faisoit entendre : *C'est chez un tel.* Vingt particuliers à l'instant, chacun un seau d'eau à la main, venoient porter des secours, et l'on n'essuyoit plus alors de dommage que celui qu'occasionnoit l'éclat du boulet ou celui de la bombe.

On a vu des volontaires, des habitans de Lille, des enfans même, courir après les boulets pour les éteindre avant qu'ils n'aient roulé dans les maisons.

Un particulier, nommé Auvigneur, servant une pièce de canon sur les remparts, est averti que sa maison est allumée par un boulet rouge et qu'elle alloit être réduite en cendres ; il se retourne, voit en effet sa maison en feu, et répond : *Je suis ici à mon poste, rendons-leur feu pour feu ;* il ne l'abandonna que lorsqu'il fut remplacé.

Le corps électoral du département du Nord étoit réuni à Lille, à l'époque du siége ; un électeur donna, dans cette circonstance, un exemple éclatant de courage. Un boulet perce le mur et passe entre le secrétaire et lui : nous sommes en permanence, dit celui-ci, et je

fais la motion que le boulet y soit aussi, et qu'il soit un monument de notre fermeté.

(*Voyez* le Moniteur, 1792, n°. 283).

Bataille de Jemmapes,

1792, 6 novembre. Jolibois, vétéran, ayant appris que son fils avoit déserté le premier bataillon de Paris, arrive à la bataille de Jemmapes, prend la place de son fils, en s'écriant à chaque coup de fusil : *O mon fils, faut-il que le souvenir douloureux de ta faute empoisonne des momens si glorieux.*

Défense du fort de Kœnigstein en Prusse par l'armée française.

Lorsque les Prussiens envoyèrent un adjudant pour sommer la forteresse de se rendre, le général Meusnier, qui commandoit alors cette place, fit assembler les quatre cents hommes de la garnison, en présence de l'adjudant prussien, et leur dit : «Soldats, si vous restez inébranlables, comme je n'en doute point, nous défendrons Kœnigstein tant qu'un seul de nous restera en vie ; mais si, contre mon attente, je vous trouvois foibles, ce mo-

ment seroit le dernier de ma vie »; et en même temps il leur montra le pistolet dont il se brûleroit la cervelle. Aussitôt la garnison cria unanimement : *Vaincre ou mourir !* Alors le commandant se tournant vers l'officier prussien, lui dit : Rapportez à votre prince ce que vous venez de voir et d'entendre ; voilà ma seule réponse.

Prise de la citadelle de Namur.

On savoit que le fort Willa, redoute très-forte qui défend le château, avoit, sous ses glacis, des fourneaux qui rendoient son attaque de vive force très-dangereuse, et le succès au moins très-douteux ; le général Leveneur conçut le projet de s'en emparer en surprenant la garnison et tournant le fort par sa gorge. Entre cette gorge et le château est un chemin de communication, garni de palissades et parapets, comme le sont tous ceux de même espèce, et par lequel on arrive au fort en passant par deux voûtes, dont la seconde étoit gardée, et la première sans défense, détails qu'on avoit appris d'un déserteur autri-

1792, 2 décembre.

chien, qui avoit donné l'avis sur les mines auxquelles il avoit travaillé.

A minuit, le général Leveneur partit de la tranchée, à la tête de 1200 hommes, conduits par le déserteur, franchit, dans le plus profond silence, les premières palissades de la communication, marcha à la première voûte qu'il trouva déserte ; à la seconde, les sentinelles crièrent, et ne recevant pas de réponse, tirèrent. Au même instant, le général n'étant pas assez grand pour sauter par dessus la palissade, dit à un officier très-fort et très-grand, qui se trouvoit à côté de lui : *Jetez-moi par dessus*. Cet officier et quelques grenadiers le suivirent. Le général saisit le commandant qui tâchoit de rassembler sa garde épouvantée : *Conduis-moi à tes mines*, lui dit-il, en lui appuyant son épée sur la poitrine. L'officier balbutia quelques mots. *Conduis-moi à tes mines, ou tu es mort*, répéta le général d'une voix terrible, et lui pressant la poitrine de la pointe de son épée ; l'officier alors se décida à y marcher. Le général arracha les mèches ; la garde, pendant ce temps, étoit désarmée par les troupes qui avoient sauté dans le fort. Cette action, et nos bombes qui avoient

mis le château dans le plus pitoyable état, déterminèrent le commandant de ce château, après la plus vigoureuse défense, à rendre la place (Extr. du Moniteur, 24 févr. 1793).

Louis Pajot, tambour dans un bataillon de volontaires, à l'âge de quinze ans, se trouva aux affaires les plus chaudes qui eurent lieu en 1792 et 1793 à l'armée du Nord, et notamment auprès de Valenciennes. Là sur vingt tambours qui battoient la charge, dix-neuf y furent tués; Pajot resté seul, mais blessé à la jambe, ne cessa de battre la charge jusqu'à la défaite de l'ennemi, qui n'eut lieu que quatre heures après qu'il eut été blessé. 1793.

Le général de brigade Réné, n'étant que capitaine d'infanterie, et se trouvant le 13 février à Garda, avec un détachement de cinquante hommes, vit au moment où il visitoit son petit poste avancé, sept Autrichiens marcher à lui; il ordonna à ses gens de les attendre pour les faire prisonniers, tandis qu'il iroit rassembler le reste de son monde. On les lui amena bientôt; mais craignant une attaque, il sortit du village avec toute sa

troupe, pour prendre une position avantageuse. En effet, à peine eut-il fait quelques pas, qu'il se trouva en face d'une colonne autrichienne, dont le commandant lui ordonna de se rendre; mais le capitaine Réné lui répliqua que c'étoit à lui à mettre bas les armes, ou bien qu'il alloit faire passer toute sa troupe au fil de l'épée. Après quelques pourpalers, l'Autrichien, persuadé à son air d'assurance qu'il commandoit effectivement un corps considérable, consentit à se rendre prisonnier; et le capitaine français ne voulant pas bouger, de peur de trahir son petit nombre, fit jeter les armes, en défilant devant lui, à cette colonne qui se trouva forte de dix-huit cents hommes. Il leur ordonna d'aller loger dans le village, et en ayant ensuite occupé toute les issues, il donna avis à ses chefs de cette capture. Il fut fait général de Brigade, le 18 juillet 1801, et le 8 septembre 1802, S. M. alors premier Consul, lui décerna des armes et un brevet d'honneur pour sa bravoure à l'affaire de Rivoli.

Entrée des Français dans la Belgique sous Dumourier (1.re campagne).

Cette campagne a préparé la conquête de ce pays qui, avant la révolution, étoit soumis à la domination autrichienne; elle fut ouverte le 22 février, et terminée le 5 avril. L'acquisition de la Belgique (1) a agrandi le territoire de la France de 1,368 lieues carrées, et a accru sa population d'un million cinq cent dix mille individus; 1793.

SAVOIR:

	Lieues,	individus.
La Flandre Hollandaise, y compris Maëstricht et Venloo, . .	72	90,000
La Belgique, ...	1,066	1,200,000
L'évêché de Liège, y compris Malmédi et Slavelot, ...	230	220,000
TOTAL.	1,368	1,510,000

(1) En 1789, la population de la Belgique s'élevoit à environ 17,000 individus par lieue carrée, ce qui excède de beaucoup celle de nos départemens les plus populeux.

Dans cette contrée fertile, les hameaux se touchent,

Bastia en Corse, attaqué par les Anglais, et défendu par le général Lacombe St.-Michel.

« Le général Lacombe Saint-Michel, dit M. Chateauneuf (*Voyez* la vie de ce général dans *le Nepos français*, sembloit avoir fait passer son courage au cœur des soldats et de tous les habitans. Pendant le siége de Bastia, les femmes les plus délicates disputoient de zèle avec les ouvriers les plus robustes : elles apportoient à l'envi des sacs de terre pour construire les batteries. C'étoit sous les yeux des Anglais mêmes que les travaux commençoient et se terminoient par ces chants patriotiques, dont l'effet fut si puissant sur nos armées.

. . . . . .

Siége de Mayence.

C'est dans les sorties de Biberach et Mos-
1793, 13 juin. bach, et lorsque le général Meusnier repassoit le Rhin pour rentrer dans Cassel, que les Prussiens firent, sur le bateau qui le portoit, une décharge de toutes leurs batteries : un bis-

---

et de quatre en quatre lieues on rencontre des villes très-considérables.

cayen vint le frapper à la jambe ; il s'écria : *je suis blessé !* A cette nouvelle les Prussiens suspendirent leur feu, il n'y eut plus d'ennemis sur le champ de bataille, et une espèce de trève dura jusqu'à la mort du général Meusnier, qui eut lieu le 13 juin 1793, quelques jours après l'amputation de sa jambe. On l'avoit transporté de Cassel à Mayence. Pendant qu'il étoit alité, le roi de Prusse lui avoit envoyé des remèdes et des rafraîchissemens. Ce prince ne put s'empêcher de dire, en apprenant sa mort: « Il m'a fait beaucoup de mal; mais la France n'avoit pas produit un plus grand homme ».

Les Prussiens lui rendirent les honneurs funèbres comme à un de leurs généraux. Ils lui en rendirent encore quand la colonne qui transportoit en France les cendres de ce héros traversa leur camp. Nos ennemis, en s'unissant à nos regrets, devinrent un instant nos compatriotes; tant il est vrai que la puissance du génie est la première de toutes chez les peuples civilisés !

Quel homme que celui qui, jeune encore, chimiste avec Lavoisier; physicien, géomètre, mécanicien avec Monge; et comme Fontenelle, parlant la langue ou plutôt les diffé-

portés par le courant du fleuve, embrasent le pont avant que Kléber y soit encore. Il arrive avec son armée, que l'artillerie des Autrichiens foudroie et que le fleuve en feu repousse. Le désespoir s'empare des soldats; Marceau veut se brûler la cervelle pour se punir de son erreur. Kléber, seul calme et serein dans cette consternation générale, lui arrache des mains ses pistolets, et lui montrant un passage qu'il faut disputer à l'ennemi : *Jeune homme*, lui dit-il, *allez vous faire casser la tête, en défendant ce passage; c'est ainsi qu'il vous est permis de mourir*. Il appelle le chef des pontonniers. — *Combien de temps vous faut-il pour jeter un pont ? — Vingt-quatre heures. — Je vous en donne trente, et vous m'en répondrez sur votre tête*. Il harangue ensuite son armée, la ramène contre l'ennemi qu'elle repousse loin du fleuve. Le pont étoit achevé avant qu'elle eût cessé de le poursuivre. Kléber reprend majestueusement sa retraite, et passe le dernier sur le pont. Les Autrichiens, qui ne peuvent plus l'arrêter, l'admirent et sont tentés d'applaudir à ce trait d'héroïsme, de science militaire et de sang froid.

Armée

Armée des Pyrénées Orientales (prise du fort Marsa en Espagne).

M. Vergès, capitaine au 1.er bataillon des chasseurs des montagnes, enlève lui-même deux drapeaux à l'ennemi. Le même jour ayant découvert un magasin à poudre dont l'explosion menaçoit le fort, il éteint, au péril de sa vie, les deux mèches allumées.

A la prise de Tolosa, il arrête lui-même l'artillerie ennemie, en se saisissant des mulets employés à la sauver.

A la prise de l'Escombrai, dans le même royaume, il sauva un magasin à poudre considérable où l'ennemi avoit mis le feu, en enlevant quatre mèches allumées qui brûloient dans des barils enfoncés, et par cette action courageuse il assura les fruits que l'armée retira de cette mémorable journée.

Cet officier distingué a perdu la vie à Iéna, revêtu des titres de colonel du 12.e régiment d'infanterie de ligne et d'officier de la légion d'honneur.

Guerre contre l'Espagne (armée des Pyrénées Occidentales).

Après la reprise des redoutes d'Iruw et de Fontarabie, l'avant-garde française arrive devant St.-Sébastien, forteresse située sur un rocher au milieu de la mer, La Tour-d'Auvergne, surnommé depuis *le premier grenadier des armées françaises,* se jette dans un esquif, et va sommer la place de se rendre. N'ayant pour l'attaquer qu'une pièce de huit, il feignit d'avoir une nombreuse artillerie, et menaça de la brûler. « Mais, lui » dit le commandant, vous n'avéz pas tiré » un seul coup de canon ». La Tour revient au camp, fait jouer la pièce de huit sur la place, qui répond par un feu très-vif; un moment après, il retourne à la forteresse, et s'en fait remettre les clefs.

Prise de Maëstricht.

14 brum. an 3 (10 novem. 1794).

Cette place, une des plus fortes de l'Europe, et des plus en état de défense, n'a tenu que douze jours de tranchée, malgré qu'elle fut défendue par une garnison nombreuse et plus de deux cents pièces d'artillerie. Le gé-

néral Kléber commandoit l'armée de siége; le général Bollemont, l'artillerie; et le général Marescot dirigeoit le génie.

Les difficultés que présentoit ce siége sont incroyables; il fallut triompher de tous les élémens pour obtenir la victoire.

Entrée des armées françaises dans la Hollande (1) *sous Pichegru.*

Dans les derniers jours de frimaire, la Meuse se gela, et la glace fut assez forte dans beaucoup d'endroits, pour qu'on pût la An 3 (1794-1795).

---

(1) La conquête de la Hollande étoit impossible dans les temps ordinaires, à cause de ses eaux; on ne peut y faire un pas, sans y rencontrer un lac, un fleuve ou une grande rivière. Tous les chemins sont fondés sur des digues ou dans des marais. Le passage d'une armée les auroit dégradés dans l'instant, et alors notre retraite seroit devenue, sinon impraticable, du moins très-difficile.

Dans un moment de détresse, les Hollandais peuvent lâcher les digues de la Nord-Hollande, et mettre toute la West-Frise, la province de Hollande et une partie de celle d'Utrecht sous les eaux de la mer. En faisant des coupures aux digues des rivières, ils peuvent inonder les provinces de l'est, et mettre de grands obstacles à leur invasion.

passer. Le froid fut encore plus vif dans le mois de nivose (1).

Dans un moment où toute la nature étoit engourdie, il n'y avoit que les soldats français qui conservassent leur activité. Peu de jours après la conquête de l'île de Bommel et du fort Saint-André, le froid devenant toujours plus rigoureux rendit la glace assez forte pour qu'on pût passer le Vahal au dessus de Nimègue. C'étoit un spectacle bien singulier de voir nos escadrons et notre artillerie manœuvrer sur l'écorce de la glace qui couvroit ce grand fleuve tout comme sur la terre. La postérité aura peine à croire ce prodige; et ceux qui connoissent l'embarras des charrois qui doivent suivre une grande armée, ne pourront pas se garantir du doute. Le fait est pourtant exact. L'armée et ses équipages ont passé ce bras du Rhin sans ponts ni bateaux.

Voici un fait qui étonnera sans doute nos descendans, et qui, même au moment où il s'est passé, a trouvé nombre d'incrédules. Dans le temps le plus rigoureux, on envoya

(1) Le thermomètre étoit descendu jusqu'à 17 degrés au dessous de glace.

les troupes, mais particulièrement de la cavalerie et de l'artillerie légère dans la Nord-Hollande, et, à la faveur des glaces, cette cavalerie s'empara des vaisseaux de guerre hollandais.

C'est sans doute la première fois qu'on a vu des flottes prises par de la cavalerie ; le fait est incroyable, surprenant, invraisemblable même ; mais l'étonnement cessera, si l'on considère que les Hollandais ne possédent pas un seul port où les vaisseaux de guerre puissent entrer armés. Ils sont donc obligés de les laisser à l'entrée du Zuiderzée, dans un détroit qui se trouve entre la pointe septentrionale de la West-Frise et l'île de Texel. Ce canal ou détroit se gèle presque aussi facilement que les rivières ; c'est là qu'a eu lieu cette expédition extraordinaire.

Le dégel avoit rendu les chemins si impraticables, que, pour s'emparer de Cœvarden, il fallut que nos grenadiers fissent plus de deux lieues, ayant l'eau jusqu'aux genoux.

Janéria, sergent-major du 2.e bataillon d'infanterie légère, apprend que trente Piémon-

tais ont surpris un poste de vingt chasseurs français, du côté du mont Genèvre; il entreprend de les délivrer seul. Il se porte, en conséquence, dans un endroit où le détachement devoit passer, et crie dès qu'il paroît : « A moi, chasseurs ! délivrons nos camarades; encouragés par ce cri, et se croyant secourus, les prisonniers se saisissent aussitôt de leurs vainqueurs, les désarment et les conduisent dans le camp français. Janéria fut alors fait sous-lieutenant.

Passage du Rhin par l'armée de Sambre et Meuse.

19 fructid. (5 sep. 1795). Tous ceux qui ont médité sur l'art de la guerre savent que le passage des grands fleuves, à la vue de l'ennemi, est une des opérations les plus difficiles; il n'en est pas qui exige plus d'intelligence et de connoissances locales pour en concevoir le projet, et pour combiner et arrêter les opérations partielles qui doivent y concourir. C'est dans les relations de nos campagnes que l'on peut voir ce que leurs préparatifs exigent de prudence et de discrétion, et à combien de conditions, presqu'inconciliables, leur réussite est subor-

donnée. Le passage du Rhin a été effectué tant de fois depuis dix ans, par l'habileté de nos généraux et la valeur de nos guerriers, qu'il semble n'être plus aujourd'hui pour les Français qu'une simple manœuvre, je dirois plus, *une promenade sur l'eau*, s'il m'étoit permis de me servir de cette expression.

CAMPAGNES D'ITALIE.

C'est le 19 germinal an 4 (8 avril 1796), An 4 (23
que le général Bonaparte monte à cheval, et sept. 1795).
tire l'épée sur les bords de la rivière de Gênes, et c'est le 19 germinal an 5 (8 avril 1797), qu'il pose les armes, et signe l'armistice au fond de l'Autriche.

(*Voyez* les campagnes du général Bonaparte en Italie, pendant les années 4 et 5 par un officier général, in-8°).

Bataille de Montenotte.

Le chef de brigade Rampon, qui commandoit la redoute de Montenotte, fait, au milieu du feu, prêter le serment aux braves qu'il avoit sous ses ordres de mourir tous dans la

redoute, et y contient, la nuit entière, les ennemis à la portée des pistolets.

Combat de Dégo.

26 germinal an 4. Le général Causse venoit de rallier la 99e. demi-brigade, chargéoit les ennemis, et étoit près de les atteindre à la baïonnette, lorsqu'il tomba blessé à mort. Dans cet état, apercevant le général Bonaparte, il rappelle le reste de ses forces, et lui demande : « Dégo est-il repris ? Les positions sont à nous, répond le général. Dans ce cas, ajoute Causse, je meurs content.

Quelques jours après la bataille de Mondovi, Lalouche, sapeur du 3e. bataillon, adressa à ses camarades, au moment d'être fusillé pour crime de maraude, la lettre suivante :

« Vous voyez, mes camarades, à quel sort je suis réduit. Et toi, commandant du détachement, si tu m'eusses défendu d'aller à la maraude, je ne serois pas exposé à la mort que je vais subir ; adieu.

» Lalouche, les larmes aux yeux, ne re-

grette, en quittant la vie, que de ne pas mourir en défendant sa patrie, et ne se console que dans l'espoir que sa mort servira d'exemple à ses défenseurs ».

Passage du pont de Lodi (Extrait de la lettre du général Bonaparte au directoire exécutif.

Nous entrâmes dans Lodi, poursuivant les ennemis qui avoient déjà passé l'Adda sur le pont. Beaulieu avoit toute son armée rangée en bataille; trente pièces de canon de position défendoient le passage du pont; je fis placer toute mon artillerie en batterie; la canonnade fut très-vive pendant plusieurs heures. Dès l'instant que l'armée fut arrivée, elle se forma en colonne serrée; le 2e. bataillon des carabiniers en tête, suivi par tous les bataillons de grenadiers. Au pas de charge, l'on se présenta sur le pont qui a cent toises de longueur; l'ennemi fit un feu terrible; la tête de la colonne paroissoit même s'arrêter, un moment d'hésitation eût tout perdu. Les généraux Berthier, Masséna, Cervoni, Dallemagne, le chef de brigade Lannes, et le chef de bataillon, Dupat, se précipitèrent à la tête, et décidèrent le sort encore en balance. 22 floréal.

Cette redoutable colonne renversa tout ce qui s'opposa à elle ; toute l'artillerie fut sur-le-champ enlevée ; l'ordre de bataille de Beaulieu fut rompu, elle sema de tous côtés l'épouvante, la fuite et la mort. Dans un clin d'œil, l'armée ennemie fut éparpillée. Les généraux Rusca, Augereau et Berraut passèrent, dès l'arrivée de leurs divisions, et achevèrent de décider la victoire.

La plupart des troupes firent dans cette journée plus de dix lieues.

Si j'étois tenu de nommer, dit le général Bonaparte, tous les militaires qui se sont distingués dans cette journée extraordinaire, je serois obligé de nommer tous les carabiniers et grenadiers de l'avant-garde, et presque tous les officiers de l'état-major. Mais je ne dois pas oublier l'intrépide Berthier, qui a été dans cette journée canonnier, cavalier et grenadier ; le chef de brigade Suguy, commandant l'artillerie, s'est très-bien conduit.

Quoique depuis le commencement de la campagne nous ayons eu des affaires très-chaudes et qu'il ait fallu que l'armée payât souvent d'audace, aucune cependant n'approcha du terrible passage du pont de Lodi.

Si nous n'avons perdu que peu de monde,

nous le devons à la promptitude de l'exécution et à l'effet subit qu'ont produit sur l'armée ennemie la masse et les feux redoutables de cette intrépide colonne.

Passage du Mincio.

Un boulet renverse de son cheval le général Valhubert et le prive de la voix. On le presse de se retirer. C'est en vain, son refus s'exprime par ses gestes; il se fait remettre à cheval et continue de combattre. 16 juin 1796.

Le général Gardanne se distingua particulièrement à l'attaque du Mincio qu'il traversa à la tête de cent grenadiers, ayant de l'eau jusqu'au menton et en présence de l'ennemi qui venoit de rompre le pont de Borghetto, et qui fut contraint à la retraite. Il pénétra le même jour à Valeggio, quartier général de M. Beaulieu.

Siége de Mantoue.

J. B. Chaudier, grenadier dans le 85.e régiment de ligne, se distingua par un trait admirable de dévouement. Une maison étoit

située sous les remparts de cette ville; elle étoit favorable à l'ennemi, et l'on présumoit qu'elle renfermoit des munitions de guerre; il s'agissoit de l'incendier. Chaudier se propose pour cette expédition périlleuse. Il se déshabille, se jette à la nage, prend une mèche allumée entre ses dents, arrive à la maison à travers une grêle de balles, y met le feu et revient rejoindre son corps.

Sébastien Mortal, grenadier au sixième régiment d'infanterie de ligne, travailloit à la tranchée au dessous de la redoute du mont Moreau. Une bombe tombe dans la tranchée, il saute sur cette bombe, arrache la mèche, l'étouffe, et sauve ainsi sa propre vie et celle de ses camarades.

Dans le combat de Seravalle qui précéda immédiatement la bataille de Roveredo, le capitaine Lemarois, aide de camp du général en chef, porta l'ordre au général Dubois de faire avancer le premier régiment d'hussards, et de poursuivre vivement l'ennemi. Ce brave général se met lui-même à la tête et décide l'affaire; mais il reçoit trois balles qui le blessent mortellement. Un de

ses aides de camp venoit d'être tué à ses côtés. Près d'expirer, il n'a que le temps de prononcer ces mots : *Faites que j'aie le temps de savoir si la victoire est complète.*

Affaire des gorges d'Inspruck.

Pierre Cérus, maréchal dés logis au 8.e régiment de dragons, se distingua par une action d'éclat. Il s'agissoit de faire taire une batterie de deux pièces de canon et d'un obusier, dont le feu incommodoit fort son régiment. Cérus combattoit alors en tirailleur. Il forme le projet hardi de s'emparer de cette batterie, le communique à six de ses camarades, et ces sept braves marchent à la batterie; ils sont vigoureusement reçus; la résistance ne fait que les animer d'avantage. Cérus est frappé dans le côté gauche d'un coup de levier. Sa blessure ne le rebute point. Ses camarades et lui continuent de combattre et donnent de la sorte le temps à leur régiment d'arriver et de s'emparer des trois pièces d'artillerie.

CAMPAGNE DU RHIN.

Passage du Rhin effectué dans la nuit du 5 au 6 messidor (23 au 24 juin 1796) par l'armée de Rhin et Moselle.

En parlant du premier passage du Rhin, effectué en l'an 3, nous avons fait observer au lecteur combien étoit délicate cette opération militaire; mais lorsqu'aux difficultés ordinaires à de pareilles entreprises les localités et les circonstances ajoutent encore de nouveaux obstacles, le succès devient un de ces événemens frappans, dignes d'être transmis par l'histoire aux générations futures.

Le passage du Rhin par Louis XIV, en 1672, si célébré par les poètes, n'a rien de comparable à celui-ci. Il eut lieu près du fort de Tolhuys, dans un endroit où l'extrême sécheresse avoit rendu le Rhin guéable, et le succès en est dû entièrement à la bravoure vraiment étonnante de la cavalerie française, qui traversa le Rhin à la nage, sabre en main, et culbuta les troupes hollandaises en bataille sur la rive opposée.

Turenne passa le Rhin à Ottenheim, au commencement de la campagne de 1675; cam-

pagne fameuse et savante qui, au jugement du chevalier Folard, est à la fois le chef-d'œuvre de ce grand capitaine et de Montécuculli; mais ce passage, dont l'établissement dura quatre jours, ne lui fut point disputé. Montécuculli, qui avoit formé le projet d'entrer en Alsace par le pont de Strasbourg, cherchoit à attirer Turenne dans les environs de Manheim et de Philisbourg, en lui donnant de l'inquiétude sur cette dernière place, vers laquelle il marchoit avec toutes ses forces, et il avoit entièrement abandonné la partie du Rhin où passa Turenne.

Le passage du Rhin, effectué dans la nuit du 5 au 6 messidor an 4, présentoit tant d'obstacles à surmonter, qu'avec d'autres que des Français on eût pu le regarder comme impossible; on manquoit d'objets nécessaires pour l'exécution d'un pareil dessein. A ces difficultés se joignoient encore celles que présente le fleuve dans l'endroit où le principal passage eut lieu (au dessus de Kehl) (1).

---

(1) Le Rhin, dans la partie de son cours comprise entre Bâle et Philisbourg, a son fond composé d'un gravier mobile, que le courant, qui est très-rapide, déplace continuellement; il forme des îles nouvelles,

On peut voir, dans le Mémoire militaire sur Kehl par un officier supérieur de l'armée qui m'a fourni ces réflexions, les noms des officiers qui ont contribué au succès de ce passage ; on y remarque entr'autres les généraux Belle-Avène (1) Decaen, et Abatucci (2), qui faisoient alors les fonctions

---

emporte les anciennes, et change souvent de lit et de direction. Il en résulte que la largeur totale de son lit est semée d'une multitude d'îles grandes et petites, de bas-fonds et d'arbres déracinés qui en rendent la navigation difficile et très-dangereuse, et que, ne se trouvant jamais réuni dans un seul bras, il est très-difficile d'y exécuter un passage. Aussi cette immensité d'îles dont le cours du Rhin est semé, et la nature de ses rives marécageuses et couvertes de bois, faisoient penser au maréchal de Turenne qu'un passage du Rhin à force ouverte étoit presqu'impossible dans cette partie.

(1) Cet officier eut, quelques jours après le passage du Rhin, une jambe emportée d'un coup de canon à l'affaire de Rastadt.

(2) Ce jeune général fut blessé à mort en soutenant l'assaut donné à la tête du pont de Huningue, le 11 frimaire an 5, après avoir contribué de sa personne à la vigoureuse résistance de ce fort, qui a illustré cette journée.

d'adjudans

d'adjudans généraux, le général Reynier (1), alors chef de l'état-major général.

Dans la nuit du 11 décembre, lors de l'attaque que firent les Autrichiens sur la tête du pont d'Huningue, des canonniers n'ayant plus de poudre portoient leurs obus sur les parapets des redoutes, puis y mettoient le feu et les faisoient couler dans les fossés remplis d'ennemis.

Retraite de l'armée de Rhin et Moselle.

Pour donner une idée de cette retraite, nous croyons devoir transcrire, en entier, la lettre qu'écrivit, à ce sujet, le général en chef, An 5(1797).

---

(1) Les ordres que donna le général Régnier, chef de l'état-major de cette même armée, pour l'exécution de cette grande entreprise, furent donnés avec tant de précision, et si bien combinés, que toutes les colonnes de troupes qui y étoient destinées, arrivèrent à point nommé, et qu'il n'y eut pas la plus légère confusion, dans une circonstance où il faut mettre à la fois tant d'hommes et tant de choses en mouvement.

Moreau, au directoire exécutif, le 24 vendémiaire an 5.

Citoyens directeurs,

Le courage de l'armée vient de la tirer bien glorieusement de la position critique où elle se trouvoit. Entourée d'ennemis, aux revers des montagnes Noires qui lui défendoient le passage des défilés, le prince Charles marchant avec une partie de son armée, et menaçant de détruire les ponts sur le Rhin, il falloit se faire jour par plusieurs coups de vigueur; la victoire de Biberach ne suffisoit pas pour nous dégager.

Environ vingt-cinq mille hommes, aux ordres des généraux Petrarche et Nauendorf, s'étoient emparés des positions de Rotveil, Villingen, Donechingen et Neustad-Valdsut; et les villes forestières étoient mêmes occupées par des troupes autrichiennes, et des paysans armés. Vous voyez que toute communication nous étoit interdite: ce qui nous gênoit d'autant plus, que nous ne pouvions ni donner, ni recevoir des nouvelles de France.

J'ai commencé par faire ouvrir le passage des villes forestières: une demi-brigade escortant les convois de munitions, les blessés

et les malades, l'a forcé sans de très-grands obstacles.

La partie de l'armée qui n'a pas été indispensable pour contenir le général Latour, qui, remis de sa défaite de Biberach, ne manqueroit pas de nous suivre, a marché à Rotveil et Villingen, et, après plusieurs combats assez vifs, nous sommes parvenus à en chasser l'ennemi, avec perte d'artillerie et d'environ trois cents prisonniers. Il restoit à forcer les gorges de la Forêt-Noire. Le centre de l'armée sortit alors de la ligne, et marcha attaquer, avec vigueur, le corps qui étoit dans le Val-d'Enfer, défilé effrayant pour le passage d'une armée, étant resserré, pendant l'espace de plusieurs lieues, entre deux montagnes escarpées, à peine distantes de huit ou dix toises.

La bravoure des troupes franchit ces obstacles; l'ennemi fut culbuté, avec perte d'une pièce de canon et d'une centaine de prisonniers; et, le 31, le centre de l'armée prit position en avant de Fribourg. Les partis du prince Charles avoient déjà poussé jusqu'au vieux Brisach, d'où ils avoient chassé nos troupes, et avoient fait quatre-vingts prisonniers que nous reprîmes avec l'escorte.

La droite et la gauche de l'armée qui s'étoient jointes et avoient continué à contenir les corps des généraux Latour, Petrarche et Nauendorf, ont défilé, les 22, 23 et 24, sans la moindre perte; les équipages et convois, sous la protection de la droite de l'armée, ont également défilé, sans le moindre obstacle, par les villes forestières; et cette armée, que l'ennemi se vantoit de prendre, le menace, à son tour, d'une attaque prochaine, et rentre couvrir ses frontières, après une marche de plus de cent lieues, sans la moindre perte, et ayant pris à l'ennemi, dans cette seule marche, dix-huit pièces de canon, deux drapeaux, près de sept mille prisonniers, dont quatre-vingts officiers.

Je vous envoie les détails très-succinets pour faire cesser vos inquiétudes, mais j'en dois à la brave armée que j'ai l'honneur de commander de plus circonstanciés des nombreux combats qu'elle a livrés, de la patience, du courage calme qu'elle a toujours déployés dans ces circonstances difficiles, et de la résignation avec laquelle elle a souffert le manque de vivres qu'il a fallu supporter dans les pays affreux que nous venons de parcourir. Tous les corps se sont distingués; les offi-

ciers n'ont cessé de donner des preuves de courage et de talens. Plusieurs ont fait des actions brillantes, qu'il sera également de mon devoir de vous faire connoître.

Signé, MOREAU.

(Extrait du Moniteur, 30 vendém. an 5).

Bataille d'Arcole.

La bataille d'Arçole fut celle qui décida en partie le sort de l'Italie ; à cette époque, le général autrichien, Alvinzi, avoit envoyé plusieurs régimens dans ce village extrêmement fort par sa position, au milieu des marais et des canaux.

Le 25 brumaire, l'avant-garde de notre artillerie y fut arrêtée pendant toute la journée. En vain les généraux français se précipitèrent à la tête, pour obliger nos colonnes à passer le petit pont d'*Arçole*; trop de courage nuisit, ils furent presque tous blessés, ou mis hors de combat. Le général Augereau, impatient de vaincre un ennemi dont la résistance opiniâtre aiguillonnoit son courage, animé et comme transporté de cette noble ardeur

qui caractérise le grand homme, saisit avec impétuosité un drapeau, et le porta jusqu'à l'extrémité du pont, sous le feu meurtrier des ennemis. Il reste là plusieurs minutes sans produire aucun effet.

Cependant il falloit passer le pont. Bonaparte, général en chef, se porte à la tête de la division Augereau avec tout son état-major; il rappelle à nos braves qu'ils sont encore les vainqueurs de *Lodi*, et profitant de l'enthousiasme qu'il avoit excité, il se jette en bas de son cheval, empoigne un drapeau, s'élance à la tête des grenadiers et court sur le pont, en s'écriant : *Soldats, suivez votre général!* La colonne s'ébranle, mais le feu terrible de l'ennemi la force à renoncer à ce passage, et à tourner ses efforts d'un autre côté; on sait quel en fut le succès : nous fîmes cinq mille prisonniers, prîmes quatre drapeaux et dix-huit pièces de canon. L'ennemi perdit au moins quatre mille hommes tués ou blessés. Le corps législatif décréta que les drapeaux tricolores, portés à la bataille d'Arcole contre les bataillons ennemis, par les généraux Bonaparte et Augereau, leur étoient décernés à titre de récompense, par la

nation. (Extrait des fastes de la légion d'honneur) (1).

Siége de Kehl par l'armée de l'archiduc Charles (2).

Ce n'est qu'au 26 brumaire an 5, (22 septembre 1796), qu'on doit placer le commencement du siége de Kehl, dont l'investissement duroit depuis le 1er. complémentaire

---

(1) Qu'il nous soit permis d'ajouter à ce récit les vers suivans, extraits d'un poëme inédit, ayant pour objet de célébrer les campagnes du général Bonaparte en Italie.

Le jeune poète décrit ainsi l'action que nous venons de rapporter.

Pons superandus erat : dubitans exercitus hæret.
Dux non verba dat, ast ardentia lumina circum
Spargens, vexillum arripit, et pontem impete primus
Audaci insilit : hic insueti oblita timoris
Agmina concurrunt, telisque minacibus urgent.
Fit via lata, ruunt; non obstant fulmina et ignes.
Præcipites alii sese ultrò in flumina mittunt
Ardua, et exsuperant equites peditesque natatu;
Assurgunt celeres, utrinque lacessitur hostis.

(2) A l'époque où l'archiduc Charles fit le siége de Kehl, ce fort ne présentoit qu'une foible défense. Démoli après la cession qui en fut faite à l'Empire par le traité de Bade, il n'avoit pas été rétabli depuis; les parapets et les reliefs en étoient effacés, les fossés

an 4 (18 septembre 1796). Dès le premier jour du siége, le froid devint considérable; les troupes étoient mal vêtues, le bois manquoit, et Kehl ne présentoit plus aucun abri. Ces circonstances rendirent le service si pénible, que les mêmes troupes n'auroient pu y résister long-temps. Ces considérations engagèrent le général à décider que celles qui feroient ce service à Kehl, et dans les ouvrages et les îles de la rive droite, seroient relevées tous les jours par tiers, c'est-à-dire que l'on employa à leur défense un nombre d'hommes, triple de celui qui étoit nécessaire au service journalier, et que sur six jours, chaque demi-brigade employée à ce siége passoit quarante-huit heures à Kehl, et quatre jours à se reposer dans les cantonnemens voisins. Les canonniers n'étant pas assez nombreux pour que leur service fût réglé de cette manière, n'avoient de repos qu'un temps égal à celui de leur service dans

---

en étoient comblés, et les redoutes de la plaine, construites depuis la guerre, une fois enlevées, il n'offroit guère plus de moyens de résistance qu'un simple village, et n'étoit conséquemment pas à l'abri d'un coup de main.

les batteries, qui étoit aussi de quarante-huit heures.

La force des troupes de service journalier étoit, au commencement du siége, lorsque nous occupions encore tous nos ouvrages, de six à sept mille hommes, non compris deux demi-brigades campées en réserve dans l'île du Rhin. Nous avons eu jusqu'à cent huit bouches à feu en batterie sur la rive droite, et une cinquantaine sur la rive gauche. Notre consommation ordinaire de poudre étoit de six à huit milliers dans vingt-quatre heures.

Les généraux Desaix et St.-Cyr partageoient le commandement en chef de Kehl, et se relevoient tous les cinq jours. Ils avoient sous leurs ordres un certain nombre de généraux de division et de brigade qui étoient relevés tous les deux jours. Les généraux de division étoient Duhem, Ambert et Ste. Susanne; et les généraux de brigade, Lecourbe, Decaen, la Boissière, Tarraux, Montrichard; le chef de brigade Lobréau y commandoit l'artillerie, et le général de brigade Boisgérard, le génie.

A ces détails, qu'il nous soit permis d'ajouter les réflexions suivantes, extraites également du Mémoire sur Kehl, par un officier

supérieur de l'armée. Elles mettront le lecteur à même d'apprécier les obstacles qu'a eus à surmonter le général Desaix dans la défense du poste qui lui avoit été confié. . . . .

. . . .

Ainsi finit, après cinquante jours de tranchée ouverte, et cent quinze jours d'investiture, un des siéges les plus mémorables et les plus célèbres que puisse offrir l'histoire.

En effet, on voit d'une part une armée nombreuse de soixante-six bataillons bien aguerris, fière d'avoir forcé son ennemi à la retraite, commandée par un prince à qui sa haute naissance donne un pouvoir magique sur des soldats formés à la plus stricte discipline ; on la voit déployer tout l'appareil d'un grand siége contre des retranchemens encore informes, mais dont la conquête est d'une extrême importance. Devenue circonspecte par les échecs qu'elle a reçus le 2 complémentaire et le 11 brumaire à Huningue, elle adopte un genre d'attaque qui doit la conduire à un succès assuré, mais tardif ; elle supplée à l'audace qui lui manque par l'immensité de ses travaux, fait le siége de quelques ouvrages détachés, déploie une artillerie formidable contre des masures occupées par des ti-

railleurs. Néanmoins, par l'opiniâtre constance de son adversaire, qui lui dispute le terrain pied à pied, elle est forcée de donner un assaut à chaque partie d'ouvrage où elle veut se loger, et perd ainsi en détail, dans une multitude de petits combats, plus de soldats qu'une attaque générale ne lui en eût coûté. Enfin, après cinquante jours de fatigues et de travaux pénibles, elle arrive à son but, mais après avoir perdu six mille hommes, et consommé l'artillerie et les munitions nécessaires au siége d'une place de première ligne.

D'un autre côté, une place construite à la hâte en terre, dont quelques parties seulement sont revêtues, sans bâtimens, sans magasins, sans abri; liée à un camp retranché d'un grand développement, mais dont les principales défenses consistant en flaques et en marais, se trouvent réduites à rien par la gelée; qui a, à la vérité, l'avantage de ne pouvoir être entièrement bloquée, et de conserver une communication facile avec Strasbourg; une telle place en impose assez à l'ennemi pour l'engager à ne rien donner au hasard et à n'agir qu'avec la plus timide prudence: quoique défendue par des troupes harassées d'une longue retraite auxquelles on

ne peut fournir aussi promptement que leur position l'exigeroit les objets d'habillement et les soulagemens les plus indispensables, le terme de sa défense dépasse de beaucoup celui qu'on eût pu lui prescrire ; et si elle subit enfin le sort inévitable des places assiégées qu'on n'a pu secourir, elle emporte, en succombant, la gloire d'avoir opéré une puissante diversion, et concouru, par sa longue résistance, à la conquête d'une des plus fameuses forteresses de l'Europe.

Pendant ce siége, on admira la confiance des soldats, en Desaix. Quand c'étoit lui qui commandoit une sortie, ils étoient persuadés qu'ils reviendroient sans blessures ; ils ne disoient point adieu à ceux qui restoient dans la place, mais, *à ce soir.*

M. Ferry, officier au 15.e régiment de cavalerie, ayant été fait prisonnier, enfermé dans une cave, et gardé par sept Autrichiens, s'aperçut que l'ennemi étoit repoussé, et que nous reprenions l'avantage ; alors il prit, vis-à-vis de ses gardes, un ton qui leur en im-

posa, se fit d'abord rendre son abre, et finit par les faire ses propres prisonniers.

Deuxième combat d'Auguiarni.

Le commandant des hussards autrichiens se présente devant un escadron du 9.e régiment de dragons, et lui crie de se rendre. M. Duvivier fait arrêter son escadron, et répond au commandant ennemi : *Si tu es brave, viens me prendre.* Les deux corps s'arrêtent, et les deux chefs donnèrent un exemple de ces combats que nous décrit avec tant d'agrément *Le Tasse.* Le commandant de houlans fut blessé de deux coups de sabre ; les troupes alors se chargèrent, et les houlans furent faits prisonniers. 24 nivose (14 janvier 1797).

Extrait d'une lettre de M. René, capitaine dans la 18.e *demi-brigade, à son père, écrite de Carpento, pays vénitien, le* 19 *pluviose an* 5, *après la reddition de Mantoue.*

« Vous avez appris nos succès, mon très-cher père ; depuis ce moment les ennemis ont fui dans une déroute complète. Jamais leur

armée, quoique détruite trois fois cette campagne, n'avoit été dans un état aussi triste. Pendant plusieurs jours, il nous arrivoit des prisonniers de toutes parts; le découragement étoit tel chez eux, que du moment où ils apercevoient nos soldats, ils jetoient leurs armes, et se rendoient en demandant grace: en un mot, officiers et soldats, tous disent qu'ils ne veulent plus se battre.

» Il m'est arrivé un de ces événemens singuliers, qui, pour l'ordinaire, ne sont pas crus, mais dont j'espère que vous serez persuadé, puisque c'est moi-même qui vous le rapporte. Le 25, au matin, le général Monnier me demanda si je voulois rester au village de Garda avec cinquante hommes, pour surveiller le lac, et favoriser un débarquement. J'acceptai. Environ à quatre heures, au moment où je visitois un petit poste que j'avois placé en avant, sept Autrichiens parurent. Je commandai de les attendre, et de tâcher de les prendre prisonniers, pendant que j'allois rassembler le restant de mon détachement. Au moment où, à sa tête, je sors du village, je trouve mon poste amenant les sept prisonniers. Craignant d'être attaqué, je me dispose à prendre, dans les environs, une

position avantageuse ; mais à cinquante pas, quelle fut leur surprise de rencontrer une colonne autrichienne, que je n'aperçus qu'à vingt pas, parce qu'il y avoit un tournant. Le commandant m'ordonna de mettre bas les armes ; que je suis prisonnier. *Non, monsieur,* répondis-je ; *c'est vous ; j'ai déjà désarmé votre avant-garde ; vous en voyez une partie : bas les armes, ou point de quartier.* Mes soldats, excités par mon exemple, répètent ce cri. Les prisonniers, voyant qu'au premier feu ils seroient tués, crioient de toutes leurs forces à leurs camarades de se rendre. Tout ce bruit étonna l'officier ennemi ; nous ne répondons qu'en répétant : *bas les armes.* Il propose de capituler. *Non,* lui dis-je, *bas les armes, et prisonniers.* — *Mais, monsieur,* ajouta-t-il, *si je me rends, n'aurois-je pas de mauvais traitement à éprouver?* Je lui répondis que non, et sur ma parole d'honneur. Il ôte alors son chapeau, s'avance et me présente son épée ; toute sa troupe met bas les armes. Je n'étois pas à mon aise ; je craignois qu'ils ne s'aperçussent enfin du peu de monde que j'avois. Je les fis rétrograder : mais, se trouvant deux barques sur le bord du lac, une certaine quantité d'Impériaux s'y

jette et gagne le large, sans que leurs officiers ni moi puissions les en empêcher; à peine furent-ils à soixante toises, que les barques, trop surchargées, coulèrent bas, et la majeure partie se noya. Un instant après, beaucoup d'entr'eux refusent de marcher; les officiers eux-mêmes avoient l'air d'y souscrire. Je sentis le danger extrême où j'étois, sur-tout en entendant un capitaine leur dire: *Attendons encore.* — *Qu'appelez-vous, monsieur*, lui dis-je d'un ton ferme, *où est donc l'honneur? n'êtes-vous pas prisonniers? m'avez-vous rendu vos armes? ai-je votre parole? vous êtes officier, je compte sur votre loyauté: pour preuve, je vous rends votre épée; et faites marcher votre troupe; sans quoi je me vois forcé de faire agir contre vous la colonne de six mille hommes qui me suit.* Le mot *honneur*, et surtout, sans doute, cette colonne imaginaire, le décidèrent. *Je vais vous prouver, monsieur*, me dit-il, *que je connois l'honneur; marchons, et je réponds que tout le monde nous suivra.* Il parle alors en allemand à ses soldats, et le calme se rétablit. Nous arrivâmes ainsi, sans fâcheuse rencontre. Cette colonne, composée du régiment de ligne impérial

Klebeck,

Klebeck, et d'un corps franc, faisant en tout environ mille huit cent hommes. (Extrait de la campagne d'Italie, pendant les années 4 et 5).

Le capitaine Broussier, depuis général de division, monta le premier au fort de la Chiusa, près Tarvis, s'élança par un embrasure sur une pierre à laquelle les canonniers autrichiens alloient mettre le feu, les fit tous prisonniers, pénétra dans le fort, et saisit de sa propre main le général Clebec qui le commandoit. Nos soldats furieux alloient se jeter sur ce général, mais le capitaine Broussier, aussi généreux que brave, lui fit un rempart de son corps, et lui sauva la vie. 9 germinal.

SOMMAIRE *des avantages remportés par nos armées, depuis le 27 pluviose an 1.er, jusqu'au 1.er ventose an 5 (19 février 1797).*

Depuis le 27 pluviose an 1.er jusqu'au 15 pluviose an 3,	Nous avons	
	gagné	27 batailles rangées,
	livré	120 combats,
	pris	71000 fusils,
		3000 bouches à feu,
		90 drapeaux.
		191000 livres de poudre.

Depuis le 15 pluviose an 3 (3 févr. 1795) jusqu'au 1 er ventose an 5 (19 février 1797),	Nous avons	
	remporté	17 victoires, dont 36 en batailles rangées;
	pris	151 places fortes ou villes importantes,
		236 forts, camps ou redoutes,
		4038 bouches à feu,
		70561 fusils,
		1958150 livr. de poudre,
		135 drapeaux,
		3936 chevaux, etc.

Passage du Rhin.

Au mois de floréal, l'armée passa le Rhin, en présence de quatre-vingt mille ennemis, qui défendoient la rive avec cent pièces de

canon. Nos bataillons apportèrent à la course, les rames, les cables et les bateaux. Deux ponts furent jetés sur le fleuve, au milieu des bombes, tandis que nos chevaux se précipitoient à la nage, entraînant des groupes de soldats suspendus à leurs crins. (Extrait de la vie du général Desaix, par M. Chateauneuf).

EXPÉDITION D'ÉGYPTE (1).

Départ de la flotte et du convoi.

Bonaparte avoit signé le traité de Léoben ; ce général avoit pour but de désarmer les puissances étrangères, et de les forcer à renoncer à des projets d'envahissement du territoire français. Jusque-là le héros de l'Italie

30 floréal an 6 (19 mai 1798).

(1) Depuis 1250 jusqu'en 1517 les mamelucks (*) furent les maîtres de l'Egypte. Leur domination dura près de trois siècles. Selim I marcha contre eux en 1517, et fit étrangler leur dernier roi Tourar-bey ; mais, ne pouvant demeurer long-temps en Egypte pour y consolider sa puissance et détruire le reste

(*) Les mamelucks, au nombre de 10.000 cavaliers, car l'infanterie n'est comptée pour rien), font la force de ce pays.

n'avoit fait qu'obéir à la voix de la patrie; mais son génie l'appeloit à d'autres destinées: il avoit conçu depuis long-temps l'idée de porter la civilisation dans ces contrées jadis le berceau des sciences, l'entrepôt du commerce, et qui, dans leur état de dégradation, rappeloient encore de grands souvenirs; tout fut mis en usage pour l'exécution d'un plan aussi vaste, et l'on vit bientôt l'élite de nos guerriers traverser les mers pour aller moissonner des palmes en Afrique.

---

des mamelucks dispersés, il imagina de les diviser, et traita avec eux.

Par ce traité les mamelucks purent se nommer vingt-quatre sangliaks (beys); et ceux-ci différens lieutenans, appelés *kiachefs*. Les uns et les autres devoient gouverner et administrer le pays, sous la surveillance d'un pacha nommé par la Porte, régis avec la faculté de destituer le pacha, s'il se rendoit coupable d'arbitraire.

L'autorité de la Porte, depuis bien des années, n'étoit plus qu'un vain nom; deux hommes hardis et entreprenans s'étoient partagé la puissance. Ibrahim et Mourat-bey, maîtres du pays, traitoient en égaux avec le sérail, et recevoient des envoyés des puissances étrangères. Voilà quel étoit l'état politique de l'Egypte, lorsque le gouvernement conçut le plan de l'expédition.

Quel spectacle plus imposant que celui d'une foule d'individus de toutes les classes de la société, arrivant tous, pour ainsi dire, à la même heure, dans nos ports, sans soupçonner quelle peut être leur destination; quittant femmes, enfans, amis, fortune, pour suivre Bonaparte, et par cela seul que Bonaparte doit les conduire! quel nom donner à ce dévouement de la part des savans du premier ordre et des artistes les plus distingués de la Capitale, fiers de s'associer à la gloire du plus grand des héros, s'arrachant tout à coup aux plus douces affections de la vie, pour aller interroger de nouveaux climats, et faire participer aux bienfaits de la civilisation un peuple plongé dans l'ignorance (1).

De tous les événemens que l'histoire nous a transmis, je n'en vois point de plus digne d'être offert à la méditation des générations futures que l'expédition d'Egypte, sur-tout si on la compare à ces croisades impolitiques, entreprises dans les douze et treizième siècles.

Sans déterminer ici l'influence que la possession de l'Egypte eût exercé sur le com-

---

(1) *Voyez* l'Egypte considérée sous le rapport des sciences, 3.e volume.

merce (1), je me bornerai à présenter le tableau de ce qui s'y est passé pendant

---

(1) Il n'est aucun pays qui, pour le commerce, soit dans une position aussi avantageuse que l'Egypte; renfermant dans son sein les objets les plus précieux et les plus recherchés en Europe, elle reçoit encore par les deux ports importans de Suez et de Cosséir sur la mer Rouge les trésors de l'Yémen et de l'Inde, et par la voie des caravanes les richesses de l'Abyssinie, de Sennaar, de Dongola, de Darfurth, de Sudan et de la Nubie.

On appelle caravanes un certain nombre de marchands arabes qui se réunissent pour traverser les déserts, et pouvoir résister aux attaques des Arabes voleurs (*). Ces marchands conduisent des chameaux destinés à porter des marchandises d'un pays dans un autre; c'est le seul moyen de transport que l'on ait en Asie et en Afrique: les pays de sables qu'il faut parcourir, les chaleurs excessives qu'il faut braver, la nécessité de porter avec soi, dans de si longs voyages, les vivres et l'eau nécessaires pour subsister, tout a forcé les habitans de ces contrées à se servir du

(*) Les Arabes sont en Egypte ce que les Barbets sont au ci-devant comté de Nice, avec cette grande différence qu'au lieu de vivre dans les montagnes, ils sont tous à cheval et vivent au milieu des déserts. Ils pillent également les Turcs, les Egyptiens et les Européens; leur férocité est égale à la vie misérable qu'ils mènent, exposés des jours entiers dans des sables brûlans à l'ardeur du soleil, sans eau pour s'abreuver; ils sont sans pitié et sans foi; c'est le spectacle de l'homme sauvage le plus hideux qu'il soit possible de se figurer.

notre séjour. L'histoire offre, d'un côté, à notre admiration un conquérant législateur

---

chameau, seul animal qui puisse supporter tant de fatigues.

Rien d'aussi intéressant que l'objet de ces caravanes qui font le commerce le plus riche; rien d'aussi admirable que la manière dont elles voyagent, et l'ordre qui règne parmi elles; ce sont autant de corps d'armée qui ont leurs moyens de discipline, de marche, de campement, et qui, dans les attaques par les Arabes voleurs, ont aussi leurs moyens de défense.

Faut-il se mettre en marche? chacun sait sa place et son rang, et tout s'ébranle au même instant et sans confusion.

Faut-il s'arrêter? un signal prompt est aussitôt exécuté que donné, et tout est immobile.

Faut-il camper? dans le même instant les chameaux déchargés sont rangés les uns à côté des autres; ils se couchent, et les vivres leur sont distribués, les ballots rassemblés en un point sont comme autant de murailles sur lesquelles on étend de grosses pièces de toile, et forment, pour ainsi dire, des maisons où chacun trouve sa place et un abri sûr.

Tandis que les Arabes chameliers s'occupent de leurs chameaux, de l'établissement et de l'organisation du camp, les femmes ou domestiques esclaves se livrent à tous les détails du ménage; les unes vont chercher l'eau et les provisions de bouche, d'autres

qui cherche à consolider son établissement

allument le feu, et d'autres enfin, se servant de petites meules portatives, travaillent à moudre le grain, mettre la farine en pâte, et former de petits pains plats et sans levain, qu'elles font cuire sur des poëles en fer, montés sur trois pieds; ces pains ont la forme de nos crèpes ou petits gâteaux en blé de Turquie. C'est chaque jour pareille occupation et nouveau pain à préparer; on est émerveillé de l'activité et de l'adresse de tous ces hommes qui paroissent si grossiers; et au bout d'une heure que la caravane est arrivée, on ne se douteroît jamais de voir des voyageurs, mais bien un village établi depuis un siècle.

La caravane est-elle menacée d'une attaque par les Arabes? dans l'instant le signal du départ est donné; chacun rassemble ses chameaux, les poste sur le point déterminé par le chef qui, devenant alors général, prend toutes ses dispositions militaires: marches ralenties et précipitées par certains chameaux; pas obliques et contre-marches exécutées par d'autres; enfin toutes les mesures nécessaires sont ordonnées, et chacun sans confusion se trouve de suite à son poste: un carré formidable de défense est formé; les chameaux rangés les uns à côté des autres sur les quatre faces, et couchés par terre, deviennent comme autant de remparts impénétrables qui flanquent le carré par les charges énormes qui les couvrent entièrement, et les garantissent eux-mêmes des coups des assaillans; les enfans, les malades et les femmes sont

par des institutions aussi sages que politiques (1).

à l'abri dans le centre du carré; et celles-ci s'occupent, même pendant ce temps, des soins du ménage, tandis que les Arabes chameliers, placés derrière leurs chameaux, se défendent courageusement. Lorsqu'ils ne se sentent plus en force de résister, ils capitulent avec leurs ennemis, en leur abandonnant une partie des marchandises; mais ce n'est qu'à la dernière extrémité.

Il vient en Egypte des caravanes de la Syrie, de la Barbarie et de l'Afrique.

Les caravanes de la Syrie portent les cotons, du tabac, des étoffes en soie et en laine de toutes espèces, de la cire, du miel, des raisins secs, et autres objets de consommation.

Les caravanes de la Barbarie portent toutes sortes d'étoffes en laine.

Les caravanes d'Afrique viennent du royaume de Sennaar et de celui de Darfurth. (Extrait des Mémoires sur les caravanes de Darfurth et Sennaar en Afrique, avec des détails sur le commerce qu'elles font en Égypte, par Mercùre-Joseph *Lapanouse*, ex-agent français de la province de Thèbes.

(1) Peu de temps après son arrivée au Caire, Bonaparte s'occupa sans relâche du gouvernement de l'Egypte. Après en avoir réglé la forme, et avoir établi une administration centrale, il appela auprès de lui les députés de tous les cantons de l'Egypte,

Je ne parlerai pas ici des travaux des savans qui secondèrent si efficacement ses vues; de ces fêtes dont la pompe et l'éclat exercèrent un si grand pouvoir sur l'imagination des Egyptiens, il me suffira de mettre sous les yeux du lecteur les ordres du jour de l'armée d'Orient. Parcourons-les, nous verrons Bonaparte présent à tout. Rien de ce qui peut tendre à la prospérité de la colonie n'échappe à ce héros législateur. Aujourd'hui c'est un ordre pour l'entretien des canaux, ou un avis des officiers de santé pour prévenir le soldat contre les abus résultant de la trop grande fréquentation du bain, demain c'en est un pour assurer le maintien des bonnes mœurs

---

nommés par le peuple, dont il forma une espèce d'assemblée nationale, à laquelle il soumit ses opérations, et dont il demanda les avis concernant les arts, le commerce et les productions territoriales. Chaque province de l'Egypte étoit sous les ordres d'un général français qui avoit l'inspection sur une division ou une administration provinciale, composée d'habitans et au choix du général en chef. Il sut faire observer une discipline rigoureuse à ses troupes qui, à son exemple, respectèrent les coutumes, la religion, les préjugés du peuple vaincu.

(1) ou pour qu'il soit donné à une des principales rues du Caire le nom d'un des plus célèbre marins, *du Petit-Thouars*) (2). Ici il est question de l'ouverture d'un concours pour l'admission des élèves de l'école Polythecnique (3), dans l'artillerie et le génie; là, il

---

(1) Ordre du 17 vendémiaire. — Hier quelques soldats se sont permis d'insulter publiquement des femmes du pays dans le quartier dit *Mouski*, où leur violence a répandu l'effroi; en attendant que l'on puisse reconnoître et punir les coupables, et afin d'éviter qu'à l'avenir de pareilles scènes se renouvellent, il est ordonné aux chefs de corps en garnison au Caire de désigner chaque jour deux officiers qui se porteront alternativement dans les quartiers les plus fréquentés de la ville; ils veilleront à ce qu'il ne se commette rien contre l'ordre public, et ils feront arrêter, s'il est possible, ceux qui le troubleront, ou du moins tâcheront de les connoître, afin de les faire punir.

(2) M. du Petit-Thouars commandoit le vaisseau le *Tonnant* au combat d'Alexandrie, où il fut blessé mortellement.

(3) Ordre du 17 vendémiaire.—Le général en chef ordonne que le 15 vendémiaire il y aura, en public et en présence des généraux d'artillerie et du génie, un examen pour les jeunes gens de l'école Polytechnique, qui veulent entrer dans l'artillerie et le génie, et qui seront porteurs d'un ordre de l'état-major.

s'agit d'exciter l'émulation de nos braves, en consacrant leurs noms par des monumens durables (1). D'un autre côté l'histoire nous montre des soldats animés par cette confiance (2) qu'inspire un chef accoutumé à

Le citoyen Monge, examinateur de la marine, sera chargé dudit examen.

Demain on enverra à l'état-major la liste des uns et des autres.

(1) Ordre du 28.—Les généraux feront connoître à leur division la relation jointe au présent ordre du jour, de la bataille de Sédiman, remportée le 16 vendémiaire dans le Fayoum, sur les mamelucks et les Arabes par la division du général Desaix; le général a accordé, en conséquence de cette victoire, les avancemens ci-après, etc. etc.

Le général en chef fait connoître par la voie de l'ordre du jour sa satisfaction du courage et de la valeur qu'ont particulièrement montrés à cette bataille MM. Gizard, caporal de la 21 e; Petit-Jean, Châtelain, Claude Tissot, Claude Desmoules, et Julien Marchand, chasseurs de la 21.e demi-brigade d'infanterie légère. Le général en chef ordonne que l'extrait de l'ordre du jour et un exemplaire de la relation seront envoyés à leurs communes.

(2) Bonaparte, qui s'étoit emparé d'Alexandrie avec la même rapidité que St. Louis avoit pris Damiette, n'y commit pas la même faute. Sans donner à

commander des choses extraordinaires, les exécuter avec cette ardeur qui n'appartient qu'aux Français, essuyer des fatigues au dessus de toute expression, marcher pendant

---

l'ennemi le temps de se reconnoître, et à ses troupes celui de voir la pénurie d'Alexandrie et son âpre territoire, il fit mettre en marche les divisions, à mesure qu'elles débarquoient, et sans leur laisser le temps de prendre des renseignemens sur les lieux qu'elles alloient occuper. Un officier entr'autres disoit à sa troupe au moment du départ : « Mes amis, vous allez coucher à Beda ; vous entendez, à Beda ; ce n'est pas plus difficile que cela ; marchons, mes amis », et les soldats marchèrent. Il est sans doute bien difficile de citer un trait plus frappant de naïveté d'une part et de confiance de l'autre. C'est avec ce courage insouciant qu'on entreprend ce que d'autres n'osèrent projeter, et qu'on exécute ce qui paroît inconcevable. Plus curieux qu'étonnés, ils arrivent à Beda qu'ils doivent croire un village bâti, peuplé comme les nôtres ; ils n'y trouvent qu'un puits comblé de pierres, au travers desquelles distilloit un peu d'eau saumâtre et bourbeuse ; puisée avec des gobelets, elle leur fut distribuée, comme de l'eau-de-vie, à petite ration. Voilà la première étape de nos troupes dans une autre partie du monde, separées de leur patrie par des mers couvertes d'ennemis, et par des déserts mille fois plus redoutables encore ; et cependant cette étrange position ne flétrit ni leur courage ni leur

des jours entiers, privés de tout et dans un des climats les plus brûlans du monde, traverser des déserts arides où l'on ne rencontre que quelques mauvais puits qui fournissoient à peine ce qu'il falloit à l'armée pour l'empêcher de mourir de soif, harcelés pendant

---

gaîté (Extrait du voyage de M. *Denon* dans la Basse et la Haute Egypte, tome I.er)

On avoit eu le projet de mettre Syenne en état de défense : l'ingénieur Garbé avoit choisi, pour élever un fort, une plate-forme sur une éminence, au sud de la ville, qui en commandoit toutes les approches, et d'où l'on découvroit tout le pays d'alentour. Il nous manquoit pelles, pioches, marteaux et truelles; On forgea tout. Nous n'avions pas de bois pour faire des briques; on rassembla toutes celles des vieilles fabriques arabes. Semblable aux cohortes romaines qui avoient déjà habité le même lieu, la brave 21.e ne connut point de difficultés, ou les surmonta toutes. Chaque individu étoit taxé à deux voyages par jour pour le transport des matériaux; beaucoup avoient peine à se porter eux-mêmes, et personne ne se dispensa d'un seul voyage. Les bastions furent tracés, et les travaux conduits avec une telle célérité, qu'en peu de jours on vit la forteresse sortir de ses fondemens; en même temps on bastionna et crénela une fabrique romaine, bien bâtie et assez bien conservée, qui avoit été un bain, et qui, par sa situa-

leur route par une nuée d'Arabes, lutter contre une cavalerie (les mamelucks), que la valeur intrépide rendoit supérieure à toutes les troupes qu'ils avoient eues à combattre en Europe.

Peindrai-je ces soldats sortant du combat, pour venir se mêler aux jeux du peuple chez lequel ils avoient porté leurs armes, s'associant à ses fêtes, se pressant autour des savans, protégeant leurs travaux avec complaisance, et les garantissant avec leurs corps des ardeurs brûlantes du climat?

Cette mémorable expédition offre au philosophe une réflexion bien consolante : c'est que la guerre a changé à la fois de systême et de direction. On ne voit plus de ces exterminations qui appartiennent aux temps de barbarie; les guerriers modernes ont atténué ce fléau par l'habileté des manœuvres, et ces conceptions savantes et hardies, méditées sur le champ de bataille; le vainqueur aujourd'hui n'use de ses droits que pour établir des institutions bienfaisantes, et imprimer des ha-

---

tion, avoit le double avantage de protéger le cours du fleuve (Extrait du même ouvrage, tome 2).

bitudes plus conformes aux lumières du siècle; que dis-je, le génie de la guerre semble avoir épuisé toutes ses forces pour assurer le repos et le bonheur universel.

Nous avons cru devoir joindre ici les noms des différens corps et des chefs de l'armée, ainsi que ceux des principaux fonctionnaires, savans et hommes de lettres qui firent partie de cette expédition. Dans cette nomenclature extraite du tableau de l'Egypte pendant le séjour de l'armée française, par M. Galand, membre de la commission des sciences et arts séant au Caire, ne sont point compris les officiers supérieurs qui accompagnèrent le général Bonaparte à son départ de l'Egypte (1).

(1) De ce nombre étoient L. A. I. le Prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie;

Le Prince Murat, grand duc de Berg et de Clèves;

S. Ex. M. Berthier, prince de Neufchâtel;

Les Maréchaux de l'Empire Lanne, Bessières;

S. Exc. M. Duroc, grand-maître du palais;

Le général Marmont, colonel-général des chasseurs à cheval;

Le général de brigade Merlin;

Et M. le conseiller-d'état Lavalette.

Division de l'Egypte en l'an 9.

Mourad-Bey, prince gouverneur du Saïd, pour la république française. Le reste de l'Egypte est divisé en huit arrondissemens.

Le premier est composé des provinces de Syouth et de Minyéh, commandé par le général de brigade Donzelot.

Le second, des provinces de Beny-Ssouef et du Fayoum, commandé par le général de division Damas.

Le troisième, des provinces du Caire, d'Attfyéh'hly et de Gys'eh, commandé par le général de division Belliard.

Le quatrième, des provinces de Charkyéh et du Kélyoubéh, commandé par le général de division Reynier.

Le cinquieme, des provinces de Babhyréh, Rosette et Alexandrie, commandé par le général de division Friant.

Le sixième, des provinces de Damiette et de Manssoura, commandé par le général de division Rampon.

Le septième, de la province de Garbyéh, commandé par le général de brigade Fugière.

Le huitième, de la province de Menou-

fiéh, commandé par le général de division Verdier.

Etat militaire de l'armée d'Orient en l'an 9 (1).

Menou, général en chef (aujourd'hui gouverneur général de la ci-devant Toscane).

Lagrange, général de brigade, chef de l'état-major général.

Réné, adjudant général, sous-chef de l'état-major général.

Généraux de division.

Reynier, Damas, Friant, Rampon, Lanusse, Verdier, Belliard, Leclerc.

Généraux de brigade.

Galbaud, Vial, Zayonchek, Fugière, Destaing, Robin, Donzelot, Almeras, Roize, Delegorgue, Baudot, Valentin, Duranteau, Maugras, Sylly, Bron, Boussart.

Adjudans généraux.

Gilly-Vieux, Jullen, Devaux, Boyer, Sornet, Martinet, Morand, Gasquet, Mac-Sheehy, Duchaume, Lafon-Blaniac, Tarayre.

---

(1) Le défaut de renseignemens ne m'a pas permis d'indiquer les fonctions que peuvent remplir toutes les personnes désignées dans ce tableau.

Aides de camp du général en chef.

Netherwood, chef de brigade; Novel, chef de bataillon; Henry, Dauray, Alpheran, Paultre, capitaines; Devouges, lieutenant.

Aides de camp du chef de l'état-major général.

Baylin, capitaine; Bernard, lieutenant.

Aides de camp des généraux de division.

Du général Reynier, Millet, Lami, Simon, chefs d'escadron; Dubuat, lieutenant.

Du général Damas, Colliquet, Tainturier, chefs d'escadron; Delaitre, capitaine.

Du général Friant, Decouz, chef de bataillon; Binot, chef d'escadron; Petit, capitaine.

Du général Rampon, Renouvier, lieutenant.

Du général Lanusse, Lanusse, Raynaud, capitaines.

Du général Verdier, Martel, chef de bataillon; Argenteau, sous-lieutenant.

Du général Belliard, Parast, chef de brigade; Majour, chef de bataillon; Rignoux, capitaine.

Du général Leclerc, Leclerc, chef d'escadron; Saint-Geniés, capitaine.

Aides de camp des généraux de brigade.

Du général Galbaud, Galbaud fils, sous-lieutenant.

Du général Vial, Seb. Vial, chef d'escadron.

Du général Zayonchek, Pierre, chef d'escadron.

Du général Fugière, Materre, capitaine.

Du général Destaing, Baudinot, capitaine; Mourg, lieutenant.

Du général Robin, Dubost, sous-lieutenant.

Du général Donzelot, Joly, capitaine; Bardoux, sous-lieutenant.

Du général Almeras, Curial, capitaine.

Du général Roize, Charpentier, sous-lieutenant.

Du général Delelorgue, Stranzé, capitaine.

Du général Baudot, Bourbel, capitaine.

Du général Valentin, Alliot, chef de bataillon.

Du général Duranteau, Ruflat, lieutenant.

Du général Maugras, Girard, capitaine.

Du général Sylly, Minot, capitaine.

Du général Bron, Chevalier, sous-lieutenant.

Du général Boussart....

Adjoints aux adjudans généraux.

A l'adjudant général René, Tioch, capitaine.

— *Gilly-Vieux*, Taise, Cerais, lieutenans.

— *Julien*, Germain, chef de bataillon.

— *Devaux*.....

— *Boyer*, Néraud, capitaine.

— *Sornet*, Guillot, chef de bataillon.

— *Martinet*, Cheffontaine, capitaine, Holtz, lieutenant.

— *Morand*, Martin-Lagarde, chef de bataillon; Boissard, lieutenant.

— *Casquet*, Tunas, sous-lieutenant.

— *Mac-Sheehy*, Joubert, Graillat, capitaine.

— *Duchaume*, Saint-Léger, capitaine; Barraud, lieutenant.

— *Lafon-Blaniac*, Hébert, lieutenant.

— *Tarayre*, Vignier, lieutenant.

Adjoints à l'état-major général.

Chabert, Buscaille, chefs de bataillon; Vial (Jacques), Peyre, Guerin, capitaines; Mareschal, Pontieux, sous-lieutenans; Henry, vague mestre général, cap.

Artillerie.

Songis, général de division, commandant; Faultrier, général de brigade, directeur des parcs d'artillerie.

Chefs de brigade.

Tirlet, chef de l'état-major de l'artillerie, Faure, commandant l'artillerie de la division du général Reynier.

Danthouard, directeur d'artillerie à Alexandrie.

Chefs de bataillon.

Ruty, commandant l'artillerie de la division du général Rampon.

Vermot, sous-directeur du parc.

Pâris, commandant le 2.e bataillon du 4.e régiment d'artillerie à pied.

Mangin, commandant l'artillerie de la division du général Friant.

Bert, commandant l'artillerie de la Haute Egypte.

Lebrun, directeur d'artillerie à Damiette.

Bouchu, commandant l'équipage des ponts.

Flandrin, commandant la place de Gyzèh.

Doguereau, adjoint à l'état-major.

Daval, commandant l'artillerie au Caire.

Mongenet, commandant l'artillerie de la réserve.

Dandigné, commandant l'artillerie de la division du général Lanusse.

Artillerie à cheval.

Hazard, chef d'escadron commandant.

Bataillon d'artillerie de Marine.

Miany, chef de bataillon, commandant.

Génie.

Sanson, général de brigade, commandant.

Chefs de brigade.

Lazowski, Bertrand, (aujourd'hui aide de camp de S. M.), Cazals, d'Hautpoul.

Chefs de bataillon.

Tousard, Geoffroy, Sorbier, Aymé, Mi-

chaud, Garbé, Malus, Dode, Vinache (aîné), Bachelu.

Compagnies de mineurs.

2.e *compagnie.* Marotine, chef de bataillon, commandant; Liedot, chef de bataillon.

5.e *compagnie.* Roussel, chef de bataillon, commandant.

Bataillon de sapeurs.

Rousselet, chef de bataillon.

Aérostiers.

Conté, Coutelle, (aujourd'hui sous-inspecteur aux revues), chefs de brigade; Lhaumont, chef de bataillon; Plazanet, capitaine commandant.

Compagnie d'ouvriers militaires.

Lasagne, capitaine commandant.

Compagnie d'ouvriers civils.

Audibrant, chef.

Ingénieurs civils.

Le Père, ingénieur en chef, directeur.

Girard, ingénieur en chef, sous-directeur, (aujourd'hui chargé de la direction des travaux du canal de l'Ourcq).

Ingénieurs ordinaires.

1.re classe. Faye, en résidence à Alexandrie; Gratien le père; Martin, à Beny-Ssouef; Saint-Genis, au Caire. (Il fut un des membres de la commission qui fit le voyage de la Haute Egypte).

2.e classe. Lancret(1), à Rosette; Fèvre, à Gyzéh; Chabrol, au Caire (aujourd'hui préfet; il fut un des membres de la commission qui fit le voyage de la Haute Egypte); Jollois, à Menouf; Rafleneau, à Syouth; Arnollet, à Alexandrie; Caristie, à Fayoum; Favier; Dubois, à Semenhoud; Devilliers, à Belbeys; Moline, à Minyéh; Alibert, à Damiette.

3.e classe. Duchanoy, au Caire; Pottier, Viard, élève à Rosette.

Ingénieurs géographes.

Jacotin, ingénieur en chef, directeur (aujourd'hui chef au bureau de la guerre pour la carte de la Haute Egypte); Simonel, sous-chef.

(1) M. Lancret étoit commissaire du Gouvernement pour l'ouvrage sur l'Egypte, lorsque la mort l'enleva aux sciences. Il a été remplacé dans cet emploi par M. Jomard.

Ingénieurs de première classe.

Schouani, chef d'escadron; Lathuile, *id.*; Levesque, secrétaire du général en chef.

Ingénieurs de seconde classe.

Jomard, (commissaire du gouvernement pour l'ouvrage sur l'Égypte); Corabeuf, Bertre, Lecesne.

Faurie, *ingénieur de 3.e classe.*

CORPS DE TROUPES.

Infanterie légère.

2.e *demi-brigade.* Schramm, chef de brigade; Geither, Marmont, Lacoste, chefs de bataillon.

4.e *demi-brigade.* Delzons, chef de brigade; Lacroix, Stillaire, Ducouret, chefs de bataillon (1).

21.e *demi-brigade.* Heppler, chef de brigade; Hausser, Vallette, Gressin, Demarest, chefs de bataillon.

22.e *demi-brigade.* Goguet, chef de brigade,

(1) *Voyez* l'Eloge que fait de cette demi-brigade M. Denon, dans son Voyage dans la Haute et Basse Egypte.

Dettel, Baume, Pochet, chefs de bataillon.

Infanterie de bataille.

9.e *demi-brigade.* Pépin, Langlois, chefs de brigade; Grandjean, Valdemann, Réal, chefs de bataillon.

13.e *demi-brigade.* Froment, chef de brigade; Lamorendière, Marin, Renard, chefs de bataillon.

18. *demi-brigade.* Morangié, chef de brigade; Cassagne, Galley, Nicolas, chefs de bataillon.

25.e *demi-brigade.* Lefebvre, chef de brigade; Weikelle, Bazancourt, Duhamel, Saint-Faust, (commandant à Rosette); Delonge, commandant une section du Caire), chef de bataillon.

32.e *demi-brigade.* (1) Darmagnac, chef de brigade; Athanoux, Laplane, Soulier, Girard, (commandant au vieux Caire), chefs de bataillon.

61.e *demi-brigade.* Dorsenne, chef de bri-

---

(1) A Lonado, entre Peschiera et Brescia, le général Bonaparte se trouvoit entouré par l'ennemi, et on paroissoit craindre qu'il ne fût pris, il répond : *Je suis tranquille, la brave* 32.e *est là.*

gade; Richard, Senneville, Vilain; chefs de bataillon.

69.e *demi-brigade.* Brun, Dupas (commandant la citadelle), Vincent, (commandant une section du Caire), chefs de brigade; Poly, Baille, Magne, chefs de bataillon.

75.e *demi-brigade.* Lhuiller, chef de brigade; Camut, Gruardet, Daricot, Lagardère, (commandant à Damiette), Lamarque, (commandant une section du Caire), chefs de bataillon.

85.e *demi-brigade.* Vialla, chef de brigade; Capellini, Segueneau, (commandant une section du Caire), Higonet, Chanié, chefs de bataillon.

88.e *demi-brigade.* Curial, chef de brigade; Raviers, Piat, Blanc, chefs de bataillon.

Cavalerie.

Hussards, 7.e *régiment.* Détrés, chef de brigade; le Caire, Curto, chefs d'escadron.

Chasseurs, 22.e *régiment.* Latour-Maubourg, chef de brigade; Luquez, Denis, Reffroignet, chefs d'escadron.

Dragons, 3.e *régiment.* Fiteau, chef de

brigade; Singlant, Ravier, chefs d'escadron.

Drag., 14.e *régiment*. Lambert, Villemet, chefs de brigade; Roussel, Jolivet, (commandant la place de Boulac), Dermoncourt, chefs d'escadron.

Drag., 15.e *régiment*. Barthéfemy, chef de brigade; Richeter, Sénégal, chefs d'escadron.

Drag., 18.e *régiment*. Ledée, chef de brigade; Guyon, Leclerc, chefs d'escadron.

Drag., 20.e *régiment*. Raynoud, chef de brigade; Boussart, Sébille, chefs d'escadron.

Guides. Dériot, chef de brigade; Meunier, chef d'escadron.

Dromadaires. Cavalier, chef de brigade; Farinières, Brun, chefs d'escadron.

TROUPES AUXILIAIRES.

Infanterie.

Légion grecque. Nicole Papas, Oglou, chefs de brigade; Joanni Roza, chef de bataillon.

Légion copte. Maa'llem Ya'coub, (commandant en chef); Gabriel, chef de brigade; Haracli, A'bdallah, chefs de bataillon.

Cavalerie.

Bartholomee Sera, chef de brigade, com-

mandant les mameluçks ; Ya'coub Habaiby, chef d'escadron, commandant la première compagnie de Syriens; Yousef, Hamaouy, chefs d'escadron, commandant la deuxième.

Etat-major de la place et arrondissement du Caire.

Belliard, général de division, commandant la place du Caire et arrondissement; Rignoux, capitaine adjoint.

Galbaud, général de brigade, commandant les 1.re, 2.e, 3.e et 4.e sections.

Duranteau, général de brigade, commandant les 5.e 6.e 7.e et 8.e sections.

Duchaume, adjudant général, chef de l'état-major de la place, chargé du détail; Sibrac, capitaine adjoint; Joussaud, Dupart, Tabary, Salabert, officiers majors.

Commandans de section.

1.re *section.* Delonge, chef de bataillon.

2.e *section.* Sauvet, capitaine.

3.e *section.* Segueneau, chef de bataillon.

4.e *section.* Murat, capitaine; Dejean, sous-lieutenant adjoint.

5.e *section.* Collet, capitaine.

6.e *section.* Lamarque, chef de bataillon.

7.e *section.* Lacère, capitaine.

8.e *section.* Gouttenoire, capitaine; Neflié, lieutenant adjoint.

Place de Boulac.

Jolivet, chef d'escadron, commandant; Bayet, Rainaud, sous-lieutenans, aide-majors.

Place du Vieux Caire.

Girard, chef de bataillon, commandant; Miou, sous-lieutenant, aide-major.

Place de Gyzèh.

Flandrin, chef de bataillon d'artillerie, commandant; Santou, officier major.

Commandans des forts.

Fort Détroy, Rest, Garin-Lieutenans, aide major.

Fort Lequoy. Rival, capitaine.

Fort Hugues. Tricher, lieutenant.

Citadelle. Dupas, chef de brigade commandant; Guillaudin, officier major.

Fort Dupuis (1). Raffielly, capitaine.

Fort Godar. Pâris, sous-lieutenant.

Fort Grézieux. Bouvet, capitaine.

---

(1) Le général Dupuis, commandant la place du Caire, fut assassiné lors de l'émeute qui eut lieu dans

Fort Venoux. Blanc, lieutenant.
Fort Sulkowski (1). Delcage, capitaine.
Fort Camin. Davi, lieutenant.
Fort Conroux. Baptiste, sous-lieutenant.
Fort Donzelot. Prat, capitaine.
Fort Spizer. Combes, capitaine.
Fort Bon. Rizzi, lieutenant.
Fort Mireur......

---

cette ville au mois de brumaire an 7 (*Voy.* l'Eloge que fait de cet officier M. Denon dans son Voyage).

A la suite de cette émeute, où les coupables avoient tout à redouter, le général Bonaparte exerça envers les habitans un grand acte de clémence.

« On arrêta, dit M. Denon (*Voyez* son Voyage, tome 1.er page 202 et suiv.) on punit quelques traîtres, mais on rendit les mosquées qui avoient été l'asile du crime; et l'orgueil des coupables s'investissoit de cette condescendance. Le fanatisme ne fut pas terrassé par la terreur; et quelque danger que l'on pût faire envisager à Bonaparte, rien ne put altérer le sentiment de bonté qu'il déploya dans cette circonstance. Il voulut être aussi clément qu'il auroit pu être terrible, et le passé fut oublié, tandis que nous comptions des pertes nombreuses et importantes (Voyage de M. Denon, tome 1.er, page 202).

(1) Le jeune et brave Sulkowski, à peine guéri

Marine.

Marine (1).

Leroy, préfet maritime.

Etat-major des ports.

Guyen, capitaine de vaisseau, chef militaire et des mouvemens.

Long, capitaine de vaisseau, commandant *le Dubois.*

---

des blessures dont l'avoit couvert le combat de Salayer, périt en allant reconnoître l'ennemi lors de l'émeute du Caire.

« Ainsi finit, dit M. Denon, un des officiers les plus distingués de l'armée : observateur dans les marches, chevalier dans les combats, la plume délassoit ses mains des fatigues des armes; il venoit de décrire la marche sur Belbeys avec autant de grace et d'intérêt qu'un autre en auroit pu mettre à raconter les combats qu'il y avoit soutenus, les blessures glorieuses qu'il y avoit reçues : ambitieux de la gloire, ce jeune étranger avoit cru ne la trouver que dans nos bataillons. Captivant la vivacité de son caractère, il avoit mesuré ses mouvemens sur ceux de celui qu'il avoit choisi pour maître; il poussoit l'envie d'être distingué jusqu'à la jalousie; et la tâche qu'il s'étoit proposée donnoit la mesure qu'on pouvoit attendre de lui » (Voyage de M. Denon, tome 1.er pag. 203).

(1) *Voy.* au Chapitre *Marine* les noms des braves qui sont morts glorieusement dans l'expédition.

Capitaines de frégate.

Tempié, commandant la corvette *le Bon.*

Rouvier, commandant la marine sur le Nil, chef d'état-major particulier de Boulac.

Duménil, chef d'état-major particulier de Rosette.

Rouden (Blaise), chef d'état-major particulier de Damiette.

Ruault, commandant la frégate *le Léoben.*

Daumas, capitaine de port du commerce à Alexandrie.

Officiers du génie maritime.

Féraud, ingénieur ordinaire, faisant fonction de chef du génie maritime.

Chaumont, sous-ingénieur à Alexandrie.

Boucher, sous-ingénieur pour le 2.e arrondissement à Boulac.

Administration.

Maillot, commissaire principal, chef d'administration.

Sous-commissaires.

Thomas, chargé du 2.e arrondissement à Boulac.

Grand, chargé du détail des armemens à Alexandrie.

Abraham, chargé du détail des approvisionnemens à Alexandrie.

Commis principaux, chefs de détail.

Meyronet, chargé du détail des fonds et revues à Alexandrie.

Chausset, chargé du quartier de Rosette.

Langlois, chargé du quartier de Damiette.

Riquier, chargé du quartier de Boulac.

Rouden (Barthelemy), agent de l'administration pour le quartier de Minyéh.

Contrôle.

Fabrègue (le jeune), sous-contrôleur à Alexandrie.

Rolland, commis principal à Boulac.

1re. *compagnie d'artillerie.* Revol, capitaine; ***, lieutenant en premier; Michel, lieutenant en second.

Troupes.

4e. *compagnie d'ouvriers d'artillerie.* ***, capitaine en premier; Juqueau, capitaine en second; Lamare, lieutenant en premier; Rœr, lieutenant en second.

Gendarmerie nationale maritime.

Barrand, lieutenant.

Officiers de santé.

Entretenu de 1.re classe. Villard, chargé en chef du service de santé de la marine en Égypte.

Entretenus de 2e. classe. Bondoumet, Cavalier, Mangin.

Auxiliaire de 1.re classe. Desplan.

Auxiliaires de 2.e classe. Dussap, Laugier, Garçon, Aliens, Fichet, Fioupe, Ferrat, Lemoine, Mayol, Niel.

Auxiliaires de 3e. classe. Venissat, Aubert, Bidon, Espanet, Clinchard (Louis), Clinchard, (Jean), Touache, Cassagnarde, Lichtlet, Speranza (Salvator), Speranza (Joseph), Pernelly.

Pharmaciens.

Ritz de 1re. classe, chargé en chef du service de la pharmacie maritime.

Niel de 2e. classe, Chedeau; Verlaque, de 3e. classe.

Poudres et salpêtres.

Champi père, administrateur, (aujourd'hui

chargé de la fabrication de la poudre à l'arsenal); Champi fils, commissaire; Lebrun, chef de la poudrerie à Raouddah.

Administration militaire.

H. Daure, inspecteur général aux revues, Sartelon, commissaire ordonnateur en chef (1).

Commissaires ordonnateurs.

Laigle, Raymondon.

Commissaires des guerres.

Duprat, Regnier, Pinet, Tranchant, Colbert (Alphonse), Legois, Duval, Colbert (Edouard), Le Père, Capus, Robineau, Deriard, Dagiout, Sapia, Tardieu.

Commissaires adjoints.

Agard, Ludières, Mony, Maupetit.

---

(1) En proclamant les noms des administrateurs qui rendirent des services importans, la reconnoissance publique n'oubliera pas de citer celui du commissaire ordonnateur en chef Suchy, qui mourut en Sicile dans le courant de l'an 7. Cet ambassadeur, ayant reçu l'ordre de s'embarquer sur la flottille, s'en détacha sur une canonnière pour rejoindre au plus vite l'armée, soutint un combat, et eut le bras droit cassé.

Officiers de santé.

Desgennettes, médecin en chef.

Médecins ordinaires.

Balme, Barbes, Carrié, Claris, Emeric, Frank, Garos, Gisleni, Pugnet, Renati, Salze, Savaresi, Sotira, Vautier.

Chirurgiens.

Larrey, chirurgien en chef (1).

Chirurgiens de première classe.

Cassabianca, Mauban, Millioz, Boussenard, Rozel, Bouequin, Villepreux, Galland, Valet, Guiller, Voyau.

Chirurgiens de seconde classe.

Leclerc, Reynaud, Chateauneuf, Latile, Lachome, Zinck, Cellierès, Gassier, Girand, Doueil, André, Bernard, Laugier, Massé, Cabart, Bruc, Bernier, Bertrand, Desplace, Sauri, Sarrauthes, Esquiron.

---

(1) M. Dubois, professeur à l'Ecole de médecine de Paris, et l'un des membres de l'institut du Caire, fut obligé de quitter l'Egypte à la suite d'une maladie grave.

Chirurgiens de troisième classe.

Vergé, Roux, Tiercelin, Guirand, Bacquier, Lamarre, Pistre, Teillard, Pitiot, Latreille, Mainville, Pla, Démay, Arnould, Morange.

Pharmaciens.

Boudet, pharmacien en chef.

Pharmaciens de première classe.

Desir, Lemaire, Crouzet, Pouble, Flamand, Gachon, Galonié, Rouyer, Noël.

Pharmaciens de seconde classe.

Berthau, Davoine, Royer, Dauby, Tournel, Trinquier, Plane, Bonino, Ebert, Hugues, Coulomb, Borelly, Niel.

Pharmaciens de troisième classe.

Rozier, Eustache, Bérenger, Grillo, Boyer, Verlaque, Chedeau, Monchamont, Dourdilly, Desgranges, Guignet, Dupuis, Castellas, Gas, Maury, Daran, Barry, Martin (1).

---

(1) *Voyez*, au Chapitre consacré aux officiers de santé, les noms de ceux qui ont rendu des services importans à la colonie.

Administration des hôpitaux militaires:

Gaston, agent en chef; Menestrier, agent divisionnaire; Gubert, *idem* dans la Haute Egypte; Poutès, *idem* à Alexandrie; Lafaille, directeur des comptes; Auger, garde magasin général.

Administration des subsistances militaires.

Laselve, directeur des comptes, et chef de service; Fichard, chef de correspondance; Lacroix, Desmarquets, Castelan, inspecteurs.

Administration du parc des transports.

Deville, Martin, entrepreneurs; Viet, chef de division.

Administration des postes.

Guérin, directeur général; Pirolet, contrôleur; Vilardeau, inspecteur.

Administration sanitaire.

Guirard, conservateur de 1.re classe, chargé du service à Boulac; Martin, de 3.e classe à Boulac; Bertrand, de 2.e classe à Alexandrie; Ronden, de 3.e classe à Lesbéh; Au-

trand ; *idem* à Rosette ; Ferrier , *idem* à Boulac ; Soleilles , *idem* au Caire.

Commission de salubrité.

Sanson , général de brigade ; Daure , inspecteur général aux revues ; Leroy , préfet maritime ; Desgenettes , médecin en chef ; Larrey , chirurgien en chef ; Boudet , pharmacien en chef ; Zink , secrétaire de la commission.

ADMINISTRATION CIVILE.

Administration générale des Finances et du Trésor public.

Estève , directeur général des revenus publics de l'Egypte.

Peyrusse, secrétaire de la direction ; Rancé, receveur principal ; Félician , payeur principal.

Finances.

Revenus en nature, et mobilier national. Reynier , directeur.

Domaines nationaux. Chanalcilles , directeur.

Droit sur les Cheykhs el-Beled. Brisson , directeur.

Le Cheych Soleyman el-Fayoumi , *idem.*

Droits affermés. Lascaris, directeur.

Droits de l'enregistrement. Derancé, directeur.

Droits sur la corporation. Dallonville, directeur.

Monnoie du Caire. Bernard, directeur; Corrancé, contrôleur.

Contrôleurs.

Doumerc, pour le 1.er arrondissement à Syouth; Chasseriaux, pour le 2.e à Béni-Ssouef; Melan, pour le 3.e au Caire; Lemaître, pour le 4.e à Belbeys; Piron, pour le 5.e à Alexandrie; Pellicot, pour le 6.e à Damiette; Lefeuvre (Arnoldy), pour le 7.e à Semenhoud; Vidau, pour le 8.e à Menouf.

Douanes.

Bouvier, directeur de la douane d'Alexandrie; Beauregard *idem*, de celle de Rosette; Pina, *idem*, de celle de Damiette; Duquesnoy, *idem*, de celle de Souès; Durant, *idem*, de celle du Caire; (Babel-Nasr); Lapanouze, *idem*, de celle de Syouth.

Droits de marque sur les objets d'orfévrerie.

Regnault, essayeur général, contrôleur

au Caire; Hassenfraz, contrôleur à Syouth; Saint-Chaman, *idem*, à Damiette; Dussaut, *idem*, à Rosette; Brunet, *idem*, à Alexandrie.

TRÉSOR PUBLIC.

Receveurs payeurs.

Bonthoux, payeur de la marine au Caire.

Pétruccj, receveur payeur du 1.er arrondissement à Syouth.

Armend, *idem*, du 2e. à Alexandrie.

Wepfert, receveur } du 3e. au Caire.
Duclaux, payeur }

Rouge, receveur payeur du 4.e à Belbeys.

Sabatier, *idem*, du 5.e à Alexandrie.

Vassal, *idem*, du 6.e à Damiette.

Bastide, *idem*, du 7.e à Semenhoud.

Paul (Auguste), *idem*, du 8.e à Menouf.

CONSEIL PRIVÉ D'ÉGYPTE.

Conseillers-nés, créés par l'ordre du jour du 15 fructidor an 8.

Tous les généraux de division et de brigade attachés à l'armée, quand ils seront au Caire.

Les deux plus anciens adjudans généraux en activité qui se trouvent au Caire.

Les deux plus anciens chefs de brigade d'infanterie, *idem.*

Les deux plus anciens chefs de brigade de cavalerie, *idem.*

Le plus ancien chef de brigade du génie, *idem.*

Le plus ancien chef de brigade de l'artillerie, *idem.*

L'ordonnateur en chef de l'armée.

L'ordonnateur de la marine.

Le directeur général des revenus publics.

Le chef de l'état-major de la marine, commandant à Boulac.

Les commissaires ordonnateurs de l'armée qui se trouveront au Caire.

Conseillers amovibles, nommés par l'ordre du jour du 17 fructidor an 8.

Fourier, (aujourd'hui préfet du départ. de l'Isère), secrétaire perpétuel de l'institut.

Le Père, directeur des ponts et chaussées, membre de l'institut.

Conté, chef de brigade des aérostiers, membre de l'institut.

Champy, directeur-géuéral des poudres et salpêtres, membre de l'institut.

Costaz, (aujourd'hui préfet), membre de l'institut.

Jacotin, directeur des ingénieurs géographes, membre de l'institut.

Thévenin, négociant (1).

Reynier, frère du général de ce nom.

Regnier, commissaire des guerres.

Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'institut.

Chanaleilles, directeur des domaines nationaux.

Divan de l'Egypte.— Membres résidans du divan.

Les Cheykhs A'bd'-allahech-Cherqaouy, Soleyman el-Fayoumy, Mohhamed el-Emir, Moustaffa es-Saouy, Mohhamed el-Mohdy, A'bder-Rahhman el-Gabarty, le Cherif Seyd A'ly er-Rachidy, les Cheykhs Khraly el Bekry, Moussa Sirsy.

M. Fourier, commissaire français près le divan.

Le Cheykh Ismaïl el-Jurkany, homme de loi.

Le Cheych Ismaïl el-Khachab, rédacteur des Annales.

---

(1) M. Thévenin, directeur des transports militaires, a rendu de grands services à la colonie, et à plusieurs Français en particulier.

Don Raphaël, interprète.

Imprimerie nationale.

J. J. Marcel, directeur; Puntis, prote; Galland, correcteur d'épreuves; Bauduin, sous-prote.

Compositeurs français, N. N. compositeurs grecs, N. N. compositeurs arabes, turcs et persans, N. N. compositeurs coptes, etc... N. N. imprimeurs, N. N.

Institut (1).

L'Institut d'Egypte est divisé en quatre sections, mathématiques, physique, économie politique, littérature et beaux-arts.

---

(1) *Composition de l'Institut lors de l'entrée des Français au Caire. — Mathématiques.*

Le général Bonaparte, le général Andréossi, Costaz, Fourier, Girard, Le Père, Leroi, Malus, Monge, Nouet, Quesnot, Say (remplacé par M. Laucret).

Physique.

Berthollet, Champy, Conté, Delille, Descotils,

Membres de l'Institut.

(Les noms des membres absens sont imprimés en lettres italiques).

Mathématiques.

Le général *Bonaparte*, Andréossi, Costaz, Fourier (secrétaire perpétuel de l'institut); Girard, Lancret, Le Père, Leroy, Malus, *Monge*, Nouet, *Quesnot*.

Physique.

Beauchamp (1), *Bertholet*, Boudet, Champy (père), Cônté, Delisle, Descotils,

---

Desgennettes, Dolomieu, Dubois (remplacé par M. Larrey), Geoffroy, Savigni.

Économie politique.

Le général Cafarelli, Cloutier, Poussielgue, Sulkowski (remplacé par M. Bourrienne).

Littérature et arts.

Denon, Dutertre, Norry, Parseval, D. Raphaël, Redouté, Rigel, Venture (*).

(1) M. Beauchamp, astronome, fut fait prisonnier par les Anglais à Constantinople en l'an 7 (1797).

(*) M.r Venture, savant distingué, mourut à Césarée, après avoir rendu des services importans à l'expédition, en qualité d'interprète.

Desgenettes, *Dolomieu*, *Dubois* (père) Geoffroy, Larrey, Savigny.

Economie politique.

Corançey, *Dugua*, *Fauvelet-Bourienne*, Jacotin, *Poussielgue*, Reynier, Tallien.

Littérature et arts.

Denon, (1) (aujourd'hui directeur général du Musée), Dutertre, Le Père, *Norry*, *Parseval*, Protain (2), don Raphaël, Redouté, (frère du peintre de ce nom), Rigo, Rigel (3), compositeur (aujourd'hui attaché à la musique de S. M. l'Empereur), *Ripaut*.

---

(1) M. Denon voyagea dans le Fayoum et dans la Haute Egypte pour en dessiner les monumens.

(2) M. Protain, architecte, accompagnoit le général Kléber au moment où il tomba sous les coups d'un assassin; il courut lui-même les plus grands dangers.

(3) En même temps que l'on s'occupoit avec activité d'organiser toutes les parties de l'administration sur tous les points de l'Egypte, on ne négligeoit pas les moyens de procurer aux Français des délassemens; une commission d'artistes fut chargée d'établir au Caire une salle de spectacle, un concert sous la direction de M. Rigel.

Bibliothécaires.

Bibliothécaires. Coquebert, Mechain, fils de l'astronome de ce nom.

Membres de la commission d'agriculture. Champy père, Delisle, Nectoux.

Commission des sciences et arts.

(Les noms des membres absens sont imprimés en caractères italiques).

Antiquaires. Ripaut, Pourlier.

Architectes. Balzac, Le Père, *Norry*, Protain.

Astronomes. Nouet, *Quesnot*, Méchain fils.

Botanistes. Delisle, Coquebert, Nectoux.

Chimistes. Bertholet, Champy père, Descotils, Champy fils.

Chirurgiens. Dubois, Labate (aujourd'hui directeur du collége des arts et métiers à Châlons sur Marne), Lacypierre.

Dessinateur. Dutertre.

Géomètres. Monge, Fourier, Costaz, Corancey.

Graveur. Fouquet (1).

---

(1) M. Fouquet servit la colonie, en gravant les cachets des différentes administrations, les caractères de l'imprimerie, etc.

Ingénieurs civils. Le Père, ingénieur en chef, directeur; Girard, ingénieur en chef; Faye, Le Père, Gratien, Martin, Saint-Genis, Lancret, Fèvre, Chabrol (1), (aujourd'hui préfet); Jollois (aujourd'hui secrétaire de la commission pour l'ouvrage sur l'Egypte); Rasseneau, Devilliers, (2) (aujourd'hui membre de la commission pour l'ouvrage sur l'Egypte); Arnollet, Caristie, Favier, Dubois, Moline, Duchanoy, Alibert, Regnault (3) (consul en Turquie); Bernard, Pottier, Viard, (élève).

Ingénieurs géographes. Jacotin, ingénieur en chef, directeur; Simonel, sous-chef; Levesque, Jomard, Corabeuf, Bertre, Lecesne, Laroche, Faurie, Jomard, (élève ingénieur).

Ingénieurs constructeurs. Bouchet, Chaumont, *Greslé.*

Littérature arientale. J. J. Marcel, *Joubert*, Belle-Tête, Raige, Delaporte.

---

(1) M. Chabrol fut un des membres de la commission chargée d'aller visiter la Haute Egypte.

(2) M. Devilliers fut membre de la même commission.

(3) M. Regnault, élève de M. Bertholet et

Littérateurs. *Denon*, *Parseval*, Lerouge, Galland (1).

Mécaniciens. Conté, directeur; Coutelle (2).

Artistes. Adnès père, Adnès fils; Cécile, ingénieur mécanicien (3); Aimé, Collin, Couvreur; Lenoir, ingénieur en instrumens de mathématiques.

---

membre de la commission pour le voyage de l'Egypte, fit partie de celle qui alla visiter la Haute Egypte.

(1) M. Galland a publié en 1807 un Tableau de l'Egypte pendant le séjour de l'armée française.

(2) En citant les mécaniciens qui furent associés à l'expédition d'Egypte, on ne doit pas passer sous silence les services importans que rendit à cette époque M. Molard, directeur du conservatoire des arts et métiers. Il travailla quinze jours avec le général Cafarelli Dufalga, qui forma avec son secours une collection de dessins et modèles de tous les métiers, machines et instrumens connus parmi nous, collection la plus précieuse qui jamais ait été faite en faveur de l'industrie.

(3) M. Cécile, élève de M. Perrier, a rendu, ainsi que M. Conté, dont nous aurons occasion de parler plus amplement dans la suite de cet ouvrage, des services importans à la colonie (*Voyez* l'Egypte considérée sous le rapport des siences et arts, tom. 3).

Musiciens. Rigel, Villoteau (1).

Minéralogistes. Dolomieu, Cordier, Rozière, Dupuy.

Naturalistes. Geoffroi, Savigny.

Peintres. Redouté, peintre d'histoire naturelle ; Rigo.

Pharmaciens. Boudet, chef; Rouhières.

Sculpteur. Casteix (*Voyez* l'Egypte considérée sous le rapport des sciences et des arts).

---

(1) M. Villoteau a publié depuis peu un ouvrage intéressant sur l'état de la musique chez les différens peuples.

TABLEAU *des principaux événemens qui ont signalé l'expédition d'Egypte, depuis le 30 flor. an 6 jusqu'au 7 thermid. an 7.* An 6 (1798 au 1.er janvier 1799).

La flotte et le convoi quittent Toulon, et se mettent en mouvement. 30 floréal.

Occupation de l'île de Malte par l'armée française (1). 24 prairial.

Combat d'Alexandrie. 10 messidor.

L'amiral *Brueys* fut blessé à la tête et à la main; il continuoit de commander, lorsqu'un boulet de canon le coupa en deux. Il vécut un quart d'heure et voulut expirer sur son bord. Un moment après le capitaine du vaisseau amiral *Casabianca*, ancien député, fut mortellement blessé à la tête par un éclat de bois; ce fut alors que le jeune Casabianca,

(1) La veille de notre entrée dans Malte le général Reynier, qui s'étoit emparé du Gose (petite île en avant de Malte), envoya des prisonniers au général en chef. Bonaparte, après se les être fait nommer, leur dit d'un ton indigné : « Puisque vous avez pu prendre les armes contre votre patrie, il falloit savoir mourir; je ne veux point de vous pour prisonniers; vous pouvez retourner à Malte tandis qu'elle ne m'appartient pas encore » (Extrait du voyage de M. Denon, tome 23, pag. 1).

enfant de douze ans, qui depuis le commencement du combat avoit fait des prodiges de valeur, refusa de se sauver dans une chaloupe pour ne pas abandonner son père.

Dans ce combat nous eûmes également à déplorer la perte du brave du Petit-Thouars, commandant le vaisseau le *Tonnant*.

22 messidor. *Combat de Rhamanié.*

25 messidor. *Combat de Chebreisse.*

Nos troupes, après avoir marché pendant huit jours, privées de tout (1), arrivèrent à Chebreisse. L'armée n'avoit que deux cents hommes de cavalerie, éclopés et harassés encore de la traversée. Les mamelucks avoient un magnifique corps de cavalerie, les meilleurs sabres de l'Orient et étoient montés sur les meilleurs chevaux.

---

(1) Nos troupes ne trouvèrent dans leur traversée que de la viande, des fèves et des melons d'eau. On traversoit des villages abandonnés, entourés de tas de blé, mais sans aucun moyen pour les faire réduire en farine. Les habitans ne connoissent point l'usage des moulins ; le peu de grains qu'ils convertissent en farine, ils le font avec des pierres.

Le général Berthier, chef de l'état-major d'Orient, en rendant compte de la victoire que nous remportâmes à Chebreisse, n'a pas oublié de faire l'éloge des militaires qui faisoient partie de la flotille destinée à repousser l'ennemi et sur-tout de la conduite que tinrent en cette occasion M. Perée, chef de division de la marine, les généraux Andréossi et Zayonschek. Les savans, qui se trouvoient sur une des chaloupes, payèrent aussi de leur personne, et montrèrent dans cette circonstance que dans le danger tout Français est soldat.

Combat d'Embabé.

Bataille des Pyramides. 3 thermid.

Les mamelucks montrèrent la plus grande bravoure dans cette journée ; ils défendoient leur fortune, et il n'y eut pas un d'eux sur lequel nos soldats ne trouvèrent trois, quatre et cinq cents louis d'or. Quatre cents pièces de canon, quatre cents chameaux, les bagages et les vivres de l'ennemi tombèrent entre les mains du vainqueur.

« Jamais victoire aussi importante, dit le général Berthier (*Voyez* son rapport), ne coûta moins de sang aux Français : ils n'eu-

rent à regretter dans cette journée que dix tués et environ trente blessés ; jamais avantage ne fit mieux sentir la supériorité de la tactique moderne des Européens sur celle des Orientaux, du courage discipliné sur la valeur désordonnée. Ce sujet a été traité par MM. Hennequin et Lejeune.

16 vendémiaire.

Bataille de Sédiman.

Le général Bonaparte fit connoître par un ordre du jour du 28, les résultats de la victoire remportée dans le Fayoum, sur les mamelucks et les Arabes, par la division du général Desaix.

8 nivose. *Passage de la Mer Rouge.*
29 ventose. *Siége de Saint-Jean d'Acre.*
26 germin. *Affaire de Mont Tabor.*

7 thermid. *Combat d'Aboukir* (1).

(*Voyez* le tableau de M. Gros, élève de M. David, représentant une charge de cavalerie par le général Murat, à la bataille d'Aboukir.

Combat à l'embouchure du Nil.
Combat d'Héliopolis.

(1) Cette action décida la mémorable victoire que remporta l'armée française commandée par le général en chef Bonaparte sur l'armée turque commandée par Kinseï Mustapha, pacha de Romélie.

CAMPAGNES DE L'AN 7 (1799).

Le général Masséna, général en chef de l'armée d'Helvétie, ouvrit cette campagne de la manière plus brillante, et la termina d'une manière plus décisive encore. Ayant succédé au général Jourdan dans le commandement des forces françaises en Allemagne, il disputa pied à pied et en se couvrant de gloire, toutes les positions de la Suisse à l'archiduc Charles, et finit par mettre en pleine déroute, devant Zurich, l'armée russe aux ordres de Korsalow. Cette défaite entraîna la dissolution de la coalition. Suvarow, qui accouroit aux secours des siens, n'arriva que pour effectuer presque aussitôt sa retraite et combler ainsi la gloire du général français. Ayant réduit ainsi les Russes à l'impuissance, il reprit le Saint-Gothard, Glaris et toutes les vallées. On peut dire que ces succès sauvèrent alors la France.

FAITS HISTORIQUES.

La trente-huitième demi-brigade faisant partie de la division commandée par le général Lecourbe, se tint en mouvement pour

17 ventose (7 mars 1799).

franchir le Bernardin, et attaquer l'ennemi qui occupoit le revers de cette montagne. Il s'éleva tout à coup un vent glacial; le chemin disparut sous l'épaisseur de la neige. Le froid étoit si vif, que plusieurs soldats en périrent subitement; les guides, quoiqu'accoutumés à la rigueur de ce climat, abandonnèrent la colonne, rebroussèrent chemin; l'expédition étoit manquée; s'arrêter, l'excès du froid ne le permettoit pas.

Dans une circonstance aussi critique, M. Dorieux, sous-lieutenant audit régiment, se dévoue; il passe à la tête de la colonne, et au risque de rouler à chaque instant dans des précipices, sans aucun secours que ses pieds et ses mains, il déblaie la neige, et son opiniâtre et courageuse patience triomphe des obstacles accumulés par la nature; il réussit à tracer un chemin à la colonne, et à lui frayer la route vers l'ennemi, qui l'attendoit de pied ferme, et qui fut culbuté par des troupes qui n'avoient jamais mieux senti la nécessité de vaincre.

---

16 germin. (5 avril). Une pièce de canon, placée devant Vérone, ne cessoit de tirer à mitraille sur un peloton du quatre-vingt-treizième régiment de ligne. Pierre Deschamps, sergent audit régiment,

se précipite sur cette pièce au milieu d'une grêle de balles, disperse, met en fuite ceux qui la servoient, et parvient à l'enclouer.

Rameau (Antoine), caporal dans la cinquième compagnie du deuxième bataillon de la trente-huitième demi-brigade, à la défense des retranchemens unis, ne pouvant faire usage de ses armes, se précipite sur le parapet, s'expose seul au feu de dix mille hommes et renverse du haut des retranchemens ceux des ennemis qui tentent de monter à l'assaut.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer cette campagne qu'en rapportant un acte de générosité exercé par un ministre protestant de la vallée de Lucerne.

A la fin de prairial de l'an 7, trois cents blessés français venant de Vérone, sans cesse poursuivis par l'ennemi, se trouvoient à Cavour. A son approche, ceux-ci craignant de tomber entre ses mains ne crurent pouvoir mieux faire que de se réfugier dans la vallée de Lucerne; la plupart étoient gangrenés, car on n'avoit pas levé l'appareil à plusieurs

d'entr'eux depuis Vérone. Arrivés à la tour, on les fait descendre de leurs charrettes, pour les faire rafraîchir et leur donner les secours que l'humanité et la charité commandoient; mais il y avoit à peine un quart-d'heure que ces malheureux prenoient un peu de repos, qu'une forte patrouille autrichienne s'étant montrée à Saint-Jean, ceux-ci sont obligés, malgré les maux et la fatigue qui les accablent, d'abandonner la tour et de gagner Bobi; là ils purent se reposer jusqu'au 3 juin. Ces 300 malades, réduits au dénûment le plus affreux, eussent péri faute de secours, sans les soins de M. Rostan, ministre protestant secondé par les Vaudois habitant la vallée de Luzerne. Ce digne ministre et son épouse se montrèrent dans cette circonstance avec une générosité au-delà de tout éloge. Ils n'ont qu'un veau et vingt-cinq pains qui sont aussitôt distribués aux malades. Monsieur Rostan ne borne pas là sa bienfaisance, il y ajoute le peu de vin qu'il a et quelques chemises qui sont employées au pansement des blessés; à sa voix, ses concitoyens suppléent de leurs foibles moyens au complément de ce qui étoit nécessaire. Vers la fin du jour on craint d'être surpris par l'ennemi. A l'aspect

du danger, la sollicitude de ce pasteur est réveillée de nouveau ; il fait un appel à ses compatriotes de toute la vallée, pour porter sur les épaules les trois cents malades ou blessés. Cet appel est bientôt suivi de l'exécution. On se met bientôt en marche, le ministre la dirige ; on traverse le col *Lacroix*, qui est un des plus longs et des plus difficiles des Alpes. Après dix heures de marche, on arrive au premier village de France : c'est là que les braves habitans de la vallée, qui venoient de faire preuve d'un courage au dessus de tout éloge, déposent nos blessés, pour retourner dans leurs foyers.

Ce trait a été mis à l'ordre du jour de l'armée par le général de division, chef de l'état-major.

Armée de Naples.

Michel Galhus, dragon du dix-neuvième régiment, escortant M. Daste, aide de camp porteur de dépêches de Naples à Saint-Sévère, fut attaqué par une foule de brigands. L'aide de camp eut son cheval tué, et ses dépêches, extrêmement importantes, alloient tomber au pouvoir de l'ennemi, lorsque Gal-

hus, par un acte de dévouement bien rare, lui donna son cheval et parvint à se frayer un passage à coup de sabre.

CAMPAGNES DE L'AN 8.

Défense d'Ancone par le général Monnier.

23 septem. 1799. Parmi les officiers qui périrent dans ce siége, que la défense des assiégés à rendu à jamais mémorable, on remarqua l'intrépide Gazan de la quarante-sixième demi-brigade. S'il faisoit faire des travaux, il en étoit le piqueur ou le premier ouvrier de file. La couverture en tuile d'un bastion devoit être démolie pour la sûreté du soldat, on vit Gazan en chemise et dont le bras gauche ne tenoit plus qu'à quelques tendons (il avoit perdu un bras à la bataille d'Arcole), se faire charger l'épaule droite de vingt briques et travailler ainsi toute une journée avec une ardeur infatigable. Gazan est blessé; Millon, sergent de la seizième, se précipite dans les rangs des ennemis et leur arrache les restes du malheureux Gazan. Halley, caporal de la compagnie, seconde sa bravoure religieuse.

On ne peut donner trop d'éloges à la conduite que tint M. Briche, ex-commissaire

particulier à Corfou (aujourd'hui secrétaire de la préfecture du département du Haut Rhin), pour pourvoir aux besoins de la garnison. Le besoin de farine se faisoit sentir, et la mauvaise construction des moulins, entreprise par un Italien, en rendoit les effets nuls. M. Briche en construisit à la hâte. Comme il n'y avoit à Ancone aucun cours d'eau, il fit établir deux moulins à chevaux sur le modèle de ceux qui avoient été établis à Corfou (1) pendant le siége. Mais prévoyant que par la suite il resteroit peu de chevaux pour les faire mouvoir, et que de jour en jour les moyens de les nourrir diminueroient, il fit construire, pour les forts, des moulins à bras d'un mécanisme fort simple et dont chacun, mu par deux hommes, pouvoit fournir de sept à huit mille livres de farine en vingt-quatre heures. Ayant supputé assez juste le temps où les chevaux manqueroient au

(1) Ils étoient composés d'une grande roue dentée qui engrenoit dans deux lanternes diamétralement opposées, et dont chacune faisoit mouvoir une meule, en sorte que les deux moulins, mus chacun par deux chevaux, donnoient quatre meules tournantes du diamètre de trois pieds et quelques pouces.

service des deux grands moulins, il fit préparer un mécanisme qui pouvoit s'y adapter et les faire tourner par le moyen d'un tambour dans lequel quatre ou six hommes se promeneroient : ces moulins furent exécutés avec une promptitude étonnante.

Voilà des moulins ; mais l'embarras fut de trouver des pierres propres à faire des meules. Celles d'Istrie étoient beaucoup trop tendres. M. Briche, après bien des recherches, trouva près de l'église principale deux colonnes de granit qui furent péniblement sciées et taillées en morceaux. Pour avoir le diamètre convenable, on rapprocha les morceaux dans des cercles de fer, et on coula dans les jointures un mastic composé de plâtre et de résine. Ces meules résistèrent parfaitement et firent un très-bon service. On ne doit pas omettre que cet administrateur fut secondé par M. Pigni, capitaine du génie qui, outre ces constructions civiles, s'occupa sans relâche des travaux de la défense.

Ce service n'est pas le seul qu'ait rendu M. Briche dans ces momens difficiles. L'argent manquoit, on ne pouvoit payer la troupe et les ouvriers ; son industrie lui suggéra les moyens de remédier au mal.

Il

Il se trouvoit à Ancone un monnoyeur envoyé précédemment de Rome avec quelques ustensiles : mais il avoit cessé ses travaux, parce qu'il ne fondoit qu'au creuset et ne pouvoit plus se procurer le charbon nécessaire. M. Briche fit construire un fourneau à reverbère que l'on échauffa avec tous les bois disponibles. On cassa quelques pièces d'artillerie hors de service ; elles furent coulées en flans ; ces flans passoient au laminoir entre deux cylindres gravés, imprimant en relief leurs creux sur les deux faces ; de là on les présentoit au coupoir, en sorte que l'on eut en peu de temps une monnoie de siége d'autant plus précieuse, qu'elle fut abondante et qu'elle portoit une valeur intrinsèque plus forte que celle de cuivre à valeur numérique égale.

Le succès des fontes en bronze dans le fourneau à reverbère, dû au soin de M. Briche, l'éveilla sur un autre objet bien plus essentiel. La place avoit peu de mortiers de calibre, et plusieurs de ceux qui faisoient le service, usés par un tir continuel, avoient crevé. Les matières premières pour la fabrication du salpêtre existoient bien à Ancone ; mais on avoit renoncé à exploiter ce sel, parce que, trop rare, il étoit encore trop dominé dans les

lessives par le sel marin ; on étoit parvenu à se procurer du soufre ; mais on n'avoit pas de bois propre à la fabrication de la poudre ; les bois de marine, les seuls dont on pût disposer, ne valoient rien pour cet objet. M. Briche, qui avait trouvé des moules, trouva du fusain, et fit voir, dans cette circonstance, ce que peuvent les connoissances unies à l'amour de la patrie. (Extrait de l'histoire de la défense d'Ancone, en l'an 8).

Nous ne terminerons pas cet article sans publier le trait suivant :

Avant d'entrer dans la ville de Sinigallia, en Italie, nos troupes ne parloient que de la mettre à feu et à sang ; mais quand elles virent ses places solitaires, ses édifices saccagés, le feu consumant le reste de ses toits ; quand cette population, naguères si opulente par son industrie maritime et par son marché annuel, s'offrit avec les haillons de la misère devant elles ; quand ses magistrats abattus, ses puissans détrompés se jetèrent aux pieds du général Monnier, en implorant miséricorde, une compassion céleste amollit le cœur des guerriers, ils laissèrent tomber leurs armes. Ces infortunés étoient affoiblis par la faim, le soldat partagea ses distributions ; ils

étoient nus, les sacs du soldat furent ouverts;
ils craignoient la mort, la consolation leur vint du soldat; on donnoit en français, on remercioit en italien; mais on s'entendit.

(Extrait des Notes sur M. Dugommier, par M. Chateaneuf).

Affaire de Muten Schall.

Jean Pejatte, grenadier au cent-huitième régiment d'infanterie de ligne, s'empara, au milieu des rangs ennemis, d'une pièce de canon. Ceux qui la défendoient étoient en partie tombés sous ses coups, le reste avoit pris la fuite et emmené l'attelage de cette pièce. Pejatte cependant ne veut pas perdre sa conquête. Que fait-il? il démonte la pièce, la charge sur ses épaules et l'emporte. Armée du Rhin. 8 vendém.

Un général de brigade, vivement attaqué par un corps russe infiniment supérieur à celui qu'il commandoit, fut obligé, dans la manœuvre que la circonstance lui prescrivoit, de traverser la rivière de Muten. La rapidité du courant l'entraîne, il lutte long-temps contre les flots, mais enfin ses forces s'épui-

sent, il va périr. Luard, fusilier au cinquantième régiment d'infanterie de ligne, aperçoit le danger que ce général court. Luard a combattu tout le jour, il a fait une marche pénible, il est lui-même accablé de fatigue ; n'importe, il s'agit de la vie d'un général, d'un français, d'un homme enfin ; Luard se débarrasse seulement de son sac, confie son fusil à un camarade, se jette à l'eau tout habillé, atteint le général, le saisit et lui sauve la vie.

Attaque du pont de Steig.

14 vendém. M. Jérôme Masse, sous-lieutenant, actuellement lieutenant dans la soixante-seizième demi-brigade de ligne, chargé de commander le détachement qui devoit commencer l'attaque du pont de Steig destiné à protéger la retraite du général Loison, se porta en avant sur le pont que l'ennemi détruisoit ; un seul madrier restoit, et alloit céder aux efforts des travailleurs : il s'élance sur ce madrier, malgré le feu le plus vif, franchit l'arche détruite, repousse, avec quelques braves qui l'avoient imité, la phalange ennemie, la contient jusqu'à l'arrivée du bataillon, et assure la retraite de la colonne.

Il s'agissoit de construire un pont sur la Stura, et il falloit un homme intrépide pour aller sur la rive opposée, occupée par l'ennemi, commencer cette opération importante. Toullancourt, adjudant sous-officier au cent-septième régiment d'infanterie de ligne, se dévoue, passe le fleuve à la nage sous le feu des Autrichiens, arrive et plante le premier piquet nécessaire pour amarrer les pontons.

Affaire de Savigliano en Piémont.

Un des bataillons du quatrième régiment d'infanterie de ligne étoit forcé à faire une manœuvre de retraite, et il lui falloit passer en colonne par un défilé dangereux où il étoit menacé d'être foudroyé. Rallier, fusilier, décide quelques-uns de ses camarades à se dévouer avec lui pour le salut général. Cette petite troupe de héros attaque en effet l'ennemi, et par un feu continuel le tient en échec plus de trois quarts d'heure. Pendant ce temps, le bataillon exécuta son passage sans obstacle. 13 brumaire.

L'ennemi avoit laissé une garnison dans Alcmaër (Hollande), pour protéger sa retraite. Verdet, chasseur au quatrième régiment, partit en tirailleur et arriva seul, à six heures du matin, à la porte de cette ville; un piquet de cinq hommes prit la fuite à son approche. Verdet les poursuivit jusque dans l'intérieur de la ville; une garde de trente hommes s'avança pour les protéger; l'intrépide Verdet fond sur ces trente hommes et leur fait mettre bas les armes. Il poursuit sa victoire et fait prisonnier, outre ces trente hommes, le commandant de la place. La présence d'un seul homme terrifie toute la garnison, elle prend la fuite. Verdet fait alors arborer le pavillon français sur les tours de la ville, et somme les magistrats de lui fournir les troupes nécessaires pour garder ses prisonniers. Il resta de la sorte seul maître de la place jusqu'à l'arrivée de l'armée française à qui il remit ses prisonniers. Les magistrats d'Alcmaër rendirent compte de cette action au général en chef Brune, aujourd'hui maréchal de l'Empire, et décernèrent des honneurs à ce Français qui, se dérobant aux éloges, sortit de la ville et continua de pour-

suivre l'ennemi. (Extrait des Annales nécrologiques de la légion d'honneur.

Blocus de Gênes.

Le général Masséna eut la douleur de se voir bloqué dans le moment où la pénurie et la misère étoient à leur plus haut degré; l'armée sans fournisseurs, et après avoir épuisé une grande partie des ressources locales, n'avoit pas dans ses magasins pour vingt-quatre heures de pain. La présence des flottes anglaise et napolitaine rendoit tout arrivage impossible par mer.

La famine, le désespoir étoient au comble, des soldats français même désertoient et avoient comploté de déserter en troupes; les espérances de recevoir du secours par l'armée de réserve étoient anéanties, lorsque le général Masséna consentit à entrer en négociation.

L'officier, qui fut chargé d'écouter les premières propositions des assiégeans, reçut pour premières propositions : *L'armée évacuera Gênes avec armes et bagages, ou bien elle se fera jour par la force des baïonnettes.*

Le général Masséna en imposa à ses ennemis au point de ne pas permettre que le mot

capitulation fût employé dans la rédaction du traité de l'évacuation de Gênes (1). (*Voy.* le journal des opérations militaires du siége et du blocus de Gênes, par le général de brigade Thiébault).

Les hostilités furent reprises le 15 germinal. Le lieutenant général *Soult* commandoit l'aile droite composée d'environ douze mille hommes. M. de Mélas, général autrichien, avoit rassemblé trente mille hommes dans la province d'Acqui. Il en dirigeoit vingt mille sur Savone dont la conservation étoit si importante pour nous, et par une route défendue seulement par trois mille combattans français. Par des prodiges de valeur, ils arrê-

---

(1) Le général Mélas écrivoit au général Masséna pendant qu'il étoit renfermé dans Gênes :

« Général, la fortune n'a point secondé votre valeur, qui seule vous rend digne de l'estime de l'univers entier. Avec un petit nombre d'hommes, vous deviez succomber sous mes efforts, et vous y succombez avec honneur . . . Mais sacrifiez la gloire de vous défendre jusqu'à la dernière goutte de votre sang, à l'humanité et à l'admiration que personne ne peut vous ôter. Je vous offre la plus honorable capitulation, etc.

tèrent l'ennemi pendant trois heures; mais accablés par le nombre, et toujours attaqués et chargés par des troupes fraîches, ils étoient sur le point de se débander, lorsque le général Soult arriva. Il voit le danger qui menace toute cette division, il s'élance au milieu des soldats, saisit un drapeau de la quatre-vingt-dix-septième demi-brigade, le porte dans l'endroit où les Autrichiens faisoient les plus rapides progrès. Ce trait d'audace produit sur les Français tout son effet; les troupes se rallient, le soldat le plus timide devient un brave, et l'ennemi est arrêté.

Une division commandée par le général Gardanne se trouvoit tournée par des troupes très-supérieures en nombre; M. de Mélas crut que la position de ce général pourroit le déterminer à capituler, et le fit sommer de mettre bas les armes. *Les Français*, répondit le général Gardanne, *ne capitulent pas quand ils peuvent se battre.*

M. Franceschy, colonel du huitième de hussards et commandant de la légion d'honneur, étoit officier dans un corps de troupes

françaises renfermé dans Gênes, lorsque le maréchal Masséna demanda un officier de bonne volonté pour aller prévenir le général en chef de sa situation. M. Franceschy s'offrit le premier, reçut ses dépêches, s'embarqua sur un esquif avec trois rameurs, traversa les triples lignes maritimes des Anglais, qui lui donnèrent la chasse. Se voyant sur le point d'être atteint, il se dépouille, suspend ses dépêches à son cou, nage plusieurs heures, et arrive sur le rivage français, à moitié mort de fatigues. Il remit ses dépêches, en reçut la réponse, et la porta dans Gênes avec le même bonheur. Il fut récompensé de cet acte de courage par le grade de colonel du huitième de hussards, et il commanda ce corps en 1805 à la bataille d'Austerlitz où il fit des prodiges de valeur.

---

10 floréal. Augustin Leclerc, sergent de la cinquante-cinquième de ligne, voyant que les ennemis poursuivis avoient jeté dans un ravin une pièce de trois, y descendit avec un camarade, (Mirole) parvint à la remonter, et s'en servit contre les Autrichiens.

Thomas, caporal de la quatre-vingt-douzième de ligne, abandonné par les hommes qu'il commandoit en avant du fort Diamant, attaqua seul le poste qu'il étoit chargé de commander. 21 floréal.

Lors de l'attaque du camp de Montecreto, par les troupes françaises, un caporal des grenadiers, nommé Bonneau, monte le premier aux redoutes, se jette dans les rangs de l'ennemi, et désarme un officier qu'il fait prisonnier de guerre. Dans ce moment nos troupes se retirent, et Bonneau se trouve enveloppé. Il combat long-temps seul, tue plusieurs ennemis et en blesse davantage. Cepenpendant il finit par être blessé lui-même et par perdre son fusil. Il alloit succomber, lorsque son audace lui fournit un moyen de salut. Une roche escarpée étoit près de lui. Il se précipita du haut de la montagne; sa chute fut heureuse, mais il tomba au milieu de neuf Autrichiens. Son sabre lui restoit; il fondit avec tant de vigueur sur ses ennemis, qu'il en mit quatre en fuite et en ramena cinq prisonniers de guerre. 23.

Dans un des combats du blocus de Gênes, l'ennemi en déroute étoit poursuivi dans la montagne par des grenadiers détachés en tirailleurs. L'un d'eux, nommé Alexis, fait un faux pas, roule au fond d'un ravin, et se trouve au milieu d'une compagnie de 60 chasseurs croates armés de carabines à deux coups. Alexis se relève promptement, et loin d'être effrayé, il crie à l'officier : *rendez-vous, monsieur, vous êtes entouré.* L'officier étourdi par cette menace, et encore plus par l'air intrépide de celui qui la faisoit, se rendit, et l'on vit, non sans étonnement, un seul grenadier français faire et conduire au camp soixante croates prisonniers.

Passage de l'armée de réserve sur le mont St.-Bernard, commandée par sa Majesté l'Empereur, alors prèmier Consul.

An 8, 28 floréal. L'armée passa le Saint-Bernard dans les journées des 27, 28, 29 et 30 floréal ; le 26 la division du général Chabran passa le petit Saint-Bernard. La grande difficulté étoit pour le passage de l'artillerie. Le St.-Bernard étoit couvert de neige et la montée extrêmement

rapide. Le général Marmont, commandant l'artillerie, employa deux moyens.

Le premier, un simple arbre qu'on creusa en forme d'auge dans laquelle on coucha les pièces de huit et les obusiers : cent hommes s'atteloient à un cable, traînoient la pièce, et mettoient deux jours pour faire passer le mont Saint-Bernard.

Le second moyen étoit des traîneaux sur roulettes que le chef de brigade Gassendi avoit fait construire à Auxonne. Les affûts furent démontés et portés pièces par pièces, hormis les affûts de pièces de quatre que dix hommes portoient sur des brancards. On fut obligé de décharger les caissons, de les faire passer à vide en mettant les munitions dans des caisses que portoient des hommes ou des mulets (1).

---

(1) Pour encourager des travaux aussi extraordinaires, on donna 4 et 500 liv. pour chaque canon muni de son caisson. Il falloit un bataillon entier pour le transport de ces deux objets. La moitié seulement pouvoit traîner ces fardeaux, tandis que l'autre étoit obligée de porter les sacs, les fusils, les gibernes, les bidons, les marmites, et sur-tout des vivres pour cinq jours, en pain, viande, sel et biscuit.

La vingt-quatrième légère, les quarante-troisième et quatre-vingt-seizième de ligne passèrent le premier prairial. Elles furent deux jours à effectuer leur passage, n'ayant pas voulu abandonner leur artillerie, et ayant préféré bivouaquer dans la neige et en ordre dans les pas les plus difficiles; les troupes s'encourageoient en battant la charge, spectacle imposant s'il en fut jamais. Le premier Consul descendit du haut du Saint-Bernard, en se *ramâssant* sur la neige, traversant des précipices et glissant par dessus des torrens.

(Extrait d'une lettre écrite le 15 prairial. *Voyez* le Moniteur).

« L'armée de réserve s'avançoit à marche forcée vers les Alpes; son général arriva au pied du Saint-Bernard, le jour où plusieurs corps devoient le franchir.

Les troupes, après cinq heures de marche,

La réunion de chacune de ces fournitures complètes pouvoit former un fardeau pesant 30 à 35 kilogrammes (60 à 70 livres).

La 24.e demi-brigade d'infanterie légère refusa la gratification de 2,400 livr. qui lui étoit due, en disant que « *cette créance ne pouvoit être acquittée que par les Autrichiens* ».

arrivèrent harassées de fatigues sur le sommet de la montagne, à l'endroit même où de vertueux *cénobites*, renonçant pour jamais à la verdure et s'isolant de la nature entière, sont venus au milieu des rochers (1), des neiges et des frimas, se consacrer au service de l'humanité et soulager gratuitement tous les voyageurs. Il s'offrit un spectacle non moins touchant que pittoresque. Sur le sommet du mont qui sépare l'Italie de la Suisse, une table étoit dressée dans la neige; chaque soldat venoit y recevoir un verre de vin et quelques alimens dont il avoit un si pressant besoin.

Si la descente du St.-Bernard (2) laissoit es-

---

(1) L'armée suivit de près l'avant-garde; les soldats montoient un à un; personne n'étoit tenté de vouloir dépasser son camarade, tentative imprudente qui l'auroit fait infailliblement s'engloutir dans la neige. La tête de l'armée s'arrêtoit souvent, et l'on profitoit de ces haltes fréquentes pour se désaltérer, en trempant son biscuit dans de l'eau de neige fondue.

(2) Un gentilhomme savoyard, Bernard de Menthon, qui y fonda un monastère dans le 10.e siècle, lui donna son nom. Il passe pour le point le plus élévé de l'ancien monde où l'homme ait osé fixer sa

pérer moins de fatigue, elle offroit beaucoup plus de dangers. Un chemin d'une lieue et

---

demeure. C'est un séjour horrible; il y règne un hiver éternel; l'œil du voyageur, ébloui par l'éclat de la neige, cherche inutilement un morceau de verdure sur lequel il puisse se reposer; il ne rencontre pas un arbre, pas un arbuste; il y chercheroit en vain la trace d'un animal, si ce n'est celle du chamois ou de l'alouette des Alpes; encore ces animaux ne se trouvent-ils que sur les premières zones; car, à mesure que le voyageur s'élève en gravissant, il s'éloigne de tout ce qui respire. Parvenu à une certaine élévation, il se voit seul, absolument seul; les nuages roulent à ses pieds; il n'aperçoit devant lui que des masses énormes de neiges groupées les unes sur les autres, et qui se perdent dans la nue, il n'entend que le bruit des avalanches qui se précipitent des montagnes avec un fracas épouvantable.

Les naturalistes, qui parcourent ces montagnes, se munissent d'une perche, d'une hache et de crampons; la perche leur sert à sonder, la hache à tailler des escaliers, et les crampons les empêchent de glisser. Des vivres et des guides ne leur sont pas moins nécessaires.

Au milieu des dangers inévitables qui accompagnent ces voyages, ils sont tout surpris d'être secourus par des chiens formés à un exercice intéressant. Soir et matin on voit ces animaux s'avancer à travers la neige, l'oreille droite, l'œil attentif, étudier de

pratiqué

pratiqué sur une montagne escarpée, le cavalier est obligé d'y précéder ou suivre son cheval; il ne peut se placer à côté sans risquer de tomber dans un abîme. A droite le sentier étroit est borné par des montagnes de neige que les chaleurs du printemps ou de l'été font souvent s'écrouler sur la tête des voyageurs. L'armée descendit pendant trois heures, sans autre accident que la perte de quatre ou cinq chevaux tombés dans des précipices. Quelques soldats imaginèrent un singulier moyen d'abréger le voyage. Ils se laissèrent glisser sur une neige polie, le long d'une pente extrêmement rapide, qui conduisoit en quelques secondes au même point où l'on ne pouvoit arriver qu'a-

---

quel côté peuvent partir les cris de ceux qui demandent des secours. Soudain ils arrivent, caressent le voyageur inquiet, et semblent lui dire de prendre courage, jusqu'à ce qu'ils aient été chercher de prompts secours. On les voit revenir au couvent avec précipitation; leur air triste et inquiet exprime fidèlement ce qu'ils ont vu. Alors on pend au cou du chien un panier rempli d'alimens propres à réparer les forces du malheureux. On suit ce fidèle conducteur, et l'on parvient souvent à arracher des victimes à la mort.

près quelques heures en suivant le sentier (1).

De plus grands obstacles et une gloire nouvelle attendoient l'armée devant le château

---

(1) M. Thévenin a retracé avec une grande vérité ce site étonnant, marqué par une action plus étonnante encore, dans un tableau qui a fait partie de l'exposition de 1806. Voici l'explication de ce tableau.

« L'armée est en marche et monte à l'hospice de St.-Bernard ; une pièce de canon, encaissée dans un tronc d'arbre, est traînée par des soldats ; l'Empereur au milieu du tableau, entouré de l'état-major, des généraux Duroc, Bessières, etc. les encourage par sa présence et ses paroles ; il leur montre le haut du passage comme le but de leurs travaux et le chemin de la gloire. Près du canon le général Marmont, commandant en chef l'artillerie, donne des ordres aux canonniers, qui avec des leviers dirigent les mouvemens de la pièce. Le prince Eugène Beauharnais est sur le devant, à la tête d'un détachement des guides ; des officiers du douzième régiment de hussards sont près de lui ; deux chevaux appartenant à l'Empereur occupent le devant du tableau : devant eux une forge de campagne, en partie démontée, est portée par deux mulets ; l'un est tombé, son conducteur le détèle, des soldats et des ouvriers soulèvent les brancards pour l'aider à se relever ; derrière eux on aperçoit un affût d'une pièce de quatre, porté par huit paysans ; un caisson, une boîte à gargousses, une roue de rechange, différentes parties d'affût égale-

de Bard. L'ennemi s'étoit flatté que ce château empêcheroit les Français de pénétrer dans les

---

ment portées sur les épaules ; dans le coin du tableau une vivandière avec deux enfans fatigués, saisis de froid, sont secourus par un religieux et un serviteur de l'hospice ; un des chiens du couvent, guide des voyageurs dans ce désert, semble être attentif à cette scène.

» Au dessus de ce groupe, un mulet porte une paire de roues d'artillerie ; des soldats, un cheval, des mulets chargés de bagages arrivent sur un pont sous lequel se précipite un torrent qui coule ensuite sous la neige ; le maréchal Berthier faisant fonction de général en chef, arrêté par la file de soldats qui tirent la pièce de canon, admire l'ensemble de cette marche extraordinaire ; à la gauche de l'Empereur, le prince Murat donne des ordres à un grenadier de la garde, dont un détachement file par derrière. On aperçoit plus loin deux petites cabanes, dont l'une sert d'abri aux voyageurs surpris par la tourmente ; l'autre sert de sépulture à ceux qui périssent sur la montagne. L'armée marchant sur une seule ligne, ou se divisant lorsque le sol le permet, occupe le haut du tableau, et apres différentes sinuosités arrive enfin à l'hospice.

» L'auteur ayant dessiné d'après nature les différens points de vue qui forment l'ensemble de ce tableau, a peint cette montagne avec la plus grande exactitude ; il a représenté le tiers supérieur de la vallée

plaines d'Italie ; il avoit pour lui l'avis des ingénieurs et l'expérience des siècles. En moins de trois jours un chemin fut pratiqué sur les hauteurs d'Albarde pour tourner le fort ; son escarpement étoit tel, que le cavalier, réduit à traîner son cheval, étoit encore obligé de saisir la pointe des rochers pour ne pas être précipité lui-même. Ce fut par ce sentier que Bonaparte et le général Berthier gravirent la montagne d'Albarde. Du sommet de cette montagne, on découvre près de Donnay le rocher que fit fendre Annibal pour frayer un passage à son armée. Le passage d'Albarde n'a besoin que d'avoir deux mille ans derrière lui pour exciter la même admiration, et quelque jour, sans doute, à côté de l'inscription glorieuse qu'a si bien méritée le héros carthaginois, la postérité gravera ces mots :

Ici ont passé l'artillerie (1) *et la cavalerie françaises.*

---

qui conduit à l'hospice du mont St.-Bernard du côté du Valais, environ une lieue d'étendue.

» Ce tableau appartient au Gouvernement ».

(1) Pour frayer un passage à l'artillere, on fit garnir les roues et les pieds des chevaux avec de petites fascines de blé vert, et les pièces et leurs caissons furent traînés à bras pendant l'obscurité de la nuit. Le

Passage du Lech.

Nicolas Lefebvre, sapeur du troisième bataillon, s'élança le premier sur une poutre, la seule qui restoit des débris d'un pont coupé par l'ennemi; il franchit un affreux précipice creusé par le torrent, et sans être arrêté par un feu terrible de mousqueterie et de mitraille, il tomba sur une batterie de canons qu'il enleva à l'aide de quelques camarades enhardis par son exemple. 23 prairial.

Fortuné-Joseph Val, tambour-major du premier régiment d'artillerie à pied, étant alors simple canonnier à Fribourg, passa le Lech sur un arbre de six pouces de large, et s'empara avec le caporal fourrier d'une pièce autrichienne, malgré le feu de l'ennemi.

---

moindre bruit réveilloit l'attention de l'ennemi qui éclairoit les chemins en lançant des pièces d'artifice, et faisoit feu de toute son artillerie et de toute sa mousqueterie.

M. Gauthier, ingénieur attaché au dépôt de la guerre, a représenté ce fait mémorable dans un tableau qui a fait partie de l'exposition de l'an 9.

François Vignot trompette-chasseur de la garde des consuls, à l'affaire de Jolhausen, le 23 prairial, après avoir franchi ce torrent sur une poutre et avoir concouru à la prise d'une batterie de canons, voyant des hussards ennemis charger pour les reprendre, saute sur un cheval d'une des pièces, marche contre eux en sonnant la charge, et en leur faisant croire par ce trait d'audace qu'il étoit suivi de cavalerie en force, il les contraint de prendre la fuite.

Bataille de Marengo.

Rapport du général en chef Alexandre Berthier (1).

25 prairial. S'emparer de Milan, opérer la jonction avec la division du général Moncey, couper les derrières de l'ennemi à Brescia, Orsinovi, Marcaria, Plaisance, prendre ses immenses magasins, fermer ses communications, enlever ses dépôts, ses malades et ses parcs, tels étoient les mouvemens qui avoient été ordon-

---

(1) La modestie du général en chef Berthier lui a fait taire, dans son rapport, les dangers qu'il a courus; ses habits furent criblés de balles.

nés à des partis, tandis que notre armée observoit celle de l'ennemi, l'inquiétoit sur le Pô et effectuoit le passage de ce fleuve devant Stradetta; l'activité de nos mouvemens nous en avoit donné l'initiative; le génie de Bonaparte en a profité.

L'ennemi, battu à Montebello, alloit être renforcé successivement des troupes aux ordres de MM. les généraux, Elsnitz et Bellegarde. J'étois instruit, d'un autre côté, que M. de Mélas avoit rassemblé ses forces à Alexandrie. Il étoit important de prévenir ses mouvemens ultérieurs : tout fut disposé pour atteindre ce but.

L'ennemi pouvoit ou se porter sur Gênes, et de là pénétrer dans la Toscane, ou passer le Pô et le Tésin pour gagner Mantoue, ou se faire jour par la rive droite du Pô, en combattant notre armée, ou enfin se renfermer dans Turin.

Les divisions Chabran et Lapoye reçoivent l'ordre de garder le Pô; le détachement laissé à Yvrée observe l'Orco, le corps du général Moncey occupe Plaisance, observe Bobbio, garde le Tésin, la Sesia et l'Oglio depuis le confluent de cette rivière jusqu'au Pô, et pousse des reconnoissances sur Pes-

chiera et Mantoue. La légion italique occupe Brescia ; le reste de l'armée, Bonaparte à la tête, marche à l'ennemi.

Le 24 prairial à la pointe du jour, l'armée se dirige sur Tortone et Castel-Nuovo di Scrivia. Le corps du général Victor, qui forme l'avant-garde, passe la Scrivia à Dora; celui du général Lannes s'empare de Castel-Nuovo où l'ennemi abandonne quinze cents malades, parmi lesquels six cents convalescens prêts à grossir son armée. Le corps aux ordres du général Desaix prend position en avant de Ponte-Curone. Le même jour l'armée marche sur San-Juliano, que l'avant-garde de l'ennemi évacue pour aller prendre position à Marengo. Il y est attaqué par la division Gardanne soutenue de la vingt-quatrième légère, et est forcé de se retirer jusqu'à son pont sur la Bormida, après avoir perdu deux pièces de canon et cent quatre-vingts prisonniers.

L'ennemi venoit de refuser la bataille dans la plaine située entre San-Juliano et Marengo, où il pouvoit tirer un grand avantage de sa nombreuse cavalerie. Tout devoit faire présumer qu'il ne nous attaqueroit pas, après nous avoir laissés acquérir la connoissance du terrain et de sa position, et qu'il avoit le

projet, soit de passer le Pô et le Tésin, soit de se porter sur Gênes et Bobbio. Des mesures sont prises pour lui opposer des forces sur la route d'Alexandrie à Gênes et sur la rive gauche du Pô, dont il pouvoit tenter le passage à Casal ou à Valence. Une division du corps aux ordres du général Desaix se porte sur Rivalta en tournant Tortone. Des ponts volans sont établis à la hauteur de Castel-Nuovo, pour passer rapidement le Pô, et par un mouvement de flanc, se réunir aux divisions d'observation sur la rive gauche de ce fleuve; mais le 25 à sept heures du matin, la division Gardanne qui faisoit notre avant-garde est attaquée. L'ennemi, par le développement de ses forces, fait connoître ses projets. Les troupes aux ordres du général Victor sont aussitôt rangées en bataille : une partie forme le centre qui occupe le village de Marengo, l'autre forme l'aile gauche qui s'étend jusqu'à la Bormida; le corps du général Lannes est à l'aile droite. L'armée formée sur deux lignes avoit ses ailes soutenues d'un gros corps de cavalerie; l'ennemi se déploie successivement et débouche par trois colonnes; celle de droite débouche sur Figoralo en remontant la Bormida, celle du centre sur

Marengo par la grande route; enfin celle de gauche sur Castel-Ceriolo. Le général Victor me fait prévenir qu'il est attaqué par toutes les forces ennemies. Je fais aussitôt marcher la réserve de cavalerie et le corps du général Desaix, dont je rappelle la division qui se dirigeoit sur Seravalle.

Le premier Consul se porte rapidemement sur le champ de bataille; nous trouvons en y arrivant l'action engagée sur tous les points. On se battoit de part et d'autre avec un égal acharnement, le général Gardanne soutenoit depuis deux heures l'attaque de la droite et du centre de l'ennemi sans perdre un pouce de terrain, malgré l'infériorité de son artillerie. La brigade aux ordres du général Kellermann, composée des deuxième et vingtième régimens de cavalerie et du huitième de dragons, appuyoit la gauche du général Victor. La quarante-quatrième et la cent-unième de ligne soutenoient leur réputation.

Le général Victor envoie des ordres à la brigade de cavalerie du général Duvigneau; mais ce général avoit quitté, sans autorisation, le commandement de sa brigade; ce qui a retardé l'exécution des mouvemens.

Deux cents hommes de ce corps sont com-

mandés pour remonter la Bormida, et observer le mouvement de la droite de l'ennemi ; le reste reçoit l'ordre d'appuyer la gauche de l'armée et se conduit avec valeur. Le général Gardanne obligé de quitter sa position d'avant-garde se retire par échelons et prend un position oblique ; la droite est au village de Marengo, et dirige sur elle une fusillade terrible, les rangs de cette colonne sont éclaircis, elle hésite un instant ; déjà plusieurs parties commencent à plier, mais elle reçoit de nouveaux renforts et continue sa marche. Le général Victor dispose successivement la vingt-quatrième-légère, la quarante-troisième et la quatre-vingt-seizième de ligne pour défendre le village de Marengo.

Tandis que ces mouvemens s'exécutent, la brigade du général Kellermann soutient la gauche ; le huitième de dragons charge et culbute une colonne de cavalerie ennemie, mais il est chargé à son tour par des forces supérieures ; les deuxième et vingtième de cavalerie le soutiennent et font plus de cent prisonniers.

La gauche de l'ennemi s'avance vers Castel-Ceriolo ; son centre recevant toujours de nouveaux renforts parvient à s'emparer du vil-

lage de Marengo, où il fait prisonniers quatre cents hommes qui tenoient dans une maison.

Quelques-uns de nos tirailleurs, manquant de cartouches, abandonnent en désordre le champ de bataille, et l'ennemi encouragé par ce succès charge avec plus d'impétuosité. Le général Lannes le combat avec avantage, la ligne découverte dans la plaine résiste à l'artillerie et soutient la charge de la cavalerie, mais il ne peut pousser l'ennemi sans se trouver débordé par la gauche. Il envoie la quarantième demi-brigade et la vingt-deuxième renforcer la division Chamberlac qui perdoit du terrain. L'ennemi, souvent repoussé au centre, revient toujours à la charge, et finit par déborder le village de Marengo. Le général Victor ordonne un mouvement rétrograde sur la réserve.

Le général Lannes se voit alors attaqué par des forces infiniment supérieures, deux lignes d'infanterie, marchant à lui avec une artillerie formidable. La division Watrin et la vingt-huitième sont inébranlables; sur le point d'être tournées par un corps considérable, elles sont soutenues par la brigade de dragons aux ordres du général Champeaux. Le change-

ment de position du général Victor oblige le général Lannes à suivre le même mouvement.

Le premier Consul, instruit que la réserve du général Desaix n'étoit pas encore prête, se porte lui-même à la division Lannes pour ralentir son mouvement de retraite; cependant l'ennemi s'avançoit; il ordonne différens mouvemens à la soixante-douzième demi-brigade, il veut même prendre l'ennemi en flanc, et charge à la tête de cette demi-brigade; mais un cri sort de tous les rangs : *Nous ne voulons pas que le premier Consul s'expose !* et l'on vit alors une lutte intéressante du soldat qui, oubliant le danger, ne pensoit qu'à celui que couroit son chef. Cependant on gagne du temps.

La retraite se fait bientôt par échiquier, sous le feu de quatre-vingts pièces d'artillerie qui précèdent la marche des bataillons autrichiens, et vomissent dans nos rangs une grêle de boulets et d'obus. Rien ne peut ébranler nos bataillons, ils se serrent et manœuvrent avec le même ordre et le même sang-froid que s'ils eussent été à l'exercice; le rang qui vient d'être éclairci se trouve aussitôt rempli par

d'autres braves. Jamais on ne vit un mouvement plus régulier ni plus imposant.

L'ennemi se croyoit assuré de la victoire; une cavalerie nombreuse, soutenue de plusieurs escadrons d'artillerie légère, débordoit notre droite et menaçoit de tourner l'armée.

Les grenadiers de la garde des consuls marchent pour appuyer la droite; ils s'avancent et soutiennent trois charges successives; au même moment arrive la division Monnier qui faisoit partie de la réserve. Je dirige deux demi-brigades sur le village de Castel-Ceriolo, avec ordre de charger les bataillons qui soutiennent la cavalerie ennemie. Ce corps traverse la plaine et s'empare de Castel-Ceriolo, après avoir repoussé une charge de cavalerie; mais notre centre et notre gauche continuoient les mouvemens rétrogrades; il est bientôt obligé d'évacuer ce village; en se retirant, il suit le mouvement de l'armée, entouré de la cavalerie qu'il tient en échec.

L'armée arrive à la plaine de San-Juliano, où la réserve aux ordres du général Desaix étoit formée sur deux lignes flanquées, à droite, de douze pièces d'artillerie comman-

dées par le général Marmont, et soutenues à gauche par la cavalerie aux ordres du général Kellermann. Le premier Consul exposé au feu le plus vif parcourt les rangs pour encourager les soldats, et fait arrêter ce mouvement rétrograde; il étoit quatre heures après midi.

Le général Desaix à la tête de la brave neuvième légère (1) s'élance avec impétuosité au milieu des bataillons ennemis et les charge à la baïonnette. Le reste de la division Boudet suit ce mouvement sur la droite; toute l'armée sur deux lignes s'avance au pas de charge. L'ennemi étonné met son artillerie en retraite; son infanterie commence à plier. Le général Desaix est atteint d'une balle mortelle; la mort de cet officier distingué, dont la France pleurera long-temps la perte, enflamme d'une nouvelle ardeur les braves qu'il commandoit. Tous, brûlans de le venger, se précipitent avec fureur sur la première ligne de l'infanterie ennemie qui résiste après s'être repliée sur la seconde ligne; toutes les

---

(1) Cette demi-brigade mérita, dans la journée du 25, le titre d'*incomparable*.

deux s'ébranlent à la fois pour faire une charge à la baïonnette. Nos bataillons sont arrêtés un moment, mais le général Kellermann ordonne la charge avec huit cents cavaliers (1) qui culbutent l'ennemi et lui font six mille prisonniers parmi lesquels le général Zag, chef de l'état-major de l'armée autrichienne, le général Saint-Julien, plusieurs autres généraux, et presque tous les officiers de l'état-major.

L'ennemi avoit encore une troisième ligne d'infanterie soutenue du reste de l'artillerie et de toute la cavalerie.

Le général Lannes avec la division Watrin, les grenadiers à pied de la garde des consuls, et la division Boudet, marchent contre cette ligne, et sont soutenus dans cette charge par l'artillerie que commande le général Marmont. La cavalerie aux ordres du général Murat, les grenadiers à cheval commandées par le chef de brigade Bessières, chargent à leur tour la cavalerie ennemie, l'obligent à se replier avec précipitation, et la mettent en

---

(1) Ces braves, conduits par le fils de M. le maréchal de l'Empire Kellermann, avoient été tirés des 1.er 2.e 3.e 5.e 21.e et 23.e régimens.

déroute

déroute. Son arrière-garde est taillée en pièces.

L'ennemi en désordre étoit arrivé sur le pont de la Bormida ; on se battoit depuis une heure dans les ténèbres ; la nuit seule a sauvé les débris de l'armée autrichienne.

Cette journée a coûté à l'ennemi douze drapeaux, vingt-six pièces de canon et quinze mille hommes, dont trois mille tués, cinq mille blessés et sept mille faits prisonniers. Sept de ses généraux et plus de quatre cents de ses officiers ont été blessés.

Nous avons à regretter sept à huit cents tués, deux mille blessés et onze cents faits prisonniers. Parmi les blessés se trouvent les généraux de brigade Rivaud, Champeaux, Maller et Marmont.

Jamais combat ne fut plus opiniâtre, jamais victoire ne fut disputée avec plus d'acharnement. Autrichiens et Français admiroient respectueusement le courage de leurs ennemis. Les deux armées se sont trouvées engagées pendant quatorze heures a portée de la mousqueterie.

Dans cette journée mémorable, les troupes de toutes armes se sont couvertes de gloire. Pour citer tous les braves qui se sont distin-

gués, il faudroit nommer tous les officiers et plus de la moitié des soldats. Le général Victor rend hommage au sang-froid et aux talens qu'ont déployés le général Rivaud et les citoyens Pérès et Brisson, chefs des vingt-quatrième et quarante-troisième demi-brigades. Le général Lannes a montré dans cette journée le calme d'un vieux général. Le général Watrin qui l'a secondé par-tout mérite les plus grands éloges. Son frère qui étoit adjoint aux adjudans généraux a été tué à ses côtés. Le chef de brigade Salabert de la vingt-huitième, et le chef de bataillon Thobin, le général de brigade Geney, le citoyen Masson, chef de bataillon de la sixième légère, le citoyen Alix, chef d'escadron au vingtième régiment de cavalerie, se sont particulièrement distingués. L'adjudant général Noguès a donné des preuves de bravoure.

Le général Murat, qui a rendu tant de services dans cette campagne, fait l'éloge du courage et des talens qu'a déployés le général Kellermann qui a puissamment contribué à la victoire.

L'adjudant général César Berthier a montré talens, activité, bravoure; le général Murat se loue des services qu'il a rendus dans cette

campagne. Le chef de brigade Bessières (1) commandant l'escadron de la garde à cheval des consuls, a saisi avec précision tous les momens d'attaquer avec avantage. Les succès qu'il a obtenus, en manœuvrant devant l'ennemi avec des forces très-inférieures, lui assignent un rang distingué. Le citoyen Ragois, capitaine de la garde à pied des consuls, a été blessé. Le chef d'escadron Colbert a mérité le grade d'adjudant-général; le citoyen Beaumont, aide de camp du général Murat, a contribué à la gloire dont se sont couvertes toutes les troupes à cheval. L'aide de camp Didier a été blessé.

Le cavalier Lebœuf a enlevé un drapeau. Les capitaines Montfleury, Girardin et Théré; le chef de bataillon Gérard, du vingtième de cavalerie; le capitaine Tétard qui s'est fait remarquer à la charge; les lieutenans Picquet,

(1) Nous ne devons pas omettre ici un trait qui honore cet officier supérieur. Pendant l'action un cavalier autrichien renversé étend ses mains vers lui; le général Bessières l'aperçoit: *Mes amis*, crie-t-il à ses soldats, *ouvrez vos rangs, épargnons ce malheureux!*

Courtois, Moreau, Javoy, Verger, Fontelle et Faure ont eu leurs chevaux tués. Le maréchal des logis Velin a déployé les talens d'un officier distingué.

Le citoyen Lambert, capitaine à la suite du vingtième de cavalerie; le sous-lieutenant Petitot et l'adjudant général Galland, méritent de l'avancement.

Le citoyen Conrard, lieutenant du 2.e régiment d'artillerie à cheval, a la jambe emportée d'un boulet; il se soulève pour observer le *tir* de sa batterie; les canonniers veulent l'emporter; il s'y refuse : *Servez votre batterie*, dit-il, *et ayez soin de pointer plus bas.*

Reinal, canonnier du deuxième régiment, Munerot, brigadier des canonniers de la garde des consuls; Renaud, canonnier au premier régiment, se sont distingués par la justesse du tir.

Le lieutenant d'artillerie de la garde des consuls, Marin, a particulièrement mérité les éloges des généraux de l'armée. Cet officier est d'un zèle et d'une bravoure remarquables. Le citoyen Dijon, lieutenant d'artillerie de la garde des consuls, a montré du sang-froid et

du courage. J'ai été content de l'activité du général Dupont, chef de l'état major général de l'armée.

Mes aides de camp, Dutailly, chef de brigade, et Laborde, capitaine, ont eu leurs chevaux tués. Mon aide de camp, Arrighi, mérite de l'avancement; mon aide de camp, Berruyer, a rallié un bataillon, en plantant un drapeau près des rangs ennemis. Mon aide de camp, Lejeune (1), a montré du zèle.

Je demande le grade de sous-lieutenant pour le citoyen Galland, adjudant au vingtième régiment de cavalerie; pour le citoyen Vélin, maréchal des logis au même régiment; pour le citoyen Dubois, volontaire au

(1) Parmi les artistes qui ont payé leur tribut à la gloire française, nous distinguerons M. Lejeune, lieutenant colonel du génie et aide de camp de S. A. S. le prince de Neufchâtel. Nous lui devons la plupart des tableaux qui perpétuent le souvenir des faits les plus brillans de nos dernières campagnes, entr'autres la bataille de Marengo et celle des Pyramides (ce dernier sujet a été également traité par M. Hennequin). L'action qu'il met sous nos yeux nous intéresse d'autant plus, qu'il a été acteur dans ces grands événemens. Il nous la peint telle qu'il l'a vue, telle qu'il y a lui-même participé.

près du général Lannes; pour le citoyen Brunet, dragon au cinquième régiment; une grenade d'or pour le citoyen Reinal, cannonnier au deuxième régiment d'artillerie légère; pour le citoyen Munerot, brigadier de la garde des consuls, et pour le citoyen Renaud, canonnier au premier régiment d'artillerie.

Quelques jours après la bataille de Marengo, tous les théâtres de Paris retentirent de chants de victoires et de cris d'allégresse. Dans le *Méchant*, que l'on donnoit à la comédie française, une occasion favorable se présentoit; elle fut saisie avec adresse. Au moment où Géronte demande à Valère des nouvelles de Paris, Valère, donnant à son rôle une extension de circonstance, fit connoître au public les détails contenus dans les dépêches officielles : chaque trait fut entendu avec enthousiasme. Des applaudissemens aussi unanimes éclatèrent aux autres théâtres.

FAITS HISTORIQUES.

Passage du Danube.

Horrent, caporal au premier régiment d'artillerie à pied, passa avec cinq canonniers le pont de Blentheim, au moyen d'une échelle placée horizontalement sur la coupure d'une arche, pour aller servir deux pièces de canon que l'ennemi avoit abandonnées; manœuvre par laquelle la construction du pont fut protégée. Armée du Rhin. 30 prairial.

Mathieu Maillot, sergent major au vingt-troisième régiment d'infanterie de ligne, sachant que le général commandant avoit besoin de connoître la position de l'ennemi, mais que cela ne pouvoit se faire qu'en traversant le Danube à la nage, alla sur-le-champ lui offrir ses services pour cette expédition périlleuse. Le général les accepta, et l'adjoignit à un officier et à quelques autres soldats qui s'étoient rendus près de lui pour le même objet, il traversa donc le fleuve avec eux. Rendus sur l'autre rive, leur présence donna l'alarme à l'ennemi qui se crut surpris. La position de l'ennemi reconnue, Maillot retraverse le fleuve, vient faire son rapport au 2 messidor.

général, il en reçoit de nouveaux ordres pour l'officier qui commandoit le détachement. Il repasse le fleuve pour la troisième fois et porte les ordres. Ces braves continuent leur reconnoissance et s'aperçoivent enfin que l'ennemi marche en retraite. Maillot pour la quatrième fois repasse le Danube et vient annoncer cette importante nouvelle au général.

---

7 messidor. A l'attaque du village de Rhintal, Joseph Werck, trompette au sixième régiment de chasseurs à cheval, usa d'une ruse de guerre qui facilita la prise de ce village. Deux compagnies de la cinquantième demi-brigade et le sixième régiment furent chargés de faire cette attaque à dix heures du soir; ce village étoit défendu par six cents hussards. A l'instant où l'ennemi alloit sonner la charge, Werck se glisse dans ses rangs à la faveur de l'obscurité, sonne d'abord le ralliement à la manière autrichienne, et ensuite la retraite; ce corps trompé se croit en partie défait, et quand Werck est assuré qu'il est en pleine retraite, il s'échappe et vient rejoindre ses camarades.

Passage du Rhin à Rechnau.

Lauriot, grenadier à la 95.e demi-brigade de ligne et deux de ses camarades, les citoyens Benoist et Bélisaire, s'étant présentés avec audace sur la rive du fleuve que bordoit, à la droite, l'infanterie ennemie, parvinrent à construire le pont sous un feu continuel de mousqueterie, le passèrent tous trois les premiers, suivis des autres grenadiers; se précipitèrent sur la redoute de l'ennemi et l'enlevèrent d'un coup de main. Lauriot ne quitta pas un seul instant le pont qu'il ne fût construit, et y placa toutes les planches.

Siége de Philisbourg.

Jacques Guichard, caporal des grenadiers dans la cent-dixième demi-brigade, aperçoit une compagnie autrichienne. Il tombe sur cette compagnie, saisit au collet le capitaine qui la commandoit et le fait son prisonnier. Les Autrichiens veulent délivrer leur chef et mettent en joue l'audacieux français. Guichard voit le danger qui le menace; son poignet vigoureux ne lâche point le capitaine, mais il le place devant lui, s'en couvre tout entier, effectue sa retraite à reculons, et à

l'abri de ce singulier bouclier échappe à la décharge de la compagnie retenue par la crainte de tuer celui qu'elle veut sauver, l'adroit et intrépide Guichard conduisit ainsi au camp français son prisonnier.

CAMPAGNE DE L'AN 9.

Passage du Splugen.

An 9, frimaire.

L'étonnante célérité du passage des Alpes, exécuté dans l'hiver de l'an 8, inspira à toutes nos armées une nouvelle énergie; après l'armistice qui suivit la célèbre victoire de Marengo, l'armée des Grisons voulut aussi prouver à l'Europe, en passant le Splugen dans la saison la plus rigoureuse, que tous les obstacles doivent céder à la bravoure française. Qu'il me soit permis de donner ici l'extrait de la lettre de M. Philippe Ségur, officier de l'état-major de l'armée des Grisons sur la campagne du général Macdonald, commencée dans le mois de thermidor an 8, (août 1800) et terminée par le traité de Lunéville signé le 20 pluviose an 9 (9 février 1801).

Il est question du passage exécuté le 14 frimaire (24 novembre).

L'âpreté de la saison rendoit indispensable

la distribution des capotes promises depuis long-temps, et vainement attendues par le général en chef. Il se décida à faire acheter en Suisse le drap nécessaire, mais elles n'étoient pas encore confectionnées, et l'armée ne devoit les recevoir qu'en Valteline.

Malgré la rigueur excessive du climat, nos troupes défiloient dans la vallée des Grisons, et s'approchoient des immenses et éternels glaciers qui la terminent. Le général Verrières, précédé par des compagnies de sapeurs, et commandant l'artillerie d'avant-garde, ouvrit la marche de cette colonne, moins redoutable par le nombre que par le courage inflexible des soldats qui la composèrent et du général qui les guida.

Le 4 frimaire (24 novembre), les premières pièces parvinrent à Tusis, mais les traîneaux qu'on avoit amenés se trouvèrent trop lourds, et les neiges trop molles pour les porter ; il fallut les remplacer par des traîneaux du pays, à la vérité plus faciles à mouvoir, mais qui par cela même ne laissoient qu'une légère trace de leur passage, effacée l'instant d'après par la neige qui tomboit continuellement du ciel ou des rochers. La reprise des hostilités, le secret de ce mouve-

ment et la pénurie des vivres, demandoient une prompte exécution ; le général Laboissière, à la tête d'une partie du 10.e de dragons, du 1.er de hussards, et laissant le 12.e de chasseurs à quelques jours derrière lui, suivit, à une marche près, le général Verrières. Il traversa Coire, remonta le Rhin, et arriva le 5 frimaire (26 novembre), à travers des rochers et des précipices, au pied du Splugen, où il trouva une partie de l'artillerie, que le mauvais temps et le manque de traîneaux y avoient retenue.

Le 6 frimaire (27 novembre), cette tête de colonne gravit la montagne ; elle avançoit péniblement, et n'avoit, après bien des peines, gagné que la moitié du penchant, quand tout-à-coup une lavange se détache de ces crètes élevées ; elle roule avec fracas ; trente dragons sont emportés par ce choc épouvantable ; on s'arrête ; les traces sont comblées ; les dragons du dixième cherchent leurs infortunés compagnons ; la nuit vient ajouter son obscurité à toutes ces horreurs, et pour ne pas être engloutie dans cette mer de neige, la colonne est forcée de rétrograder. Le général Laboissière avoit atteint le sommet avec quelques hommes, transi de froid, ac-

cablé de fatigues ; porté par deux paysans, il arrive enfin à l'hospice. Tel fut le résultat de cette première tentative. Qu'on se représente maintenant la position de ce général environné de précipices, et séparé du monde entier, sans vivres, sans espérances.

Malgré les efforts les plus grands, il resta quatre jours sans pouvoir être dégagé ; enfin le général Dumas arriva à Splugen ; son étonnante activité surmonta tous les obstacles. Quarante paysans ouvrirent le chemin ; des bœufs foulèrent les neiges, et le 10 frimaire (1.er décembre) et les jours suivans, la colonne entreprit sous ses ordres, et effectua le passage, suivie d'un convoi d'artillerie et d'une partie de la division Pully. L'intelligence et le courage de l'adjudant commandant Stabeinrath facilitèrent ce succès.

L'intrépidité remplaça chez le général de brigade d'artillerie Verrières la force que l'âge lui avoit ôtée ; tous les officiers de cette armée, la plus exposée dans ce périlleux moment, se distinguèrent et firent passer dans l'esprit de leurs inférieurs le courage qui les animoit.

Le dixième de dragons, si maltraité le 6 frimaire (27 novembre), demanda et ob-

tint l'honneur de former l'avant-garde, les dragons disant *qu'ils vouloient prendre leur revanche*. Suivant l'exemple de leur chef de brigade Cavagnac, et l'ayant à leur tête, ils ne pouvoient qu'être dignes de ce poste, quelque obstacle qu'il y eût à vaincre.

Soixante traîneaux et cent mulets, transportant l'artillerie et des munitions, passèrent en même temps. Quelques-uns périrent, des traîneaux se brisèrent, une pièce de quatre et vingt et une roues alloient être abandonnées : les soldats de la soixante-treizième, animés de l'esprit de leur commandant (le chef de brigade Couthard), se disputèrent cette glorieuse charge; la douzième de ligne suivit en tout les traces de la soixante-treizième; quarante-cinq hommes gelés restèrent à l'hospice.

Mais tous ces obstacles, que la nature avoit opposés au courage de ces braves, n'étoient qu'une foible partie de ceux que devoient éprouver le général en chef et les troupes qui l'accompagnoient; à peine cette tête de colonne étoit-elle placée, qu'un vent furieux combla tous les sentiers et la sépara du reste de l'armée. Le général Macdonald s'avançoit alors dans la vallée du Haut Rhin.

Jusqu'à Bonadutz le chemin n'offrit rien d'impraticable ; il devint plus difficile dans le trajet de ce village à Tusis ; on s'étoit élevé avec peine jusqu'à ce bourg, et le général se trouvoit au pied d'une seconde montagne ; après avoir gravi pendant deux heures avec des travaux infinis., il arriva sur les bords d'un précipice dont l'œil ne pouvoit distinguer la profondeur. On voyoit à peine la tête des énormes sapins qui, sans doute, prenoient racine au fond de cet abîme. Un mugissement sourd et continuel en sortoit : c'étoit le Rhin qui précipitoit ses flots pressés par les rochers qui resserroient son lit. Une descente rapide rapproche du fleuve le général, et bientôt s'élevant de nouveau, le précipice se referme sous ses pas.

La vallée se resserroit de plus en plus ; il entre alors dans la Via-Mala. Deux énormes rochers, qu'une main puissante semble avoir entr'ouverts, forment cette gorge ; sa largeur peut être de vingt toises. Un chemin étroit, taillé dans le roc, comblé par la neige et détruit par les torrens, borde le gouffre pendant trois lieues : il en sort un brouillard épais produit par le choc des flots contre les rochers.

A chaque pas on étoit arrêté par la chute des pins qui couronnent les cimes, par les quartiers, qui s'en détachoient, par les accidens continuels qui arrivoient aux hommes et aux chevaux sur un chemin de glaces, ou, ce qui est plus triste, par nos malheureux soldats qu'on rapportoit gelés à Splugen.

Déjà le général avoit laissé Tusis à trois lieues derrière lui ; il descend à Anders et se trouve au niveau du Rhin. La gorge est plus ouverte ; mais Splugen est encore éloigné de trois lieues. Après avoir pris quelques heures de repos, le général poursuivoit sa marche ; une troisième montagne se présente avec plus d'horreurs que la dernière. Quelquefois le rocher s'avance en voûte sur sa tête, l'eau qui en découle se durcit avant de tomber, et forme de longs cristaux qui éblouissent et le menacent de leur chute. Une troisième fois il parvient au sommet et atteint le village de Splugen, étonné de trouver des hommes et des habitations au milieu de cette image du cahos.

Le général lève les yeux ; une masse énorme de neige est devant lui ; ses regards cherchent en vain à en mesurer l'étendue, il faut que le lendemain il en ait atteint et dé-

passé

passé la cime. Il s'étonne, mais ce chemin est le seul qui le conduise droit au but qu'il s'est proposé, et dès lors l'impossibilité disparoît.

La nature sembloit avoir rassemblé dans un seul point tout ce qu'elle a de plus effrayant, pour lui présenter à la fois toutes ses horreurs; elle déchaînoit tous les élémens contre lui.

Dès la pointe du jour, une tourmente affreuse ébranle les neiges attachées aux sommités des rochers, et en comble les précipices dont la surface égale désormais le sentier; la neige tombe du ciel à gros flocons; un vent impétueux arrache les arbres et les précipite.

Les habitans de la montagne, qu'on avoit rassemblés pour ouvrir le chemin, déclarent au général que le passage est fermé, et que, s'il se hasarde, il périra lui et son armée; mais, malgré tous les moyens qu'on avoit rassemblés, il n'avoit pas été possible de faire parvenir à Splugen une assez grande quantité de vivres, pour que la colonne y pût séjourner. On n'en pouvoit trouver qu'à Coire et à Chiavenna; ainsi, de quelque côté que le général tournât ses regards, la tempête ou la faim lui présentoient la mort. Elle étoit trop

probable, si l'on avançoit; certaine, si l'on demeuroit : il falloit ou l'aller chercher effrayante au milieu des précipices, ou l'attendre lente et cruelle au pied de la montagne. Sa résolution fut bientôt prise; déjà ses troupes sont en mouvement; les mulets manquant pour le transport des munitions, il propose une prime à ceux qui voudront s'en charger: tous se présentèrent pour rendre ce service, et tous en refusèrent la récompense.

Chaque soldat, chargé d'une centaine de cartouches, monte gaîment à l'assaut. Une compagnie de sapeurs les précède, mais les paysans ont fui, craignant de partager le sort qui menaçoit la colonne, et la nature semble s'irriter de son audace et redoubler ses efforts. La colonne s'arrête; un homme annonce d'un air effrayé, que les jalons qui marquoient les sentiers ont disparu, que ceux qui ont voulu se risquer sont engloutis, et qu'il est hors de la puissance humaine d'aller plus loin. Le général en chef lui impose silence, et suivi des généraux Pully, Sorbier, Duperreux, Dampierre, et de son état-major, il se porte à la tête, au risque d'être englouti, en débordant le sentier où l'on ne pouvoit marcher qu'un à un, prie, menace, encourage, et s'avance le

premier, sans guide, à travers un tourbillon de neige, sondant la neige à chaque pas, et ne sachant s'il pose le pied sur le sentier ou sur le gouffre.

Il avançoit péniblement, quand des sons plaintifs frappèrent son oreille. La femme d'un soldat, engourdie par le froid, mourante, abandonnée, disparoissoit peu à peu, et alloit se perdre dans l'abîme. Chacun, occupé de ses propres dangers, étoit loin de songer à la secourir. Le général s'arrêta; un foible battement du cœur de cette malheureuse femme annonça qu'il restoit encore quelque espérance de la sauver; il la fit emporter par deux grenadiers, et les soins qu'il lui donna la rendirent à la vie. Le général en chef étoit peut-être le seul dans lequel l'excès des souffrances n'avoit pas éteint, à cet affreux moment, tous les sentimens de la nature.

Cependant, plus l'on avançoit, plus la tempête redoubloit de forces, et sur ce sommet, l'un des plus élevés de la terre, le vent n'étant plus arrêté par aucun obstacle, le froid devenoit plus vif à chaque moment. Le soldat tomboit gelé, et son compagnon, qui vouloit le secourir, avoit lui-même perdu l'usage de ses mains.

Souvent une planche étroite, peut-être trop foible, mise en travers sur le gouffre, étoit la seule ressource à laquelle un reste d'espérance s'attachoit, et sur cette planche devoit passer toute l'armée !

Le vent fouettoit dans le visage la neige qui tomboit du ciel avec fureur, et celle qu'il enlevoit aux pointes des rochers. Le soldat ne pouvoit voir celui qui le précédoit, ni suivre ses traces, que la tourmente recouvroit à chaque instant ; il étoit encore plus dangereux de reculer que d'avancer ; mais un seul homme découragé pouvoit arrêter la colonne, et dans cet instant critique, les travailleurs épuisés refusèrent d'aller plus loin.

Le général en chef saisit leurs outils, il s'ouvre et se fraye lui-même un passage ; les généraux, les officiers qui l'entourent suivent son exemple. Déjà, après avoir atteint l'hospice, il a traversé la plaine où il est situé, déjà même on gagne le revers, et l'on descend la rampe étroite et rapide du Cardinel, qui tourne treize fois sur elle-même. Le courage et la persévérance l'emportent sur la nature. Cette colonne atteint enfin Campo-Dolcino ; elle a vaincu tous les élémens, et le

souvenir de cette journée sera désormais immortel !

Pendant ce mémorable passage, qui coûta une centaine d'hommes et quelques chevaux, la division de cavalerie n'ayant laissé aux autres divisions que des détachemens indispensables, descendit le lac de Côme, et se cantonna sur sa rive gauche ; l'artillerie se remonta à Chiavenna.

La division Rey suivit les glorieuses traces du général en chef ; mais le général Vandamme trouva le passage refermé par un nouvel orage ; sans s'arrêter, il combattit les élémens comme il combattit l'ennemi, avec le même courage et le même succès. Il fut puissamment secondé par l'intelligente activité de l'adjudant commandant Lacroix, officier supérieur, connu par les nombreuses preuves qu'il avoit déjà données de ses talens militaires.

Le général Morlot resta en seconde ligne à Coire, dans la même position que nous avons déjà décrite : sa ligne étoit un peu plus resserrée après l'occupation de *Vadux*, par la brigade de droite de l'armée du Rhin aux ordres de l'adjudant commandant Martial Thomas. Le reste de l'armée se trouva can-

tonné dans la Valteline, et reprit haleine, attendant les vivres qui commençoient à manquer. L'Italie en envoyoit quelques rations par le lac de Côme; on en transportoit à dos de mulets par le Splugen; elles arrivoient lentement, et les soldats, après tant de fatigues, étoient réduits à une demi-ration de biscuit.

L'armée des Grisons formoit ainsi le siége de cette masse de montagnes, de cette formidable forteresse de l'Autriche, dont le Splugen ne peut être considéré que comme un ouvrage avancé. Le général Macdonald avoit à peine commencé la carrière périlleuse qu'il venoit lui-même de s'ouvrir, et la Via-Mala, dont le nom finissoit à Splugen, ne devoit en effet se terminer pour nous qu'à soixante lieues de là.

CAMPAGNES DE 1800.

Bataille de Honhenlinden.

12 frimaire an 9 (3 décemb. 1800).

Les Français remportèrent une victoire considérable. Chaque corps fit des prodiges de valeur. On y prit quatre-vingts bouches à feu, trois cents caissons, dix mille prisonniers

effectifs, trois généraux autrichiens, et grand nombre d'officiers.

Le général Sommari se présenta devant Pesaro, à la tête de cinq mille hommes d'infanterie, quatre cents de cavalerie, onze pièces de canon. M. Dulong qui commandoit cette place, en fit fermer les portes et dicta lui-même la capitulation dans laquelle on remarqua ces mots : *pour éparquer de part et d'autre et en pure perte, l'effusion du sang*, etc. La garnison obtint de sortir de Pesaro avec armes et bagages et tous les honneurs de la guerre sans être prisonnière ; mais quel dut être l'étonnement des ennemis de voir Dulong sortir à la tête de vingt-quatre hommes seulement qui composoient toute la garnison. 15 frimaire (6 décembre 1800).

Combat de Neukircken en Franconie.

Le porte-drapeau de la 98.e demi-brigade se trouvoit enveloppé par les hussards ennemis dont le nombre alloit l'accabler. Henri Coste vole seul à son secours, fait face à l'ennemi, l'arrête, tue deux husssards, en blesse plusieurs autres, contraint le reste à prendre

la fuite, délivre son officier, sauve le drapeau. C'est peu, il voit qu'un corps de Français, obligé de se replier, est forcé de passer sous les murs de Neukircken; que les ennemis y sont en force et peuvent incommoder les Français à leur passage. Ne suivant que l'inspiration d'une audace peu commune, il se fait suivre de quelques-uns de ses camarades, court à l'entrée de la ville, brave une grêle de balles que l'on fait pleuvoir sur lui, s'empare des portes, les ferme, empêche ainsi les ennemis d'exécuter la sortie qu'ils méditoient, et, par ce trait inouï d'intrépidité, facilite la retraite de ses compatriotes qui s'effectue sans aucune perte.

Passage du Mincio.

4 niv. (24 déc. 1800). Le citoyen Michel, sous-lieutenant au deuxième bataillon de la quarante-troisième demi-brigade de ligne, franchit le premier un fossé pour engager ses frères d'armes à l'imiter; mais voyant que son exemple n'étoit pas suivi, il repassa le fossé, s'empara du drapeau du bataillon, et alla le replanter à dix pas de l'autre côté du fleuve.

CAMPAGNES DE 1805.

Après la prise d'Ulm, au moment où l'on se disposoit à faire l'amputation de la cuisse à Brard, soldat du soixante-seizième, ce militaire arrêta le chirurgien en lui disant : « Je sais que je n'y survivrai pas ; mais n'importe, un homme de moins n'empêchera pas le soixante-seizième de marcher, la baïonnette en avant et sur trois rangs, à l'ennemi.

Une division de dragons à pied avoit à passer, dans les environs de Donawerth, un bras du Danube et un endroit, ou le pont avoit été coupé. On avoit placé des paysans pour lui indiquer un gué ; mais ils ne pouvoient se faire entendre, et la division alloit tenter un passage fort dangereux. M. Bourgoing, officier de dragons qui commandoit un petit poste à portée de là, se détache, entre dans l'eau jusqu'à la ceinture, cherche et trouve le gué. La troupe suit son indication et la voilà sur l'autre rive. Un seul de ses dragons se fourvoie, il est près de se noyer, déjà il avoit perdu connoissance. Le même officier arrive à son secours, lui tend une perche et le traîne sur le bord ; on le porte au bivouac et de là à Donawerth.

A la suite d'une affaire, un maréchal de logis du huitième régiment de dragons ayant eu le poignet emporté, dit devant le prince Murat, au moment où il passoit: « Je regrette ma main, parce qu'elle ne pourra plus servir à notre Empereur. Sa Majesté, en apprenant ce trait, a dit : « Je reconnois bien là les sentimens du huitième; qu'on donne à ce maréchal de logis une place avantageuse, et selon son état, dans le palais de Versailles ».

Conquête du Tirol.

Voici quelques détails recueillis par des témoins oculaires de cette grande entreprise.

Les Français, guidés par des chasseurs de chamois, s'engagèrent dans des sentiers réputés impraticables, qui conduisent de Garmischgau à Leitach. De ce poste, ils attaquèrent le fameux pas de Scharnitz par le flanc, tandis qu'une autre colonne l'attaquoit de front. Celle-ci eut à triompher d'obstacles presqu'insurmontables. Il fallut escalader des rochers à pic, hauts de plusieurs centaines de pieds. Les soldats français, toujours ingénieux, imaginèrent d'attacher leurs havre-sacs sur leurs têtes, pour se garantir autant que

possible, des pierres et des balles qui pleuvoient de toutes les hauteurs : on les voyoit saisir les pointes de rocs, les arbustes, les racines; enfoncer leurs baïonnettes dans les crevasses, monter sur les épaules les uns des autres, toujours criant : *vive l'Empereur,* dès qu'ils parvenoient sur un plateau. Enfin, après avoir ainsi gravi pendant plus de deux heures, au milieu d'une grêle de mitraille, ces braves plantèrent leurs aigles sur le sommet des rochers. Alors s'engagea un combat violent, mais de peu de durée; les grenadiers français, ayant pour la plupart brisé leurs baïonnettes, tomboient sur les Autrichiens à coups de crosses. Tout fut tué ou pris, etc.

Un capitaine de chasseurs tiroliens, pris après s'être vaillamment défendu, disoit aux Français : « on nous avoit dit que vous étiez des hommes comme nous, mais je vois bien qu'on nous trompoit. Vous avez passé où les chamois ne passeroient pas.

Si les Français déployèrent une prodigieuse intrépidité dans l'escalade des forts et rochers qui protégeoient les gorges du Tirol, les Autrichiens et les milices du pays ne mirent pas moins de fermeté dans la défense. Beau-

coup de femmes et même de jeunes filles, armées de carabines, prirent part au combat.

Combat de Dierstein.

20 novem. 1805. Le 20 à la pointe du jour, le maréchal Mortier, à la tête de six bataillons, se porta sur Stein. Il croyoit y retrouver une arrière-garde, mais toute l'armée russe y étoit encore, ses bagages n'ayant pas filé; alors s'engagea le combat de Dierstein, à jamais mémorable dans les Annales militaires. Depuis six heures du matin jusqu'à quatre de l'après midi, ces quatre mille braves firent tête à l'armée russe, composée de vingt-cinq à trente mille hommes, et mirent en déroute tout ce qui leur fut opposé. Dans ce combat les colonels du centième et du cent-troisième; le colonel Wattier du quatrième régiment de dragons, furent blessés. Ce dernier, malgré les difficultés du terrain, étoit parvenu à faire contre une colonne russe une charge très-brillante; le général Gazan montra dans ce combat beaucoup de valeur et de conduite. Les quatrième et neuvième régimens d'infan-

ter ielégère et les centième et trente-deuxième d'infanterie de ligne se couvrirent de gloire.

Bataille d'Austerlitz.

L'armée russe étoit forte de cent-cinq mille hommes,dont quatre-vingt mille Russes et vingt-cinq mille Autrichiens. L'armée française étoit inférieure en nombre.

Les traits de courage furent si nombreux, qu'à mesure que le rapport en fut fait à l'Empereur, il dit : « il me faut toute ma puissance pour récompenser dignement tous ces braves gens.

Un carabinier du dixième régiment d'infanterie légère a le bras gauche emporté par un boulet de canon. *Aide-moi*, dit-il à son camarade, *à ôter mon sac et cours me venger, je n'ai pas besoin d'autres secours*. Il met ensuite son sac sur son bras droit, et marche seul vers l'ambulance.

Le colonel Pescheloche avoit chargé trois fois l'ennemi avec succès. A la tête de son

brave régiment, il avoit taillé en pièces une colonne de quatre mille hommes; il avoit reçu une blessure grave au genou qui n'avoit point ralenti son ardeur; il étoit vainqueur comme toute la grande armée; il revenoit jouir des lauriers de la victoire ; son casque brisé, son sabre cassé, sa blessure ouverte attestoient ses travaux : il entre dans un village pour en chasser quelques hulans qui s'y défendoient encore; là, un coup de pistolet à bout portant lui donne la mort; il tombe entre les bras de ses dragons; il s'écrie : *ne vous arrêtez pas, mes amis! chargez; nous sommes vainqueurs!* « Il expire. Le mot *vainqueur* fut le dernier qui sortit de sa bouche.

On assure que son Altesse impériale le grand duc de Berg, en apprenant sa mort, dit: « c'est une grande et funeste perte que celle du colonel Pescheloche ». (Extrait des Annales nécrologiques de la légion d'honneur).

CAMPAGNES DE 1806.

Bataille d'Iéna.

Que de remparts détruits, que de villes forcées ;
Que de moissons de gloire en courant amassées!

Les résultats de cette bataille, qui amena la ruine de la monarchie prussienne, furent la prise de trente à quarante mille prisonniers, vingt-cinq à trente drapeaux, trois cents pièces de canon, des magasins immenses de subsistances. Parmi les prisonniers se trouvoient plusieurs lieutenans généraux. Le duc de Brunswick et le général Rüchel perdirent la vie dans l'action ; le feld-maréchal Moellendorrf et le prince Henri de Prusse furent grièvement blessés. De notre côté nous eûmes à regretter la perte du général de brigade Debilly, des colonels Vergès, du douzième regiment d'infanterie de ligne ; Lamotte, du trente-sixième ; Barbe-nègre, du neuvième de hussards; Marigny, du vingtième de chasseurs (1) ; Harispe, du seizième

(1) Parmi une foule d'actions brillantes qui ont marqué la carrière de cet officier, nous citerons celle-ci.

A la prise de Vernante, M. Marigny, conduisant la

d'infanterie légère ; Dulembourg, du premier de dragons ; Nicolas, du soixante-unième de ligne ; Viala, du quatre-vingt-unième ; Higonet, du cent-huitième.

Dans cette journée, où l'on vit figurer plusieurs élèves de l'école Polytechnique et du Prytanée militaire de St.-Cyr(1), l'infanterie

---

colonne de droite en qualité d'aide de camp du général Dallemagne, surprit un poste fort de deux cents hommes qui furent tous faits prisonniers de guerre. Dans cette affaire, il fut manqué d'un coup de feu à bout portant, et fit grace de la vie au soldat autrichien qui le lui avoit tiré.

(1) Les élèves du Prytanée militaire de St.-Cyr furent appelés à partager la gloire des élèves de l'école Polytechnique et celle de Fontainebleau ; plusieurs places leur furent accordées par S. M. I. dans l'armée active. Cette faveur fût reçue avec enthousiasme, aux cris répétés de *vive l'Empereur !* Le général Dutheil, chef de l'établissement, n'eut besoin que de contenir l'ardeur générale, en présentant ceux que leur âge et leur instruction rendoient le plus propres au métier des armes, et qui se trouvoient à cette époque au nombre de cinquante, parmi lesquels on distinguoit les jeunes Desaix et Kléber, neveux des héros dont la perte excite encore les regrets de la France.

française,

ançaise, les hussards et les chasseurs se ouvrirent d'une gloire immortelle.

L'Empereur déclara que la cavalerie franaise, après l'expérience de deux campanes et de cette dernière bataille, n'avoit as d'égale. Il seroit difficile de peindre l'enhousiasme et l'amour que l'armée témoignoit son auguste chef. Au plus fort du combat, 'il y avoit un moment d'hésitation, le seul ri de *vive l'Empereur!* ranimoit les courages et retrempoit toutes les ames. Au fort le la mêlée, l'Empereur, voyant ses ailes menacées par la cavalerie ennemie, se portoit au galop pour ordonner des manœuvres et des changemens de front en carrés. Il étoit interrompu à chaque instant par des cris de *vive l'Empereur!* La garde impériale à pied voyoit, avec un dépit qu'elle ne pouvoit dissimuler, tout le monde aux mains, et elle lans l'inaction. Plusieurs voix firent entendre es mots *en avant.* « Qu'est-ce ? dit l'Empereur ; ce ne peut être qu'un jeune homme qui n'a pas de barbe, qui puisse vouloir préuger ce que je dois faire ; qu'il attende u'il ait combattu dans trente batailles ranées, avant de prétendre me donner des vis». C'étoient effectivement des vélites, dont

le jeune courage étoit impatient de se signaler.

Le 18 octobre suivant, l'Empereur traversa le champ de bataille de Rosbach, et ordonna que la colonne, qu'avoit fait ériger en cet endroit le grand Frédéric, fût transportée en France (1).

---

(1) MM. Radet, Barré et Desfontaines s'empressèrent de chanter nos triomphes dans un vaudeville intitulé *le Rêve* ou *la Colonne de Rosbach.* Cette jolie petite pièce offre une scène ingénieuse où trois jeunes demoiselles, armées chacune d'une épingle, piquent sur la carte géographique de l'Allemagne les possesions et les conquêtes, la première des Anglais, la seconde des Prussiens, et la troisième des Français. La piqueuse des Anglais n'y découvre pas où placer un camion; celle des Prussiens s'aperçoit que ses épingles ne tiennent pas; et celle des Français, munie d'épingles qui ont la tête et la pointe bonne, trouve de quoi les employer dans tout le nord de l'Allemagne.

Parmi les couplets que renferme ce vaudeville, je me bornerai à citer celui-ci.

De Frédéric il a saisi l'épée;
Il la conserve, il a bien ses raisons :
Cette arme-là, solidement trempée,
Vaut à ses yeux plus que des millions.

Prise de Lubeck.

La prise de Lubeck a été une des plus éclatantes actions de la campagne de 1806. L'opiniâtreté des Français à vaincre, la résistance de l'ennemi à défendre cette ville où il s'étoit retranché, font honneur à tous les deux; mais les Français qui attaquoient ont dû montrer un excès d'intrépidité et de courage pour surmonter les difficultés et fixer la victoire de leur côté. 5 novemb.

L'Empereur témoigna sa satisfaction au grand duc de Berg, au prince de Ponte-Corvo, (M. le maréchal de l'Empire Bernadote), au maréchal Soult, et aux corps de troupes d'infanterie (1), cavalerie, artillerie et gé-

---

Nos combattans, pour se mettre en campagne,
Feront briller leur lames de renom,
Puisqu'ils auront celles de Charlemagne,
De Frédéric et de Napoléon.

(1) Parmi les corps de troupes qui se distinguèrent plus particulièrement dans cette affaire, le bulletin de la grande armée cite le vingt-septième régiment d'infanterie légère, les quatre-vingt-quatorzième et quatre-vingt-quinzième régimens commandés par le général de division Drouet.

nie, à leur ordre, pour leur conduite brillante à Lubeck, et pour l'activité qu'ils mirent dans leur marche à la poursuite de l'ennemi (1). *Voyez* l'ordre du jour du 9 novembre.

---

16 novemb. Le général Lemarois, gouverneur de Wittemberg, se trouvant à Tourgau, remit l'ordre dans une maison de correction parmi six cents brigands qui s'étoient armés et menaçoient de piller la ville.

Le souverain de Saxe fit présent de son portrait à ce général pour lui témoigner sa reconnoissance.

Le 6 décembre 1806, le maréchal Ney eut à Thorn un engagement avec les Prussiens, qu'il força, après un léger combat, d'évacuer la ville.

---

(1) Parmi les officiers distingués que nous perdîmes au siége de Lubeck, nous citerons M. Razout, lieutenant de voltigeurs, frère du colonel de ce nom (*Voyez* l'Eloge de cet officier dans le tome 2 des campagnes des Français en Prusse, en Saxe et en Pologne).

Cette affaire offrit un trait remarquable. La rivière, large de quatre cents toises, charrioit des glaçons : le bateau qui portoit notre avant-garde, retenu par les glaçons, ne pouvoit avancer ; de l'autre rive, des bateliers polonais s'élancèrent au milieu d'un grêle de balles pour le dégager. Les bateliers prussiens voulurent s'y opposer : une lutte à coups de poing s'engagea entre eux. Les bateliers polonais jetèrent les Prussiens à l'eau, et guidèrent nos bateaux jusqu'à la rive droite.

M. Chazet de Metz, élève de l'école de Fontainebleau, fut promu au grade de sous-lieutenant dans le quatorzième régiment de ligne peu de temps avant l'entrée de l'armée française en Pologne. Ce jeune militaire étoit à peine rétabli d'une maladie grave lorsqu'il reçut sa nomination ; malgré son état de foiblesse, il part pour sa destination, et arrive à son corps au moment où l'action alloit s'engager. Il ne lui étoit point possible d'aller plus loin, cependant il veut partager avec ses camarades la gloire qui les attend. Le chirurgien major du régiment, M. Courtois, lui re- 22 décemb.

présente combien il y auroit de danger pour lui à se mettre en route dans la position où il est, et insiste pour qu'il se rende sur le champ à l'hôpital de Varsovie; ces observations ne sont pas comprises de notre jeune officier, ou plutôt il ne veut pas les écouter. « Que me proposez-vous, dit M. Chazet à l'officier de santé; quoi! en débutant dans un corps, je le quitterois au moment où il va à l'ennemi! Que penseroient de moi mes camarades, et mon honneur le permet-il davantage? Non, monsieur, et j'irai jusqu'à ce que je ne puisse plus marcher». Le jour suivant, 22 décembre 1806, le septième corps d'armée, dont le quatorzième régiment faisoit partie, se mit effectivement en marche pour aller à l'ennemi. Retranché derrière la rivière de l'Wkra, le quatorzième régiment prit dans cette attaque la droite du corps d'armée commandée par M. le maréchal Augereau. Le pont fut emporté de vive force, malgré les six canons et l'infanterie qui en faisoient la défense. De l'autre côté s'engagea un combat extrêmement opiniâtre, dans lequel M. le colonel Savary fut tué. Le jeune Chazet fit parfaitement son devoir dans cette affaire, quoique ce fût la première fois qu'il se trouvât de-

vant l'ennemi. Le 23, M. Chevalier alla encore le trouver, et le voyant aussi malade que le jour précédent : « Maintenant que vous avez fait vos preuves, lui dit-il, il faut vous occuper du rétablissement de votre santé, et vous rendre sans perdre de temps à l'hôpital de Varsovie. — C'est ce que je ne puis faire encore, répondit tranquillement le jeune Chazet; car si je pars aujourd'hui, on dira peut-être que j'ai eu peur hier; d'ailleurs je me sens un peu mieux, et je crois pouvoir suivre la campagne. Le même soir et dans la nuit se donna le combat de Golymin dans lequel Chazet ne se montra pas moins courageux qu'au passage du pont. Au commencement de février 1807, l'armée se porta à grandes journées sur Pruss-Eylau; et dans la sanglante bataille qui se donna près de cette ville, Chazet perdit la vie.

M. Brosset, à la tête des grenadiers du second bataillon du quatrième régiment d'infanterie de ligne, faisant partie du septième corps d'armée commandé par M. le maréchal Augereau, attaqua et prit de vive force le pont de l'Wkra, et fut le premier qui arriva 24 décemb.

22...

sur la rive défendue par l'ennemi. Au milieu du pont, une décharge d'artillerie lui ayant enlevé beaucoup de monde, le reste de sa troupe sembloit hésiter ; M. Brosset s'avance alors, et dit avec cette tranquillité qui caractérise les braves : « Grenadiers, vous ne me laisserez pas passer seul. » A ces mots tous le suivent, et rien n'est capable d'arrêter leur audace. Cet officier fut fait commandant de bataillon dans la même journée.

CAMPAGNES DE L'AN 1807.

Bataille d'Eylau.

8 février 1807. Un maréchal des logis au second régiment d'artillerie à cheval, nommé Daspet, fils d'un maître d'école de Grenade, département de la Haute Garonne, eut le bonheur des se distinguer sous les yeux de l'Empereur à la bataille d'Eylau. Sa Majesté voulut bien lui accorder la récompense des braves, l'étoile d'honneur. A peine décoré de son titre, le brave Daspet se recueille, prend une plume, et dans la joie de son ame, il écrit à son père la lettre suivante, que nous rapportons textuellement.

« Mon père, je suis membre de la légion d'honneur : vous en toucherez la pension, qui est de 250 livres. Parbleu, si l'Empereur me paie parce que j'ai fait mon devoir, il faut bien que j'en fasse part à ceux à qui je dois la vie. Mon plus grand désir étoit de vous être utile ; mon vœu commence à s'accomplir, et je m'en félicite. Adieu, mon père ; comptez toujours sur la plus tendre amitié de votre fils

Daspet.

Le capitaine des grenadiers de la garde impériale, Anzouï, blessé à mort à la bataille d'Eylau, étoit couché sur le champ de bataille. Ses camarades viennent pour l'enlever et le porter à l'ambulance. Il ne recouvre ses esprits que pour leur dire : « Laissez-moi, mes amis ; je meurs content, puisque nous avons la victoire, et que je puis mourir sur le lit d'honneur environné de canons pris à l'ennemi et des débris de leur défaite. Dites à l'Empereur que je n'ai qu'un regret, c'est que, dans quelques momens, je ne pourrai plus rien pour son service et pour la gloire de notre belle France. . . . A elle

mon dernier soupir ». L'effort qu'il fit pour prononcer ces paroles épuisa le peu de forces qui lui restoient..

Mars.

Dans la campagne de 1807, les Polonais firent des prodiges de valeur, et sur-tout à l'affaire de Dirschau. Le major Siarowski, commandant le premier bataillon du premier régiment d'infanterie, soutint un feu terrible avec la plus grande intrépidité.

Le colonel de cavalerie nationale, Dabrowski, fils du général, eut le bras fracassé par un boulet à côté de son père. Le cœur du père, dans cet instant, dut céder à celui du général. Ce n'est que le combat fini qu'il s'informa de l'état de son fils. Lui-même, dans la première heure du combat, eut un cheval tué sous lui, et un coup de feu lui traversa la jambe.

(Extrait du 67e bulletin de la grande armée).

Osterode, le 25 mars 1807.

Le 14 mars, à trois heures après midi, la garnison de Stralsund, à la faveur d'un temps

brumeux, déboucha avec deux mille hommes d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et six pièces de canon pour attaquer une redoute construite par la division Dupas. Cette redoute, qui n'étoit ni fermée ni palissadée, ni armée de canons, étoit occupée par une seule compagnie de voltigeurs du 58.e de ligne. L'immense supériorité de l'ennemi n'étonna point ces braves. Cette compagnie, ayant été renforcée par une compagnie de voltigeurs du quatrième d'infanterie légère, commandée par le capitaine Barral, brava les efforts de cette brigade suédoise. Quinze soldats suédois arrivèrent sur les parapets; mais ils y trouvèrent la mort. Toutes les tentatives que fit l'ennemi furent inutiles. Soixante-deux cadavres suédois ont été enterrés au pied de la redoute. On peut supposer que plus de cent-vingt hommes ont été blessés; cinquante ont été faits prisonniers; il n'y avoit cependant, dans cette redoute, que cent-cinquante hommes. Plusieurs officiers suédois décorés ont été trouvés parmi les morts. Cet acte d'intrépidité a fixé les regards de l'Empereur, qui a accordé trois décorations de la légion d'honneur aux compagnies de voltigeurs des cinquante-hui-

tième et quatrième légère. Le capitaine Drivet, qui commandoit dans cette mauvaise redoute, s'est particulièrement distingué.

Capitulation de Dantzick (1).

(Extrait du 77.e bulletin de la grande armée).

Finkenstein, le 29 mai 1807.

Dantzick a capitulé. Cette belle place est en notre pouvoir. Huit cents pièces d'artillerie, des magasins de toute espèce, plus de cinq cent mille quintaux de grains, des caves considérables, de grands approvisionnemens de draps et d'épiceries, des ressources de toute espèce pour l'armée, et enfin une place forte du premier ordre appuyant notre gauche, comme Thorn appuie notre centre, et Prague notre droite. Ce sont les avantages obtenus pendant l'hiver, et qui ont signalé les loisirs de la grande armée; c'est le premier, le plus beau fruit de la victoire d'Ey-

---

(1) La prise de Dantzick nous rappelle ce mot d'un officier à un autre : « Cette place est imprenable.— *Ce mot-là n'est pas français*, dit-il ».

lau. La rigueur de la saison, la neige qui a souvent couvert nos tranchées, la gelée qui y a ajouté de nouvelles difficultés, n'ont pas été des obstacles pour nos travaux.

Le maréchal Lefebvre a tout bravé; il a animé d'un même esprit les Saxons, les Polonais, les Badois, et les a fait marcher à son but. Les difficultés que l'artillerie a eues à vaincre étoient considérables. Cent bouches à feu, cinq à six cents milliers de poudre, une immense quantité de boulets ont été tirés de Stetin et des places de la Silésie. Il a fallu vaincre bien des difficultés de transport, mais la Vistule a offert un moyen facile et prompt.

Les marins de la garde ont fait passer les bateaux avec leur habileté et leur résolution ordinaires. Le général Chasseloup, le général Kirgener, le colonel Lacoste, et en général tous les officiers du génie, ont servi de la manière la plus distinguée; les sapeurs ont montré une rare intrépidité. Tout le corps d'artillerie, commandé par le général Laribossière, a soutenu sa réputation; le deuxième régiment d'infanterie légère, le douzième et les troupes de Paris, le général

Schramm et le général Puthod se sont fait remarquer.

Le 12 juin suivant, S. A. S. M.r le prince archichancelier de l'Empire se rendit au sénat, et prononça le discours suivant.

« Messieurs,

» Je vous apporte un message de S. M. l'Empereur et Roi, et des lettres patentes données le 28 mai au camp impérial de Finkenstein. Ces lettres confèrent le titre héréditaire de duc de Dantzick à M. le maréchal Lefebvre, préteur du sénat; le message ajoute encore à cette haute disctinction par l'exposition noble et touchante des motifs qui l'ont déterminée. La carrière militaire de M. le maréchal Lefebvre, depuis long-temps illustrée, sera à jamais mémorable par le siége de Dantzick, et par le brillant succès qui l'a terminé. S. M. ne pouvoit récompenser d'une manière plus digne d'elle d'anciens et de nombreux services, en même temps qu'elle prépare de justes sujets d'émulation à ceux qui doivent un jour succéder à la dignité que M. le maréchal

Lefebvre vient de recevoir (*Voyez* le Moniteur du 12 juin).

Entrevue sur le Niémen de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies. 25 juin, une heure après midi.

Ratification du traité de paix entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies. 9 juillet.

CHAPITRE TROISIÈME.

En quò discordia cives
Perduxit miseros!

Guerre de la Vendée (1), *depuis l'an* 1792, *jusqu'à l'an* 1800, *époque de la pacification définitive.*

FIDÈLE au plan que je me suis tracé, d'écarter de cet ouvrage les réflexions qui pourroient rappeler des souvenirs affligeans, je ne remonterai point aux causes qui ont provoqué l'insurrection dans cette partie de la France

(1) Le théâtre de la guerre, connu sous le nom de *Vendée*, avoit pour bornes, du sud-ouest au nord, le cours de la Loire depuis Saumur jusqu'à Nantes; et du nord à l'est, au midi, le grand chemin de Saumur à la Rochelle; ce qui comprend un territoire de près de huit cent soixante lieues carrées, et une population qui, avant la guerre, pouvoit être évaluée à huit cent mille individus. La plupart des villes, telles que Fontenai, la Châteigneraie, Bressuire, Thouars, n'y prirent aucune part, mais n'en furent pas moins froissées.

Il ne faut point confondre la guerre assez régulière des Vendéens avec le brigandage des Chouans

France que la sagesse du gouvernement a rendue au calme et à la paix. Ne voulant point soulever le voile qui couvre les événemens qui ont signalé cette funeste époque de nos

---

dans la Bretagne, le Maine et la Basse Normandie. Les premiers n'eurent que très-peu de rapports avec ces derniers.

Beaucoup de personnes ont attribué le nom de *Chouans*, qu'on donna aux insurgés d'outre-Loire, à trois frères nommés *Chobins*. D'après l'ouvrage de M. Berthre de Bourniseaux (*Voyez* le Précis historique de la guerre de la Vendée, depuis son origine jusqu'à la pacification de la Jaunaie), il faudroit assigner à cette dénomination une autre étymologie. Voici ce que rapporte cet écrivain à ce sujet.

« Sous l'ancien régime, quelques faux-sauniers avoient adopté pour signe de ralliement le cri du hibou, soit pour échapper aux préposés connus sous le nom de *gabeleurs*, soit pour les combattre quand ils se croyoient en force. Les premiers insurgés de ce pays, parmi lesquels il y avoit un bon nombre de ces contrebandiers, firent leurs attroupemens à la faveur de ce signal. Ces cris, entendus de loin dans les campagnes, portoient la terreur dans l'ame des citoyens attachés à la république; ne se sentant pas en état de résister à ces ennemis nocturnes, ils prenoient la fuite, et semoient par-tout l'alarme en criant: *Gare les Chouettes!* et par corruption, *gare les Chouans!*

dissensions, j'abandonnerai cette tâche pénible à l'historien pour m'en imposer une plus douce, celle de publier les faits qui ont honoré les deux partis dans cette guerre malheureusement trop mémorable.

Parmi les chefs républicains qui ont acquis des droits à notre reconnoissance, la voix publique s'empressera de proclamer *Kléber*.

Ce général, envoyé dans la Vendée à la tête d'une des colonnes de la garnison de Mayence, y fit briller toutes les ressources du génie militaire, une fermeté qu'aucun péril n'étonna, une humanité courageuse, qui lui fit trouver sa disgrace dans son refus d'obéir à des ordres barbares.

Ayant osé attaquer, avec quatre mille hommes, une armée de vingt-cinq ou trente mille rebelles, repoussé plusieurs fois, après les avoir plusieurs fois entamés et presque chassés de leurs hauteurs, enveloppé de toutes parts, et ne voyant plus pour sauver sa troupe d'autre moyen que d'arrêter quelque temps l'ennemi au passage d'un ravin, qui seul le séparoit de lui, il appelle un officier pour qui il avoit une estime et une amitié particulières : *Prends*, lui dit-il, *une compagnie de gre-*

nadiers, arrête l'ennemi devant ce ravin ; tu te feras tuer et tu sauveras tes camarades. — *Oui, mon général*, répond l'officier, qui reçoit et exécute l'ordre de se faire tuer comme si c'eût été celui d'une simple évolution militaire. On peut dire que ce dévouement égale tous ceux que retrace l'histoire, et que cet ordre héroïque n'a rien qui lui ressemble.

Marceau. Ce guerrier étoit aussi sensible qu'il étoit brave. Une guerrière de la Vendée, jeune et belle, poursuivie par les vainqueurs, accourt effrayée, la pâleur sur le front, et tombe aux pieds de Marceau : *Sauvez-moi!* s'écrie-t-elle. Il la relève, la rassure, fixe quelque temps ses regards sur les traits enchanteurs de cette femme, et la confie aux soins d'une famille vertueuse.

Pour aprécier toute la générosité de cette conduite, il faut se rappeler qu'une loi défendoit de faire grace à quiconque étoit pris les armes à la main, et que Marceau, en épargnant cette femme, n'ignoroit pas les dangers qu'il couroit. Effectivement ce général se trouva compromis, et ne dut son salut qu'au représentant du peuple Bourbotte, qui acquitta dans cette circonstance la dette sacrée de la

reconnoissance (*Voyez* la vie du général Marceau par M. Chateauneuf).

Haxo. Ce général, né en Alsace, dit M. de Beauchamp, étoit d'une intrépidité rare. Chéri de ses soldats, dont il étoit le père, tous gémirent long-temps de l'avoir abandonné ; ses ennemis même le regrettèrent.

Aubert-Dubayet, mort ambassadeur à Constantinople en décembre 1797, employa avec un égal succès les armes et les négociations dans la pacification de la Vendée et des chouans.

Hoche. Ce général, peu de temps après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), obtint le commandement de la Vendée, et c'est dans cette guerre qu'il déploya les plus grands talens. Il sonda la plaie en médecin habile, et ne voyant dans les ennemis qu'il étoit chargé de combattre que des hommes égarés, il jugea que la persuasion plutôt que la force devoit terminer une guerre d'opinion que les persécutions n'avoient fait que rendre plus terrible (1).

(1) Quand le général Hoche parut dans la Vendée, l'incendie touchoit à sa fin. Aussi n'eut-il point à remporter de ces triomphes éclatans qui éblouissent les

Hoche, la reconnoissance publique a inscrit ton nom parmi les bienfaiteurs de l'humanité, et ton plus beau titre de gloire est celui de pacificateur de la Vendée.

A tous ces noms recommandables, l'histoire joindra ceux de M. le sénateur et général de division Hédouville (1), de M. le sé-

---

yeux du vulgaire, et flattent ordinairement l'amour-propre des généraux ; mais sa gloire n'en est pas moins solide aux yeux de l'observateur éclairé, et sa prudence lui a valu plus d'éloges que n'eût pu faire son courage. Sa conduite sage et mesurée, dans des circonstances infiniment délicates, lui a mérité le titre de *Pacificateur de la Vendée*, et servira à jamais de modèle aux chefs militaires qui se trouveroient en des circonstances aussi difficiles. Sévère pour les brouillons, doux et humain pour le cultivateur paisible, il mérita l'estime de tous les Vendéens, auxquels il rendit à la fois leur culte et leur tranquillité. En un mot, ce général célèbre a semblé n'avoir été envoyé dans la Vendée que pour démontrer qu'il est souvent plus facile de vaincre que de savoir user de la victoire, et que si la force peut triompher d'un ennemi, la modération seule le désarme (Extrait du Précis historique de la guerre de la Vendée, par M. Berthre de Bourniseaux).

(1) M. le sénateur Hédouville, nommé en 1794 chef de l'état-major des côtes de l'Océan, seconda puis-

nateur et général de division Canclaux (1), et de plusieurs officiers distingués dont nous nous empressons de rappeler les actions glorieuses.

---

samment le général Hoche dans la pacification de la Vendée, et sur-tout du pays occupé par les chouans.

(1) La victoire de Saumur, remportée par les Vendéens, avoit élevé la Vendée au plus haut degré de splendeur. Peu de jours après cette bataille, Angers ouvrit ses portes. Toutes les villes situées sur la Loire suivirent son exemple, et ce torrent alloit engloutir toutes les provinces occidentales de la France, si Nantes ne lui eût opposé une digue contre laquelle échouèrent tous ses efforts.

On dut le salut de Nantes au sang-froid du général Canclaux. On le dut sur-tout à l'intrépidité des volontaires de la légion nantaise (*).

(*) La belle légion nantaise fut exposée au premier feu à la porte de Rennes. Avant quatre heures du matin le bataillon de vétérans nationaux fut sur pied. « Citoyens vétérans, leur dit le commandant, ce jour va couvrir les Nantais de gloire, ou d'une honte éternelle; jurons tous de ne point parler de capitulation, et de mourir plutôt que de nous rendre aux rebelles. » Tous s'écrièrent : *Je le jure, vive la république !*

FAITS HISTORIQUES.

Affaire de Saumur.

Quelques braves soldats du régiment de Picardie, plutôt que de se rendre, aimèrent mieux se jeter dans la Loire, où la plupart trouvèrent la mort. 3 juin 1793.

Le général Coustard, qui commandoit le centre, ordonna de secourir la gauche et ne fut point écouté. Il alloit enfin décider sa troupe, lorsque la batterie ennemie lui ferma le passage. A l'instant la cavalerie reçut ordre de l'enlever. *Où nous envoyez-vous ?* lui dit le commandant. *A la mort*, répond Coustard ; le salut de la république l'exige. Le brave Weissen, à la tête de sa cavalerie, emporte la batterie ; mais l'infanterie ayant refusé de le soutenir, ces intrépides cavaliers périrent presque tous.

Le général de brigade Jordy, commandant en chef les troupes destinées à reprendre l'île de Noirmoutiers, éprouva de la part des assiégeans la résistance la plus opiniâtre. Un instant avant le débarquement il eut la cuisse gauche fracassée d'un coup de feu. Cet 4 juil. 1794.

accident ne l'empêcha pas d'effectuer sa descente dans l'île. Il se fit porter par plusieurs grenadiers du cinquante-septième régiment, et continua son commandement pendant sept heures encore, jusqu'à l'arrivée du général Haxo, qui commandoit la réserve. En se retirant, il reçut à la tête une nouvelle blessure. (Extrait des Fastes de la nation française).

Gombart, grenadier du sixième bataillon de la première légion nantaise, voyant un père de famille trop exposé : *Retire-toi*, lui dit-il, *c'est à moi d'accepter ce poste.* Il prend sa place et reçoit aussitôt un coup mortel.

M. Haudaudine, négociant de Nantes, avoit marché dès l'origine contre les insurgés du Bas Poitou. Fait prisonnier à Légé en secourant un de ses camarades, il est conduit à Mortagne en présence d'un comité royal, qui le charge de se rendre à Nantes pour proposer l'échange des prisonniers républicains. Ce comité fait dépendre leur sort de son retour dans la Vendée. Damet, président du dis-

trict, partageoit la mission d'Haudaudine. Tous deux arrivent à Nantes, y sont mal accueillis. Les patriotes rejettent avec dédain la proposition des royalistes, ils enjoignent aux deux prisonniers de rester. Haudaudine n'écoute que sa conscience; elle lui rappelle son serment; nouveau Régulus, il veut se dévouer pour le salut des prisonniers; il rentre seul dans la Vendée, et se remet à la disposition de ses ennemis, étonnés eux-mêmes de son rare dévouement. Ce fut après avoir erré de prison en prison, qu'ayant été conduit à Saint-Florent, Haudaudine y fut menacé de la mort, et ne dut la vie qu'à l'héroïsme de Bonchamps. (Extrait de la Guerre de la Vendée).

Guibon, canonnier, se distingua par son courage et son humanité. On le vit dans cette guerre combattre corps à corps avec un royaliste, lui porter un coup mortel, et attendri à la vue de son sang, déchirer ses vêtemens pour mettre sur sa blessure un simple appareil, et l'emporter dans ses bras pour en prendre soin. Quelque temps après, il est fait prisonnier et amené devant le prince Talmont,

qui le condamne à être fusillé avec quarante-deux républicains. Comme il alloit au supplice, un officier vendéen s'élance et arrache Guibon des mains des soldats, en s'écriant : « C'est lui qui a sauvé mes jours ! » Talmont apprend qu'en effet Guibon, maître dans un combat de la vie de cet officier, qu'une loi barbare ordonnoit de massacrer, l'avoit épargné, et avoit refusé cent louis pour prix de ce bienfait. Talmont, touché de ce beau trait, fit grace aux quarante prisonniers, et retint Guibon captif dans son château.

Affaire de Freligny.

Albert Mermet, lieutenant colonel au régiment de l'île de France commandoit le premier bataillon de son régiment : la division dont il faisoit partie est attaquée à l'improviste dans son camp ; l'ennemi plus nombreux le force de toutes parts et forme déjà, dans une position avantageuse, une masse imposante vers le front du bataillon de Mermet : ce brave officier voit le danger qui menace la division, si on laisse à ce corps le temps de prendre plus de consistance ; ne consultant alors que son audace, il se jette au

milieu avec son bataillon, en fait un terrible carnage et le force de se retirer dans le plus grand désordre. Il étoit au moment de jouir d'une victoire complète et bien méritée, lorsqu'il reçut la mort, victime de son dévouement pour ses frères d'armes et pour sa patrie; il expira en face de l'ennemi, après avoir marché pendant trente-six ans sous les drapeaux du régiment de l'île de France.

Jean-Baptiste Mermet, âgé de seize ans, son fils et son porte-drapeau, l'ayant vu tomber, accourt pour le secourir et le venger, il reçoit le coup mortel sur le corps de son malheureux père.

Albert Mermet a légué son courage, ses vertus et son dévouement pour son pays à deux autres fils qui lui survivent, et qui comptent parmi les braves de l'armée; l'un est général de division, et l'autre chef d'escadron au neuvième régiment d'hussards. (Extrait des Fastes de la nation française).

Siége d'Angers.

Les Angevins combattirent aux postes les plus périlleux, et leurs femmes s'exposèrent aux mêmes dangers. On les vit porter aux sol- 1793, 5 décembre.

dats pendant les trois jours que (1) dura le siége, des munitions et des secours.

Les troupes demandant à haute voix que le général Beaupuy commandât la défense, ce général qui n'étoit point encore guéri d'une blessure qu'il avoit reçu peu de jours auparavant, se fait porter par quatre grenadiers, de l'hôpital sur le rempart, et prend le commandement auquel les troupes l'appeloient.

Ce qui sauva Angers, ce fut le courage de la garnison, commandée par les généraux Mesnard et Beaupuy (2).

Siége de Granville (départem. de la Manche).

Novembre 1793. Ce siége, qui dura vingt-huit heures sans aucune interruption, est mémorable par l'héroïque intrépidité avec laquelle il fut soutenu de la part des assiégés; les blessés encoura-

---

(1) Le feu des assiégeans dura 32 heures.

(2) Lors de la défaite des républicains à Château-Gonthier, le général Beaupuy, blessé d'une balle dans la poitrine, s'écrie en tombant : « Je n'ai pu vaincre pour la république, je meurs pour elle ». Emporté loin du champ de bataille, il envoya à ses grenadiers sa chemise teinte de sang.

geoient eux-mêmes leurs camarades. Par-tout les canonniers de la marine portoient le carnage et la mort, et ne répondoient aux cris *de vive Louis XVII*, que par des coups redoublés; on voyoit des femmes, des enfans, transporter les boulets et la mitraille des magasins de l'esplanade aux batteries de l'isthme...

Après une longue délibération, le représentant Carpentier proposa le sacrifice d'une portion de Granville pour en conserver le reste, mesure extrême dont l'ordre fut à l'instant donné. On dépava les rues; hommes, femmes, enfans, tous les bras furent indistinctement employés.

Déjà des masses de fumée, des tourbillons étincelans s'élevoient au dessus des remparts, des gerbes de feu couvroient les toits, Granville offroit par-tout l'image d'une irruption volcanique dont les flammes menaçoient de tout dévorer. Dans ce moment terrible les assiégés, placés dans une ville étroite, entre la mer et le feu, prennent la résolution de passer à travers les flammes pour se précipiter le fer à la main sur l'ennemi : avant d'user de ce moyen désespéré, on tente d'arrêter les progrès du feu. L'on vit alors ces mêmes soldats qui étoient restés sans nourriture depuis

le moment de l'attaque, déposer leurs armes pour combattre et arrêter l'incendie. Ils montrèrent dans cette lutte nouvelle la même intrepidité : la ville est préservée de la communication des flammes, malgré le feu de l'ennemi qui, revenu d'un instant de stupeur causé par la désolation générale, se détermina à livrer un second assaut. C'étoit au plus fort de l'incendie que les femmes de Granville montrèrent le plus de courage.

Un musicien du trente-unième régiment jouoit *ça ira* à côté des batteries, tandis que les canonniers battoient la mesure.

Le 16 vendémiaire an 12 (7 octobre 1805), S. M., alors premier Consul, a décerné une écharpe d'honneur à M. Letourneur, maire de Granville, pour la bonne conduite qu'il a tenue dans le bombardement.

M. Hüe nous a conservé le souvenir de ce siége dans un tableau qui fait partie de la galerie des tableaux du sénat conservateur.

Des Vendéens.

Aucune guerre, pas même peut-être celle que les Hollandais soutinrent contre Philippe II, n'offre autant d'exemples de courage et d'acharnement dans les soldats, de ressources et d'habileté dans les chefs que celle de la Vendée.

Pour quiconque n'a pas la moindre connoissance des lieux qui ont été le théâtre de l'insurrection, il est difficile d'expliquer comment des paysans sans expérience et presque sans discipline, sans autres munitions que celles qu'ils pouvoient enlever à leurs ennemis, sans argent que celui qu'ils tiroient de leurs propres revenus, ont pu se mesurer avec les troupes les plus aguerries de l'Europe et leur disputer aussi long-temps la victoire; mais il faut savoir que ces mêmes soldats étoient commandés par des généraux habiles; qu'ils avoient l'avantage de se battre sur leur propre territoire où chaque habitant qui ne portoit pas les armes leur servoit d'espion, tandis que cette ressource si utile manquoit à l'armée qui les attaquoit; qu'ils connoissoient toutes les issues dans un pays extrêmement fourré, dépourvu de grandes routes, inaccessible dans les saisons pluvieuses, à cause des

chemins bourbeux et du terrain glaiseux qui les rend impraticables (1).

---

(1) On pourra apprécier les difficultés que présentoit à nos troupes l'attaque sur ce point de la France, par ce passage extrait des Mémoires de M. le général de division Turreau.

« Il n'est pas aisé, sans doute, de faire la guerre dans un pays qui refuse tout à l'attaque et présente tant de ressources à la défense. Comment conduire une colonne, en régulariser les mouvemens, conserver de l'ordre dans sa marche, exécuter des manœuvres, des déploiemens, des dispositions d'attaque ou de retraite, donner à l'artillerie ou à la cavalerie tout le jeu, toute l'action que comportent ces deux armes au milieu des obstacles dont sont hérissés les repaires de la Vendée; comment improviser un ordre de bataille, mesurer de l'œil les distances, calculer les avantages et les inconvéniens d'une position forcée et prise à la hâte; connoître celle de l'ennemi; pressentir ses projets, embrasser par une aperçu rapide sa position comme celle qu'occupe votre armée, lorsque les fréquentes ondulations du terrain, les haies, les arbres, les buissons qui en obstruent la superficie, ne permettent pas de voir à cinquante pas autour de vous; comment profiter des chances heureuses, ou remédier promptement à des événemens contraires; apercevoir, ou du moins être instruit assez tôt des échecs ou des succès partiels qui ont lieu durant le cours d'une affaire, lorsque vous êtes plus de

Si

Si à toutes ces considérations on ajoute encore celles qui tiennent au génie, au caractère, (1) des habitans de ces contrées, on se rendra facilement compte des causes qui ont

---

temps à recevoir un rapport ou à faire parvenir un ordre d'un bout de la ligne à l'autre qu'il n'en faut pour décider le sort d'une bataille? »

(1) M. de Bourniseaux, dans un ouvrage qui a pour titre : *Précis historique de la guerre civile de la Vendée*, croit que, d'après la figure, la taille et le caractère des Vendéens, ce peuple descend de ces nations scythiques qui inondèrent les Gaules et l'Italie dans le troisième siècle, qui saccagèrent Poitiers, aidées par une horde de Pictes, dont l'origine étoit commune aux Huns. Les barbares, repoussés par les troupes qu'on leur opposa, se répandirent sur les côtes du Bas Poitou et de l'Armorique. Tous les historiens paroissent fortifier cette opinion; et, en comparant le portrait qu'ils font de ces nations barbares avec celui des Vendéens, on y trouve presque une preuve qui ne permet pas le doute. Voici ce portrait tel que l'auteur l'a peint. Une taille médiocre, une tête grosse, un cou épais, un teint pâle, des cheveux noirs, des yeux petits, mais expressifs, un esprit lourd, mais capable de profondeur, un cœur généreux, mais irascible, une conception peu facile, mais sûre; de la fidélité dans les engagemens, de la simplicité, de la pureté même dans les mœurs, un attachement inébranlable pour ses institutions religieuses, une taci-

allumé, propagé et traîné en longueur la guerre dans ce pays; l'on n'aura point de peine à peine à croire à l'attachement inviolable du Vendéen à son parti, à cette confiance sans bornes dans ses chefs, à cette fidélité dans ses promesses, qui a suppléé plus d'une fois à la discipline, à ce courage indomptable et à l'épreuve de toutes sortes de dangers, de fatigues et de privations (1). L'on cessera d'être surpris

turnité sans exemple, mais témpérée par une extrême bonté, un esprit plus porté à un travail modéré qu'à un labeur difficile et profitable, beaucoup d'indifférence pour le luxe et de passion pour le vin; une bonne foi rare dans le commerce; peu d'aptitude pour l'étude des beaux arts, beaucoup pour les sciences abstraites; un tempérament bilieux et mélancolique; le Vendéen, sans nul principe de philosophie, dédaigne la vie et brave la mort avec une fermeté stoïque; assez lent enfin à se déterminer dans les occasions ordinaires de la vie, il est capable dans l'accès des passions de l'activité la plus rapide et des actions les plus héroïques. Tel est le portrait des Vendéens; il acquiert un nouveau degré de ressemblance si l'on se rappelle quelle a été la constante énergie de leur conduite dans cette lutte affreuse qui en a fait périr un si grand nombre ».

(1) Après la défaite des Vendéens à Bressuire, Baudry d'Asson, gentilhomme poitevin, l'un des chefs

en apprenant que la plupart de leurs chefs ont bravé la mort avec une fermeté stoïque (1);

---

proscrits, caché d'abord avec son fils, dans des champs de genêt, accablé de soif et de faim, erra long-temps la nuit sans guide; se trouvant près de son château, il n'osoit y pénétrer. Poursuivi par les gardes nationales, il pratiqua sous terre, dans ce même château, un trou profond où il s'ensevelit avec son jeune fils, ne recevant les rayons du jour que par une étroite ouverture, et n'ayant pour alimens que du pain d'orge et de l'eau, que lui apportoit pendant la nuit une servante affidée; ils restèrent pendant six mois cachés dans ce tombeau sans aucune communication extérieure; voués à la mort, ils entendoient journellement les gardes nationales faire des perquisitions les plus exactes, marcher sur leurs têtes et menacer de tout incendier. Baudry serroit son fils contre son sein, fortifioit son courage. Ce ne fut qu'au moment de l'explosion générale qu'il sortit de sa prison pour reprendre les armes et s'exposer à d'autres dangers.

Tinteniac parcourut plusieurs fois le Maine, l'Anjou, le Poitou; conférant avec tous les chefs, il suivit leur marche, combattit avec eux, traversa la Loire et d'autres rivières à la nage. On le vit pénétrer au milieu des armées ennemies, tantôt déguisé en paysan, tantôt se faisant jour à travers une patrouille qui l'avoit reconnu, s'élançant d'une maison entourée de gardes où il avoit été surpris.

(1) Le prince de Talmont, (de la maison de la Tré-

que des prisonniers l'ont préférée au pardon qui leur étoit offert par leurs ennemis ; que de simples paysans (1), d'obscurs artisans ont

---

mouille), erroit en paysan dans les environs de Laval et de Fougère. Il fut conduit à ce dernier lieu devant le général Beaufort. Dans le premier interrogatoire, après avoir jeté son bonnet de paysan, il répondit avec fierté : oui je suis le prince de Talmont ; soixante-huit combats avec les républicains ne m'ont jamais inspiré la moindre frayeur. On rapporte aussi qu'un officier lui ayant demandé le motif qui lui avoit fait embrasser le parti royaliste, il répondit : « je suis prince, seigneur de Laval et de Vitré, je devois servir mon roi, et je ferai voir par ma mort que j'étois digne de défendre le trône ».

Charrette arrivé au lieu de son exécution ne voulut point se mettre à genoux, ni souffrir qu'on lui bandât les yeux. Il aperçoit bientôt le soldat prêt à faire feu sur lui, découvre sa poitrine, lui donne lui-même le signal, tombe, et meurt en criant *vive le roi*.

(1) Guérin, lieutenant de Charrette, n'étoit qu'un simple paysan. Plein de courage et d'intelligence, né pour la guerre, adoré des soldats, il seroit devenu général en chef, si ses qualités naturelles eussent été secondées par une bonne éducation. Son intrépidité lui avoit mérité la confiance de l'armée dont il commandoit l'avant-garde. Aucun chef vendéen n'avoit su mieux que lui rétablir l'ordre dans l'armée en encourageant les foibles et en imposant aux lâches.

passé d'un atelier de tisserand (1), au commandement en chef d'une armée, et qu'un sexe dont la foiblesse se change en courage quand

(1) Après l'affaire de Bressuire (24 août 1792), l'insurrection qui éclata à Saint-Florent se seroit peut-être assoupie, si le bourg de Pin en Mauge, (Mayenne et Loir); entraîné des premiers, n'eût enfermé dans son sein une de ces têtes exaltées, une de ces ames ardentes qu'électrisent les dangers et les orages politiques. *Cathelineau*, fileur de laine, qui avoit fait quelques années auparavant le commerce du lin dans les foires et marchés, tel étoit l'homme que d'Elbée (général de la Vendée), sut discerner et mettre en œuvre. Sous l'habit d'un voiturier, Cathelineau cachoit une ame élevée, un cœur intrépide. Indigné de voir une si haute entreprise sur le point d'avorter faute d'ensemble, il parcourt les rues et les cabarets de Saint-Florent, il rassemble les plus braves, en forme un noyau d'environ trois cents, et se mettant à leur tête, il se porte sur Jalais défendu par les républicains.

Après l'affaire de Saumur, Cathelineau fut nommé généralissime de l'armée vendéenne à la pluralité des voix. Il périt à l'affaire de Nantes généralement regretté de son parti.

Cet homme qui mérita une élévation si extraordinaire, quoique dépourvu d'éducation, possédoit un sang-froid, une tactique naturelle qui en auroient fait un grand capitaine, si la mort ne l'eût arrêté.

des mobiles puissans l'animent, a rivalisé avec les plus intrépides guerriers (1).

---

(1) A l'enthousiasme de la gloire, dit M. de Beauchamp, *Voyez* la Guerre de la Vendée d'où j'ai tiré la plupart des notes qui viennent à l'appui de ces réflexions), se joignoit aussi l'amour de la gloire et des louanges. Les chefs vendéens, presque tous jeunes et ardens, ne respiroient que pour combatre. Ils avoient pour juge suprême l'opinion de leurs compagnons d'armes, pour triomphe leurs suffrages : la gloire de l'emporter sur ses égaux transportoit cette jeunesse bouillante qui ne songeoit qu'à se surpasser. Des femmes, après le combat, mettoient le comble à l'enthousiasme, en distribuant le prix du courage. L'amour, cet autre moteur si puissant, marchoit sur leurs pas, lorsque fuyant devant les patriotes, elles venoient se refugier dans les camps royalistes : il adoucissoit le courage et en tempéroit la férocité. Les femmes, ajoute le même auteur dans un autre endroit de son estimable ouvrage, oublioient jusqu'à la foiblesse de leur sexe ; dévorant leurs alarmes, elles prodiguoient des soins aux blessés et aux mourans.

Lors de la défaite de l'armée de Luçon, commandée par le général d'Elbée, une belle femme âgée de trente ans, madame de Beauglé, se fit remarquer dans la division Joly. On la vit protéger la retraite et combattre en véritable amazone.

La Vendée a eu aussi ses héros; je m'empresse de vous nommer Bonchamps, Lescures, hommes sensibles, chefs estimables, à qui il

---

Puissaye, chef de l'armée catholique en Bretagne, voulant réunir à ses forces celles des Vendéens, charge de ce périlleux message mademoiselle Hamelin; cette jeune personne traverse tous les postes de l'armée républicaine, opposant une présence d'esprit étonnante à tous les hasards où cette commission l'exposoit. Elle revint à travers les mêmes dangers apporter à Puissaye la réponse des généraux vendéens qui lui faisoient une pressante invitation de se joindre à eux.

Une paysanne de Courlay, nommée Jeanne Robin, mourut les armes à la main. Depuis le commencement de la guerre, elle n'avoit cessé de combattre avec le plus grand courage.

Les veuves des généraux Bonchamps et Lescures, suivirent l'armée après la mort de leurs époux. A leur voix, les Vendéens qui avoient fui ressaisissent leurs armes et retournent au combat.

(*) Madame Bonchamps se fit remarquer, dans la guerre de la Vendée, autant par sa bravoure que par son humanité. Elle sauva plus de six cents patriotes, et empêcha grand nombre de soldats républicains d'être fusillés, notamment à Saint-Florent.

n'a manqué pour acquérir une gloire immortelle que d'avoir combattu contre les ennemis de votre patrie.

D'Artus de Bonchamps étoit humain et généreux autant qu'on peut l'être au milieu des fureurs de la guerre civile. Bonchamps s'occupa constamment d'en adoucir les maux. Militaire éclairé, mais sans ambition; ennemi de l'intrigue, il ne se soutint que par son propre mérite, et n'obtint jamais la suprématie que lui disputa sans cesse d'Elbée, dont le caractère bouillant et emporté contrastoit avec la douce modération de son rival.

Lors de la déroute de Cholet, à la suite de laquelle l'armée vendéenne fut presque entièrement défaite, Bonchamps fut blessé à mort de plusieurs coups de fusil dans la poitrine. L'aspect de ce général porté sur une civière suspendit un moment la déroute. Bien-

---

Nous ne devons pas passer sous silence le trait suivant.

Cinquante soldats s'étant jetés dans la maison de madame Montfranc, après la déroute de Laval, elle les y cacha, et obtint ensuite leur grace du général royaliste Lescures.

tôt les fuyards, plus occupés de sa fatale destinée que de leur propre danger, lui servirent d'escorte. Bonchamps arrive sur le bord de la Loire au moment où les Vendéens s'y rassembloient en tumulte. Toute la population de la Haute Vendée s'étoit réfugiée à Saint-Florent ; les cris douloureux des enfans, des femmes, des vieillards et des mourans augmentoient encore la désolation et le désordre; c'étoit à qui gagneroit plutôt la rive opposée. Quelques-uns, la rage dans le cœur, troublés par l'idée de ne pouvoir échapper aux républicains, demandèrent à grands cris l'égorgement de cinq mille prisonniers renfermés dans l'église de St.-Florent. « Vengeons-nous ! s'écrioient ces forcenés, vengeons-nous, il est temps. Voyez les flammes dévorer nos villes, nos hameaux ! Nos barbares ennemis ne nous ont point fait de quartier, usons de représailles. Serions-nous assez imprudens pour laisser derrière nous cinq mille ennemis de plus ? tuons-les, massacrons les républicains. » Ce cri devint général. Déjà les canons avançoient pour mitrailler les prisonniers, lorsque le généreux Bonchamps, frappé de ces cris de rage et de mort, ranime ses forces défaillantes, appelle ses officiers et

ses soldats plongés dans la douleur. Il sollicite et obtient de leur dévouement la grace de tant de malheureux. Ils lui font serment de les sauver; mais comment en imposer à cette tourbe furieuse qui vouloit leur mort ? La voix mourante de Bonchamps ne peut se faire entendre , un roulement annonce une proclamation. Les plus mutins accourent , ils écoutent. C'est un ordre donné par Bonchamps aux portes du tombeau. Il veut qu'on respecte la vie des prisonniers ; il menace de la mort quiconque oseroit y attenter. Au nom de Bonchamps, le calme renaît. Le recueillement succède à la fureur ; on verse des larmes , les canons braqués sont détournés ; de tous côtés on entend crier : grace ! grace ! sauvons les prisonniers ! Bonchamps le veut , Bonchamps l'ordonne..... Il est obéi..... Telle fut la dernière action de ce héros chrétien. (Extrait de la Guerre de la Vendée par M. de Beauchamp.)

Lescures, si digne de figurer à côté de Bonchamps, conserva un cœur français au milieu des horreurs de la guerre civile. Tous ceux que le sort des armes faisoient tomber entre les mains des insurgés , l'invoquoient comme leur génie tutélaire et se croyoient sauvés dès

qu'ils l'avoient aperçu ; le grand nombre de Français qui lui doivent la vie sont encore aujourd'hui des monumens de sa constante humanité. Le célèbre Mathurin de Lescures, si connu à Malte sous le nom du brave Romégas, et qui mourut en 1581, fut un des ancêtres du Lescures vendéen. (Extrait du Précis historique de la guerre de la Vendée par M. Berthre de Bourniseaux).

On peut juger de l'ascendant que ce chef avoit acquis sur ses soldats par le trait suivant :

Blessé à mort, il se fait porter dans les rangs, et sa présence seule ranime le courage des fuyards. Il mourut entre Ernée et Fougère, emportant les regrets de son parti. Intrépide et calme dans les dangers, jamais son courage tranquille ne se démentit ; les Vendéens placèrent son corps dans un cercueil qu'ils traînèrent après eux.

« Laroche Jaquelin, dit M. de Beauchamp, ne connoissant que l'art de la guerre, fut étranger à la politique, et tel que les anciens Français, il sembloit appartenir aux temps héroïques de la chevalerie. Hors des combats, il s'abandonnoit à l'enjoûment et à la gaîté de son jeune âge ; mais son grand caractère se développant dans les

momens décisifs, c'est alors qu'on le voyoit gémir de n'avoir à commander qu'une armée de paysans qu'il croyoit incapables de relever l'antique monarchie.

Nous terminerons cette notice par les réflexions suivantes extraites de l'ouvrage de M. de Bourniseaux, que j'ai déjà eu occasion de citer. Elles mettront le lecteur à portée d'asseoir son jugement sur les qualités et les défauts militaires des principaux chefs de la Vendée.

Bonchamps, d'Elbée et Domagné, outre une valeur distinguée, avoient des talens qu'ils ne développèrent que trop souvent au détriment de la république. Il y avoit cependant entr'eux des nuances faciles à saisir: d'Elbée étoit meilleur pour concevoir un plan d'attaque, Domagné pour un coup de main, et Bonchamps, supérieur aux deux premiers dans l'art militaire, savoit mieux réparer une défaite. Charrette, celui des chefs vendéens qui a le plus occupé les forces républicaines, avoit de plus que les trois autres une prudence infiniment rare dans un chef de parti. Par une conduite adroite, il sut presque toujours réparer ses défaites, et même en pro-

fiter. Après le passage de la Loire, entouré d'armées républicaines, il sut se maintenir dans son pays, et ruiner les divisions ennemies sans livrer de batailles décisives. Profitant de la mésintelligence de ses adversaires, tantôt il menaçoit un cantonnement, et le lendemain tomboit sur un autre; tantôt il attiroit l'ennemi en rase campagne, comme s'il eût voulu livrer bataille, et, dans la nuit, il se portoit sur ses derrières, et lui enlevoit un convoi qui faisoit son unique espoir, et par-là l'obligeoit à se replier sur les frontières. Aimé du soldat et redouté des officiers, nul général n'eut une autorité plus absolue et ne fut mieux obéi. Une jalousie mal fondée contre les chefs de la Haute Vendée, le massacre de Machecoul et quelques actes de ce genre ternirent l'éclat de ses vertus militaires.

Lescures et Laroche-Jaquelin, émules et amis dans la carrière des armes, à la valeur la plus éclatante joignirent tous deux des talens supérieurs; cependant jamais deux hommes n'eurent des caractères et mêmes des tempéramens si divers et si opposés. Lescures dans un corps foible, et qui même, au premier coup-d'œil, paroissoit effé-

miné, sembloit n'être pas fait pour la guerre.

Laroche-Jaquelin, d'un tempérament vigoureux, l'œil plein de feu, la mine guerrière, paroissoit né pour les combats.

Lescures, doux, honnête, d'un caractère aimant et sensible, sembloit être destiné par la nature à faire le bonheur de la digne et respectable épouse unie à son sort, à cultiver l'amitié et à faire le charme des sociétés. Laroche-Jaquelin, au contraire, avec un air martial, un ton tranchant et laconique, paroissoit destiné par cette même nature à vivre au milieu d'un camp: cette différence entre ces deux guerriers se faisoit sentir jusqu'au milieu des combats. Dans une mêlée, ils se hasardoient également; il eût été difficile de décider qui des deux remportoit le prix de la valeur; mais, au maintien calme, serein, et même parfois riant de Lescures, il étoit aisé de voir qu'il ne cherchoit qu'à animer ses soldats, au lieu qu'aux yeux étincelans de Laroche-Jaquelin, à son action animée, il étoit facile de reconnoître un guerrier emporté par son courage. Semblable au philosophe Mornai, jamais Lescures, au milieu des combats, ne teignit son épée du sang de ses ennemis; humain par

tempérament, généreux par caractère, l'ennemi désarmé trouvoit en lui un frère, un protecteur. Laroche-Jaquelin, emporté par son ardeur guerrière, dévoroit des yeux les ennemis qu'il faisoit tomber sous ses coups, et pour pardonner aux vaincus, il lui falloit le sang-froid qu'on trouve rarement après la victoire. Lescures, plus lent à se déterminer, plus prudent, étoit meilleur pour combiner dans le conseil toutes les chances de la fortune, pour disposer une armée et préparer un succès. Laroche-Jaquelin, au moment de l'attaque, se précipitant avec impétuosité dans les rangs ennemis, sembloit vouloir surprendre la victoire et l'enlever de vive force. La prudence du premier inspiroit plus de confiance aux Vendéens, au moment de l'attaque : la témérité du second étoit plus propre à ranimer leur courage, au moment critique d'une mêlée. La présence de tous les deux les rendoit en quelque manière invincibles : aussi a-t-on fait la singulière remarque qu'ils ne furent presque jamais vaincus que séparés ; et pour que rien ne manquât à la diversité de caractère de ces deux guerriers, l'un, après avoir vu la ruine de son parti, reçoit le coup mor-

tel en cherchant par ses efforts à rappeler la victoire; l'autre, en poursuivant en téméraire un malheureux fuyard, vole au devant d'une mort certaine, et tombe dans un moment où sa chute va entraîner infailliblement la perte de tous les siens.

CHAPITRE

CHAPITRE QUATRIÈME.

Le cri des nations redemande les mers.
Ode de LEBRUN.

De la Marine française.

LA puissance maritime de la France est loin d'être ce qu'elle fut jadis et ce qu'elle doit être un jour. Ne rappelons pas les causes de cet affoiblissement de l'armée navale, elles sont connues. Nos rivaux ont senti qu'il falloit s'opposer à la réunion de nos forces et de nos moyens, leur politique s'est constamment étudiée à troubler l'Europe, afin de détourner le coup qui les menace ; mais aujourd'hui la paix continentale permet au chef de l'état de se livrer aux plus vastes conceptions, et de diriger tous les efforts de son génie vers la prospérité du commerce. Déjà le mouvement, l'activité règnent dans tous les ateliers, des flottes nombreuses sont prêtes à sortir de nos ports et le Héros qui nous gouverne peut signaler le moment du repos des nations.

Dans le tableau des faits que je vais retracer, je n'aurai souvent à offrir au lecteur que des triomphes balancés ; mais, au milieu des chances inséparables des batailles navales, de ces défaites honorables, dans lesquelles le vaincu partage la gloire du vainqueur, on retrouvera toujours le Français ; on verra que si parfois nos marins ont été forcés de céder au nombre, jamais ils n'ont eu de rivaux à forces égales.

FAITS HISTORIQUES.

Bompard, commandant la frégate l'*Embuscade* de trente-six canons, étoit mouillé dans la rade de New-Yorck en 1793 ; une frégate anglaise de quarante-quatre parut, et le fit défier ; il communiqua ce défi au consul français qui étoit sur son bord ; celui-ci lui opposa l'inégalité de ses forces : tant de prudence ne pouvoit convenir à Bompard. Il revient à bord, harangue son équipage, et donne le signal. Tous les habitans de New-Yorck étoient accourus à ce singulier spectacle. Après sept heures d'un combat opiniâtre, la frégate anglaise fut rasée et s'éloigna. Bompard rentra au milieu des acclamations de toute la ville, qui fit frapper

une médaille en mémoire de cet événement. Peu de temps après, Bompard fut récompensé par le grade de capitaine de vaisseau.

Après le 9 thermidor an 2, Bompard reçut le grade de chef de division, et fut chargé par le directoire, en 1798, de l'expédition d'Irlande. L'aspect d'un grand danger, et le dénûment dans lequel la marine étoit plongée, avoient soulevé les équipages; le murmure de la sédition se faisoit entendre sur tous les bords. Bompard se rend sur le vaisseau qu'il devoit monter; seul, tenant deux pistolets, il s'adresse aux mutins, leur reproche leur lâcheté, les attère, et profitant de l'effet qu'il venoit de produire, il fait avancer l'heure du départ. Cette entreprise ne pouvoit être exécutée qu'au moment où les ennemis se trouveroient obligés, par la tempête, de quitter leur croisière. Bompard prévit la dispersion de son escadre, et donna rendez-vous dans la baie de Killala. Mais il y arriva seul, et fut bientôt assailli par toute l'escadre anglaise: il résolut de mourir glorieusement, et tira sa première bordée; déjà il avoit démâté deux vaisseaux anglais, et il étoit lui-même extrêmement délabré, lorsqu'il voulut se jeter à la côte pour

que son vaisseau ne tombât pas aux mains de l'ennemi; deux vaisseaux ennemis vinrent lui en couper le chemin. Il voulut encore essayer de les combattre; mais, privé de munitions, privé des deux tiers de son équipage, faisant eau de toutes parts, il se rendit. Les Anglais honorèrent son courage par la considération qu'ils lui témoignèrent, et sur sa parole il fut aussitôt renvoyé en France.

Avril 1794. Renaudet, corsaire français, s'étant emparé de deux bâtimens anglais qui faisoient la traite des nègres et en avoient quatre cent cinquante à bord, au lieu de vendre ces malheureux à son profit, leur rendit la liberté à tous, et pourvut même à l'éducation de ceux qui se trouvoient encore enfans.

Combat du vaisseau le Vengeur (1).

1.er juin 1794. Après le combat le plus terrible, le vaisseau le *Vengeur* resta désemparé au milieu de l'escadre anglaise, qui, le cernant de tous

---

(1) C'est dans la bouche même de nos ennemis

côtés, comptoit sur une capture facile; mais les Français, animés par l'amour et la gloire de leur patrie, se battirent avec intrépidité, jusqu'à ce qu'ils eussent senti leur vaisseau couler; alors pleins d'enthousiasme, ils montèrent sur le haut de leur bâtiment pour le décorer en arborant leur pavillon, et criant jusqu'à leur dernier soupir : *Vive la liberté! vive la république !*

M. Ozane le jeune nous a conservé le sou-

---

que se trouve placé l'éloge des Français qui se sont illustrés dans ce combat mémorable.

« Vous savez sans doute que la flotte française en est venue aux mains avec celle du lord Hove. L'action a été des plus chaudes qu'on ait vues jusqu'ici sur la mer. Les Français se sont battus en désespérés. Ils n'ont point manqué de courage. Entr'autres traits de bravoure, un de leurs vaisseaux, se voyant sur le point de couler bas, déchargea sa bordée dans le moment que ses derniers canons étoient à fleur d'eau, ensuite les matelots attachèrent leur pavillon au vaisseau, de peur qu'il ne surnageât et ne tombât entre les mains des ennemis, et se laissèrent ensuite engloutir sous les ondes plutôt que de se rendre. L'histoire ne nous fournit point de trait de bravoure semblable » (Extrait d'une lettre d'un Anglais à un de ses amis).

venir de ce trait mémorable dans un tableau qui a paru en 1795.

Combat livré par les Français dans les parages de l'Isle de France.

Mars 1795. M. Lehyr (1), second capitaine du vaisseau la *Cybèle*, périt victime d'un dévouement héroïque. Il avoit été blessé d'un biscayen au talon ; comme on le pressoit de descendre pour se faire panser, en lui faisant remarquer qu'il perdoit beaucoup de sang : *Non*, répondit-il, *j'ai juré de mourir à mon poste, je ne le quitterai pas.* Un moment après, un boulet lui coupa les reins ; ses derniers mots furent : *Courage, mes amis, vengez-nous.*

Parmi les autres marins qui se distinguèrent dans ce combât mémorable, on ne doit pas oublier Sixte Brunet, matelot de la *Prudente.* Ce brave homme étoit occupé à charger son canon, un boulet vient et lui emporte le poignet ; sans donner aucun signe d'altération, il saisit le refouloir de la main gauche, achève de charger, et se retire

---

(1) Depuis 27 ans, M. Lehyr servoit sur les vaisseaux de l'état.

ensuite pour faire étancher son sang qu'il perdoit à flots.

Combat dans la Méditerranée.

L'*Agamemnon*, vaisseau de ligne anglais, et trois frégates formèrent le projet d'enlever dans la rade de Loano la canonnière la *Dangereuse*, cap. Alibert, ainsi que son convoi. Alibert demande des troupes au commandant de la place, les distribue sur ses caboteurs, se place en tête, et accueille l'ennemi d'un feu bien soutenu. Une des frégates ayant eu la témérité de l'approcher jusqu'à portée du fusil, il lui coupe sa vergue du grand hunier, lui crible ses voiles et la force à gagner le large, parti que les autres vaisseaux ennemis crurent aussi devoir prendre. Alibert appareille, double le cap Noli pendant la nuit, et arrive à Vado, où il mouille avec tous ses transports. C'est le second trait de bravoure et d'intelligence de cet officier; les équipages, les troupes de terre se montrèrent dignes d'un tel chef. 7 mai 1796.

Dans le même mois, la Manche fut le théâtre d'une action non moins valeureuse. Le

capitaine Lantonne, commandant le corsaire le *Poisson volant*, à la suite d'une troisième croisière de huit jours sur la côte d'Angleterre, rencontre un navire anglais, ce bâtiment portant six canons de quatre dans sa chambre, tous montés sur coulisse et pivots, battant par conséquent de tous côtés. Le pont et le capot de la chambre étoient garnis de meurtrières, d'où l'équipage, placé en bas, pouvoit tirer sans danger. Deux cutters anglais se montroient en outre à l'horizon, et la côte ennemie étoit voisine. Lantonne n'a que six pierriers et quelques fusils, mais il est accompagné de vingt-cinq braves; il est pourvu de haches, de sabres, de pistolets, et il aborde l'anglais. En moins d'une minute, vingt Français s'élancent sur le pont ennemi; le capot de la chambre vole en éclats; six d'entr'eux se précipitent dans la chambre, et les Anglais, quoiqu'armés jusqu'aux dents, tombent aux genoux des Français (1).

---

(1) *Copie de la lettre du ministre de la marine et des colonies, au cit. Lantonne, capit. du corsaire le* Poisson volant.

Paris, le 11 prair. an 4 de la république.

« On vient de me rendre compte, citoyen, de

Belle défense du vaisseau l'Hercule, par le capitaine l'Héritier.

Voici la lettre que l'amiral Bruix écrivit à ce brave marin, prisonnier de guerre en Angleterre. Floréal.

Paris, le 8 messidor an 6.

« J'ai soumis au directoire exécutif, citoyen, tous les détails de votre généreuse défense sur le vaisseau l'*Hercule*.

» Il est sans doute affreux pour un soldat français de tomber au pouvoir des ennemis, quelque soit leur nombre; mais il est beau de vendre chèrement sa défaite, et d'attester son

---

l'intrépidité avec laquelle vous avez abordé et enlevé un bâtiment anglais d'une force beaucoup supérieure à la vôtre.

Le directoire exécutif, que je me suis empressé d'informer de votre beau fait d'armes et de la bravoure de votre équipage, me charge de vous témoigner sa satisfaction et son estime. Continuez, brave capitaine, à les mériter et à faire usage de cette tactique que vous venez d'employer avec un si brillant succès. Aborder l'Anglais, c'est le prendre, et vous en fournissez la preuve.

Signé, Truguet.

courage par ses blessures ; c'est ce que vous avez fait ».

Pierre Dauvergue, matelot français, natif de Dunkerque, âgé de 35 ans, pris par les Anglais en 1797, fut retenu au cachot pendant plusieurs mois, pour avoir essayé de s'échapper. Vers la fin de l'année, il fut conduit à bord du *Héros*, qui servoit de prison à d'autres Français. Ayant remarqué parmi eux un enfant de sa ville, âgé de douze ans, qui, fait prisonnier avec son père, l'avoit vu mourir depuis peu, il résolut de se sauver avec lui. Un soir ayant pris son protégé sur ses épaules, il s'élança dans la Tamise, et réussit à aborder près d'un bois ; ils y vécurent tous deux pendant quelques jours avec des racines. Un vaisseau danois, retenu par les vents, ayant jeté l'ancre près du rivage, Dauvergue le gagna à la nage, et obtint, en promettant de servir gratis pendant six mois, d'y faire recevoir aussi son jeune compagnon. Ils arrivèrent à Copenhague dans le courant de novembre.

Combat d'Aboukir.

Le vaisseau de ligne français, le *Guillaume Tell*, commandé par le contre-amiral Decrès, fut pris par les Anglais, après le combat le plus mémorable qui se soit peut-être jamais donné sur mer. Ici ce sont les Anglais eux-mêmes qui parlent.

« Messieurs, disoit le capitaine Rodgers de la corvette anglaise le *Mercure* à des officiers français, jamais, non jamais, depuis que la marine est connue, il n'y eut d'exemple d'un combat aussi opiniâtre, malgré la supériorité de trois contre un. Le *Guillaume Tell* a écrasé le vaisseau le *Lion*, une grosse frégate, et a mis le vaisseau le *Foudroyant*, de 80 canons, hors d'état de tenir la mer. Il a eu l'audace d'aborder ces trois vaisseaux les uns après les autres pendant un combat de quatre heures, mais sans succès; il n'a amené son pavillon qu'après avoir été démâté de tous ses mâts, ne restant qu'avec un bout du mât de beaupré, se trouvant avec cinq canons crevés et trente-huit démontés, les agrêts et la voilure tombant sur les flancs du vaisseau, ne pouvant tirer un coup de canon

sans y mettre le feu, et faisant eau de toutes parts ».

(*Voyez* l'Eloge de l'amiral Brueys, de MM. du Petit-Thouars, commandant le vaisseau le *Tonnant*, et Casa-Bianca, commandant le vaisseau amiral, page 261).

Combat soutenu par la corvette française la Baïonnaise, *de* 20 *canons de* 8, *contre la frégate anglaise l'*Embuscade, *de* 40 *canons, par M. Edmond Richer, commandant la corvette.*

Quoiqu'inférieur en force, M. Richer engagea le combat à demi-portée de fusil, et profitant d'un vent favorable, il ordonna l'abordage. Au moment qu'on le tente, une décharge, tirée à bout portant par l'ennemi, blesse le capitaine et tous les officiers, renverse les mâts de la corvette, qui s'engagent entre les cordages des Anglais. Richer s'écrie: *A bord, mes amis; c'est un pont que le sort vous présente;* et la frégate est prise (1).

---

(1) M. Huë, peintre de marine, qui a si souvent consacré son pinceau à la gloire du nom Français, a exprimé cette action dans un tableau qui fait partie de la galerie de tableaux exposés dans une des salles du palais du sénat conservateur.

Dans l'instant où arriva l'ordre de faire passer les Anglais sur la corvette française, une scène attendrissante attira l'attention des Français. Une anglaise, tremblant encore qu'on n'immolât son amant qui avoit survécu au combat, le présente à l'aspirant qu'elle embrasse étroitement, en lui exprimant, dans le discours le plus animé et sans doute le plus énergique, et ses alarmes et sa tendresse. Elle s'aperçoit que, dans son langage, elle n'est pas entendue; elle a recours au seul langage de la nature. Elle prend vivement la main du jeune Anglais, elle la porte sur son cœur et ses yeux attendris, toujours fixés sur ceux de l'aspirant, obtiennent tout l'intérêt qu'ils cherchent à inspirer et les ordres consolateurs qu'elle attend.

Le directoire exécutif, sur le rapport du ministre de la marine, a accordé de l'avancement aux braves qui se sont distingués dans l'action (1).

---

(1) *Arrêté du directoire exécutif, du* 15 *pluviose an* 7.

ART. I.er Les citoyens François Corbie, Jean-François Guigner, blessés dans l'action, Michel-Auguste Frouin, et Robert-Thomas Pottier-Laboussaye, tous quatre enseignes de vaisseau, et ayant

Prise du vaisseau anglais le Swiftsure, *par l'escadre du contre-amiral* Gantheaume.

5 messidor an 9. Etienne-Nicolas Poctie, canonnier à la sixième demi-brigade, ayant eu le bras gauche emporté par un boulet, vouloit rester à son

---

commandé successivement, sont nommés lieutenans de vaisseau.

II. Le C. Gantois, lieutenant en second de la cinquième demi-brigade d'artillerie de la marine, commandant le détachement, est fait lieutenant en premier ; et le cit. Viaud, sergent au même corps, lieutenant en second.

III. Le C. Henri Lerch, ci-dev. chef de bataillon au cinquante-troisième régiment, passager à bord, est rétabli dans son emploi de chef de bataillon ; les citoyens Nicolas Aimé, lieutenant, et Georges Kinzelbach, sergent-major au même régiment, sont nommés, le premier au grade de capitaine, et le second à celui de sous-lieutenant.

IV. Le C. Pierre Maillard, armurier, blessé aux reins, recevra un secours provisoire de deux cents francs, et sera avancé si ses blessures lui permettent de continuer ses services.

Il sera payé une somme provisoire aux familles des cit. Touvenin, faisant fonction de caporal, et Sarrazin Guichou, mousse, et une de deux cents fr. à celle des marins et soldats tués dans l'action.

poste ; le commandant fut obligé d'employer son autorité pour le forcer à descendre. Après avoir souffert l'amputation avec la plus grande fermeté, il remonta de suite, et mit le feu à une pièce avec le bras qui lui restoit, en disant : *L'ennemi m'a coupé le bras gauche, mais j'ai encore le droit pour le service de ma patrie.*

Jean Brunet, maître d'équipage du vaisseau le *Dix Août*, maintint avec fermeté le calme et le bon ordre, et veilla avec sang-froid à faire réparer les avaries causées par le feu de de l'ennemi. Dans un moment où il rendoit compte au capitaine de son travail, un boulet frappa la place qu'il venoit de quitter. « *Capitaine*, lui dit-il en riant, *j'ai bien fait de venir vous parler* ».

Bruno Ferrand, matelot sur le même vaisseau, ne cessa de se battre avec intrépidité, jusqu'au moment où il fut mis hors de combat, ayant eu une cuisse emportée.

COMBAT *glorieux, soutenu devant Boulogne par la Flottille Légère, aux ordres du contre-amiral* Latouche (1), *contre l'amiral* Nelson.

ETAT *des canonniers, soldats et matelots de l'avant-garde de la Flottille Légère, qui se sont le plus distingués dans les combats des* 17 *et* 27 *thermidor, et auxquels il a été décerné des récompenses par l'arrêté du* 3 *vendémiaire an* 10.

An 9, 27 thermidor. Gilles Quilbé, âgé de 28 ans, natif de Mont-Ferville, (département de la Manche), inscrit au quartièr maritime de Cherbourg, aide canonnier sur la chaloupe l'*Etna*, qui

---

(1) M. le Vasor de la Touche, honoré de la plus grande confiance sous l'ancien gouvernement, (on sait que cet officier supérieur eut toujours carte blanche dans les expéditions dont il fut chargé), se livra à des travaux utiles jusqu'au 18 brumaire an 8. Envoyé à Boulogne, il prépara les élémens de cette flottille qui, depuis s'est tant accrue.

Nommé au commandement d'une escadre destinée pour Saint-Domingue, chargé spécialement de l'attaque du Port-au-Prince, il entra de vive force dans la rade, soumit les forts, fit débarquer les troupes et

dans

dans l'affaire devant Boulogne, le 27 thermidor an 9, après avoir eu le visage et les yeux brûlés par une grenade qu'il vouloit renvoyer aux ennemis, remonta sur le pont aussitôt après avoir été pansé, et crioit à ses camarades : *Portez-moi dans les manœuvres pour être encore utile à ma patrie.*

Pierre Henri, âgé de vingt-six ans, natif de Chatte, département de l'Isère, fusilier dans la quatrième compagnie du troisième bataillon de la cinquante-septième demi-brigade, faisant fonction de caporal sur la chaloupe canonnière *le Volcan*, qui, dans la même affaire, à tué de sa main plusieurs en-

---

concourut puissamment à préserver la ville de l'incendie.

Resté commandant en chef des forces navales à Saint-Domingue, c'est à l'activité et à la sagesse des combinaisons, des mesures qu'il prit pour exécuter les ordres du gouvernement qu'est dû le salut de la presque totalité de l'escadre qu'il commandoit.

M. le contre-amiral Latouche mourut dans les derniers jours de l'an 12 (1804), à bord du vaisseau le *Bucentaure*, en rade de Toulon, victime de son dévouement aux intérêts de l'état. Les médecins lui avoient conseillé de descendre à terre pour rétablir sa santé ; mais il ne voulut point quitter son bord, disant qu'un officier de marine doit mourir à son poste.

nemis, s'est porté dans les endroits les plus périlleux, et a consommé pendant l'action plus de quatre cents cartouches, en se servant des fusils de ses camarades, mis hors de combat.

Pierre Devallée, âgé de vingt-six ans, natif de Coutances, caporal dans la troisième compagnie du deuxième bataillon de la cent-huitième demi-brigade, embarqué sur le N.° 2 de la troisième division de la flottille légère, qui, dans la même affaire, a combattu avec beaucoup de valeur, a opposé avec habileté les soldats qu'il commandoit aux troupes anglaises qui tentoient d'aborder ce bateau, et a tué plusieurs ennemis de sa main.

Joseph Beaudin, âgé de vingt-six ans, natif d'Origny, (département de la Côte d'Or), sergent dans la huitième demi-brigade, embarqué sur le bateau N.° 6 de la sixième division de la flottille, qui, lors du bombardement de Boulogne par les Anglais, le 17 thermidor, fut le dernier à quitter son bateau quand il coula, et dans l'affaire du 27 devant le même port, aperçut le premier l'ennemi de la batterie où il étoit posé, et le força, par des décharges bien dirigées, à reprendre le large.

Claude Bray, âgé de vingt-sept ans, natif

de Pont-Beauvoisin, (département de l'Isère), caporal dans la quatrième compagnie du troisième bataillon de la cinquante-septième demi-brigade, embarqué sur la chaloupe canonnière *le Volcan*, qui, dans cette dernière affaire, a tué de sa main plusieurs ennemis, s'est porté dans les endroits où étoit le plus grand carnage; qui enfin, par son courage, a puissamment contribué à la conservation de ce bâtiment.

Nicolas Maylin, âgé de dix-neuf ans, natif de Sons, (département de la Haute-Garonne), fusilier dans la deuxième compagnie de la même demi-brigade, embarqué sur le même bâtiment; couvert de blessures qu'il a reçues dans les différens combats où il s'est trouvé depuis dix ans qu'il est au service, qui, dans la même affaire, a beaucoup contribué à repousser les ennemis, dont il a tué plusieurs de sa main.

Joseph Aubert, âgé de trente-sept ans, natif de Manleyre, (département des Hautes-Alpes, fusilier dans la septième compagnie du troisième bataillon de la quarante-sixième demi-brigade, embarqué sur la chaloupe canonnière *la Surprise*, qui, ayant eu le bras cassé dans la même affaire, n'a pas voulu

quitter son poste, malgré qu'il perdît beaucoup de sang, et ne cessa par son exemple d'encourager ses camarades.

Nicolas Jary, âgé de vingt-cinq ans, natif de Villeneuve, (département de l'Oise), fusilier dans la huitième demi-brigade, embarqué sur le N.° 4 de la sixième division de la flottille, qui s'est distingué dans les affaires des 17 et 27 thermidor, et particulièrement dans celle du 27, en faisant prendre à ses camarades des positions extrêmement avantageuses, et en tuant de sa main plusieurs ennemis accrochés aux filets d'abordage.

Charles Bourgogne, âgé de vingt-quatre ans, natif de Soissons, fusilier dans la même demi-brigade, embarqué sur le bateau N.° 13, de la sixième division de la flotille, qui s'est également distingué dans l'affaire du 17, eut une jambe cassée par deux biscayens, et n'en continua pas moins d'assommer avec des boulets les ennemis qui se présentoient à sa portée.

Jean-Louis Laniece, âgé de quarante-deux ans, natif d'Equeurdreville, (département de la Manche), inscrit au quartier maritime du Hâvre, maître d'équipage sur la canonnière l'*Etna*, qui, blessé grièvement d'un coup de

lance dans l'affaire du 27, après avoir tué un grand nombre d'ennemis, n'en continua pas moins à combattre, et resta sur le pont jusqu'au lendemain huit heures du matin, pour réparer les avaries du gréement du bâtiment.

Philippe Ferrey, âgé de trente-quatre ans, natif de Notre-Dame d'Alonne, (département de la Manche), inscrit au quartier maritime de Cherbourg, maître timonier sur le même bâtiment, qui, dans l'affaire du 27, a reçu plusieurs blessures dangereuses, a eu la main droite emportée, et a conservé assez de sang-froid et de courage pour renvoyer aux ennemis plus d'une douzaine de grenades qu'ils lançoient à bord.

Germain Lecarnelier, âgé de trente-deux ans, natif de Barneuville, (département du Calvados), inscrit au quartier maritime de Cherbourg, quartier-maître sur le même bâtiment, qui, dans l'affaire du 27, a été blessé dangereusement après avoir tué plusieurs ennemis, et n'a pas cessé de combattre avec la plus grande intrépidité.

Nicolas Hennequin, âgé de quarante ans, natif de Saint-Martin de Meuil, département de la Manche, inscrit au quartier maritime de Cherbourg, maître canonnier sur le même

bâtiment, qui, dans l'affaire du 27, après avoir reçu un coup de lance assez profond dans l'œil, n'en resta pas moins à son poste, où il tua de sa main plusieurs ennemis.

Marc Evrard, âgé de quarante-huit ans, natif de Marc, (département du Pas de Calais), inscrit au quartier maritime d'Aye, aide-canonnier sur la chaloupe canonnière *le Volcan*, qui, dans l'affaire du 17, après avoir combattu vaillamment pendant deux heures, reçut quatre blessures dangereuses, et n'en continua pas moins de combattre à son poste avec la même ardeur.

Louis-Augustin Buron, âgé de dix-huit ans, natif du Hâvre, inscrit au quartier maritime de ce port, aspirant de deuxième classe sur le même bâtiment, qui, blessé grièvement dès le commencement de l'affaire du 27, remonta sur le pont aussitôt après son pansement, et continua de donner à ses camarades l'exemple de la valeur.

Amable-Emmanuel Lenoir, âgé de trente-deux ans, natif de Dieppe, inscrit au quartier maritime de ce port, aide-canonnier sur le même bâtiment, qui, dans l'affaire du 27, a fait un prisonnier de sa main, et arrachoit aux ennemis, à travers les filets d'abordage, leurs

piques dont il se servoit ensuite pour les tuer.

Emmanuel-Jean Quémin, âgé de quarante-sept ans, natif du Hâvre, inscrit au quartier maritime de ce port, maître d'équipage sur le même bâtiment, qui, dans l'affaire du 27, a tué plusieurs ennemis, et a puissamment contribué à la conservation du bâtiment, en faisant réparer sur le champ les avaries à mesure qu'elles avoient lieu.

Pierre Leteurtre, âgé de trente-quatre ans, natif de Royau, (département de la Charente Inférieure), inscrit au quartier maritime de ce port, matelot sur la canonnière *la Surprise*, qui, dans l'affaire du 27, a montré la plus grande intrépidité, en se jettant à la mer au milieu d'une grêle de balles, pour amariner une péniche anglaise.

François-Victor Lettrez, âgé de vingt ans, natif de Rouen, (département de la Seine Inférieure), aspirant de deuxième classe sur le même bâtiment, qui, dans l'affaire du 27, est resté sur le pont malgré une blessure assez grave à la tête, a tué plusieurs ennemis de sa main; et n'a voulu se faire panser qu'après que les ennemis ont été entièrement retirés.

Vincent-Louis Legras, âgé de vingt-sept ans, natif de Dieppe, inscrit au quartier ma-

ritime de ce port, aide-canonnier sur le bateau N.° 1 de la sixième division de la flottille, qui, lors du bombardement du 17, sauva la vie à plusieurs de ses camarades près de périr sur leur bateau qui avoit coulé, et qui, dans l'affaire du 27, pointa avec tant de justesse, qu'il coula plusieurs péniches anglaises.

Et Jean Deshayes, âgé de quarante-six ans, natif de Granville, (département de la Manche), inscrit au quartier maritime de ce port, maître d'équipage sur la canonnière *la Méchante*, qui, lors du bombardement du 17, montra le plus grand courage, et contribua puissamment à la conservation de ce bâtiment coulé entre deux eaux, en restant le dernier à bord avec le capitaine pour conduire le bâtiment à terre.

COMBAT *soutenu le 17 messidor devant Algésiras, par la division aux ordres du contre-amiral* Linnois (1).

17 messidor an 9. Nicolas-Thomas Gillès, âgé de trente-trois ans, natif de Fécamp, aide-canonnier marin

---

(1) Le contre-amiral Linnois, commandant trois vaisseaux et une frégate, soutint un combat contre six vaisseaux, une frégate et un lougre anglais; il

et chef de la pièce, sur le vaisseau *le Formidable*, reçoit l'ordre du général de tirer dans un moment où il ne faisoit pas mettre le feu à sa pièce, qui étoit chargée, il répond que la fumée l'empêche d'ajuster et qu'il ne veut pas perdre son coup.

Jean Cazelin, âgé de vingt-quatre ans,

---

fit si habilement usage des moyens militaires et maritimes qui étoient à sa disposition, et déploya tant de valeur et de talent, que, malgré l'extrême inégalité de ses forces, il ne se borna pas à une défense glorieuse, mais parvint à désemparer entièrement l'escadre anglaise, à contraindre deux vaisseaux de 74 d'amener pavillon, et de s'emparer de l'*Annibal*.

Ce n'est pas le seul service important qu'ait rendu à la marine française ce contre-amiral.

En l'an 12 (1804), chargé du commandement de nos forces navales dans l'Inde, il fit éprouver à l'ennemi, à Bancok (*), une perte au moins de douze millions tournois, cinq bâtimens, dont un de Compagnie, percé à deux batteries; amarina cinq bâtimens anglais, dont trois vendus à l'Isle de France, et deux à Batavia, produisirent une vente de plus de 360,000 piastres; il envoya enfin de Batavia, par les prises, environ neuf cents milliers de riz, et cent soixante barriques d'arack pour l'approvisionnement de l'Isle de France.

(*) Fort d'Asie, au royaume de Siam, dans les Indes.

natif de Toulouse, canonnier dans la septième compagnie du troisième bataillon de la sixième demi-brigade d'artillerie de la marine, embarqué sur le même vaisseau, employé dans la seconde batterie comme chef de pièce, voit tomber six de ses camarades à ses côtés. Le général donnant des éloges à son courage, il lui répond : « *Fussé-je le dernier, mon général, je servirai ma pièce* ».

François Gauché, âgé de trente ans, natif de Benon, près de la Rochelle, aide-canonnier marin, embarqué sur le même vaisseau, voyant que la pièce qu'il servoit étoit démontée, se porte à une autre dont le chef avoit été tué. Prévenu par le chargeur que le feu avoit pris en dehors, il sort par le sabord pour l'éteindre, et reste avec le plus grand courage exposé à la mitraille de l'ennemi.

Jean-Esprit Rabattu, âgé de trente-quatre ans, natif de Seine, département du Var, canonnier marin; Jean-Pascal Vassal, âgé de vingt-un ans, natif de Toulon, embarqués sur la frégate *la Muiron*, furent des premiers à se rendre à l'Isle Verte; l'embarcation qui les portoit ayant été coulée par les boulets de l'ennemi, ils gagnèrent la terre

à la nâge et continuèrent de servir avec courage la batterie établie sur l'île.

Antoine Oury, âgé de vingt-quatre ans, natif de Sainte-Marie-Dumont, département de la Manche, fusilier dans la première compagnie du troisième bataillon de la cinquante-huitième demi-brigade, embarqué sur le même vaisseau, fut chargé de tenir pendant le combat le drapeau de son corps, qui fut percé d'un boulet; il n'en continua pas moins de montrer le plus grand sang-froid, et de rester avec courage au poste qui lui avoit été confié.

François Leppel, âgé de vingt-un ans, natif de Paris, aspirant dans la sixième demi-brigade d'artillerie de la marine, embarqué sur le vaisseau *le Formidable*, voyant la pièce à laquelle il servoit démontée, se porte au milieu d'une grêle de balles pour aider à déverguer la misaine et le perroquet de fougue, poste périlleux, où il pouvoit, n'étant pas marin, se dispenser de travailler.

François Richecœur, âgé de vingt-deux ans, né à Lorient, novice-matelot sur le vaisseau *l'Indomptable*, monta au perroquet

de fougue pour le déferler sous le feu de l'ennemi, et se porta plusieurs fois dans la hune d'artimon, où il se trouva à l'instant que le perroquet de fougue fut coupé par les boulets de l'ennemi.

Servan-Pierre Duhamel, âgé de trente-cinq ans, natif de Saint-Servan, près Saint-Malo, maître charpentier sur le même vaisseau, se porta au milieu du feu de l'ennemi, en dehors du bâtiment, pour repousser les chevilles et placer des boucles destinées à faciliter la manœuvre des pièces démontées.

Jean-François Michel, âgé de vingt-neuf ans, natif de Toulon, contre-maître sur la frégate *la Muiron*, voyant sa frégate abordée par un bâtiment marchand, saute sur les haubans de ce navire pour dégager la frégate, et se jette à la mer pour regagner son bord au milieu du feu de l'ennemi.

Joseph Ameline, âgé de vingt-six ans, natif de Caen, tambour dans la cinquante-huitième demi-brigade, embarqué sur le vaisseau *le Formidable*, ne cessa de battre la charge dans toutes les batteries pendant le combat, quoiqu'il eût vu tomber morts à ses côtés trois

tambours et trois fifres, et contribua par son sang-froid à soutenir le courage des équipages.

Jacques Perroud commandoit le corsaire *la Bellone* de Bordeaux, de vingt-huit canons de huit, lorsqu'il rencontra, le 25 thermidor, près la baie de Bantry, le navire de la compagnie anglaise *le Lord Nelson*, ayant vingt-six canons de dix-huit et de douze, et un équipage de cent-cinquante hommes. Celui de la Bellone étoit affoibli par des prises antérieures, et il y avoit à bord de ce corsaire cinquante-six prisonniers qu'il falloit contenir. Cependant Perroud ordonne l'abordage; soixante hommes de son équipage s'élancent à bord du bâtiment, qui est enlevé à l'instant. An 11, (1803).

Le bateau N.° 405 de la flottille échoua sur des rocs, le pilote s'étant trompé, et ayant pris les feux du fanal de Cherbourg pour d'autres feux. La mer étoit houleuse et la perte paroissoit certaine. Le chef de bataillon Salmon, de la vingt-quatrième légère, pensant à la honte qu'il y auroit pour son corps si ce drapeau, tombant entre les mains de An 12 (1804).

de fougue pour le déferler sous le feu de l'ennemi, et se porta plusieurs fois dans la hune d'artimon, où il se trouva à l'instant que le perroquet de fougue fut coupé par les boulets de l'ennemi.

Servan-Pierre Duhamel, âgé de trente-cinq ans, natif de Saint-Servan, près Saint-Malo, maître charpentier sur le même vaisseau, se porta au milieu du feu de l'ennemi, en dehors du bâtiment, pour repousser les chevilles et placer des boucles destinées à faciliter la manœuvre des pièces démontées.

Jean-François Michel, âgé de vingt-neuf ans, natif de Toulon, contre-maître sur la frégate *la Muiron*, voyant sa frégate abordée par un bâtiment marchand, saute sur les haubans de ce navire pour dégager la frégate, et se jette à la mer pour regagner son bord au milieu du feu de l'ennemi.

Joseph Ameline, âgé de vingt-six ans, natif de Caen, tambour dans la cinquante-huitième demi-brigade, embarqué sur le vaisseau *le Formidable*, ne cessa de battre la charge dans toutes les batteries pendant le combat, quoiqu'il eût vu tomber morts à ses côtés trois

tambours et trois fifres, et contribua par son sang-froid à soutenir le courage des équipages.

Jacques Perroud commandoit le corsaire *la Bellone* de Bordeaux, de vingt-huit canons de huit, lorsqu'il rencontra, le 25 thermidor, près la baie de Bantry, le navire de la compagnie anglaise *le Lord Nelson*, ayant vingt-six canons de dix-huit et de douze, et un équipage de cent-cinquante hommes. Celui de la Bellone étoit affoibli par des prises antérieures, et il y avoit à bord de ce corsaire cinquante-six prisonniers qu'il falloit contenir. Cependant Perroud ordonne l'abordage; soixante hommes de son équipage s'élancent à bord du bâtiment, qui est enlevé à l'instant. An 11, (1803).

Le bateau N.° 405 de la flottille échoua sur des rocs, le pilote s'étant trompé, et ayant pris les feux du fanal de Cherbourg pour d'autres feux. La mer étoit houleuse et la perte paroissoit certaine. Le chef de bataillon Salmon, de la vingt-quatrième légère, pensant à la honte qu'il y auroit pour son corps si ce drapeau, tombant entre les mains de An 12 (1804).

de fougue pour le déferler sous le feu de l'ennemi, et se porta plusieurs fois dans la hune d'artimon, où il se trouva à l'instant que le perroquet de fougue fut coupé par les boulets de l'ennemi.

Servan-Pierre Duhamel, âgé de trente-cinq ans, natif de Saint-Servan, près Saint-Malo, maître charpentier sur le même vaisseau, se porta au milieu du feu de l'ennemi, en dehors du bâtiment, pour repousser les chevilles et placer des boucles destinées à faciliter la manœuvre des pièces démontées.

Jean-François Michel, âgé de vingt-neuf ans, natif de Toulon, contre-maître sur la frégate *la Muiron*, voyant sa frégate abordée par un bâtiment marchand, saute sur les haubans de ce navire pour dégager la frégate, et se jette à la mer pour regagner son bord au milieu du feu de l'ennemi.

Joseph Ameline, âgé de vingt-six ans, natif de Caen, tambour dans la cinquante-huitième demi-brigade, embarqué sur le vaisseau *le Formidable*, ne cessa de battre la charge dans toutes les batteries pendant le combat, quoiqu'il eût vu tomber morts à ses côtés trois

tambours et trois fifres, et contribua par son sang-froid à soutenir le courage des équipages.

Jacques Perroud commandoit le corsaire *la Bellone* de Bordeaux, de vingt-huit canons de huit, lorsqu'il rencontra, le 25 thermidor, près la baie de Bantry, le navire de la compagnie anglaise *le Lord Nelson*, ayant vingt-six canons de dix-huit et de douze, et un équipage de cent-cinquante hommes. Celui de la Bellone étoit affoibli par des prises antérieures, et il y avoit à bord de ce corsaire cinquante-six prisonniers qu'il falloit contenir. Cependant Perroud ordonne l'abordage; soixante hommes de son équipage s'élancent à bord du bâtiment, qui est enlevé à l'instant. An 11, (1803).

Le bateau N.° 405 de la flottille échoua sur des rocs, le pilote s'étant trompé, et ayant pris les feux du fanal de Cherbourg pour d'autres feux. La mer étoit houleuse et la perte paroissoit certaine. Le chef de bataillon Salmon, de la vingt-quatrième légère, pensant à la honte qu'il y auroit pour son corps si ce drapeau, tombant entre les mains de An 12 (1804).

de fougue pour le déferler sous le feu de l'ennemi, et se porta plusieurs fois dans la hune d'artimon, où il se trouva à l'instant que le perroquet de fougue fut coupé par les boulets de l'ennemi.

Servan-Pierre Duhamel, âgé de trente-cinq ans, natif de Saint-Servan, près Saint-Malo, maître charpentier sur le même vaisseau, se porta au milieu du feu de l'ennemi, en dehors du bâtiment, pour repousser les chevilles et placer des boucles destinées à faciliter la manœuvre des pièces démontées.

Jean-François Michel, âgé de vingt-neuf ans, natif de Toulon, contre-maître sur la frégate *la Muiron*, voyant sa frégate abordée par un bâtiment marchand, saute sur les haubans de ce navire pour dégager la frégate, et se jette à la mer pour regagner son bord au milieu du feu de l'ennemi.

Joseph Améline, âgé de vingt-six ans, natif de Caen, tambour dans la cinquante-huitième demi-brigade, embarqué sur le vaisseau *le Formidable*, ne cessa de battre la charge dans toutes les batteries pendant le combat, quoiqu'il eût vu tomber morts à ses côtés trois

tambours et trois fifres, et contribua par son sang-froid à soutenir le courage des équipages.

Jacques Perroud commandoit le corsaire *la Bellone* de Bordeaux, de vingt-huit canons de huit, lorsqu'il rencontra, le 25 thermidor, près la baie de Bantry, le navire de la compagnie anglaise *le Lord Nelson*, ayant vingt-six canons de dix-huit et de douze, et un équipage de cent-cinquante hommes. Celui de la Bellone étoit affoibli par des prises antérieures, et il y avoit à bord de ce corsaire cinquante-six prisonniers qu'il falloit contenir. Cependant Perroud ordonne l'abordage; soixante hommes de son équipage s'élancent à bord du bâtiment, qui est enlevé à l'instant.

An 11, (1803).

Le bateau N.° 405 de la flottille échoua sur des rocs, le pilote s'étant trompé, et ayant pris les feux du fanal de Cherbourg pour d'autres feux. La mer étoit houleuse et la perte paroissoit certaine. Le chef de bataillon Salmon, de la vingt-quatrième légère, pensant à la honte qu'il y auroit pour son corps si ce drapeau, tombant entre les mains de

An 12 (1804).

de fougue pour le déferler sous le feu de l'ennemi, et se porta plusieurs fois dans la hune d'artimon, où il se trouva à l'instant que le perroquet de fougue fut coupé par les boulets de l'ennemi.

Servan-Pierre Duhamel, âgé de trente-cinq ans, natif de Saint-Servan, près Saint-Malo, maître charpentier sur le même vaisseau, se porta au milieu du feu de l'ennemi, en dehors du bâtiment, pour repousser les chevilles et placer des boucles destinées à faciliter la manœuvre des pièces démontées.

Jean-François Michel, âgé de vingt-neuf ans, natif de Toulon, contre-maître sur la frégate *la Muiron*, voyant sa frégate abordée par un bâtiment marchand, saute sur les haubans de ce navire pour dégager la frégate, et se jette à la mer pour regagner son bord au milieu du feu de l'ennemi.

Joseph Améline, âgé de vingt-six ans, natif de Caen, tambour dans la cinquante-huitième demi-brigade, embarqué sur le vaisseau *le Formidable*, ne cessa de battre la charge dans toutes les batteries pendant le combat, quoiqu'il eût vu tomber morts à ses côtés trois

tambours et trois fifres, et contribua par son sang-froid à soutenir le courage des équipages.

Jacques Perroud commandoit le corsaire *la Bellone* de Bordeaux, de vingt-huit canons de huit, lorsqu'il rencontra, le 25 thermidor, près la baie de Bantry, le navire de la compagnie anglaise *le Lord Nelson*, ayant vingt-six canons de dix-huit et de douze, et un équipage de cent-cinquante hommes. Celui de la Bellone étoit affoibli par des prises antérieures, et il y avoit à bord de ce corsaire cinquante-six prisonniers qu'il falloit contenir. Cependant Perroud ordonne l'abordage; soixante hommes de son équipage s'élancent à bord du bâtiment, qui est enlevé à l'instant. An 11, (1803).

Le bateau N.° 405 de la flottille échoua sur des rocs, le pilote s'étant trompé, et ayant pris les feux du fanal de Cherbourg pour d'autres feux. La mer étoit houleuse et la perte paroissoit certaine. Le chef de bataillon Salmon, de la vingt-quatrième légère, pensant à la honte qu'il y auroit pour son corps si ce drapeau, tombant entre les mains de An 12 (1804).

fit braver pour prévenir un malheur qui paroissoit inévitable.

Combat de Trafalgar.

21 octobre 1805. Le capitaine Lucas, commandant *le Redoutable* de soixante-quatorze canons, fit la plus vigoureuse résistance, et n'abandonna son vaisseau que quand il le vit près de couler bas.

Nantes, 1807. Le 20 mai, le navire français *le Neptune*, capitaine Tuillier, fut arrêté par une péniche anglaise à la pointe du Croisic. Le capitaine n'ayant à son bord que deux hommes d'équipage, saute avec eux dans son canot, et vient rapidement à terre prier le commandant du fort de lui prêter des armes et deux hommes de renfort pour lui aider à reprendre son bâtiment sur les Anglais. Le commandant se détermine bientôt en faveur du ton décidé de ce brave marin, et lui accorde sa demande. Il se rembarque sur-le-champ, lui cinquième, dans son canot, et se dirige à toutes rames sur la péniche qui emmenoit son bâtiment. Les Anglais épouvantés, quoiqu'en nombre bien supérieur, abandonnent bientôt leur proie, et se sauvent après avoir coupé les cables

cables et les voiles du bâtiment qu'ils prétendoient capturer. Le capitaine français, maître de son bâtiment, l'eut bientôt ramené au Croisic.

M. le contre-amiral Bruix, mort le 27 ventose an 13 (18 mars 1805), fut élevé au ministère de la marine. Pendant un an qu'il occupa ce poste important, il s'entoura d'hommes éclairés, dont l'attachement à la chose publique et à sa personne lui étoit connu, et dont le zèle le seconda fortement dans la formation et l'équipement de l'une des plus fortes escadres que l'on eût armées depuis long-temps dans le port de Brest. Il en prit lui-même le commandement, et en signala la sortie par un de ces traits de hardiesse et de présence d'esprit qui ne sont réservés qu'aux grands hommes. Brest étoit bloqué par les Anglais. Un coup de vent les force à s'élever au large. Deux heures de leur absence suffirent à Bruix. Il appareille, il sort, il est déjà à l'entrée de la Méditerranée, que les Anglais regardent encore sa sortie de Brest comme une fable.

Cette campagne fut remarquable par l'ha-

bileté de ses manœuvres. Constamment harcelé par trois escadres que l'on avoit mises à sa poursuite, il soutint l'honneur du pavillon français, et ne fut jamais entamé. Il ravitailla Gênes, reçut dans ses vaisseaux les troupes qu'il devoit prendre sur les côtes d'Italie, fit sa jonction à Cadix et à Carthagène avec les vaisseaux espagnols qu'il y attendoit, et rentra à Brest sans que les ennemis osassent arrêter sa marche.

M. le sénateur Pléville-Lepelley, ancien ministre de la marine sous le directoire exécutif, mort le 10 vendémiaire an 14 (8 octobre 1805), se distingua dans tous les emplois qu'il occupa par une probité sévère.

Le directoire exécutif lui avoit ordonné de faire une tournée aux côtes de l'ouest, et on lui avoit alloué 40,000 fr. pour cette mission. Le modeste ministre ne prit que 12,000 fr. dans son bureau de fonds, et n'en ayant dans son voyage dépensé que 7000, à son retour il voulut rendre le reste à la trésorerie nationale. La somme entière avoit été portée en compte. On ne crut pas pouvoir reprendre ce que rapportoit le ministre. Il ne voulut pas

le garder ; mais désirant que cette somme eût un emploi utile, il en fit l'abandon pour construire le télégraphe élevé au dessus de l'hôtel de son ministère ; et c'est un second monument que l'on ne peut considérer sans se ressouvenir d'un exemple aussi noble de modération et de vertu patriotique.

Les obligations que le commerce de Granville, lieu de la naissance de cet intrépide marin, lui avoit eues, ont porté cette ville à placer son portrait dans la salle publique des séances municipales. Ce vote fut sanctionné par tous les habitans.

M. *Tréhoüarts*, capitaine de vaisseau de première classe, mourut en l'an 12, décoré de l'étoile d'honneur, et commandant *la Cybèle*. Ses belles actions ont pour jamais illustré le nom de cette frégate. Il la commandoit lorsqu'elle étoit en station à l'Isle de France, et par le terrible combat qu'elle livra aux Anglais le 1.er brumaire de l'an 5 (22 octobre 1796), le brave Tréhoüarts eut le bonheur de conserver à la France cette précieuse colonie.

En l'an 4 (1797), *la Cybèle*, toujours commandée par cet officier, s'étant réunie à une autre division française, fut une des quatre frégates qui, le 24 fructidor (10 septembre 1797), à la côte de Sumatra, livrèrent aux deux vaisseaux anglais de soixante-quatorze, le *Victorieux* et l'*Arrogant*, l'un des plus redoutables combats dont les mers des Indes eussent été jusqu'alors le théâtre.

Garnier, jeune marin français, commandant d'une goelette montée de six hommes, fut attaqué et pris par un corsaire de Guernesey, qui prend six français à son bord, et laisse Garnier et un jeune mousse sur la goelette, qu'il confie à un capitaine de prise et à trois matelots. Après neuf jours de navigation, ses conducteurs peu expérimentés lui abandonnent la direction du vaisseau. Il le fait gouverner vers les côtes de France. Dès qu'il les aperçoit, Garnier, une arme à la main, somme le capitaine de se rendre. Celui-ci saisit un des pistolets attachés à sa ceinture; Garnier le prévient et le tue. Maître de ses armes, il court sur le pont, crie aux Anglais,

en les couchant en joue : « Prisonniers ou morts ! » Tous tombent à genoux, et il arrive dans la rade de Cherbourg.

G. Saunier, capitaine de vaisseau de première classe, né à Toulon en 1769, entra jeune encore dans la marine marchande. Il étoit enseigne, lorsque Toulon tomba au pouvoir des Anglais. Après la reprise de cette ville, il s'embarqua avec huit hommes sur un canot, et rencontra à deux lieues en mer un brick espagnol armé de six canons et monté de dix-huit hommes ; il l'aborde pendant la nuit, s'élance seul le sabre à la main, s'en empare et l'amène à Toulon. Ce brick étoit chargé pour cinq cent mille livres de munitions de guerre. Pour prix de cette action, il fut nommé lieutenant de vaisseau, et eut le commandement du brick *la Liberté* de vingt-quatre canons. Il mérita par de nouveaux succès les grades de capitaine de frégate, puis de capitaine de vaisseau, et reçut en l'an 6 (1797) le commandement du *Guillaume Tell*, sur lequel il combattit à Aboukir. Après ce malheureux combat, il se rendit à Malte,

où il commanda l'artillerie pendant les vingt mois que dura le siége. Le 29 mars 1799, il sortit du port, et fut attaqué par une frégate et deux gros bâtimens anglais. Après un combat qui dura toute la nuit, il tentoit pour la troisième fois l'abordage, lorsqu'il fut atteint d'une balle à l'œil et forcé de se rendre : le *Guillaume Tell* n'amena qu'après avoir perdu ses mâts. Rendu à sa patrie, il devint capitaine de vaisseau de première classe, et fut chargé de porter des renforts en Egypte. l'*Africaine*, qu'il montoit, fut séparée par un coup de vent du reste de la division à ses ordres ; et poursuivie par une frégate anglaise sur les côtes d'Espagne. Comme elle marchoit mal, étant chargée de munitions et de troupes de débarquement, elle fut bientôt atteinte et attaquée. Saunier se défendit pendant quinze heures ; presque tous les marins tués ou blessés avoient été remplacés par des soldats et canonniers de l'armée de terre, tous les mâts étoient hachés, toutes les batteries étoient démontées ; et Saunier continuoit à se défendre, lorsqu'un boulet lui donna la mort et força la frégate de se rendre. Il étoit âgé de trente ans. Le capitaine anglais, admirant

cette belle défense, prit le sabre de Saunier, et promit de le porter toute sa vie. Une pension de six cents francs fut accordée à sa veuve, et à ses deux fils une place au Prytanée (1).

---

(1) *Lettre et Arrêté du Gouvernement.*

Le ministre de la marine et des colonies, à madame veuve SAUNIER.

Les consuls de la république, madame, connoissoient la valeur et les talens du capitaine Saunier, votre mari; plusieurs commandemens de vaisseaux et de frégates, l'enlèvement d'un bâtiment de guerre à l'abordage, le combat du *Guillaume Tell*, une blessure honorable, avoient signalé sa carrière jusqu'au moment où il a succombé en défendant la frégate l'*Africaine*.

Les consuls, qui partagent les regrets que vous éprouvez, ont voulu honorer dignement la mémoire du brave capitaine Saunier. Ils vous ont accordé une pension de six cents francs sur la caisse des Invalides de la marine, et vos deux fils seront admis au Prytanée Français, aussitôt que leur âge permettra de les recevoir dans cet établissement.

Je désire, madame, que ces témoignages du juste intérêt que le Gouvernement a pris à votre position, vous portent quelques consolations, et il s'en prépare pour vous de plus douces encore : vous les devrez aux soins que vous donnerez à vos enfans, au désir qu'ils marqueront de bonne heure de suivre le glorieux

Nous ne terminerons pas cette notice sans

---

exemple de leur père, et au succès que le nom qu'ils portent, et l'éducation qu'ils recevront doivent leur assurer. - - - - - - - -

Arrêté du 15 germinal an IX.

Les consuls de la république, sur le compte qui leur a été rendu par le ministre de la marine et des colonies, des services distingués et de la valeur éclatante du capitaine de vaisseau G. Saunier, tué sur la frégate l'*Africaine* qu'il commandoit, arrêtent :

Art. I.er Il sera payé à madame Rosalie Vallezieu, veuve de Georges Saunier, capitaine de vaisseau de première classe, tué sur la frégate l'*Africaine*, une pension de six cents francs sur la caisse des Invalides de la marine, à titre de récompense nationale.

Cette pension courra à compter du 30 pluviose, jour auquel le capitaine Saunier a trouvé une mort glorieuse en soutenant l'honneur du pavillon.

II. Léonce Saunier et François Saunier, fils de Georges Saunier, seront admis au Prytanée Français, aussitôt que leur âge permettra de les faire entrer dans cet établissement.

III. Le ministre de la marine et des colonies, et celui de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé BONAPARTE.

indiquer à la reconnoissance publique MM. Borda, membre de l'institut (1); Charles Romme (2) et Chabert (3), dont les lumières

---

(1) Borda, inspecteur des constructions navales, mourut en 1799. Il suffit à l'éloge de ce savant de citer ce passage de M. de Bougainville, membre de l'institut (*Voyez* l'Éloge de M. Borda).

« Quand nous aurons amélioré notre gréement, ou l'exécution et la pratique de notre gréement, autant que les observations et les calculs de Borda ont amélioré la forme de nos bâtimens de guerre, nous aurons la meilleure marine militaire du monde ».

Il a enrichi les sciences de l'instrument le plus portatif et le plus parfait pour les observations astronomiques, et particulièrement pour celles qui se font à la mer, et les sciences l'en ont récompensé, en donnant à cet instrument le nom de *Cercle de Borda*. Le bureau des longitudes, la commission des poids et mesures ont eu sans cesse à s'applaudir de sa laborieuse sagacité.

(2) M. Charles Romme, professeur des écoles de navigation à Rochefort, a laissé plusieurs Mémoires importans sur la marine.

(3) M. Chabert, officier du génie et de la marine, connu par de nombreux travaux en astronomie, s'occupoit de terminer une carte générale de la Méditerranée, lorsque la mort l'enleva en 1805.

beaucoup à éteindre les flammes et à préserver Berghen (1).

Extrait d'une lettre du capitaine Richery, *commandant une division de l'armée navale, au ministre de la guerre, en rade de Cadix, le* 11 *pluviose* (30 *janvier*).

« Hier 10, le temps à la pluie, le vent par An 4(1796). rafales, la mer extrêmement grosse, nous

---

(1) *Copie de la lettre écrite par les magistrats de la ville de Berghen au consul de la république* M. Chezaulx.

« Les équipages de l'escadre française, actuellement en relâche en ce port, qui ont si généreusement et amicalement contribué par leur travail et leurs efforts redoublés, d'une manière efficace, dans le malheureux incendie de mardi dernier, à éteindre le feu, et à prévenir ou empêcher ses progrès, ont mérité les plus grands éloges.

» Pénétrés de la plus vive reconnoissance, nous nous empressons, avec tous nos concitoyens les représentans et habitans de cette ville, de vous le communiquer, et de vous prier, monsieur, de vouloir bien témoigner à monsieur le commandant de l'escadre, qui a eu l'attention et la bonté, à cette occasion, de donner ses ordres, combien nous sommes

découvrîmes au jour un bâtiment jeté à la côte, sur lequel on crût apercevoir des hommes. A l'instant j'expédie mon canot sous les ordres du citoyen Verdreau, enseigne de vaisseau qui m'avoit supplié de lui accorder

---

sensibles à ces marques d'amitié, et le désir que nous avons de lui en témoigner notre gratitude, en l'assurant que ce bienfait ne s'effacera jamais de nos cœurs et de notre souvenir, comme aussi de vouloir bien faire connoître également à tous les capitaines et les braves officiers de l'escadre, et à tous les individus qui ont tant contribué à la conservation de cette ville, les obligations que nous leur avons.

» Nous, avec tous les citoyens de la ville, remercions donc tous et chacun d'eux en particulier, puisqu'ils ont à juste titre droit à notre reconnoissance, et méritent les plus grands applaudissemens.

» Nous vous prions, au nom de la ville de Berghen, à la conservation de laquelle ils ont tous contribué, de faire agréer au commandant et pour être distribué aux équipages, comme une foible marque de sa reconnoissance, un rafraîchissement de cinq barriques de vin rouge, qui leur seront envoyées, et que nous osons espérer de leur amitié qu'ils ne voudront pas refuser ; venant d'une ville qui leur doit son salut ».

Berghen, le 22 janvier 1795.

Suivent les signatures.

la préférence du danger. En vain cet officier, aidé de son brave équipage, essaie d'accoster ce bâtiment, la mer déferroit avec trop de force. N'écoutant alors que son humanité et son courage, Verdreau fait jeter une sauvetane, et sachant à peine nager, se jette lui-même après elle, lutte contre les flots et arrive au navire. Dix-sept hommes, presque tous Anglais, en formoient l'équipage, et n'attendoient que la mort. Seul à bord, il fait passer les naufragés un à un sur la bouée de liége qui les rend successivement au canot, et ce n'est que lorsqu'il a tout sauvé qu'il pense à se sauver lui-même; un moment de plus, et la France perdoit Verdreau, car à peine eut-il rejoint son bord, que le navire disparut et s'engloutit. Ce bâtiment se nommoit l'*Industrie*, étoit Espagnol et revenoit de la Havane, chargé de sucre.

An 7, 23 floréal (12 mai 1799). Le navire américain l'*Aréthuse*, de trois cents tonneaux, capturé par le corsaire de Nantes *le Télémaque*, capitaine Pierre Arnoux, et commandé par M. Stanislas Coureau, se perdit sur le Mont-Réveil dans les parages de Bordeaux; l'équipage, un passa-

ger, sa femme et son enfant (dix-neuf personnes), se jetèrent dans la chaloupe du bâtiment, armé d'un seul aviron. Les coups de mer les abîmoient, et alloient les engloutir; lorsqu'Antoine Mesuret, aspirant pilote, faisant ses efforts pour sortir les passes et prendre un bâtiment qu'il voyoit dehors, aperçoit cette embarcation allant au gré de la mer, change de suite de route et se dirige sur eux à travers les coups de mer.

Enfin, après bien des efforts, il parvient à faire tenir une amarre à la chaloupe, la sauve du danger et les amène à bord demi-morts.

Un seul homme (le second Américain) n'avoit pu se jeter dans la chaloupe et étoit resté à bord. Chemin, pilote, en est averti. N'écoutant que la voix de la nature, il brave les mêmes dangers que Mesuret venoit d'affronter et parvient à le sauver. Ces passagers étoient Anglais d'origine et passoient à la nouvelle Angleterre.

Une chaloupe de grande pêche se trouvoit engagée dans les glaces de la rade : on soupçonna qu'elle avoit été abandonnée, ou que l'équipage étoit gelé, et l'armateur offrit une récompense aux marins qui pourroient aller

Ostende, 1.er février 1803.

à bord. Le capitaine Jean Sikke, son second, Jean-Henri-Guillaume Steegen, marins d'Ostende, animés par le seul espoir de secourir leurs camarades, se jettent dans un canot; mais après des efforts extraordinaires, les courans, les vents contraires et l'approche de la nuit, les forcent de renoncer à leur entreprise. Les mêmes obstacles les repoussoient de la côte; ils alloient périr victimes de leur dévouement, lorsque cinq marins, Piéter, Jaquemin, Daniel Verpoorter, François Acken, d'Ostende, et Jacob Piébus, s'élancent au devant de Sikke et Steegen, franchissent un espace de plus de trois cents toises sur des glaçons mouvans, et les ramènent bientôt après, ainsi que le canot sur lequel ils étoient partis.

---

28 mars. Les pilotes-côtiers de Dunkerque, montés sur une corvette, commandés par M. Michel de Versailles, sauvent un équipage anglais, composé de trois cent trente-un hommes, quarante femmes et douze enfans.

30 avril. La même corvette sauve un navire suédois venant de Gottembourg, chargé de marchandises pour Dunkerque.

La

La mer avoit rompu les digues des Polders, dits jeune et vieux Breskens, dans l'ouragan qui eut lieu dans la nuit du 1 au 2. Plusieurs fermes éparses dans la campagne se trouvoient cernées par les eaux et menaçoient ruine. Pierre Desberg, natif de Dunkerque, soldat dans la première compagnie des canonniers gardes-côtes, se saisit d'une foible barque de pêcheurs, et parvient successivement auprès de deux maisons. De l'une il sauve le mari et la femme, de l'autre deux époux et deux enfans. Il les conduit en lieu de sûreté. Il entend les cris de désespoir que poussoient deux époux sexagénaires du haut d'une autre maison. Il vole à leur secours. Il n'y avoit pas cinq minutes qu'ils étoient sortis de la maison, qu'elle s'écroula dans la mer à leur propre vue. Le préfet, M. Faypoult, décerna à ce brave soldat une somme de deux cents livres en témoignage de la reconnoissance des habitans de l'Escaut. 30 janvier 1802.

Dans les derniers jours du mois de novembre, une tempête affreuse eut lieu dans les parages d'Ostende. Des dunes de Slykens, port situé à peu de distance de cette ville, on 1803.

aperçut un vaisseau marchand monté par des Norwégiens, qui étoit à l'ancre, et tellement tourmenté par les flots, qu'à tout moment il disparoissoit et qu'on le croyoit englouti. Les malheureux qui en composoient l'équipage furent soixante-douze heures dans cette agonie. N'espérant plus leur salut que de la providence, ils coupèrent le cable pour se faire échouer sur les dunes; le vent les y portoit. Le navire vint en effet se briser contre les dunes, comme ils l'avoient prévu; aussitôt les chefs militaires commandans sur la côte donnèrent pour les secourir des ordres qui furent presqu'aussi promptement exécutés. Un enseigne de vaisseau se jeta à la nage pour arriver le premier; les soldats suivirent de près. Enfin, les naufragés furent tous sauvés et transportés dans les dunes autour d'un grand feu qu'on leur avoit préparé. C'étoit à qui leur fourniroit une chemise, un pantalon, des bas, des souliers, un bonnet, une capote. La cargaison de sel que portoit ce navire fut perdue, mais le bâtiment fut réparé et remis en mer.

---

12 octobre 1807. Le bateau de l'amiral chavira en traversant le port de Brest; il étoit chargé de

marins armés et équipés qui descendoient la garde et se rendoient au quartier. La plus grande partie seroit devenue victime de cet accident, sans le dévouement des nommés Tiébaul, fusilier de la première compagnie du premier bataillon du premier régiment des marins; Joseph Chevalier, caporal dans la deuxième compagnie du deuxième bataillon dudit régiment, et Hervé Vigoureux, fusilier dans la même compagnie, qui s'élancèrent à la mer et parvinrent à sauver tous les hommes qui y étoient tombés. Peu contens de ce qu'ils avoient fait, ces trois braves replongèrent à la mer, et en retirèrent onze fusils appartenant aux hommes qu'ils venoient de sauver.

Un chasse-marée ayant fait côte dans la nuit du 7 au 8 novembre, sur des rochers, près de la commune de Croix-de-Vive, département de la Vendée, les quatre hommes qui le montoient alloient infailliblement périr, lorsque le sieur Rebion, patron de chaloupe, et le sieur Brisson, sergent des canonniers garde-côtes de la cinquante-neuvième compagnie, sans être arrêtés par le péril imminent auquel ils s'exposoient, se précipitèrent dans Novembre 1803.

la mer dont la violence étoit extrême et parvinrent à sauver les naufragés.

1808. Dans la nuit du 14 au 15 janvier, les eaux de la mer s'élevèrent avec une telle violence, qu'en moins de deux heures la ville de Flessingue présenta l'image d'un vaste lac; les rues et les places étoient de niveau avec les bassins et les canaux. La rapidité avec laquelle cette inondation s'opéra fit périr un grand nombre de personnes surprises par les eaux dans les bras du sommeil.

Au milieu de ce cruel désastre, il est consolant d'avoir à rapporter de ces traits de générosité et de dévouement qui honorent l'espèce humaine. Tous les fours de Flessingue ayant été détruits par le débordement des eaux de la mer, les habitans éprouvèrent une pressante pénurie de subsistances; mais par l'activité de M. le préfet de la Zélande, cette ville fut abondamment pourvue dans moins de vingt-quatre heures de tout le pain nécessaire à sa consommation, et que ce magistrat avoit fait fabriquer à Middelbourg; c'est la municipalité qui fit elle-même la distribution.

D'un autre côté le chef de la marine fit mettre avec la plus grande activité toutes les embarcations des vaisseaux de guerre et de commerce à la disposition des quartiers submergés; ces embarcations, montées par les meilleurs marins, se répandirent par-tout où le besoin l'exigeoit. Lui-même ainsi que les officiers de son état-major volèrent, pendant toute la journée du 15, au secours des malheureux habitans, en leur portant le peu d'eau douce qui restoit de celle destinée à la consommation de la marine de ce port, et que l'on est obligé de tirer d'Anvers. Le commandant de la place se distingua également dans cette triste occasion. Aussitôt que les eaux commencèrent à se retirer, il établit des gardes aux issues des quartiers submergés, autant pour le maintien de l'ordre que pour veiller à la sûreté des effets échappés aux ravages de la mer.

Beaucoup de militaires français se dévouèrent dans cette fatale nuit avec une générosité digne des plus grands éloges. D'un autre côté l'on vit des matelots, qui avoient travaillé toute la nuit dans l'eau, se privér du morceau de biscuit qu'on leur avoit distribué pour déjeû-

ner, et l'offrir avec empressement aux infortunés qui réclamoient des secours.

Février 1808.

M. Trigan, conducteur des ouvriers de *la batterie Napoléon* dans la rade de Cherbourg, sauve la vie à plus de cinquante personnes surprises par la tempête (1).

---

(1) M. le général sénateur Latour-Maubourg, l'un des commandans de la légion d'honneur, commandant les grenadiers et chasseurs du département de la Manche, ayant fait connoître à S. Exc. le grand chancelier la conduite héroïque tenue, pendant la tempête des 11 et 12 février, par M. *Trigan*, conducteur des ouvriers de la *batterie Napoléon* dans la rade de Cherbourg, le courage avec lequel ce marin n'a cessé d'affronter les plus grands dangers pendant plus de 12 heures, dans une frêle embarcation, et la constance admirable par laquelle il est parvenu à sauver et à ramener dans le port de Cherbourg tous ceux qui étoient restés sur la batterie, au nombre de plus de cinquante, Son Exc. a pris les ordres de S. M. I. et R., qui a daigné nommer M. *Trigan* membre de la légion d'honneur (*Voy.* le Moniteur).

CHAPITRE CINQUIÈME.

Officiers de santé attachés aux armées.

Si la société doit de la reconnoissance à ceux qui gouvernent, qui commandent, qui administrent, elle n'en doit pas moins aux hommes laborieux qui, livrés à l'étude de la plus pénible comme de la plus honorable des professions, tendent une main secourable à l'humanité souffrante, adoucissent les angoisses de la douleur, ou rappellent l'espérance dans l'ame abattue. De quelle considération ne devons-nous pas entourer des citoyens qui se dévouent d'une manière aussi généreuse? Quel prix mettrons-nous aux services qu'ils rendent journellement à nos armées (1)? Si la gloire des médecins et des chirurgiens ne reçoit pas autant d'éclat que celle

(1) On pourroit appliquer à la plupart de nos chirurgiens ce que l'on disoit dans le temps d'Am-

que nos guerriers acquièrent sous les armes; elle n'en est pas moins réelle, puisque les uns et les autres font également le sacrifice de leur vie (1).

Environnés de difficultés, d'obstacles, de dangers, les médecins et les chirurgiens ne se sont pas contentés de remplir leurs devoirs avec une activité, un zèle, un courage qu'on admire et qu'on oublie, plusieurs objets d'histoire naturelle, de physique générale et

broise *Paré*, ce vénérable restaurateur de la chirugie en France. On sait que sa présence dans une ville assiégée suffisoit pour ramener l'espoir des combattans.

(1) Les officiers de santé, dans les différentes campagnes, ont été exposés comme les hommes sous les armes; ils ont marché avec eux au centre des bataillons. Si nous passons en revue les médecins, chirurgiens et pharmaciens qui sont morts victimes d'un généreux dévouement, le nombre en est affligeant; et parmi ceux qui ont échappé aux dangers inséparables de leur profession, la plupart ont été cruellement atteints par ces funestes influences des camps et des hôpitaux qui, si elles épargnent quelquefois la vie, laissent souvent après elles des infirmités durables.

de médecine les ont occupés d'une manière égale et glorieuse (1).

---

(1) M. Percy, inspecteur général du service de santé des armées, et membre de l'institut, a publié divers Mémoires sur la Chirurgie, et notamment sur les plaies d'armes à feu.

M. Desgennettes, médecin en chef de l'armée d'Orient, et qui, par des services inappréciables et par des secours éclairés prodigués à nos défenseurs, s'est, en quelque sorte, uni à la gloire de leurs conquêtes, a publié l'Histoire médicale de l'armée d'Orient.

Nous devons également à M. Larrey, chirurgien en chef de l'hôpital et de la garde de l'Empereur, une Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient en Egypte et en Syrie. Ils ont eu pour collaborateurs MM. Bruant, Carriès, Pugnet, Cérésole, Barbès, Renati, Boussenard, Vautier, Savarezi, Salze, Sotira, Assalini, dont les Mémoires ont été publiés par eux-mêmes, ou se trouvent insérés dans le Compte rendu par M. Desgennettes.

M. Gilbert, médecin en chef de l'armée de St.-Domingue en l'an 9, a publié l'Histoire médicale de l'armée française à St.-Domingue, et un Mémoire sur la fièvre jaune.

M. Roussile-Chamseru vient d'enrichir tout récemment la médecine de ses Observations sur le *Plica Polonica* de l'homme et des animaux.

Pendant que nos légions, bravant le fer de l'ennemi, réclamoient les secours de la chirurgie sur nos frontières, les inspecteurs généraux du service de santé et les membres du conseil de santé qui les ont précédés acquéroient également des droits à la reconnoissance des Français. Chargés de veiller à la conservation de nos innombrables bataillons, ils ont su les préserver de la plus grande partie des maux qui portent ordinairement le ravage et la désolation dans les camps. Ils ont su les défendre et contre l'intempérie des saisons et contre la rigueur des climats, en publiant à diverses époques des instructions utiles par leur précision comme par la solidité des préceptes qu'ils renferment.

Ah ! rendons mille actions de grace à ces hommes courageux qui semblent ne veiller qu'afin de nous faire goûter le repos, qui ne consentent à vivre, pour ainsi dire, entourés de mourans que pour conserver aux autres ce qu'ils ont de plus précieux. Oui, disons-le, à l'honneur de la médecine, les hôpitaux ainsi que les camps ont eu leurs héros : que ne puis-je les nommer tous !.... Mais il suffit à leur gloire d'avoir vu leurs efforts appréciés par un souverain vrai juge du mérite. S. M. l'Em-

pereur et Roi, satisfaite de la manière zélée et estimable dont se sont comportés les officiers de santé de l'armée dans la campagne de 1807, a su récompenser leurs honorables services, en plaçant à côté des compagnons de Mars ceux qui ont appris à braver la mort afin de la ménager à leurs semblables.

Extrait d'une lettre de la grande armée, du 19 février 1807.

Au milieu des soins les plus pénibles et des intérêts de la plus haute importance, notre Empereur n'a cessé de s'occuper des blessés avec une bonté touchante et une sollicitude toute paternelle. Plusieurs officiers supérieurs attachés à sa personne ont été spécialement chargés de les visiter, et d'informer S. M. de leur situation et de leurs besoins. S. A. S. le prince Alexandre, ministre de la guerre, est allé lui-même les voir d'hôpital en hôpital, de maison en maison, de grange en grange J'avois l'honneur de l'accompagner dans cette mission également pieuse et pénible; je l'ai vu présenter de sa main la tasse d'eau ou de

tisane à des soldats qui demandoient à boire; il les encourageoit, il les consoloit en leur exprimant combien l'Empereur prenoit part à leur état et désiroit l'adoucir.

Les chirurgiens de l'armée ont fait tout ce que la saison, le pays et les circonstances n'ont pas rendu physiquement impossible, pour seconder les intentions bienfaisantes de S. M. et se montrer de plus en plus dignes de sa confiance et de sa bienveillance; ils ont été continuellement debout jour et nuit, portant par-tout les secours de leur art, et ne trouvant aucune fonction au dessous d'eux, dès qu'elle les mettoit à portée de devenir encore plus utiles. Aussi S. M. a-t-elle daigné récompenser leurs efforts en s'expliquant, sur leur compte, dans les termes les plus honorables, et en faisant espérer à leur chef que le sort de cette classe, si dévouée et si patiente, seroit amélioré. J'ai entendu S. A. S. le prince de Neufchâtel dire à ce chef, si justement estimé: *Mon cher Percy, l'Empereur est content de vous et de vos chirurgiens.*

Je joins ici copie d'une lettre officielle, dans laquelle sont consignés ces suffrages, si glorieux pour la chirurgie de la grande armée.

Lombart, commissaire-ordonnateur en chef, etc., à M. Percy, inspecteur général du service de santé, premier chirurgien de la grande armée.

D'Eylau, le 14 février 1807.

L'Empereur m'a chargé, monsieur, de vous témoigner la satisfaction du zèle que vous avez montré dans les circonstances difficiles où vous vous êtes trouvé. Il est également satisfait de la conduite et des soins des chirurgiens qui sont sous vos ordres.

Je suis charmé d'avoir été chargé d'une pareille commission, et vois avec plaisir que l'on rend justice à MM. les chirurgiens de la grande armée.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

Signé, Lombart.

(*Voyez* les Campagnes des Français en Saxe et en Pologne, tom. 4).

FAITS HISTORIQUES.

Action héroïque de M Vergès, médecin des pages de LL. MM. II. et RR.

1792. En novembre 1792, les Français assiégeant la citadelle de Namur avoient formé leur établissement dans la ville, dont ils étoient maîtres depuis deux jours. L'hôpital militaire avoit été placé dans le local, qui, la veille, servoit au même usage pour les Autrichiens. Des boulets, lancés d'une batterie établie sur le *fort du Diable*, tombèrent dans les quartiers et dans l'hôpital. A ce moment les employés et infirmiers effrayés menacèrent de quitter leur poste. M. Vergès, docteur en médecine et chirurgien en chef de l'hôpital et du corps d'armée qui faisoit le siége, vint les consigner à la sentinelle de la porte, ne voulant pas exposer les blessés qui lui arrivoient et ceux dont il étoit chargé, à manquer d'aucun secours; mais à peine fut-il rentré dans les salles, qu'un boulet lui cassa la cuisse.

Le témoignage que donna alors de lui son général (M. Auguste d'Arville, aujourd'hui premier écuyer de S. M. l'Impératrice),

prouve la considération et l'estime dont ce jeune chirurgien jouissoit dans l'armée : tous les officiers généraux qui ont pu juger de son zèle, de son activité et de ses talens en ont rendu le même témoignage. Pendant les affaires de *Jemmapes*, d'*Euderleck* de *Tirlemont*, etc., et jusqu'à l'époque où il fut hors de service, il n'a cessé de donner les plus grands soins à nos braves frères d'armes; la convention nationale, instruite de son malheur et des circonstances honorables qui l'avoient précédé, décréta que Vergès avoit bien mérité de la patrie; S. M. l'Empereur et Roi a sanctionné ce décret, en le nommant membre de la légion d'honneur. (Extrait des Fastes de la légion d'honneur).

Action héroïque de M. Urbain Yfardeau, *officier de santé à l'armée d'Italie.*

Lors de la célèbre affaire qui eut lieu entre Vico et Mondovi, en l'an 8, M. Yfardeau, faisant le service d'aide de camp du général de division Lemoine, tint une conduite digne des plus grands éloges; suivi seulement d'un

soldat de la trente-quatrième et du brave Doris, hussard du premier régiment et sans aucun espoir d'être secouru par un plus grand nombre de Français, il franchit un ravin profond qui le séparoit de l'ennemi et se précipite sur une colonne forte de six cents hommes. Il essuie un feu terrible ; le hussard tombe démonté. Yfardeau arrive sur la colonne, court au commandant, et lui mettant le sabre sur la figure : *Bas les armes,* lui dit-il, *ou vous êtes mort ;* et en même temps il lui fait entendre qu'ils sont entourés d'un grand nombre de Français. L'audace de Yfardeau en impose à l'ennemi, qui, découvrant l'état major de l'armée française et son escorte sur une montagne éloignée, s'imagine que des forces supérieures sont cachées derrière le ravin. L'officier parle, et une partie du détachement se rend prisonnier. Plusieurs généraux, témoins de cette action héroïque, lui donnèrent les preuves les plus signalées de l'estime que sa bravoure audacieuse leur avoit inspirée.

Le courage, aidé du sang-froid et de la présence d'esprit, a illustré ce héros de l'armée d'Italie, dans plus d'une circonstance difficile,

tile, où la valeur seule ne pouvoit rien contre un grand nombre d'ennemis. (Extrait des Fastes de la légion d'honneur).

Notice historique, extraite littéralement de la correspondance officielle du général Alexandre Berthier, *datée du Caire, du* 1.er *prairial an 7.*

« A notre entrée en Syrie, toutes les villes étoient infectées de la peste, maladie que l'ignorance et la barbarie rendent si funeste à l'Orient.

Celui qui en est frappé se croit mort, tout l'abandonne, et il meurt quand la médecine et les soins l'auroient guéri.

Le citoyen Desgenettes, médecin en chef de l'armée, a déployé un courage et un caractère qui lui donnent des droits à la reconnoissance nationale.

Nos soldats attaqués de la moindre fièvre, on les croyoit atteints de la peste, et ces maladies se trouvoient mêlées. Les hôpitaux de fiévreux étoient abandonnés par les officiers de santé et les suivans. Le citoyen Desgenettes se transporte lui-même dans les hôpi-

taux, visite tous les malades, touche les bubons, les panse, déclare et soutient qu'il n'y a pas de peste, mais une fièvre maligne avec bubons, qui peut se guérir facilement par les soins et la tranquillité de tête du malade.

Il monte à la brèche de son état et il pousse le courage jusqu'à se faire deux incisions, et à s'inoculer au dessus du téton et à l'aine la suppuration d'un bubon. Il ne prend point la maladie.

Il calme le moral du soldat, premier motif de guér ison; et par ses soins et sa constance à être dans les hôpitaux, un grand nombre attaqués de la peste se trouvent guéris. Son exemple est suivi par les autres officiers de santé.

Peut-être doit-on au citoyen Desgenettes la vie de beaucoup d'hommes.

Il a fait évacuer les fiévreux à bubons sans qu'il en résulte la moindre contagion pour l'armée.

Le citoyen Larrey, chirurgien en chef de l'armée, a également des droits à la reconnoissance par le zèle et l'activité qu'il a mis au pansement des blessés, que lui et ses confrères alloient faire au pied de la brèche. Plusieurs ont été tués.

Notice sur M. Lorentz, *médecin en chef des armées du Rhin.*

Ce médecin a laissé divers écrits sur les maladies qui règnent dans les armées. Nommé médecin en chef des armées sur le Rhin et quoiqu'avancé en âge, il ne voulut s'en rapporter qu'à lui-même du soin de ses malades et de la tenue des hôpitaux, qu'il visitoit sans cesse avec un zèle infatigable. Il mourut de fatigues à Saltzbourg, le 22 février 1801.

M. Lorentz a laissé des Mémoires sur la dyssenterie qui a régné en 1793 dans les armées, sur les maladies qui ont régné à l'armée du Rhin en 1794, et principalement sur la fièvre putride inflammatoire qui a enlevé tant d'officiers de santé attachés à l'armée.

M. Pino, chirurgien en chef de la grande armée, mort à Brunn en Moravie en 1806.

Son habileté et son expérience lui avoient acquis l'estime et la confiance générales. M. Pino pansa sur le champ de bataille d'Austerlitz une multitude de blessés. Chargé ensuite à Brunn de la surveillance du service de santé dans les hôpitaux où étoient déposés les

malades et blessés russes, il déploya dans les soins qu'il donna à ces infortunés un zèle et une activité dont il finit par être la victime. Les miasmes putrides qu'il respiroit à chaque instant du jour lui firent contracter la maladie qui a terminé sa carrière.

SUJETS DÉTACHÉS.

Triomphe de l'amitié.

Digni autem sunt amicitiâ, quibus in ipsis inest causa cur diligantur.
M. T. Ciceronis de Amicitiâ.

M. Bruant, jeune médecin de la plus grande espérance, mort dans l'expédition d'Egypte, avoit contracté des liaisons intimes avec M. de Wevre, chirurgien attaché à la commission des arts, depuis employé dans les hôpitaux, chargé en chef de cet établissement. Ils ne se sont point quittés un seul instant. Tous deux furent attaqués de la peste, et moururent à quelques jours de distance. (*Voyez* l'hommage rendu à la mémoire de ces intéressans jeunes gens par M. Desgenettes, dans son Histoire médicale de l'armée d'Orient).

Il y eut pendant le siége de Saint-Jean d'Acre un exemple remarquable d'aberration d'esprit momentanée, produite par un excès de sensibilité. Voilà comment M. Desgenettes, médecin en chef de l'armée d'Orient, le raconte.

« Un très-jeune officier du génie fut tué » à la tranchée. Il rappeloit par les plus aima- » bles dons de la nature, comme il retraça l'i- » mage et le sort de ce beau Lesbin du Tasse,

A cui non anco la stagion novella
Il bel mento spargea di primi fiori (1).

« La veille de sa mort, il s'étoit entretenu » long-temps dans une promenade, avec son » meilleur ami, de ses honorables dangers, » peut-être aussi de ses pressentimens.... Ils » se renouvellent cent fois l'assurance de l'at- » tachement qui les unissoit.... L'ami du jeune » ingénieur, étranger par ses fonctions aux » opérations du siége, y fut entraîné le len- » demain par une vive sollicitude.... Il ga- » gnoit la tranchée, lorsqu'il trouva sur ses » pas deux sapeurs qui creusoient une fosse » sous l'une des arcades de ce même aque-

(1) Gierus. Liberata, cant. 9.

» duc, près duquel il avoit eu l'entretien de
» la veille..... Il s'avance, et reconnoît près
» d'eux son fidèle ami....

Veluti flos succisus aratro.

Telle une tendre fleur qu'un matin voit éclore
Des baisers du Zéphir et des pleurs de l'Aurore,
Brille un moment aux yeux et tombe avant le temps
Sous le tranchant du fer ou sous l'effort des vents.

» La stupeur s'empare de lui ; bientôt il se
» ranime et résiste avec violence à ceux qui
» veulent l'entraîner loin d'un si douloureux
» spectacle. Egaré, il s'élance sur la tombe
» de son ami, recouverte à la hâte, et veut
» s'y ensevelir avec lui ; l'affaissement sur-
» vient et il perd le sentiment ; on en profite
» pour l'enlever et le porter au camp.... Là il
» se réveilla et s'abandonna de nouveau aux
» pleurs et aux gémissemens... Qui n'accusa-
» t-il pas de la perte de son ami ?.... Enfin le
» repos, qui calme une partie des maux des
» hommes, vint lui rendre sa raison, sans
» éteindre pourtant ses regrets ».

(Extrait de l'Histoire médicale de l'armée d'Orient).

Piété filiale (1).

La révolution a fourni beaucoup de traits de piété filiale, mais elle offre beaucoup plus encore de preuves d'attachement des pères envers les enfans. Qu'on ouvre les annales de l'antiquité, on n'y trouvera rien qui puisse être comparé à la conduite de Loiserolles, se dévouant à la mort pour son fils. On a vu plus d'un exemple de ce genre (2). Puisse le tableau que nous allons mettre sous les yeux des jeunes gens leur rappeler sans cesse ce qu'ils doivent à l'auteur de leurs jours.

---

(1) Le mot piété avoit un sens beaucoup plus étendu chez les anciens que chez les modernes. D'après un grand nombre de lois romaines, *Brisson* dit que la piété exprime l'obéissance, le respect, l'honneur et l'amour dus par les enfans à leurs descendans ; l'affection naturelle des ascendans envers leurs descendans, l'amitié entre les frères, l'attachement pour nos proches, enfin tout devoir d'humanité (*Voyez* son Traité *de Verborum quæ ad jus pertinent significatione*).

(2) *M. Delarue*, père du député de ce nom, déporté à Cayenne, vivoit dans l'espoir de revoir son fils. Trois mois après cette cruelle séparation, on lui

Thermidor an 8. Un jeune homme partit comme volontaire en 1792. Après avoir fait toutes les campagnes, il entra dans la garde des Consuls. Il étoit à la bataille de Marengo. Sa mère, inquiète, s'informoit de son fils : « S'il étoit mort, disoit-elle, il faudroit que je mourusse aussi. Je suis infirme, et je ne vis que de la moitié de son prêt qu'il m'apporte tous les cinq jours ».

An 10. Deux frères mousses à Brest, l'un agé de douze ans et l'autre de treize, envoyèrent soixante-douze livres à leur mère, pauvre et infirme. C'étoit le fruit de leurs épargnes. A cet envoi étoit jointe la lettre la plus touchante.

Le général Desaix fut un modèle de piété

---

apprend qu'un officier de la marine, arrivé à Paris, l'a vu dans les déserts de la Guyane; il veut aussitôt le voir et l'entendre. Son récit doit intéresser toute la famille; elle est réunie; l'honnête marin arrive; le vieillard, ivre de joie, se lève pour aller à sa rencontre; mais, en l'abordant, le plaisir le tue, il meurt subitement.

filiale, comme il le fut de toutes les vertus. On sait qu'il évita de s'engager dans les liens de l'hymen dans la crainte d'altérer le bonheur de sa mère.

« Une jeune épouse, disoit-il, n'auroit peut-être pas pour ma mère tous les égards qu'exigent ses vertus et ses malheurs; elle seroit contristée de son indifférence; ma mère souffriroit d'autant plus qu'elle dissimuleroit les chagrins dont elle seroit dévorée. Ma crainte est peut-être vaine; mais enfin je ne dois pas risquer de troubler le repos d'une mère qui m'aime et que j'adore ».

Ces vertus morales n'abandonnoient pas Desaix au milieu du tumulte des camps. Elles l'accompagnoient par-tout, et par-tout elles lui servoient de cortége. Sous le régime de la terreur, sa mère et sa sœur sont détenues à Riom. Quelles tendres alarmes, quelles sollicitations pressantes pour obtenir la liberté de ces deux objets de ses affections! Qu'on rende la liberté à ma mère et à ma sœur, c'est la plus douce récompense de mes travaux et de mes services. Blessé aux lignes de Weissembourg, *Desaix* écrit à sa mère :

« Ma mère, ma tendre mère! mon sang
» vient enfin de couler; mais je m'en réjouis,

» puisqu'il sert à vous rendre la la liberté ».

Le respect que Desaix portoit à la vieillesse n'honore pas moins ce héros. Il voit un soldat qui abuse de la supériorité de sa force pour outrager un vieillard. Il s'élance, il s'écrie : « Que fais-tu, malheureux ? Eh ! tu n'as pas donc de père ?

(Extrait de l'Eloge du général *Desaix*).

Le 3 juin 1805, Laurent Hollet, âgé de trente-deux ans, ouvrier à la manufacture de porcelaine de M. Schœlcher, faubourg Saint-Denis, très-affligé depuis plusieurs jours de la maladie de son père, âgé de soixante-quinze ans, vint de grand matin s'informer de sa situation. Elle étoit mauvaise. Il revient à onze heures, au moment où le vieillard rendoit le dernier soupir. A ce spectacle, Hollet jette un cri lamentable, tombe et meurt.

Sa Majesté ayant été instruite de ce trait de piété filiale, fit remettre à la veuve de Laurent Hollet le brevet d'une pension de six cents livres. En lui annonçant cette bonne nouvelle, M. Deschamps, secrétaire des commandemens de l'Impératrice, lui écrivit la lettre suivante :

» S. M. l'Impératrice me charge, madame, de vous prévenir qu'elle vous a fait porter sur l'état de sa cassette pour une pension de six cents livres par an, à compter du 1.er prairial de cette année, et qu'elle a donné ordre à Paris que l'on vous remît de suite le mois déjà échu de votre pension. S. M. me charge d'ajouter qu'à son retour elle prendra soin de votre enfant avec tout l'intérêt qu'inspire la fille d'un homme qui est mort victime de sa piété filiale. Recevez, madame, l'assurance de tout le plaisir que j'ai à vous faire part des intentions favorables de S.M. l'Impératrice ».

Amitié fraternelle.

Un frère est un ami donné par la nature.
Legouvé (Mérite des Femmes).

Un jeune volontaire se porta en avant du front de sa troupe, après en avoir obtenu la permission. C'étoit pour aller embrasser son frère qui venoit d'être tué d'un boulet. Ce tribut payé à la nature, cet intéressant jeune homme, tout en essuyant ses larmes, se remet à son poste. 1792.

Un frère, dont M. Gilbert, professeur de l'école vétérinaire d'Alfort, n'avoit pas entendu parler depuis long-temps, reparut inopinément. Le malheureux, écrasé par les fatigues du service en Prusse, attaqué d'un mal de poitrine, n'avoit obtenu, pour ainsi dire, qu'à l'article de la mort, la permission de revoir la France. Il étoit dans un état affreux, et revenoit évidemment rendre le dernier soupir dans sa patrie. L'air étoit nécessaire au malade; il désiroit sortir, mais comment faire? Il étoit si foible, qu'il ne pouvoit agir; il sentoit son impuissance et s'en affligeoit. « Patience, mon ami, disoit » Gilbert, nous remédierons à tout cela, je » te porterai ». Effectivement, il prenoit son frère sur ses épaules, le descendoit d'un second étage, le plaçoit dans une voiture, le menoit promener, et à son retour le montoit ainsi qu'il l'avoit descendu (Extrait de la Notice sur Gilbert, par Tissot).

Courage dans l'adversité.

C'est ainsi que le sâge en lui se réfugie,
Son adversité même accroît son énergie ;
Athlète infatigable au jour de la douleur,
Il soutient sans fléchir la lutte du malheur.

M. le duc de Nivernois, malgré ses seize lustres, ne put exciter la pitié de ceux à qui ce sentiment étoit depuis long-temps étranger. Il fut arrêté le même jour que le vieux lieutenant civil, le vénérable Angrand-d'Alleray.

Il eut la force d'être calme, s'entoura de ses livres, s'occupa de faire des vers, fut un consolateur aimable pour tous les compagnons de sa détention, et un bienfaiteur délicat pour ceux qui, au chagrin d'avoir perdu leur liberté, joignoient les douloureuses privations de l'indigence ; enfin, pendant près d'une année qu'il fut détenu à la caserne des Carmes à Paris, sa conduite fut celle que Socrate tint autrefois dans les prisons d'Athènes.

Victime des secousses de la plus formidable des révolutions, le duc de Nivernois ne pouvoit sans doute approuver de pa-

reils changemens faits avec tant de violence par de malheureux insensés, qui sembloient rendre exprès la liberté funeste, afin de la rendre odieuse ; mais, loin de faire le procès à cette cause d'un grand peuple, et de saisir, comme tant d'autres, le prétexte de ses excès pour calomnier ses principes, le duc de Nivernois donnoit un grand et rare exemple ; il se résignoit devant elle, savoit perdre tranquillement cent mille écus de rente, et descendoit sans murmurer, d'un des rangs les plus élevés qui fussent alors dans l'état. Que tous ceux qui m'écoutent se mettent à sa place, et que leur conscience réponde avec franchise ! Une philosophie, réduite à cette épreuve et qui en sort aussi paisible, annonce-t-elle une ame d'une trempe commune ?

Certes, il falloit que la science trouvât en elle-même de prodigieuses ressources pour ne pas succomber, à l'âge de 80 ans, sous le poids des ruines qui l'accabloient sans l'écraser.

Lorsque le duc de Nivernois sortit de sa prison, et qu'il entra dans son hôtel où il manquoit de tout, il ne tira d'autre vengeance de cette persécution que de faire

quelques couplets sans fiel, et même fort aimables; on l'appeloit alors *citoyen Mancini*, et il y fait allusion, en empruntant l'air de Tarare : *ahi, povero Calpigi!*

Il mourut en 1799 (*Voyez* l'Éloge du duc de Nivernois, l'un des 40 de l'Académie française, lu dans l'assemblée publique et extraordinaire de l'Institut, le 26 août 1807, par M. François (de Neufchateau).

Le ci-devant marquis de la Tour du Pin, colonel d'un régiment d'infanterie avant la révolution, occupa la place de ministre plénipotentiaire de France à La Haye, depuis le mois de mars 1791, jusqu'à la déchéance de Louis XVI. Revenu alors dans sa famille à Bordeaux, il parvint à s'échapper de cette ville en 1793, avec sa femme, en s'embarquant sur un vaisseau américain. Ils abordèrent à Boston avec M. de Chambeau, leur compagnon d'infortune. Il leur restoit cinq cents louis pour toute ressource; il falloit en déterminer l'emploi sans délai et sans méprise, il falloit sur-tout aller chercher, dans la solitude et dans une vie laborieuse, un asile contre les souvenirs trop déchirans de cette

époque de notre révolution. Leur parti fut bientôt pris, et le plan exécuté avec autant de courage que d'intelligence. Qu'on se figure deux jeunes époux, qui avoient vécu à la cour, comblés des dons de la nature et de la fortune, élevés dans la magnificence du luxe, instruits dans tous les arts agréables, et tout à coup tombés dans une situation où tout ce qu'ils avoient appris leur devenoit inutile, et où ils étoient obligés, pour ainsi dire, de recommencer la vie. Ils arrivèrent chez un paysan du comté de New-Yorck, recommandés par le général Hamilton, et plus encore par leur malheur. Ils prièrent le fermier de les recevoir en pension, pour s'instruire à son école des détails de l'exploitation d'une ferme, et de la culture des terres en Amérique.

Ils passèrent ainsi six mois chez leur hôte, devenu leur instituteur et leur ami; ils allèrent ensuite s'établir sur les bords de la Delaware, à quelques lieues d'Albani; là, aidés de deux négresses et d'un nègre esclaves, M. et madame de la Tour du Pin n'ont plus connu que les devoirs, les occupations et les plaisirs de la vie champêtre; ils partageoient avec leurs nègres tous les travaux

de

de la ferme. M. de la Tour du Pin labouroit lui-même les champs, et abattoit les arbres des forêts ; tantôt agriculteur, tantôt architecte et maçon, chaque jour il agrandissoit sa chaumière et étendoit son domaine. Il étoit parvenu à faire le meilleur cidre de la contrée. Madame de la Tour du Pin, qui étoit la ménagère, portoit elle-même au marché d'Albani les légumes du jardin et les produits de la basse-cour, qui étoient sous son inspection particulière ; elle faisoit elle-même le pain, et s'occupoit de tous les détails du ménage.

C'est dans cette situation qu'ils ont reçu la visite de quelques amis de l'Europe, que la révolution avoit, comme eux, fait fuir de leur patrie. Aussitôt que la France est devenue abordable pour les malheureux qui avoient été proscrits, les parens et les amis de M. et madame de la Tour du Pin, ainsi que la commune qu'ils avoient habitée, se sont réunis pour les engager à y revenir, et ce n'est pas sans peine qu'ils se sont séparés de la nouvelle société qui les avoit adoptés.

Détails sur la détention de MM. Lafayette *et* Bureau de Puzy, *dans les prisons d'Olmutz en Moravie.*

Malgré toutes les précautions prises pour priver les prisonniers des objets nécessaires à écrire, la tendresse inventive de M. de *Puzy* parvint à s'en procurer. Il obtint quelques livres pieux pour être médités dans le peu d'instans où le jour pénétroit dans ces sombres casemates.

» Il feignoit alors de lire en présence de son garde, ou traçoit sur la table des figures de géométrie dont il s'occupoit constamment; l'attention silencieuse du caporal se lassoit enfin, et la Providence achevoit d'endormir le cerbère. Le prisonnier détachoit alors la page blanche du livre, et avec un cure-dent, de la suie détrempée d'eau et le plus souvent de ses larmes, il traçoit à la hâte ce qu'il éprouvoit, c'est-à-dire tout ce que le cœur humain peut sentir de tendresse et de courage.

» Cette ressource lui servit souvent, et le libraire allemand fut gagné sans doute par la pitié ou par l'or, car il ne se plaignit jamais

de tant de pages retranchées de ses livres de piété, et certes il ne se doutoit pas qu'il y manquoit la plus touchante, celle qui offroit la pratique de la vertu, de sacrifices amers, et de la plus grande résignation.

» Mais ce n'est pas assez pour des cœurs français de connoître le sort de ses parens; l'état de la grande famille, cet intérêt si vif que la persécution accroît encore, rendit industrieux les prisonniers. Nous avons en France une grande quantité d'airs dits *Ponts-Neuf*, et même de vaudevilles plus récens, dont les parodies sont si connues, qu'il suffit de chanter les premières notes pour en avoir le sens. Les captifs d'Olmutz se formèrent ainsi graduellement un vocabulaire musical en sifflant ces airs; ce vocabulaire s'enrichit et se perfectionna à un tel point, qu'il leur suffisoit de deux ou trois notes de chaque air pour former leur alphabet et s'entendre parfaitement. Ils se communiquoient ainsi des nouvelles de leurs familles, de la guerre, et jusqu'à des fragmens de gazettes, lorsque l'un d'eux parvenoit à s'en procurer. L'on sent bien que dans les jours de victoire les parties se fondoient en un *Tutti*, et il est aisé de penser que le héros libérateur qui devoit dans

peu briser leurs chaînes, leur procura souvent ce plaisir(1).

L'histoire ne passera pas sous silence le dévouement généreux de mesdames *Bureau de Puzy* et *Lafayette*. On sait que la dernière de ces femmes recommandables à tant de titres, quoiqu'accablée d'infirmités, sollicita la faveur de partager les fers de son mari; que, pendant les 22 mois de détention que dura la captivité de *M. Lafayette*, ses deux filles ne sont jamais sorties de leur cachot que pour entrer dans celui de leur père, dont la porte étoit immédiatement à côté de la leur.

Condorcet, lors de sa proscription, trouva une femme sensible et généreuse qui, sans le connoître, lui prodigua les soins les plus assidus. Pendant les huit mois qu'il passa dans l'asile qui lui fut offert par cet ange tutélaire, il partageoit son temps entre le tra-

(1) La liberté de MM. *Bureau de Puzy* et *Lafayette* fut proposée en l'an 5, par le général Bonaparte, comme une des conditions de paix avec l'empereur d'Autriche.

vail, la lecture (des romans principalement, dont il dévoroit une quantité incroyable); la société de sa bienfaitrice, qu'il avoit nommée sa seconde mère, et avec laquelle il aimoit beaucoup à converser, et celle de deux députés de la convention.

C'est dans cet asile qui lui servit de refuge, et où il ne lui manquoit, a-t-il dit plus d'une fois, *pour être heureux, que le bonheur de son pays et la présence des personnes qui l'attachoient à la vie ;* c'est là qu'il composa l'ouvrage posthume qu'on a de lui (1), et qui n'est que le sommaire d'un autre plus considérable qu'il se proposoit sur la même matière.

C'est là qu'oubliant, nouvel Archimède, le péril imminent de sa vie, le glaive suspendu sur sa tête, il s'élevoit dans les hautes mathématiques, et cherchoit à résoudre ou proposoit des problêmes de géométrie transcendante.

C'est là que son génie actif jetoit les fonde-

(1) Esquisse ou Tableau des progrès de l'esprit humain.

mens d'une langue philosophique universelle.

C'est là qu'il s'occupoit de l'éducation à donner à son *Eliza* (c'est le nom de sa fille, alors âgée de quatre ans), et traçoit dans quelques conseils pour elle un cours complet de morale.

Une chose bien digne de remarque, et qui seule suffira pour peindre Condorcet, c'est qu'il ne lui est jamais échappé la moindre injure, c'est que même il n'a jamais témoigné de l'humeur contre ses persécuteurs. *Que leur diriez-vous*, lui demandoit un jour sa gardienne, *s'il arrivoit que leur sort fût entre vos mains? — Tout le bien que je pourrois*, répondit-il sans hésiter, et avec cet air de bonté qui lui étoit naturel, il le pensoit.

Pour égayer son hôte, l'intéressante gardienne de notre philosophe s'amusoit de temps en temps à lui faire quelques couplets. Savez-vous, lui dit-il un jour, que vous m'en ferez faire?... En effet, il composa peu de temps après une pièce de vers, les seuls qu'il ait faits, sous le titre d'*Epître d'un Polonais, exilé en 1768, à sa femme*.

Deux ou trois mois avant sa mort, et dans

un moment où il craignoit pour les jours de sa femme, il avoit fait pour sa seconde mère un écrit qui contenoit ses derniers désirs au sujet de son *Eliza*, dans le cas où, comme il le dit dans cet écrit, elle seroit destinée à tout perdre.

On y remarque ce passage :

« Qu'on éloigne d'elle tout sentiment de vengeance personnelle, qu'on lui apprenne à se défier de ceux que sa sensibilité pourroit lui inspirer; qu'on le lui demande en mon nom; qu'on lui dise que je n'en ai jamais connu aucun. »

Le général Montesquiou, à la suite du décret d'accusation qui fut lancé contre lui, se retira à Bremgarten, près de Zurich en Suisse. C'est là qu'il vécut solitaire pendant trois années, suivant d'un œil inquiet la destinée de sa famille, pleurant sur les malheurs de son pays.

Pendant son séjour à Genève, il composa divers écrits sur les finances dont l'embarras étoit alors extrême ; c'est là aussi et dans le même temps qu'il composa son poëme du Lac Léman, ouvrage de plus de deux

cents vers, et dont malheureusement il n'a donné copie à personne.

Il avoit reçu beaucoup de marques d'estime et d'attachement. M. Paul Ustéry vint l'inviter à venir voir une collection très-précieuse qu'il avoit reçue depuis quelques jours de Paris ; c'étoit un recueil complet des écrits publiés en France, sur les affaires publiques depuis la révolution. M. Ustéry étoit enchanté de cette possession. M. Montesquiou va le voir. Au premier coup-d'œil, il reconnoît sa collection, qu'il avoit formée lui-même avec beaucoup de soin, et qui avoit été vendue à l'encan avec son mobilier. La crainte de troubler le plaisir de M. Ustéry arrêta sur ses lèvres l'exclamation que la surprise y avoit apportée, et il lui a laissé toujours ignorer à qui avoit appartenu cette propriété.

M. Camus, député à la convention nationale et membre de l'Institut, s'étoit fait, lors de sa captivité en Autriche, un plan d'occupation. Les lettres qui, selon Cicéron, font les délices dans la maison et ne nuisent pas au dehors, consolent dans les fers. Dépourvu

de matériaux pour tout autre ouvrage, il entreprit et publia la traduction du *Manuel d'Epictète* et du *Tableau de Cébès*, avec cette touchante épigraphe : *Présent d'un père à ses enfans.*

Madame de Choïseul, épouse de l'ex-ministre, de ce nom, morte en 1801.

La seule passion de madame de Choiseul fut la bienfaisance.

Lorsque la révolution eut détruit sa fortune, elle ne regretta que le plaisir de faire du bien; elle ne pouvoit plus être libérale, elle voulut du moins être juste. Menacée, comme tant d'autres, de la faux révolutionnaire, elle eût pu aller chercher un asile chez l'étranger; mais la crainte d'exposer ses créanciers et les pensionnaires de son mari à perdre ce qui leur étoit dû, la retint en France.

Tous ses jours furent marqués par des traits de justice et de générosité : elle y mit le comble à l'époque de la mort de son mari. M. de Choiseul avoit laissé beaucoup de dettes; sa veuve n'avoit point contracté d'engagement personnel; elle étoit séparée de son époux de corps et de biens, sans jamais

l'avoir été d'esprit et de cœur. Il lui restoit 400,000 liv. de rente ; elle se charge des dettes de M. de Choiseul, abandonne tous ses biens aux créanciers et se retire dans un couvent, y vit avec la plus stricte économie, n'ayant avec elle qu'une cuisinière, se privant de tout, pour faire face à tout.

Elle eut la satisfaction de payer les dettes les plus sacrées, et continua ses sacrifices jusqu'au moment où la révolution la fit sortir de sa retraite et lui ôta la faculté de disposer elle-même de ses dépouilles.

Madame Dugommier fut mise aux fers par les Anglais lorsqu'ils s'emparèrent de la Guadeloupe : elle supporta les rigueurs qu'un ennemi cruel se plut à faire éprouver à la femme d'un général français et victorieux, avec toute la fermeté d'une femme de Lacédémone.

» Des officiers prisonniers avec elle, dit M. Chateauneuf dans la vie qu'il a publiée du général Dugommier, ont attesté que couchée sur le plancher et manquant de nourriture ; elle ne descendit jamais à la moindre prière pour obtenir sa liberté ; elle inspira à

ces officiers, par sa constance et ses sentimens élevés, la plus grande vénération.

» Elle écrivit alors à sa fille : « ce qui doit me consoler, s'il est possible, de la mort de ton père, c'est qu'il a péri glorieusement en défendant sa patrie. Et quelque temps après : « tous mes biens sont séquestrés : quoique je sois dans la plus affreuse misère, mon courage ne m'abandonne pas : suis mon exemple, fille infortunée ».

Montalembert, auteur du *Nouveau système de fortification perpendiculaire*, se vit entièrement ruiné dans le cours de la révolution. C'est dans cet état de détresse inconcevable qu'il rencontra un de ces êtres consolateurs que le ciel semble nous réserver pour adoucir nos maux et nous attacher à la vie ; une femme qui, douée de tous les charmes de son sexe et de beaucoup de talens, ne fut rebutée ni par l'âge ni par l'infortune de cet homme toujours aimable et intéressant ; après l'avoir garanti de toutes les horreurs révolutionnaires, elle voulut s'unir à lui pour adoucir ses peines et l'aider à les supporter jusqu'à son dernier moment.

Les pertes que M. Buc'hoz avait éprouvées par les suites de la révolution, par des banqueroutes, par l'interruption du commerce, le forcèrent à déposer au lombard Lussan les matériaux du grand ouvrage dans lequel il réunissoit la description, la figure et les usages des principaux objets des trois règnes de la nature. On lui prêta une somme fort au dessous de la valeur matérielle des cuivres : il se flattoit de retirer promptement ce dépôt; mais ses espérances s'évanouirent, et bientôt les intérêts de la somme qu'on lui avoit prêtée excédèrent le capital. Il travailloit au jour le jour pour soutenir une épouse chérie avec laquelle il étoit uni depuis 46 ans : il eut la douleur de la perdre, et cette perte le plongea dans de nouveaux malheurs. Des collatéraux vinrent réclamer l'héritage ; tous les meubles de M. Buc'hoz furent saisis ; il ne lui resta plus rien au monde, pas même un asile où il pût reposer sa tête. Il seroit mort de détresse, si l'amitié la plus généreuse ne fût venue à son secours.

Mademoiselle Nobillot, qui depuis 25 ans dessinoit et colorioit les planches de M. Buc'hoz, qui avoit eu des rapports continuels avec lui et par ses travaux, et parce qu'elle

avoit soigné madame Buc'hoz dans sa longue maladie, qui n'avoit aucune espérance d'être payée des dessins qu'elle avoit faits depuis plusieurs années, fut vivement touchée de la situation d'un ami dont elle connoissoit les vertus : elle le reçut dans sa maison et pourvut à tous ses besoins. Pour le tranquilliser sur l'avenir et pour mettre plus de délicatesse dans les dons et les sacrifices qu'elle lui faisoit, elle lui proposa de l'épouser et de partager son sort dans sa caducité. Ce dévouement généreux, cette preuve de l'estime la plus profonde, et de l'attachement le plus désintéressé, versa des consolations inattendues dans l'ame de M. Buc'hoz. Mademoiselle Nobillot, en devenant sa femme, le sauva du désespoir, et il lui en témoigna sa reconnoissance par une dédicace touchante qu'il plaça à la tête de son petit ouvrage sur le Robinier. (Extrait de la Notice historique sur M. Buc'hoz, mort en 1807, par M. Deleuze.

Montucla, auteur de l'histoire des Mathématiques, membre de l'Institut, mort en 1799, étoit modeste et bienfaisant à un degré que son mérite et son peu de fortune

rendoient véritablement admirable. Nous rapporterons un trait qui prouve le cas que l'on faisoit de lui chez l'étranger.

Milord Stanhope vint à Paris; le jour qu'il alla visiter les Gobelins, il entendit nommer Montucla; il demanda si c'étoit l'auteur de l'histoire des Mathématiques, ouvrage qu'il avoit lu avec le plus grand plaisir. La personne qu'il questionnoit lui répondit, que celui qu'il avoit occasion de nommer étoit premier commis des bâtimens du Roi, et qu'il ignoroit s'il étoit auteur. Milord lui demanda quel pouvoit être l'âge de celui-ci: il répondit 45 ans; en ce cas ce n'est pas celui dont je veux parler, répliqua milord, car il doit être infiniment plus âgé; son ouvrage ayant paru en 1758, il n'auroit eu que 33 ans, ce qu'il ne croyoit pas vraisemblable. Cependant il voulut que l'on prît des renseignemens et qu'on l'instruisît des résultats. Ayant appris qu'effectivement la personne en question étoit Montucla, il se présenta chez lui et lui témoigna le désir le plus vif de le voir souvent pendant tout le temps qu'il resteroit à Paris; il ne repassoit pas de fois qu'il ne vînt s'entretenir avec lui deux ou trois heures.

Dans le cours de la guerre un jeune canonnier étoit resté, dans une affaire de nuit, sur le champ de bataille, mais n'ayant aucune blessure mortelle, il parvint à se traîner jusqu'à un petit village voisin du lieu de l'action; une jeune fille du village le prit sous sa protection, le cacha dans un bûcher abandonné de la maison de son père, pansa ses blessures, le soigna pendant six semaines, et le remit en état de rejoindre son corps. L'amour suivit de près la reconnoissance : au bout de six mois, l'armée revint dans le village; ce canonnier rechercha la jeune fille et l'épousa. 1793.

Ce beau trait a fourni à M. Sicardi le sujet d'un tableau intéressant qui a paru à l'une des expositions du Musée Napoléon, avec cette inscription.

Il eût péri sans elle, l'hymen fut sa récompense.

M. Dussaulx, membre du Conseil des Anciens, venait de recevoir son traitement, il se rend chez madame Bailly, veuve du premier maire de Paris : « j'ai appris, dit-il, » quels sont vos besoins ». Il ne lui en dit pas

davantage et s'éloigna pour éviter le refus et ménager sa délicatesse.

Lors de la révolte du Caire, la maison du général Cafarelli Dufalga devint la proie des insurgés. Les instrumens de mathématiques et d'astronomie qu'elle renfermoit n'échappèrent pas au pillage. Le lendemain, comme un de ses amis lui exprimoit ses regrets sur la perte inappréciable qu'il avoit faite de ses effets et de tant de matériaux de toute espèce qu'il ne pouvoit plus remplaceer : « L'armée, dit-il, et l'Egypte ont été sauvées ».

An 9. Elleviou et sa femme, accompagnés de Louis Pradère, jeune professeur au Conservatoire, se promenoient aux Champs-Elysées, par une belle soirée, à l'heure où un artiste ambulant sollicitoit, par les accords de son piano, l'attention et la commisération publique. La journée n'avoit pas été heureuse, le brave homme s'en plaignoit; Pradère l'entend, son esprit lui suggère un projet que son cœur ne désavoue pas; le moyen est goûté : madame Elleviou baisse son voile,

son

son mari enfonce son chapeau ; Pradère au piano appelle par son talent la curiosité des passans, qu'il fixe en accompagnant la jolie voix de son ami, et graces aux petites révérences de l'attrayante quêteuse, trente-six francs de produit dédommagent amplement le vieillard d'une journée jusqu'alors infructueuse.

Soixante prisonniers, se rendant à Marmande, traversoient la ville de Tonneins ; ils souffroient de fatigue et de misère. La charité des habitans de Tonneins s'enflamme à ce spectacle ; M. le maire donne l'exemple. Des provisions de toute espèce sont distribuées sur-le-champ à ces infortunés ; on fournit même des chevaux à quelques-uns d'entre eux qui étoient hors d'état de continuer leur route.

Le 8 mars, les élèves de l'école impériale des Arts et Métiers à Châlons sur Marne, étoient en récréation dans un jardin. Comme cette école avoit été transférée depuis peu de jours de Compiègne à Châlons, on n'avoit pu prendre encore les précautions que rendent

indispensables la sûreté des élèves et le bon ordre qui doit régner dans un grand établissement. Charles Lasnes, l'un des élèves de la division des commençans, voulant sauter par dessus un puits, y tomba, et se seroit noyé, si Calmel, âgé de quinze ans, l'un de ses camarades, attiré par ses cris, ne fût venu à son secours. Il s'élance dans le puits, et montre tant de courage et de sang-froid, qu'il vient à bout de sauver Lasnes. Cet acte de dévouement fut bientôt connu et apprécié comme il devoit l'être par tous les professeurs et les élèves de l'école. Calmel reçut dans les félicitations communes la plus belle récompense de sa belle action.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS LE PREMIER VOLUME.

B.

C.

D.

31....

F.

G.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

W.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE.

